U d'/of OTTAWA
39003002559440

LES CONFESSIONS

III

Français

Peint par Ramsay

Gravé par D. Martin

JEAN JACQUES ROUSSEAU, en 1766

J.-J. ROUSSEAU

LES CONFESSIONS

ÉDITION INTÉGRALE

PUBLIÉE SUR LE TEXTE AUTOGRAPHE CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, ACCOMPAGNÉE DE VARIANTES EXTRAITES DU MANUSCRIT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, DE NOTES ET D'UN INDEX

PAR

AD. VAN BEVER

ET SUIVIE DES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

DIX-HUIT PHOTOTYPIES D'APRÈS DES GRAVURES DE MAITRES

III

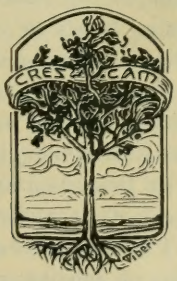

PARIS

GEORGES CRÈS ET Cie

116, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 116

MCMXIII

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

1821 117
#12

PQ
2036
.A1
1914
V.3

LIVRE ONZIÈME

1760-1762

Quoique la *Julie*, qui depuis longtems étoit sous presse, ne parût point encore à la fin de 1760, elle commençoit à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avoit parlé à la cour, madame d'Houdetot à Paris. Cette dernière avoit même obtenu de moi, pour Saint-Lambert, la permission de la faire lire en manuscrit au Roi de Pologne, qui en avoit été enchanté. Duclos, à qui je l'avois aussi fait lire, en avoit parlé à l'Académie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman : les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il

avoit été attendu. Madame la Dauphine, qui l'avoit lu des premières, en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentimens furent partagés chez les gens de lettres : mais, dans le monde, il n'y eut qu'un avis, et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avoit peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avois entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir eu besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans *(a)* le reste de l'Europe, quoique les François, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs? Non sans doute ; mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentimens purs, tendres, honnêtes, que nous n'avons plus. La corruption désormais est partout la même : il n'existe plus ni mœurs, ni vertus en Europe, mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher [1].

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentimens de la nature. Il faut une délicatesse de tact, qui ne s'acquiert que dans

Var. — *(a)* : *tout* le reste...

1. J'écrivois ceci en 1769. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note n'est pas dans le manuscrit de Paris.

l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrième partie à côté *(a)* de *La Princesse de Clèves*, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'auroit jamais senti *(b)* tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire, parce qu'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la *Julie* eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle seroit morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage dans une liasse qui est entre les mains de madame de Nadaillac. Si jamais ce recueil paroît, on y verra des choses bien singulières, et une opposition de jugement qui montre ce que c'est que d'avoir affaire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions.

VAR. — *(a)* : *en parallèle avec* La... — *(b)* : jamais *connu*...

Diderot a fait de grands complimens à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux et sur la multitude de ses personnages. Richardson a, en effet, le mérite de les avoir tous bien caractérisés : mais, quant à leur nombre, il a cela de commun avec les plus insipides romanciers, qui suppléent à la stérilité de leurs idées à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention, en présentant incessamment et des événements inouïs et de nouveaux visages, qui passent comme les figures de la lanterne magique : mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets, et sans aventures merveilleuses, cela certainement est plus difficile ; et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres choses *(a)*, ne sauroient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien *(b)*. Il est mort, cependant, je le sais, et j'en sais la cause ; mais il ressuscitera.

Toute ma crainte étoit [qu'à force de simplicité] *(c)* ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui seul m'a plus flatté que tous les complimens qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Le colporteur le porta à madame la princesse de Tal-

VAR. — *(a)* : de Richardson, *quoique M. Diderot en ait pu dire,* ne sauroient,... — *(b)* : mien. Toute ma crainte... — *(c)* : Les mots placés entre crochets appartiennent au manuscrit de Paris ; dans celui de Genève, ils sont cachés par la reliure.

mont [1], un jour de bal de l'Opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et, en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étoient mis ; elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oublioit, vinrent avertir qu'il étoit deux heures. Rien ne presse encore, dit-elle, en lisant toujours. Quelque tems après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il étoit. On lui dit qu'il étoit quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal ; qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller, et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours désiré de voir madame de Talmont, non seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai, mais aussi parce que j'ai toujours cru qu'on ne pouvoit prendre un intérêt si vif à l'*Héloïse* sans avoir ce sixième sens, ce sens moral, dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne sauroit entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avois écrit ma propre histoire, et que j'étois moi-même le héros de ce roman. Cette croyance étoit si bien établie, que madame de Polignac écrivit à madame de Verdelin pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde étoit persuadé qu'on ne

1. Ce n'est pas elle, mais une autre dame dont j'ignore le nom *(a)*. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

Var. — *(a)* : dont j'ignore le nom, *mais le fait m'a été assuré.*

pouvoit exprimer si vivement des sentimens qu'on n'auroit point éprouvés ni peindre ainsi les transports de l'amour, que d'après son propre cœur. En cela l'on avoit raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus brûlantes *(a)* extases ; mais on se trompoit en pensant qu'il avoit fallu des objets réels pour les produire ; on étoit loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et madame d'Houdetot, les amours que j'ai sentis et décrits n'auroient été qu'avec des sylphides. Je ne voulus ni confirmer ni détruire une erreur qui m'étoit avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue, que je fis imprimer à part, comment je laissai là-dessus le public en suspens. Les rigoristes disent *(b)* que j'aurois dû déclarer la vérité tout rondement. Pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvoit obliger, et je crois qu'il y auroit eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

A peu près dans le même tems parut *La Paix perpétuelle*, dont l'année précédente j'avois cédé le manuscrit à un certain M. de Bastide [1], auteur d'un journal appelé *Le Monde*, dans lequel il vouloit *(c)*, bon gré mal gré, fourrer tous mes manuscrits. Il étoit de la connoissance de M. Duclos, et vint en son nom me presser de lui aider à remplir *Le Monde*.

VAR. — *(a)* : les plus *érotiques* extases... — *(b)* : rigoristes *trouveront* que j'aurois... — *(c)* : il *auroit voulu*,...

1. J.-F de Bastide, auteur marseillais ; né en 1724, mort à Milan, en 1789.

Il avoit ouï parler de la *Julie*, et vouloit que je la misse *(a)* dans son journal : il vouloit que j'y misse l'*Emile* ; il auroit voulu que j'y misse *Le Contrat social*, s'il en eût soupçonné l'existence *(b)*. Enfin, excédé de ses importunités, je pris *(c)* le parti de lui céder pour douze louis mon extrait de *La Paix perpétuelle* [1]. Notre accord étoit qu'il s'imprimeroit dans son journal, mais, sitôt qu'il fut propriétaire de ce manuscrit, il jugea à propos de le faire imprimer à part, avec quelques retranchemens que le censeur exigea. Qu'eût-ce été si j'y avois joint mon jugement sur cet ouvrage, dont très heureusement je ne parlai point à M. de Bastide, et qui n'entra point dans notre marché? Ce jugement est encore en manuscrit parmi mes papiers. Si jamais il voit le jour, on y verra *(d)* combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire à ce sujet m'ont dû faire rire, moi qui voyois si bien la portée de ce pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêloit de parler.

Au milieu de mes succès dans le public, et de la faveur des dames, je me sentois déchoir à l'hôtel de Luxembourg, non pas auprès de monsieur le Maréchal, qui sembloit même redoubler chaque jour de bontés et d'amitiés pour moi, mais auprès de ma-

VAR. — *(a)* : misse *tout entière* dans... — *(b)* : s'il *eût su que cet ouvrage existoit.* Enfin... — *(c)* : pris, *pour m'en délivrer,* le... — *(d)* : on y *pourra connoître* combien...

1. Voyez dans la *Correspondance* de Rousseau les lettres CCXV (*Montmorency*, 5 *déc.* 1759) et CCXXVII (16 *juin* 1760). L'*Extrait du projet de paix perpétuelle* parut sans indication de lieu, en 1761, in-12.

dame la Maréchale. Depuis que je n'avois plus rien à lui lire, son appartement m'étoit moins ouvert, et durant les voyages de Montmorency, quoique je me présentasse assez exactement, je ne la voyois plus guères qu'à table. Ma place n'y étoit même plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offroit plus, qu'elle *(a)* me parloit peu, et que je n'avois pas non plus grand'chose à lui dire, j'aimois autant prendre une autre place, où j'étois plus à mon aise, surtout le soir, car machinalement je prenois peu à peu l'habitude de me placer plus près de monsieur le Maréchal.

A propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupois pas au château, et cela étoit vrai dans le commencement de la connoissance ; mais comme M. de Luxembourg ne dînoit point et ne se mettoit pas même à table, il arriva de là qu'au bout de plusieurs mois, et déjà très familier dans la maison, je n'avois encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque. Cela me détermina d'y souper quelquefois, quand il y avoit peu de monde *(b)*, et je m'en trouvois très bien, vu qu'on dînoit presque en l'air, et, comme on dit, sur le bout du banc : au lieu que le souper étoit très long, parce qu'on s'y reposoit avec plaisir, au retour d'une longue promenade ; très bon, parce que M. de Luxembourg étoit gourmand, et très agréable parce que madame de Luxembourg en faisoit les honneurs à charmer. Sans cette explication, l'on entendroit difficilement

Var. — *(a)* : qu'elle *ne* me (mot en surcharge : il faudrait : *qu'elle ne me parloit que peu,...*) — *(b)* : il *n'y avoit pas beaucoup* de monde,...

la fin d'une lettre de M. de Luxembourg (Liasse C, nº 36) [1], où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades, surtout, ajoute-t-il, quand en rentrant les soirs dans la cour nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosses ; c'est que, comme on passoit tous les matins le râteau sur le sable de la cour pour effacer les ornières, je jugeois, par le nombre de ses traces, du monde qui étoit survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur, depuis que j'avois l'honneur *(a)* de le voir : comme si les maux que me préparoit la destinée eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avois le plus d'attachement et qui en étoit le plus digne. La première année il perdit sa sœur, madame la duchesse de Villeroy ; la seconde, il perdit sa fille, madame la princesse de Robeck ; la troisième, il perdit dans le duc de Montmorency, son fils unique, et dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent ; mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste de sa vie, et sa santé ne fit plus que décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément au *(b)* moment où le Roi venoit de lui accorder pour son fils, et de lui

VAR. — *(a)* : j'avois *le bonheur* de le voir... — *(b)* : *dans le* moment...

1. Streckeisen, I, p. 463 (lettre datée de Versailles, le 30 novembre 1759).

promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des gardes-du-corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu à peu *(a)* ce dernier, enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mère au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. Hélas ! si j'en eusse été cru, le grand-père et le petit-fils seroient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à M. le Maréchal *(b)*, que de représentations ne fis-je point à madame de Montmorency, sur le régime plus qu'austère que, sur la foi de son médecin, elle faisoit observer à son fils ! Madame de Luxembourg, qui pensoit comme moi, ne vouloit point usurper l'autorité de la mère ; M. de Luxembourg, homme doux et foible, n'aimoit point à contrarier. Madame de Montmorency avoit dans Bordeu [1] une foi dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant étoit aise quand il pouvoit obtenir la permission de venir à Mont-Louis avec madame de Boufflers, demander à goûter à Thérèse, et mettre quelque aliment dans son estomac affamé ! Combien je déplorois en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyois cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain ! Enfin, j'eus beau dire

VAR. — *(a)* : peu, *sous ses yeux*, ce... — *(b)* : à M. *de Luxembourg*,...

1. Théophile de Bordeu, médecin réputé, né à Izeste (Béarn) en 1722, mort en 1776.

et beau faire, le médecin triompha et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans qui fit périr le petit-fils creusa le tombeau du grand-père, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avoit eu par intervalles quelque douleur au gros doigt de pied ; il en eut une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le mot de goutte ; madame de Luxembourg me tança. Le valet de chambre, chirurgien de M. le Maréchal *(a)*, soutint que ce n'étoit pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille [1]. Malheureusement la douleur se calma, et quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avoit calmée ; la constitution s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison. Madame de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'étoit la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons point *(b)* de si loin sur les malheurs ; combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là !

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que je pouvois dire et faire sembloit fait pour déplaire à

VAR. — *(a)* : Maréchal, *appelé Morlane*, soutint... — *(b)* : *pas* de si loin...

1 Voyez la lettre que La Roche adressa à Rousseau sur ce sujet, le 21 avril 1764 (Streckeisen, I, p. 499). Le maréchal de Luxembourg mourut, en effet, des suites d'une goutte mal soignée, le 18 mai 1764.

madame de Luxembourg, lors même que j'avois le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvoit coup sur coup ne faisoient que m'attacher à lui davantage, et par conséquent à madame de Luxembourg : car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentimens qu'on avoit pour l'un s'étendoient nécessairement à l'autre. M. le Maréchal vieillissoit. Son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînoit, les chasses continuelles, la fatigue surtout du service durant son quartier, auroient demandé la vigueur d'un jeune homme, et je ne voyois plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carrière. Puisque ses dignités devoient être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importoit de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal avoit été *(a)* de ménager la faveur du prince à ses enfans. Un jour que nous n'étions que nous trois, et qu'il se plaignoit des fatigues de la cour en homme que ses pertes avoient découragé, j'osai lui parler de retraite, et lui donner le conseil que Cynéas donnoit *(b)* à Pyrrhus ; il soupira, et ne répondit pas décisivement. Mais au premier moment où madame de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil, qui me parut l'avoir alarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde : c'est que la longue habitude de vivre à la cour devenoit un vrai besoin *(c)*, que c'étoit même en ce moment une dissi-

VAR. — *(a)* : *n*'avoit été *que* de... — *(b)* : donnoit *jadis* à... — *(c)* : un besoin,...

pation pour M. de Luxembourg, et que la retraite que je lui conseillois seroit moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse, achèveroient bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avoit persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais bien tranquillisée à cet égard, et je me suis rappelé que depuis lors mes tête-à-tête avec M. le Maréchal avoient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisoient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyoit et qu'elle aimoit le plus ne m'y servoient pas. L'abbé de Boufflers surtout[1], jeune homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être, ne me parut jamais bien disposé pour moi, et, non seulement il est le seul de la société de madame la Maréchale qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'apercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorency je perdois quelque chose auprès d'elle, et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'étoit assez de sa seule présence : tant la grâce et le sel de ses gentillesses appesantissoient encore mes lourds *propositi*. Les deux premières années, il n'étoit presque pas venu à Montmorency, et, par l'indulgence de madame la Maréchale, je m'étois passablement soutenu : mais sitôt qu'il parut *(a)* un peu de

VAR. — *(a)* : qu'il *y* parut...

1. Stanislas de Boufflers, fils de la marquise de Boufflers-Remiencourt. Né en Lorraine, le 31 mai 1738, il mourut le 18 janvier 1815, laissant la réputation incontestée d'un rimeur spirituel et d'un habile diseur de riens.

suite, je fus écrasé sans retour. J'aurois voulu me réfugier sous son aile, et faire en sorte qu'il me prît en amitié ; mais la même maussaderie qui me faisoit un besoin de lui plaire m'empêcha d'y réussir, et ce que je fis pour cela maladroitement acheva de me perdre auprès de madame la Maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit, il eût pu réussir à tout ; mais l'impossibilité de s'appliquer et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talens en tout genre. En revanche, il en a beaucoup, et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde où il veut briller. Il fait très bien de petits vers, écrit très bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre et barbouillant un peu de peinture au pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de madame de Luxembourg : ce portrait étoit horrible. Elle prétendoit qu'il ne lui ressembloit point du tout, et cela étoit vrai. Le traître d'abbé me consulta, et moi, comme un sot et comme un menteur, je dis que le portrait ressembloit. Je voulois cajoler l'abbé ; mais je ne cajolois pas madame *(a)* la Maréchale, qui mit ce trait sur ses registres, et l'abbé, ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris, par ce succès de mon tardif coup d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Mon talent étoit de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage ; il falloit m'y tenir. Je n'étois point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La maladresse des

VAR. — *(a)* : pas la Maréchale,...

louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Montmorency, M. de Choiseul[1] venoit quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortois. On parla de moi. M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de Montaigu. M. de Choiseul dit que c'étoit dommage que j'eusse abandonné cette carrière, et que si j'y voulois rentrer il ne demandoit pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela ; j'y fus d'autant plus sensible, que je n'avois pas accoutumé d'être gâté par les ministres, et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité *(a)* d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où toute autre passion me laissoit libre, mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne intention de M. de Choiseul, m'affectionnant à lui, accrut l'estime que, sur quelques opérations de son ministère, j'avois conçue pour ses talens, et le Pacte de famille, en particulier, me parut annoncer un homme d'Etat du premier ordre. Il gagnoit encore dans mon esprit au peu de cas que je faisois de ses prédécesseurs, sans excepter madame de Pompadour, que je regardois comme une

VAR. — *(a)* : évité *la tentation* d'en...

1. Etienne-François de Choiseul (1719-1785).

façon de premier ministre, et quand le bruit courut que, d'elle ou de lui, l'un des deux expulseroit l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étois senti de tout tems pour madame de Pompadour de l'antipathie, même quand, avant sa fortune, je l'avois vue chez madame de la Poplinière, portant encore le nom de madame d'Etioles. Depuis lors, j'avois été mécontent *(a)* de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des *Fêtes de Ramire* et des *Muses galantes*, qu'au sujet du *Devin du village*, qui ne m'avoit valu, dans aucun genre de produit, des avantages proportionnés à ses succès, et, dans toutes les occasions, je l'avois toujours trouvée très peu disposée à m'obliger, ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzy de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourroit m'être utile. Cette proposition m'indigna d'autant plus, que je vis bien qu'il ne la faisoit pas de son chef ; sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion d'autrui *(b)*. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite ; elle le connoissoit, j'en étois sûr, et tout cela mêloit mon intérêt propre à mon inclination naturelle, dans les vœux que je faisois pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talens *(c)*, qui étoient tout ce que

Var. — *(a)* : *peu content* de... — *(b)* : l'impulsion *des gens qui disposent de lui.* Je... — *(c)* : talens, plein de reconnaissance...

je connoissois de lui, plein de reconnaissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs totalement dans ma retraite ses goûts et sa manière de vivre, je le regardois d'avance comme le vengeur du public et le mien, et mettant alors la dernière main au *Contrat social*, j'y marquai, dans un seul trait, ce que je pensois des précédens ministères, et de celui qui commençoit à les éclipser. Je manquai, dans cette occasion, à ma plus constante maxime, et de plus, je ne songeai pas que, quand on veut louer ou blâmer fortement dans un même article, sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo. J'étois là-dessus dans une si folle sécurité qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances étoit d'avoir toujours dans mes liaisons des femmes auteurs. Je croyois au moins, parmi les grands, éviter cette chance. Point du tout : elle m'y suivit encore. Madame de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie ; mais madame la comtesse de Boufflers le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée, et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritoit l'ouvrage. Elle eut, de plus, l'avertissement, que je crus lui devoir, que sa pièce, intitulée *L'Esclave généreux*, avoit un très grand rapport à une pièce angloise assez peu connue, mais pourtant traduite,

intitulée *Oroonoko*. Madame de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressembloit point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avoit imposé ; cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis lors le sort de celui que remplit Gil Blas près *(a)* de l'Évêque prédicateur.

Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimoit pas, outre madame *(b)* de Boufflers, auprès de laquelle j'avois des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne pardonnent, tous les autres amis de madame la Maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'étoit pas exempt de leurs défauts ; entre autres aussi madame du Deffand et mademoiselle de Lespinasse, toutes deux en grande liaison avec Voltaire, et intimes amies de d'Alembert, avec lequel la dernière a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur, et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avois d'abord commencé par m'intéresser fort à madame du Deffand, que la perte de ses yeux faisoit aux miens un objet de commisération ; mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne, que l'heure du lever de l'un étoit presque celle du coucher de l'autre ; sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnoit, soit en bien, soit en mal, aux moindres torche-culs qui paroissoient ; le despotisme et l'emportement de ses oracles, son

VAR. — *(a)* : *auprès* de... — *(b)* : outre *la comtesse* de...

engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettoit de parler de rien qu'avec des convulsions ; ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portait l'opiniâtreté de ses jugemens passionnés ; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulois lui rendre ; je la négligeai ; elle s'en aperçut : c'en fut assez pour la mettre en fureur, et quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvoit être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'étoit pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de madame de Luxembourg, si je n'avois des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un, mais qui, par la position où je me trouve aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'étoit assurément pas M. le duc de Villeroy, son frère ; car non seulement il m'étoit venu voir, mais il m'avoit invité plusieurs fois d'aller à Villeroy, et comme j'avois répondu à cette invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avoit été possible, partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avoit arrangé avec M. et madame de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours dont je devois être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeoit ma santé ne me permettoient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse (Liasse D, n° 3) [1] que cela se fit de la meilleure grâce du monde, et M. le duc de Villeroy ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'au-

1. Streckeisen, I, p. 466, lettre datée de Paris, le 1er mai 1760.

paravant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de Villeroy [1], ne participa pas à la bienveillance dont m'honoroit son oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avois pour lui. Ses airs éventés me le rendirent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parce que je suis bête, sans aucune présence d'esprit, et que la colère, au lieu d'aiguiser le peu que j'en ai, me l'ôte. J'avois un chien qu'on m'avoit donné tout jeune, presque à mon arrivée à l'Hermitage, et que j'avois alors appelé *Duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avois fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritoit mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, étoit devenu célèbre au château de Montmorency, par son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre ; mais par une pusillanimité fort sotte, j'avois changé son nom *(a)* en celui de *Turc*, comme s'il n'y avoit pas des multitudes de chiens qui s'appellent *Marquis*, sans qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de Villeroy, qui sut ce changement de nom, me poussa *(b)* tellement là-dessus, que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avois fait. Ce qu'il y avoit d'offensant pour le nom de duc, dans cette histoire, *(c)* n'étoit pas tant de le lui avoir donné que de le

Var. — *(a)* : son *premier* nom... — *(b)* : *s'avisa de me pousser* tellement... — *(c)* : cette histoire. *étoit moins de l'avoir donné à mon chien*, que de...

1. Gabriel-Louis-François de Neufville, marquis de Villeroy, puis duc à la mort de son oncle, François-Anne, duc de Retz et ensuite de Villeroy. Né en 1731, mort sur l'échafaud en 1794.

lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avoit là plusieurs ducs ; M. de Luxembourg l'étoit, son fils l'étoit. Le marquis de Villeroy, fait *(a)* pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avoit mis, et de l'effet qu'avoit produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avoit très vivement tancé là-dessus, et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommoder mes affaires auprès de lui.

Je n'avois pour appui contre tout cela, tant à l'hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de Lorenzy, qui fit profession d'être mon ami ; mais il l'étoit encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passoit chez les femmes pour un grand géomètre. Il étoit d'ailleurs le sigisbée, ou plutôt le complaisant de madame la comtesse de Boufflers, très amie elle-même de d'Alembert, et le chevalier de Lorenzy n'avoit d'existence et ne pensoit que par elle, Ainsi, loin que j'eusse au-dehors quelque contre-poids à mon ineptie pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg, tout ce qui l'approchoit sembloit concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'*Emile* dont elle avoit voulu se charger, elle me donna dans le même tems une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conservoit et me conserveroit toujours l'amitié qu'elle m'avoit tant de fois promise pour toute la vie.

Var. — *(a)* : fait *alors* pour...

Sitôt que j'avois cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avois commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes ; ayant pour maxime inviolable, avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avois déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avoit résulté, sans omettre de quelle façon j'avois disposé de mes enfans. Elle avoit reçu mes confessions très bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritois, et, ce qui m'émut surtout vivement, fut de voir les bontés qu'elle prodiguoit à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très souvent devant tout le monde. Cette pauvre fille étoit dans des transports de joie et de reconnoissance qu'assurément je partageois bien ; les amitiés dont M. et madame de Luxembourg me combloient en elle me touchant bien plus vivement encore *(a)* que celles qu'ils me faisoient directement.

Pendant assez longtems les choses en restèrent là ; mais enfin madame la Maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfans. Elle savoit que j'avois fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné ; elle me demanda le double de ce chiffre, je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche La Roche, son valet de chambre et son homme de confiance, qui fit de vaines perquisitions, et ne trouva rien, quoique au bout de douze ou quatorze ans

Var. — *(a)* : bien plus encore...

seulement, si les registres des Enfans-Trouvés étoient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable [1]. Quoi qu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurois été si j'avois suivi *(a)* cet enfant dès sa naissance. Si à l'aide du renseignement on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'étoit bien en effet, si on ne lui en susbtituoit point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurois point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature : il a besoin, pour se soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connoît pas encore affaiblit, anéantit enfin les sentimens paternels et maternels, et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérèse, ce même La Roche fit connoissance avec madame Le Vasseur, que Grimm continuoit de tenir à Deuil, à la porte de la Chevrette, et tout près de Montmorency. Quand je fus parti, ce fut par M. La Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer, et je crois qu'il lui portoit aussi

VAR. — *(a)* : suivi *des yeux* cet enfant...

1. Voyez à ce sujet la lettre de Rousseau insérée dans la *Correspondance* (CCLXVIII, *Montmorency*, 12 *juin* 1761) et celle de la Maréchale. dans le recueil de Streckeisen (I, p. 414).

souvent des présens de la part de madame la Maréchale [1] ; ainsi elle n'étoit sûrement pas à plaindre, quoiqu'elle se plaignît toujours. A l'égard de Grimm, comme je n'aime point à parler de gens que je dois haïr, je n'en parlois jamais à madame de Luxembourg que malgré moi : mais elle me mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensoit, et sans me laisser pénétrer jamais cet si homme étoit de sa connoissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût, surtout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là ; mais seulement quand d'autres événemens ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré longtems sans entendre parler de l'*Emile*, depuis que je l'avois remis à madame de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en étoit conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme d'Amsterdam. Madame de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étoit celle des lettres de M. de Malesherbes qu'il ne m'écrivoit pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisoit de l'aveu et sous les yeux du magistrat me le fit signer avec confiance. Duchesne me donnoit de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et, je crois, cent ou deux cents exem-

1. Voyez dans le recueil de Streckeisen, I, p. 493 à 508, le texte de 18 lettres adressées par ce fidèle serviteur de la maison de Luxembourg à Rousseau.

plaires *(a)*. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à madame de Luxembourg, qui l'avoit ainsi désiré : elle en donna un à Duchesne ; elle garda l'autre, au lieu de me le renvoyer et je ne l'ai jamais revu [1].

La connoissance de M. et de madame de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avoit pas fait renoncer. Même au tems de ma plus grande faveur auprès de madame la Maréchale, j'avois toujours senti qu'il n'y avoit que mon sincère attachement pour M. le Maréchal et pour elle qui pût me rendre leurs entours supportables, et tout mon embarras étoit de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenoient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportoit à *(b)* ne pas m'exposer à la déranger ; car sur ce point, comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il étoit possible, et, par exemple, tous les soirs après souper, M. le Maréchal, qui s'alloit coucher de bonne heure, ne manquoit jamais de m'emmener, bon gré *(c)* mal gré pour m'aller coucher aussi. Ce ne fut que quelque tems avant ma catastrophe qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Var. — *(a)* : exemplaires, *je ne me souviens pas bien de la quantité.* — *(b)* : apportoit *pour* ne... — *(c)* : bon gré, pour...

1. M. Pierre-Paul Plan a publié ce projet de traité, avec un grand nombre de lettres se rapportant à la publication de l'*Emile* (Voyez : *J.-J. Rousseau et Malesherbes ; un dossier de la librairie sous Louis XV*, etc. Paris, Fischbacher, 1912, in-8°.

Avant même d'apercevoir le refroidissement de madame la Maréchale, je désirois, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet ; mais les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'*Emile*, et, en attendant, je mis la dernière main au *Contrat social*, et l'envoyai à Rey, fixant le prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna. Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je le remis bien cacheté à Duvoisin, ministre du pays de Vaud, et chapelain de l'hôtel de Hollande, qui me venoit voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il étoit en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractère, étoit fort petit, et ne remplissoit pas sa poche. Cependant, en passant la barrière, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis, qui l'ouvrirent, l'examinèrent, et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'Ambassadeur ; ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait, avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant sans doute d'être le vengeur du christianisme lorsque l'ouvrage auroit paru. Il recacheta le manuscrit, et l'envoya à Rey. Tel fut en substance le narré qu'il me fit dans la lettre où il me rendit compte de cette affaire, et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres et mon *Dictionnaire de Musique*, auquel je travaillois toujours de tems en tems, j'avois quelques autres écrits de moindre importance, tous en état de paroître, et que je me proposois de donner encore, soit séparément, soit avec

mon recueil général si je l'entreprenois jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de du Peyrou, étoit un *Essai sur l'origine des langues*, que je fis lire à M. de Malesherbes et au chevalier de Lorenzy, qui m'en dit du bien. Je comptois que toutes ces productions rassemblées me vaudroient au moins, tous frais faits *(a)*, un capital de huit à dix mille francs, que je voulois placer en rente viagère, tant sur ma tête que sur celle de Thérèse ; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carrière en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'étoit possible, et d'écrire à loisir les mémoires que je méditois.

Tel étoit mon projet, dont une générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire, dont on me disoit tant de mal à Paris, est cependant, de tous ceux avec qui j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer [1]. Nous étions, à la vérité, souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages ; il étoit étourdi, j'étois emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein

VAR. — *(a)* : au moins, *outre ma dépense ordinaire,* un...

1. Quand j'écrivois ceci, j'étois bien loin encore d'imaginer, de concevoir, et de croire les fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisoit bien ses affaires avec moi, et souvent il m'a dit qu'il me devoit sa fortune, en offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte que c'étoit en reconnoissance des avantages que je lui avois procurés. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit, et, si je n'en avois parlé le premier à tout le monde, personne n'en auroit rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque tems après il me désira pour parrain *(a)* d'un de ses enfans ; j'y consentis, et l'un de mes regrets dans la situation où l'on m'a réduit est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parens. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyans empressemens de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti? Est-ce leur faute, est-ce la mienne? Ne sont-ils que vains *(b)*, ne suis-je qu'ingrat? Lecteur sensé, pesez, décidez ; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérèse, et un grand soulagement pour

Var. — *(a)* : il désira *de m'avoir* pour parrain... — *(b)* : *ou* ne suis-je...

moi. Mais au reste j'étois bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même, non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisoit. Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardois son argent, je lui en tenois un fidèle compte, sans jamais en mettre un liard à notre commune dépense, même quand elle étoit plus riche que moi. *Ce qui est à moi est à nous*, lui disois-je, *et ce qui est à toi est à toi.* Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime, que je lui ai souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusois dans les miennes jugeoient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connoissoient bien mal. Je mangerois volontiers avec elle le pain qu'elle auroit gagné, jamais celui qu'elle auroit reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et lorsque, selon le cours de nature, elle m'aura survécu. Malheureusement elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse et fort dépensière, non par vanité ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait ici-bas, et, puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, quoique ces défauts nous fassent peut-être encore plus de mal à tous deux. Les soins que j'ai pris pour elle, comme jadis pour Maman, de lui accumuler quelque avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables : mais ce furent toujours des soins perdus. Jamais elles n'ont compté ni l'une ni l'autre avec elles-mêmes, et, malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérèse se mette,

jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se nipper, que je n'y aie encore suppléé du mien chaque année. Nous ne sommes pas faits, elle ni moi, pour être jamais riches, et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le *Contrat social* s'imprimoit assez rapidement. Il n'en étoit pas de même de l'*Emile*, dont j'attendois la publication pour exécuter la retraite que je méditois. Duchesne m'envoyoit de tems à autre des modèles d'impression pour choisir ; quand j'avois choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyoit encore d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractère, et qu'il avoit déjà plusieurs feuilles d'imprimées, sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, il recommença tout, et au bout de six mois nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je vis bien *(a)* que l'ouvrage s'imprimoit en France, ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisoit à la fois deux éditions. Que pouvois-je faire? Je n'étois plus maître de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étois toujours opposé; mais enfin, puisque cette édition se faisoit bon gré malgré moi, et puisqu'elle servoit de modèle à l'autre, il falloit bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs l'ouvrage s'imprimoit tellement de l'aveu du magistrat, que c'étoit lui qui dirigeoit en quelque sorte l'entreprise *(b)*, qu'il m'écrivoit *(c)* très sou-

VAR. — *(a)* : essais, je *découvris* que... — *(b)* : l'entreprise en quelque sorte... — *(c)* : qu'il m'*en* écrivoit...

vent [1], et qu'il me vint voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançoit à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenoit, avançoit encore *(a)* plus lentement. On ne lui envoyoit pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimoient. Il crut apercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire de Guy, qui faisoit pour lui, et, voyant qu'on n'exécutoit pas le traité, il m'écrivit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs, auxquels je pouvois encore moins remédier qu'à ceux que j'avois pour mon compte *(b)*. Son ami Guérin, qui me voyoit alors fort souvent, me parloit incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savoit et ne savoit pas qu'on l'imprimoit en France ; il savoit et ne savoit pas que le magistrat s'en mêlât : en me plaignant des embarras qu'alloit me donner ce livre, il sembloit m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistoit ; il biaisoit et tergiversoit sans cesse ; il sembloit ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité, pour lors, étoit si complète, que je riois du ton circonspect et mystérieux qu'il mettoit à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentoit assez les bureaux. Sûr d'être en règle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avoit non seule-

Var. — *(a)* : encore *beaucoup* plus... — *(b)* : pour *moi-même*. Son...

1. Voyez dans le recueil de Streckeisen, II, p. 415 et suivantes, les lettres de Malesherbes à Rousseau. On trouvera là, en quelque sorte, la justification de ce qu'écrit ce dernier.

ment l'agrément et la protection du magistrat, mais même qu'il méritoit et qu'il avoit de même la faveur du ministère, je me félicitois de mon courage à bien faire, et je riois de mes pusillanimes amis, qui paroissoient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre, et j'avoue que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avois eu moins *(a)* dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez M. Baille, tandis que l'*Emile* étoit sous presse ; il m'en parla : je lui lus la *Profession de Foi du Vicaire savoyard*. Il l'écouta très paisiblement, et, ce me sembla *(b)*, avec grand plaisir. Il me dit quand j'eus fini : Quoi, Citoyen? cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris ? Oui, lui dis-je, et l'on devroit l'imprimer au Louvre, par ordre du Roi. J'en conviens, me dit-il *(c)* ; mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que vous m'ayez lu ce morceau. Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savois que Duclos voyoit beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensoit si différemment que lui sur le même objet.

Je vivois à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très bien être une des causes qui contribuoient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout à fait malade,

VAR. — *(a)* : j'en avois moins... — *(b)* : et, *comme il me parut,* avec... — *(c)* : me *répondit*-il ;...

et je passai l'hiver entier dans des souffrences presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque tems, de sourds et tristes pressentimens me troubloient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevois des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étoient guères moins. J'en reçus une d'un Conseiller au Parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asile, à Genève ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en reçus une de M. de..., Président à Mortier au Parlement de..., lequel me proposoit de rédiger pour ce Parlement, qui pour lors étoit mal avec la cour, des mémoires et remontrances, offrant de me fournir tous les documens et matériaux dont j'aurois besoin pour cela. Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur. J'en avois en recevant ces lettres, j'en mis dans les réponses que j'y fis, refusant tout à plat ce qu'on me demandoit : ce refus n'est assurément pas ce que je me reproche, puisque ces lettres pouvoient être des pièges de mes ennemis [1], et ce qu'on me demandoit étoit contraire à des principes dont je voulois moins me départir que jamais. Mais, pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté et voilà en quoi j'eus tort.

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du Conseiller ne me

1. Je savois, par exemple, que le Président de... étoit fort lié avec les Encyclopédistes et les holbachiens. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

surprit pas absolument, parce que je pensois comme lui, et comme beaucoup d'autres, que la constitution déclinante menaçoit la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse [1], qui tous venoient de la faute du Gouvernement ; l'incroyable désordre des finances, les tiraillements continuels de l'administration, partagée jusqu'alors entre deux ou trois ministres, en guerre ouverte l'un avec l'autre, et qui, pour se nuire mutuellement, abîmoient le royaume ; le mécontentement général du peuple et de tous les ordres de l'État ; l'entêtement d'une femme obstinée qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eût, écartoit presque toujours des emplois, les plus capables, pour placer ceux qui lui plaisoient le plus : tout concouroit à justifier la prévoyance du Conseiller, et celle du public et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance si je ne chercherois pas moi-même un asile hors du royaume, avant les troubles qui sembloient le menacer : mais, rassuré par ma petitesse et par mon humeur paisible, je crus que, dans la solitude où je voulois vivre, nul orage ne pouvoit pénétrer jusqu'à moi : fâché seulement que, dans cet état de choses, M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devoient le faire moins bien vouloir dans son Gouvernement, j'aurois voulu qu'il s'y ménageât, à tout événement, une retraite, s'il arrivoit que la grande machine vînt à crouler, comme cela paroissoit à craindre dans l'état actuel des choses, et il me paroît encore à

1. La guerre de Sept Ans.

présent indubitable que si toutes les rênes du Gouvernement ne fussent enfin tombées dans une seule main [1], la Monarchie françoise seroit maintenant aux abois.

Tandis que mon état empiroit, l'impression de l'*Emile* se ralentissoit, et fut enfin tout à fait suspendue, sans que je pusse en apprendre *(a)* la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre, sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni rien savoir de ce qui se passoit, M. de Malesherbes étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste ; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres : je redoute et je hais leur air noir ; le mystère m'inquiète toujours ; il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'imprudence *(b)*. L'aspect du monstre le plus hideux m'effrayeroit peu, ce me semble ; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination, qu'allumoit ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avois à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentois à chercher ce qui pouvoit l'accrocher, et toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre, j'en croyois voir la suppression *(c)*. Cependant, n'en pouvant imaginer ni la cause ni la manière, je restois dans l'incertitude du monde la

VAR. — *(a)* : j'*en* pusse apprendre la... — *(b)* : ouvert jusqu'à l'*étourderie*. L'aspect... — *(c)* : voir l'*anéantissement*. Cependant...

1. Allusion au ministère du duc de Choiseul.

plus cruelle. J'écrivois lettres sur lettres à Guy, à M. de Malesherbes, à madame de Luxembourg, et les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendois, je me troublois entièrement, je délirois. Malheureusement j'appris, dans le même tems, que le P. Griffet, jésuite, avoit parlé de l'*Emile*, et en avoit *(a)* rapporté des passages. A l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout le mystère d'iniquité : j'en vis la marche aussi clairement, aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me figurai *(b)* que les jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avois parlé des collèges, s'étoient emparés de mon ouvrage ; que c'étoient eux qui en accrochoient l'édition ; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutois pas, ils vouloient retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentimens différens des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie et lui donner un air de vraisemblance, que dis-je! m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin étoit totalement livré aux jésuites, je le savois. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avoit faites, je me persuadai que c'étoit par leur impulsion qu'il m'avoit *(c)* pressé de traiter avec Néaulme ; que par ledit Néaulme ils avoient eu les premières feuilles de mon ouvrage ;

Var. — *(a)* : avoit *même* rapporté... — *(b)* : Je me *fourrai dans l'esprit* que... — *(c)* : m'avoit *si fort* pressé...

qu'ils avoient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit, pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur mode. J'avois toujours senti, malgré le patelinage du P. Berthier, que les jésuites ne m'aimoient pas, non seulement comme Encyclopédiste, mais parce que tous mes principes *(a)* étoient encore plus opposés *(b)* à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confrères, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la Chine, et comme ils font contre moi ; au lieu que la religion raisonnable et morale, ôtant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savois que M. le Chancelier [1] étoit aussi fort ami des jésuites ; je craignois que le fils, intimidé par le père, ne se vît forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avoit protégé. Je croyois même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençoit à me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeoit des cartons pour des riens ; tandis que les deux autres volumes étoient, comme on ne l'ignoroit pas *(c)*, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier, en les censurant comme les deux premiers. Je savois de plus, et M. de Malesherbes

VAR. — *(a)* : mes principes *de religion...* — *(b)* : encore *beaucoup plus contraires* à... — *(c)* : étoient, *comme on le savoit très bien,* remplis...

1. Guillaume de Lamoignon (1683-1772).

me le dit lui-même [1], que l'abbé de Grave, qu'il avoit chargé de l'inspection de cette édition, étoit encore un autre partisan des jésuites. Je ne voyois partout que jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de leur propre défense, ils avoient autre chose à faire que d'aller tracasser sur l'impression d'un livre où il ne s'agissoit pas d'eux. J'ai tort de dire *sans songer*, car j'y songeois très bien, et c'est même une objection que M. de Malesherbes eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision : mais, par un autre de ces travers d'un homme qui du fond de sa retraite veut juger du secret des grandes affaires, dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les jésuites fussent en danger, et je regardois le bruit qui s'en répandoit comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étoient jamais démentis, me donnoient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorois déjà l'avilissement du Parlement. Je savois que M. de Choiseul avoit étudié chez les jésuites, que madame de Pompadour n'étoit point mal avec eux, et que leur ligue avec les favoris et les ministres avoit toujours paru avantageuse aux uns et aux autres contre leurs ennemis communs. La cour paroissoit ne se mêler de rien, et, persuadé que si la société recevoit un jour quelque rude échec, ce ne seroit jamais le Parlement qui seroit assez fort pour le lui porter, je tirois de cette inaction de la cour le fondement de leur confiance et l'augure de leur

1. Streickesen, II, p. 415. Lettre de Malesherbes de février 1762.

triomphe *(a)*. Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des pièges de leur part, et leur croyant, dans leur sécurité, du tems pour vaquer à tout, je ne doutois pas qu'ils n'écrasassent dans peu le Jansénisme, et le Parlement, et les Encyclopédistes, et tout ce qui n'auroit pas porté leur joug, et qu'enfin s'ils laissoient paroître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé au point de s'en faire une arme, en se prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentois mourant ; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas, tant l'idée de ma mémoire déshonorée après moi, dans mon plus digne et meilleur livre, m'étoit effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir, et je crois que si j'étois mort *(b)* dans ces circonstances, je serois mort désespéré. Aujourd'hui même, que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait été tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna pour les calmer des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en étoit cette édition. Enfin l'impression fut reprise et

VAR. — *(b)* : l'augure de leur triomphe et le fondement de leur confiance. — *(b)* : je crois, *que si cela me fut arrivé* dans ces circonstances, je serois...

marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avoit été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser : il en vint à bout, et ma parfaite confiance en sa droiture l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avoit vu de mes angoisses et de mon délire, il étoit naturel qu'il me trouvât très à plaindre. Aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entouroit lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Hermitage, ils publièrent, comme je l'ai déjà dit, que je n'y tiendrois pas longtems. Quand ils virent que je persévérois, ils dirent que c'étoit par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire, mais que je m'y ennuyois à périr, et que j'y vivois très malheureux. M. de Malesherbes le crut et me l'écrivit [1]. Sensible à cette erreur dans un homme pour qui j'avois tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives où, lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidèlement mes goûts, mes penchans, mon caractère, et tout ce qui se passoit dans mon cœur [2]. Ces quatre lettres, faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie, ce qui est bien étonnant au milieu de mes souffrances et

1. Streckeisen, II, p. 420, lettre du 25 décembre 1761.

2. Ce sont les admirables lettres CCCXII, CCCXIV, CCCXVII et CCCXVIII de la *Correspondance*, auxquelles nous avons fait allusion déjà. Elles furent écrites à Montmorency et elles portent les dates des 4, 12, 26 et 28 janvier 1762.

de l'extrême abattement où j'étois. Je gémissois, en me sentant défaillir, de penser que je laissois dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste, et, par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchois de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avois projetés. Ces lettres, qui plurent à M. de Malesherbes, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent, à ce titre, d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il en fit faire à ma prière, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeoit désormais dans l'opinion de ma mort prochaine étoit de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage. Depuis mon voyage de Genève, je m'étois lié d'amitié avec Moultou ; j'avois de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurois désiré qu'il vînt me fermer les yeux ; je lui marquai ce désir [1], et je crois qu'il auroit fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je voulus du moins lui marquer ma confiance, en lui envoyant la *Profession de foi du Vicaire* avant la publication. Il en fut content ; mais il ne me parut pas dans sa réponse partager la sécurité avec laquelle j'en attendois pour lors l'effet. Il désira d'avoir de moi

1. Rousseau fait probablement allusion ici aux lettres CCCI et CCCV des 12 et 23 déc. 1761. Cette dernière était accompagnée du texte du *Vicaire savoyard* dont il est parlé ci-dessous.

quelque morceau que n'eût personne autre [1]. Je lui envoyai une *Oraison funèbre du feu duc d'Orléans*, que j'avois faite pour l'abbé Darty, et qui ne fut pas prononcée, parce que, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avoit sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fît aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelque inquiétude que je ne dois pas passer sous silence. Après avoir eu peur des jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les *Commères* avoient, depuis un tems, quitté leur ancienne demeure, et s'étoient établis tout à côté de moi, en sorte que de leur chambre on entendoit tout ce qui se disoit *(a)* dans la mienne et sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvoit très aisément escalader le petit mur qui le séparoit de mon Donjon. J'avois fait de ce Donjon mon cabinet de travail, en sorte que j'y avois une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'*Emile* et du *Contrat social*, et brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyoit, j'avois là tous mes volumes longtems avant qu'on les publiât. Mon étourderie,

Var. — *(a)* : se disoit sur ma terrasse...

1. Streckeisen, I, p. 23, lettre du 3 février 1762 ; la réponse à cette lettre est du 16 février. Voyez la *Correspondance* (t. CCCXXI).

ma négligence, ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étois clos, faisoient que souvent, oubliant de fermer le soir mon Donjon, je le trouvois le matin tout ouvert, ce qui ne m'eût guères inquiété, si je n'avois cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le Donjon. La serrure étoit mauvaise, la clef ne fermoit qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai *(a)* un plus grand dérangement encore que quand je laissois tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il étoit devenu jusqu'au matin du troisième jour, que je le retrouvai sur ma table. Je n'eus ni n'ai jamais eu de soupçons sur M. Mathas, ni sur son neveu, M. Dumoulin, sachant qu'ils m'aimoient l'un et l'autre, et prenant en eux toute confiance. Je commençois d'en avoir moins dans les *Commères*. Je savois que, quoique jansénistes, ils *(b)* avoient quelque liaison avec d'Alembert et logeoient dans la même maison.

Cela me donna quelque inquiétude, et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout à fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avoient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'*Emile* que j'avois eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai plus eu de communication avec eux depuis lors.

Var. — *(a)* : trouvai, *plusieurs fois*, un plus... — *(b)* : ils *étoient en* quelque liaison...

Le *Contrat social* parut un mois ou deux avant l'*Emile* [1]. Rey, dont j'avois toujours exigé qu'il n'introduiroit jamais furtivement en France aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par mer son envoi. Rey n'eut aucune réponse : ses ballots restèrent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya, après avoir tenté de les confisquer ; mais il fit tant de bruit qu'on les lui rendit. Des curieux en tirèrent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulèrent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avoit ouï parler, et qui même en avoit vu *(a)* quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même, si certain d'être en règle à tous égards et d'avoir nul reproche à me faire, je ne m'étois tranquillisé par ma grande maxime. Je ne doutois pas même que M. de Choiseul, déjà bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge, que mon estime pour lui m'en avoit fait faire dans cet ouvrage, ne me soutînt en cette occasion contre la malveillance de madame de Pompadour.

J'avois assurément lieu de compter alors, autant que jamais, sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin ; car jamais il ne me donna de *(b)* marques d'amitié ni plus fréquentes, ni plus touchantes. Au voyage de Pâques, mon triste état ne me permettant pas d'aller au Château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir, et enfin,

Var. — *(a)* : avoit *lu*... — *(b)* : *des*...

1. Le 4 avril 1762.

me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Il n'étoit pourtant question que d'être sondé ; mais je n'avois jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois, et toujours sans succès. Le frère Côme [1], qui avoit la main d'une adresse et d'une légèreté sans égales, vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les *(a)* plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon Maréchal. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit ; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé *(b)* une seconde et une troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le tems fort long, il déclara qu'il n'y avoit point de pierre, mais que la prostate étoit squirreuse et d'une grosseur surnaturelle ; il trouva la vessie *(c)* grande et en bon état, et finit par me déclarer que je souffrirois beaucoup, et que je vivrois longtems. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir.

VAR. — *(a)* : *mes* plaintes,... — *(b)* : recommencé une troisième fois,... — *(c)* : *très* grande...

1. Jean Baseilhac (1703-1781), connu sous le nom de frère Côme. Il appartenait à l'ordre des Feuillants. Ses premières visites à Rousseau eurent lieu en juin 1761

C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement, pendant tant d'années, de vingt maux que je n'avois pas, je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, dureroit autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connoissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'étoit rompu dans l'urètre il y avoit longtems [1], n'eût fait le noyau d'une pierre. Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que depuis ce tems j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avois fait jusqu'alors, et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu pour ainsi dire à la vie et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulois passer le reste, je n'attendois, pour l'exécuter, que la publication de l'*Emile*. Je songeois à la Touraine, où j'avois déjà été, et qui me plaisoit beaucoup, tant pour la douceur du climat que pour celle des habitans.

> La terra molle e lieta e dilettosa
> Simili a se gli abitator produce [2].

1. M. Théophile Dufour *(Le Testament de J.-J. Rousseau.* Genève, févr. 1907) observe que cet accident se produisit cinq mois après l'examen du frère Côme et non point avant, comme l'écrit Rousseau. Voyez dans la *Correspondance* les lettres à Moultou des 12 et 23 déc. 1761.

2. « Le pays est riant, agréable, d'une culture facile, et ses habitants lui ressemblent en tout point. » (Tasso.)

J'avois déjà parlé de mon projet à M. de Luxembourg qui m'en avoit voulu détourner ; je lui en reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors il me proposa le château de Merlou, à quinze lieues de Paris, comme un asile qui pouvoit me convenir, et dans lequel ils se feroient l'un et l'autre un plaisir de m'établir. Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose, il falloit voir le lieu ; nous convînmes du jour où M. le Maréchal enverroit son valet de chambre avec une voiture, pour m'y conduire. Je me trouvai ce jour-là fort incommodé ; il fallut remettre la partie et les contretems qui survinrent m'empêchèrent de l'exécuter. Ayant appris depuis que la terre de Merlou n'étoit pas à M. le Maréchal, mais à Madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'*Emile* parut enfin [1], sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, M. le Maréchal me redemanda toutes les lettres de M. de Malesherbes qui se rapportoient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité, m'empêchèrent de réfléchir à *(a)* ce qu'il y avoit d'extraordinaire et même d'inquiétant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux, qui par mégarde avoient

VAR. — *(a)* : de réfléchir *sur* ce qu'il y avoit...

1. *Emile, ou de l'Education.* La Haye, J. Neaulme, 1762, 4 vol. in-8° et 4 vol. in-12, avec 5 fig. d'Eisen gravées par Longueil. L'ouvrage de Rousseau dut voir le jour le 22 mai. Voyez sous cette date, dans Streckeisen (I, p. 477), une lettre du maréchal de Luxembourg, et, dans la *Correspondance* de Rousseau, une lettre adressée au libraire Duchesne, le 23 mai.

resté dans des livres. Quelque tems auparavant, M. de Malesherbes m'avoit marqué qu'il retireroit les lettres que j'avois écrites à Duchesne durant mes alarmes au sujet des jésuites, et il faut avouer que ces lettres ne faisoient pas grand honneur à ma raison [1]. Mais je lui marquai qu'en nulle chose je ne voulois passer pour meilleur que je n'étois, et qu'il pouvoit lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec cet éclat d'applaudissemens qui suivoit celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'étoit là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut dit avec les précautions les plus bizarres, comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensoit. Madame de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritoit des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon, à la fin de son billet, de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidoit de ma supériorité, et devoit me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avoit écrites jusqu'alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisoit cas de

1. Voyez une lettre de Malesherbes à Rousseau, du 25 déc. 1761, publiée par M. Pierre-Paul Plan (*J.-J. Rousseau et Malesherbes*, etc., p. 45).

resté dans des livres, quelque temps auparavant, M. de Malesherbes [illegible] qu'il retenoit les lettres que j'avois écrites à Duclos, durant mes alarmes au sujet des jeunes [illegible] que ces lettres ne faisoient pas grand honneur à ma raison[1]. Mais je lui marquai [illegible] je ne voulois passer pour meilleur que je [illegible], et qu'il pouvoit lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point [illegible] cet éclat d'applaudissemens qui suivoit celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirme que c'étoit là le meilleur de mes écrits, [illegible] le plus important. Mais tout cela fut dit avec les [illegible] les plus bizarres, comme s'il eût [illegible] le secret du bien que l'on en pensoit. Madame de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritoit des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon, à la fin de son billet, de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidoit de ma supériorité, et devoit me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avoit écrites jusqu'alors. Duclos, ami surnommé vrai, mais circonspect, et qui faisoit cas de

1. Voyez une lettre de Malesherbes à Rousseau, du 25 déc. 1761, publiée par M. [illegible] (*J.-J. Rousseau et Malesherbes*, etc., p. [illegible]).

L'HERMITAGE

ce livre, évita de m'en parler par écrit[1] ; La Condamine se jeta sur la *Profession de foi (a)* et battit la campagne ; Clairaut se borna, dans sa lettre, au même morceau, mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avoit donnée, et il me marqua, en propres termes, que cette lecture avoit réchauffé sa vieille âme : de tous ceux à qui j'avois envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensoit.

Mathas, à qui j'en avois aussi donné un exemplaire avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blaire, conseiller au Parlement, père de l'intendant de Strasbourg. M. de Blaire avoit une maison de campagne à Saint-Gratien, et Mathas, son ancienne connoissance, l'y alloit voir quelquefois quand il pouvoit aller. Il lui fit lire l'*Emile* avant qu'il fût public. En le lui rendant M. de Blaire lui dit ces propres mots, qui me furent rendus *(b)* le même jour : « Monsieur Mathas, voilà un fort beau livre, mais dont il sera parlé dans peu plus qu'il ne seroit à désirer pour l'auteur. » Quand il me rapporta ce propos *(c)*, je ne fis qu'en rire, et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe, qui met du mystère à tout. Tous les propos inquiétans qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression, et,

VAR. — *(b)* : la *Profession de foi du Vicaire*, et... — *(b)* : me furent *redits* le même jour *et que je n'ai pas oubliés*. Monsieur... — *(c)* : rapporta *ces mots*, je...

1. . Il accusa, néanmoins, réception de l'envoi que Rousseau lui en avait fait. Voyez dans le recueil de Streckeisen (I, p. 297) la lettre de Duclos datée du 24 mai 1762.

loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchois, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage, certain d'être en règle à tous égards, certain, comme je croyois l'être, de tout le crédit de madame de Luxembourg et de la faveur du ministère, je m'applaudissois du parti que j'avois pris de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venois d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'alarmoit dans la publication de ce livre, et cela, moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. A l'Hermitage, à Montmorency, j'avois vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre *(a)* qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs fèves et leurs pois, avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes, pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolois faisoit traiter ces pauvres gens, j'avois fait, vers la fin de l'*Emile*, une sortie sur cette cruauté *(b)*. Autre infraction à mes maximes, qui n'est pas restée impunie. J'appris que les officiers de M. le prince de Conti n'en usoient *(c)* guères moins durement sur ses terres ; je tremblois que ce prince, pour lequel j'étois pénétré de respect et de reconnoissance, ne prît pour lui ce que l'humanité révoltée m'avoit fait dire pour son oncle, et ne s'en tînt offensé. Cependant, comme ma conscience

VAR. — *(a)* : défendre *autrement* qu'à... — *(b)* : cruauté. J'appris que... — *(c)* : Conti *ne les traitoient* guères...

me rassuroit *(d)* pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins, je n'ai jamais appris que ce grand prince ait fait la moindre attention à ce passage, écrit long-tems avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon ivre, car je ne me rappelle pas bien exactement le ems, parut un autre ouvrage sur le même sujet, iré mot-à-mot de mon premier volume, hors quel-ques platises dont on avoit entremêlé cet extrait. Ce ivre portoit le nom d'un Genevois appelé Balexert ; t il étoit dit dans le titre qu'il avoit remporté le rix à l'académie de Harlem. Je compris aisément que cette académie et ce prix étoient d'une création oute nouvelle, pour déguiser le plagiat aux yeux du ublic ; mais je vis aussi qu'il y avoit à cela quelque ntrigue antérieure, à laquelle je ne comprenois ien ; soit par la communication de mon manuscrit, ans quoi ce vol n'auroit pu se faire ; soit pour bâtir histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avoit bien llu donner quelque fondement. Ce n'est que bien es années après que, sur un mot échappé à d'Iver-ois, j'ai pénétré le mystère et entrevu ceux qui voient mis en jeu le sieur Balexert.

Les sourds mugissemens qui précèdent l'orage mmençoient à se faire entendre, et tous les gens un eu pénétrans virent bien qu'il se couvoit, au sujet e mon livre et de moi, quelque complot qui ne rderoit pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma

VAR. — *(a)* : me *justifioit* pleinement...

stupidité fut telle, que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre avec assez d'adresse qu'en sévissant contre les jésuites on ne pouvoit marquer une indulgence partiale pour les livres et les auteurs qui attaquoient la religion. On me reprochoit d'avoir mis mon nom à l'*Emile*, comme si je ne l'avois pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avoit rien dit. Il sembloit qu'on craignît de se voir forcé à quelques *(a)* démarches qu'on feroit à regret, mais que les circonstances rendoient nécessaires, et auxquelles mon imprudence avoit donné lieu. Ces bruits me parvinrent et ne m'inquiétèrent guères : il ne me vint pas même à l'esprit qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la moindre chose qui me regardât personnellement, moi qui me sentois si parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en règle à tous égards, et qui ne craignois pas que madame de Luxembourg me laissât dans l'embarras, pour un tort qui, s'il existoit, étoit tout entier à elle seule. Mais sachant en pareil cas comme *(b)* les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires, en ménageant les auteurs, je n'étois pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de Malesherbes venoit à l'abandonner.

Je restai tranquille. Les bruits augmentèrent, et changèrent bientôt de ton. Le public, et surtout le Parlement, sembloit s'irriter par ma tranquillité.

VAR. — *(a)* : à quelque démarche... et *à laquelle*... — *(b)* : *comment* les...

Au bout de quelques jours la fermentation devint terrible, et les menaces changeant d'objet, s'adressèrent directement à moi. On entendoit dire tout ouvertement aux parlementaires qu'on n'avançoit rien à brûler les livres, et qu'il falloit brûler les auteurs *(a)*. Pour les libraires, on n'en parloit point. La première fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur, me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des holbachiens pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérile ruse, et je me disois, en me moquant d'eux, que, s'ils avoient su la vérité des choses, ils auroient cherché quelque autre moyen de me faire peur ; mais la rumeur enfin devint telle, qu'il fut clair que c'étoit tout de bon. M. et madame de Luxembourg avoient cette année avancé leur second voyage de Montmorency, de sorte qu'ils y étoient au commencement de juin. J'y entendis très peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisoient à Paris, et les maîtres de la maison ne m'en parloient point du tout. Un matin cependant, que j'étois seul avec M. de Luxembourg, il me dit : Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le *Contrat social?* Moi ? lui dis-je, en reculant de surprise, non, je vous jure ; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais *(b)* ministre ait reçu. Et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans *l'Emile?* reprit-il. Pas un mot, répondis-je ; il n'y a

VAR. — *(a)* : qu'il falloit *s'adresser directement aux* auteurs. La première... — *(b)* : jamais *peut-être* ministre...

pas un seul mot qui le regarde. Ah ! dit-il, avec plus de vivacité qu'il n'en avoit d'ordinaire, il falloit faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair ! J'ai cru l'être, *(a)* ajoutai-je ; je l'estimois assez pour cela. Il alloit reprendre la parole ; je le vis prêt à s'ouvrir ; il se retint et se tut. Malheureuse politique *(b)* de courtisan, qui dans les meilleurs cœurs domine l'amitié même !

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'étoit bien à moi qu'on en vouloit. Je déplorai cette inouïe fatalité qui tournoit *(c)* à mon préjudice tout ce que je disois et faisois de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire madame de Luxembourg et M. de Malesherbes, je ne voyois pas comment on pouvoit s'y prendre pour les écarter et venir *(d)* jusqu'à moi : car d'ailleurs je sentis bien dès lors qu'il ne seroit plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasseroit pas d'examiner si j'avois réellement tort ou non. L'orage cependant grondoit de plus en plus. Il n'y avoit pas jusqu'à Néaulme qui, dans la diffusion de son bavardage ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paroissoit être du sort qui menaçoit le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassuroit toujours : je voyois madame de Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il falloit bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre

VAR. — *(a)* : *lui* ajoutai-je ;... — *(b)* : malheureuse *prudence* de... — *(c)* : qui *faisoit tourner*... — *(d)* : et *parvenir*...

inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendroit cette affaire avec autant de sang-froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenoit étoit qu'elle ne me disoit rien du tout ; il me sembloit qu'elle auroit dû me dire quelque chose. Madame de Boufflers paroissoit moins tranquille. Elle alloit et venoit avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnoit beaucoup aussi pour parer le coup qui m'étoit préparé, et qu'elle attribuoit toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importoit au Parlement de ne pas se laisser accuser par les jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paroissoit cependant peu compter sur le succès des démarches du prince et des siennes. Ses conversations, plus alarmantes que rassurantes, tendoient toutes à m'engager à la retraite, et elle me conseilloit toujours *(a)* l'Angleterre, où elle m'offroit beaucoup d'amis, entre autres le célèbre Hume, qui étoit le sien depuis longtems. Voyant que je persistois à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que si j'étois arrêté et interrogé, je me mettois dans la nécessité de nommer madame de Luxembourg, et que son amitié pour moi méritoit bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas elle pouvoit rester tranquille, et que je ne la compromettrois point. Elle répliqua que cette résolution étoit plus

VAR. — *(a)* : conseilloit *fort* l'Angleterre,...

facile à prendre qu'à exécuter, et en cela elle avoit raison, surtout pour moi, bien déterminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avoit fait quelque impression, sans cependant que je pusse *(a)* me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme d'un moyen de me soustraire à la juridiction du Parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'État. Je n'objectai rien contre cette singulière grâce, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé dans la suite qu'elle n'avoit proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avoit pas voulu d'un expédient qui finissoit tout.

Peu de jours après, M. le Maréchal reçut du curé de Deuil, ami de Grimm et de madame d'Épinay, une lettre portant l'avis, qu'il disoit avoir eu de bonne part, que le Parlement devoit procéder contre moi avec la dernière sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serois décrété de prise de corps. Je jugeai cet avis de fabrique holbachienne ; je savois que le Parlement étoit très attentif aux formes, et que c'étoit toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avouois le livre *(b)*, et si réellement j'en étois l'auteur. Il n'y a, disois-je à madame de Boufflers, que les crimes qui portent atteinte à la sûreté *(c)* publique dont, sur le simple

Var. — *(a)* : pusse *jamais* me... — *(b)* : le livre, *qui portoit mon nom*, et si... — *(c)* : à la *tranquillité* publique...

indice, on décrète les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtiment. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des récompenses, on procède contre le livre, et l'on évite autant qu'on peut de s'en prendre à l'auteur. Elle me fit à cela une distinction subtile, que j'ai oubliée, pour me prouver que c'étoit par faveur qu'on me décrétoit de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être ouï. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquoit que, s'étant trouvé le même jour chez M. le Procureur-général, il avoit vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'*Emile* et son auteur. Notez que ledit Guy étoit l'associé de Duchesne, qui avoit imprimé l'ouvrage, lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnoit par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela me parut croyable ! Il étoit si simple, si naturel qu'un libraire admis à l'audience du Procureur-général lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat ! Madame de Boufflers et d'autres me confirmèrent la même chose. Sur les absurdités dont on me rabattoit incessamment les oreilles, j'étois tenté de croire que tout le monde étoit devenu fou.

Sentant bien qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère qu'on ne vouloit pas me dire, j'attendois tranquillement l'événement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allois

tous les jours au château, et je faisois les après-midi ma promenade ordinaire *(a)*. Le 8 juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs oratoriens, le P. Alamanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûter que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres : nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges, pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors j'avois pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appesantir. Alors j'éteignois ma bougie, et je tâchois de m'assoupir quelques instans qui ne duroient guères. Ma lecture ordinaire du soir étoit la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là, me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire, je prolongeai plus longtems ma lecture, et je lus tout entier le livre qui finit par *(b)* le Lévite d'Ephraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des *Juges* ; car je ne l'ai pas revu depuis ce tems-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étois occupé dans une espèce de rêve, quand tout à coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumière. Thérèse, qui la portoit, éclairoit M. La Roche, qui, me voyant lever brusquement sur mon séant, me dit : Ne vous alarmez pas ; c'est de la part de madame la

Var. — *(a)* : *mes* promenades ordinaires. — *(b)* : qui finit par *l'histoire du* Lévite...

Maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, dans *(a)* la lettre de madame de Luxembourg [1], je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venoit de lui apporter, portant avis que, malgré tous ses efforts, on étoit déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquoit-il, est extrême ; rien ne peut parer le coup ; la cour l'exige, le Parlement le veut ; à sept heures du matin il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir ; j'ai obtenu qu'on ne le poursuivra pas s'il s'éloigne ; mais s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de madame la Maréchale, de me lever et d'aller conférer avec elle. Il étoit deux heures ; elle venoit de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'endormir sans vous avoir vu. Je m'habillai à la *(b)* hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée. C'étoit la première fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise *(c)*, au milieu de la nuit, je n'étois pas moi-même exempt d'émotion : mais en la voyant je m'oubliai moi-même *(d)* pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle alloit jouer, si je me laissois prendre : car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentois ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être assez de fermeté pour éviter de la com-

VAR. — *(a)* : effet, en *ouvrant* la... — *(b)* : *en* hâte,... — *(c)* : surprise, je n'étois moi-même... — *(d)* : m'oubliai pour...

1. Streckeisen, I, p. 451, lettre du 8 juin 1762.

promettre *(a)* si j'étois vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, à faire pour elle, en cette occasion *(b)*, ce que rien ne m'eût fait faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif ; cependant elle ne me dit pas un *(c)* mot qui marquât qu'elle y fût sensible. Je fus choqué *(d)* de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter : mais M. le Maréchal survint ; madame de Boufflers arriva de Paris quelques momens après. Ils firent ce qu'auroit dû faire madame de Luxembourg. Je me laissai flatter ; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite et du tems de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito, pour délibérer et prendre mes mesures plus à loisir ; je n'y consentis point, non plus qu'à la proposition d'aller secrètement au Temple. Je m'obstinai à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Sentant que j'avois des ennemis secrets et puissans dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devois sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Genève ; mais un instant de réflexion suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savois

Var. — *(a)* : de compromettre *madame de Luxembourg*. si j'étois... — *(b)* : elle, en cette *rencontre*, ce... — *(c)* : un *seul* mot... — *(d)* : fus *indigné* de...

que le ministère de France, encore plus puissant à Genève qu'à Paris, ne me laisseroit pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avoit résolu de me tourmenter. Je savois que le *Discours sur l'Inégalité* avoit excité contre moi, dans le Conseil, une haine d'autant plus dangereuse qu'il n'osoit la manifester. Je savois qu'en dernier lieu, quand *La Nouvelle Héloïse* parut, il s'étoit pressé de la défendre, à la sollicitation du docteur Tronchin ; mais voyant que personne ne l'imitoit, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense. Je ne doutois pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable. il n'eût grand soin d'en profiter. Je savois que, malgré tous les beaux semblans, il régnoit contre moi, dans tous les cœurs genevois, une secrète jalousie, qui n'attendoit que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins l'amour de la patrie me rappeloit dans la mienne, et si j'avois pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurois pas balancé : mais l'honneur ni la raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendroit à Genève à mon égard. On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas longtems.

Madame de Boufflers désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts pour m'engager à passer en Angleterre. Elle ne m'ébranla pas. Je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglois, et toute l'éloquence de madame de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance, sembloit l'augmenter, sans que je susse pourquoi.

Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde, et La Roche, par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas dire à Thérèse elle-même si je l'étois ou ne l'étois pas. Depuis que j'avois résolu d'écrire un jour mes Mémoires, j'avois accumulé beaucoup de lettres et autres papiers, de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déjà triés furent mis à part, et je m'occupai *(a)* le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvoit m'être utile, et brûler le reste. M. de Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le tems de rien brûler. M. le Maréchal m'offrit *(b)* de se charger du reste de ce triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui auroit été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer le peu d'heures qui me restoient avec des personnes si chères, que j'allois quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissois ces papiers, et, à mon instante prière, il envoya chercher ma pauvre tante qui se consumoit dans la perplexité mortelle de ce que j'étois devenu, et de ce qu'elle alloit devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château, sans lui rien dire ; elle me croyoit déjà bien loin : en m'apercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes bras. O amitié, rapport des cœurs,

VAR. — *(a)* : *durant* le reste... — *(b)* : *s'*offrit de...

habitude, intimité ! Dans ce doux et cruel moment se rassemblèrent tant de jours de bonheur, de tendresse et de paix, passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une première séparation, après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans. Le Maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes. Il nous laissa. Thérèse ne vouloit plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivît en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrète un homme de prise de corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il falloit bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passeroit, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindroit dans peu : M. le Maréchal confirma ma promesse ; mais je ne voulus jamais lui dire où j'allois, afin que, interrogée par ceux qui viendroient me saisir, elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très extraordinaire, et je lui dis dans un transport, hélas ! trop prophétique : Mon enfant, il faut t'armer de courage. Tu as partagé la prospérité de mes beaux jours ; il te reste, puisque tu le veux, à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma dernière heure.

Il ne me restoit plus qu'à songer au départ. Les huissiers avoient dû venir à dix heures. Il en étoit

quatre après-midi quand je partis [1], et ils n'étoient pas encore arrivés. Il avoit été décidé que je prendrois la poste. Je n'avois point de chaise ; M. le Maréchal me fit présent d'un cabriolet, et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la première poste, où, par les mesures qu'il avoit prises, on ne fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avois point dîné à table, et ne m'étois pas montré dans le château, les dames vinrent me dire adieu dans l'entresol, où j'avois passé la journée. Madame la Maréchale m'embrassa plusieurs fois d'un air assez triste ; mais je ne sentis plus dans ces embrassemens les étreintes de ceux qu'elle m'avoit prodigués il y avoit deux ou trois ans. Madame de Boufflers m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit davantage fut celui de madame de Mirepoix, car elle étoit aussi là. Madame la Maréchale de Mirepoix [2] est une personne extrêmement froide, décente et réservée, et ne me paroît pas tout à fait exempte de la hauteur naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avoit jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que, flatté d'un honneur auquel je ne m'attendois pas, je cherchasse à m'en augmenter le prix, soit qu'en

1. Le 9 juin. C'est une date mémorable dans la vie de Rousseau. Le même jour le Parlement condamnait l'*Emile* et décrétait l'arrestation de son auteur. Le 11, l'ouvrage était lacéré et brûlé publiquement au pied du grand escalier du Palais de Justice. Voyez à ce sujet notre édition du *Journal historique inédit de Collé, pour les années* 1761 *et* 1762 (Paris, *Mercure*, 1911, p. 279 et ss.).

1. Anne de Beauvau-Craon, seconde femme de Charles-Pierre-Gaston-François de Lévis, marquis de Mirepoix.

effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs généreux, je trouvai dans son mouvement et dans son regard, je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent, en y repensant, j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étois condamné, elle n'avoit pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

M. le Maréchal n'ouvroit pas la bouche ; il étoit pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise qui m'attendoit à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avois une clef du parc, dont je me servis pour ouvrir la porte ; après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui tendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis ce tems-là. Je n'ai guères eu dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet : nous sentîmes l'un et l'autre que *(a)* cet embrassement étoit un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorency, je rencontrai dans un carrosse de remise quatre hommes en noir, qui me saluèrent en souriant. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comportèrent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux ; surtout ayant appris dans la suite qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on me l'avoit annoncé, je ne l'avois été qu'à midi. Il fallut traverser tout

Var. — *(a)* : que *c'étoit* un dernier adieu...

Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluèrent d'un air de connoissance, mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me détournai pour passer à Villeroy. A Lyon, les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvoit être embarrassant pour un homme qui ne vouloit ni mentir ni changer de nom. J'allai, avec une lettre de madame de Luxembourg, prier M. de Villeroy de faire en sorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parce que je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. Monsieur le duc me pressa beaucoup de coucher à Villeroy; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise étoit rude, et j'étois trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs je n'avois pas l'air assez imposant pour me faire bien servir, et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaule que sur les épaules du postillon*(a)*. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos ; ce fut encore pis. Ils me prirent pour un pied-plat, qui marchoit par commission, et qui couroit la poste pour la première fois de sa vie. Dès lors, je n'eus plus que des rosses, et je devins le jouet des postillons. Je finis, comme j'aurois dû commencer, par prendre patience, ne rien dire et aller comme il leur plut.

J'avois de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me

VAR. — *(a) : des postillons.*

livrant aux réflexions qui se présentoient sur tout ce qui venoit de m'arriver ; mais ce n'étoit là ni mon tour d'esprit ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient foiblement et s'éteint sans peine aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait, il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance ; plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier ; tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon *(a)* bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continuel des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudroit faire *(b)* à son ennemi. Naturellement emporté, j'ai senti la colère, la fureur même dans les premiers mouvemens ; mais jamais un désir de vengeance ne prit racine au dedans de moi. Je m'occupe trop peu de l'offense, pour m'occuper beaucoup de l'offenseur. Je ne pense au mal que

VAR. — *(a)* : de mon *court* bonheur... — *(b)* : voudroit *rendre* à son...

j'en ai reçu qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore, et, si j'étois sûr qu'il ne m'en fît plus, celui qu'il m'a fait seroit à l'instant oublié. On nous prêche beaucoup le pardon des offenses : c'est une fort belle vertu sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur sauroit dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci, ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une seule chose *(a)* au-dessus de leur puissance, et dont je les défie : c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venoit de se passer, et le Parlement, et madame de Pompadour, et M. de Choiseul, et Grimm, et d'Alembert, et leurs complots, et leurs complices *(b)*, que je n'y aurois pas même repensé de tout mon voyage, sans les précautions dont j'étois obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela fut celui de ma dernière lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les *Idylles* de Gessner, que son traducteur Hubner m'avoit envoyées il y avoit quelque tems. Ces deux idées me revinrent si bien, et se mêlèrent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir, en traitant à la manière de Gessner le sujet du *Lévite d'Ephraïm*. Ce style champêtre et naïf ne parois-

VAR — *(a)* : qu'une chose... — *(b)* : et *leurs amis* et leurs complots, que...

soit guères propre à un sujet si atroce, et il n'étoit guères à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise et sans aucun espoir de succès. A peine eus-je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et de la facilité que j'éprouvois à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poème, que j'achevai dans la suite à Motiers, et je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui dans le fond est abominable ; de sorte qu'outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le *Lévite d'Ephraïm* [1], s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai, sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui loin de s'aigrir par ses malheurs, s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs dans leurs livres à l'adversité *(a)* qu'ils n'éprouvèrent jamais ; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que, dans la première indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire : on verra comment ils s'en tireront.

VAR. — *(a)* : à l'adversité, dans leurs livres ; qu'on les mette...

1. *Œuvres complètes* (Ed. Hachette), XII, p. 272-283.

En partant de Montmorency pour la Suisse, j'avois pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdun, chez *(a)* mon bon vieux ami M. Roguin, qui s'y étoit retiré depuis quelques années, et qui m'avoit même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisoit un détour ; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche, il falloit passer par Besançon, place de guerre, et par conséquent sujette au même inconvénient. Je m'avisai de gauchir, et de passer par Salins [1], sous prétexte d'aller voir M. de Miran, neveu de M. Dupin, qui avoit un emploi à la saline, et qui m'avoit fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit ; je ne trouvai point M. de Miran : fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dît un mot.

En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter ; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport : Ciel ! protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté ! C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devoit faire mon malheur. Mon postillon, surpris, me crut fou ; je remontai dans ma chaise, et peu d'heures après j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable

Var. — *(a)* : Yverdun, *patrie de* mon...

1. Rousseau passa à Dôle le 12 juin, se dirigeant sans doute sur Pontarlier. Voyez la lettre que lui adressa le Maréchal de Luxembourg le 23 juin (Streckeisen, I, p. 477). Le 14, il était à Yverdun, chez Daniel Roguin.

Roguin. Ah ! respirons quelques instans chez ce digne hôte ! J'ai besoin d'y reprendre du courage et des forces ; je trouverai bientôt à les employer.

Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu, dans le récit que je viens de faire, sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne paroissent pas *(a)* fort lumineuses, quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche, et par exemple, sans donner la première idée du problème que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que, pour l'exécution du complot dont j'étois l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devoit, pour l'opérer, se passer à peu près comme il se passa ; mais si, sans *(b)* me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de madame de Luxembourg et troubler par ses alarmes, j'avois continué de tenir ferme comme j'avois commencé, et qu'au lieu de rester au château je m'en fusse retourné dans mon lit dormir tranquillement la fraîche matinée, aurois-je également été décrété ? Grande question, d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes, pour les découvrir par induction.

Var. — *(a)* : quoiqu'elles ne *soient* pas, *par elles-mêmes*, fort lumineuses... — *(b)* : si, *au lieu de* me laisser...

FIN DU LIVRE ONZIÈME

LIVRE DOUZIÈME

1762-1765

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre *(a)*, il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme des maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés, j'en aperçois l'instrument immédiat ; mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissemens, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans

Var. — *(a)* : façon que *j'ai pu m'y* prendre,...

qu'il s'en doute lui-même, et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événemens qui me regardent, les traitemens que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les trois *(a)* précédens livres : tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événemens de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois *(b)* précédens livres ; qu'ensuite à chaque fait qu'ils liront dans les suivans ils prennent les informations qui seront à leur portée, qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches ; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdun, j'y fis connoissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa nièce madame Boy de la Tour[1] et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autre-

VAR. — *(a)* : dans les *deux* précédens livres ;... — *(b)* : le mot *trois* est en surcharge dans le manuscrit de Paris ; Rousseau avait écrit primitivement : *deux*.

1. Julianne-Marie Roguin, née à Lyon le 21 mars 1715, morte le 13 sept. 1780, à Yverdun. Elle avait épousé, le 3 mai 1740, Pierre

fois connu le père à Lyon. Elle étoit venue à Yverdun voir son oncle et ses sœurs ; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai de l'amitié la plus tendre à la mère et à la fille *(a)*. Cette dernière étoit destinée *(b)* par M. Roguin au colonel, son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignoit aussi la plus grande affection ; mais, quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le désirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dillan, sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses désirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

VAR. — *(a)* : à la mère et à la fille de l'amitié la plus tendre. — *(b)* : dernière, destinée...

Boy de la Tour, né en 1706, à Motiers, négociant à Lyon, décédé dans cette ville, en 1758. De ce mariage étaient nés sept enfants, dont trois filles : Madeleine-Catherine (1747-1816) qui, le 9 octobre 1766, épousa Étienne Delessert, Émilie-Julie (1751-1826), Élisabeth-Émilie (1754-1781). (Voyez : *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Mesdames Boy de la Tour et Delessert, comprenant les lettres sur la Botanique*, publiées par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour. Paris-Genève, 1911, in-8°.)

Je ne fus pas longtems en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété *(a)* le 18 juin [1], c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient cumulées dans ce second décret, et l'Édit Ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me rassurer ; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la populace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menaceroit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe, avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures sonnèrent le plus terrible tocsin. Les François surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les mal-

Var. — *(a)* : décrété *de prise de corps*, le...

1. Le livre avait été saisi, ainsi que *le Contrat social*, le 11 juin. Le 19, les deux ouvrages furent condamnés et l'arrestation de l'auteur ordonnée pour le cas où il se présenterait à Genève. Le même jour, au matin, *le Contrat social* et l'*Emile* furent lacérés et brûlés devant la porte de l'Hôtel de Ville, par l'exécuteur de la haute justice. (Voyez : E. Ritter, *Le Conseil de Genève jugeant les œuvres de Rousseau*. Genève, 1883, in-8°.)

heureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du *Journal de Trévoux* fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montroit assez bien la sienne. Enfin vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi ! le rédacteur de la *Paix perpétuelle* souffle la discorde ; l'éditeur du *Vicaire savoyard* est un impie ; l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* est un loup ; celui de l'*Emile* est un enragé ! Eh ! mon Dieu, qu'aurois-je donc été, si j'avois publié le livre de l'*Esprit*, ou quelque autre *(a)* ouvrage semblable ? Et pourtant, dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitemens faits aux deux auteurs dans les divers États de l'Europe ; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé : voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de

VAR. — *(a)* : quelque ouvrage...

Gingins, baillif de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis, et aussitôt il s'empressa de le meubler et garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittoit pas de la journée. J'étois toujours très sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement étoit déjà marqué, et j'avois écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout-à-coup j'appris qu'il s'élevoit à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le Sénat excité, sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le Baillif de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asile que tant de bandits trouvoient dans leurs États. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance, et, pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étoient fermées, et prévoyant bien que, dans cette affaire, chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Madame Boy de la Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils, au village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel [1]. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les États du Roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guères servir de prétexte. Mais une secrète difficulté, qu'il ne me convenoit pas de dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice, qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré *(a)* de l'aversion pour le Roi de Prusse qui me paroissoit, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avois orné mon Donjon à Montmorency, étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel étoit *(b)* un distique qui finissoit ainsi :

Il pense en philosophe, et se conduit en Roi.

Ce vers qui, sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs

VAR. — *(a)* : inspiré, *depuis longtems*, de... — *(b)* : au-dessous duquel *j'avois mis* un distique qui...

1. Voyez à propos de la maison où vécut Rousseau, à Motiers, un curieux article de M. Maurice Boy de la Tour, inséré dans les Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau (1907, p. 247).

trop *(a)* clairement le vers précédent[1]. Ce distique avoit été vu de tous ceux qui venoient me voir, et qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzy l'avoit même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Emile*, où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois eu en vue, et la remarque n'avoit *(b)* pas échappé aux épilogueurs, puisque madame de Boufflers m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du Roi de Prusse, et, supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire : car on sait que les méchans et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les âmes d'une forte trempe telles que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus

Var. — *(a)* : *bien* clairement... — *(b)* : *n'en* avoit pas...

1. Voici ce vers :

La gloire, l'intérêt, voilà son Dieu, sa loi.

Il ne précédait pas, a-t-on dit, le vers cité dans le texte. Celui-ci était au bas du portrait ; l'autre vers était écrit derrière.

de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la gloire, et, me mettant *(a)* à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers, avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix, et je me dis : Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du *(b)* général des Volsques?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy de la Tour, appelée madame Girardier [1], à qui la maison que j'allois occuper étoit très commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir ; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vînt me joindre, et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que, par cette catastrophe, nos relations alloient changer, et que ce qui jusqu'alors avoit été faveur et bienfait de ma part le seroit désormais de la sienne. Si son attachement *(c)* restoit à l'épreuve

VAR. — *(a)* : me mettant, *un moment*, à... — *(b)* : Frédéric, *descendra-t-il plus bas que le* général... — *(c)* : attachement *me* restoit...

1. Anne-Marguerite Boy de la Tour (1704-1781), épouse de Jean-Jacques Girardier.

de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes maux. Si ma disgrâce attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir sa constance comme un sacrifice, et, au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçoit d'aller.

Il faut dire tout : je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre Maman, ni les miens ; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse, et, quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections *(a)* du cœur soit un vrai tort. Depuis longtems je m'apercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je retombai*(b)* dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de Maman et cet effet fut le même auprès de Thérèse : n'allons pas chercher des perfections hors de la nature ; il seroit le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfans, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'Education*, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute

Var. — *(a)* : involontaire dans les *sentiments* du cœur... — *(b)* : Je *tombai* dans...

au commencement de l'*Emile*, et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher. Ma situation cependant étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive, et, n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état *(a)* : cette double raison m'avoit fait former des résolutions que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans ; c'étoit aussi depuis cette époque que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins, où qu'elle pût être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avoit marqué tant de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le désir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg *(b)*, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même, et, après avoir senti dans mon

VAR. — *(a)* : mon état ! *Le vice équivalent, dont je n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paroissoit moins contraire.* Cette double raison... — *(b)* : qu'à *M. le Maréchal*,...

cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir [1] ; elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée ; mais c'étoit, depuis tant d'années, notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant ! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces ! Comme mon cœur s'en abreuve ! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là?

En arrivant à Motiers [2], j'avois écrit à milord Keith, maréchal d'Écosse, gouverneur de Neuchâtel [3], pour lui donner avis de ma retraite dans les États de Sa Majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît et que j'attendois de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers [4], qui étoit en grande faveur auprès de Son Excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Écossois m'émut puissamment le cœur, et

1. *Correspondance*, lettre CCCLXII (17 *juin* 1762).

2. Le 10 juillet. On consultera utilement, sur le séjour du philosophe à Motiers, l'ouvrage de Fritz Berthoud : *J.-J. Rousseau au Val-de-travers*, 1762-1765. Paris, Fischbacher, 1881, in-12 ; Ph. Godet, *Lettres inéd. de Mylord Maréchal*. Musée Neuchatelois, 1908, p. 82 et ss., et les très intéressants articles de M. Maurice Boy de la Tour : *La Maison Rousseau à Motiers*. Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau, 1907, p. 247 ; *A propos du séjour de J.-J. Rousseau à Motiers et de ses amis neuchatelois*. Musée Neuchatelois, sept.-octobre 1912, p. 185 et ss.

3. *Correspondance*, lettre CCCLXXI (juillet). La réponse de Milord Maréchal a été publiée par Streckeisen, II, p. 64 (lettre du 16 août 1762).

4. Jacques-Frédéric Martinet (1713-1789), nommé conseiller d'Etat en 1764.

dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours demeuré le même *(a)*, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse [1], et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt, par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura longtems en Espagne, dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au Roi de Prusse, qui se connoissoit en hommes, et les accueillit *(b)* comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de Milord Maréchal. La grande âme de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvoit se plier que sous le joug de l'amitié ; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes il ne vit plus

VAR. — *(a)* : est toujours le même,... — *(b)* : accueillit *tous deux* comme...

1. George Keith, fils aîné de Guillaume, maréchal d'Ecosse ; né en 1685, mort à Berlin, le 25 mai 1778. Il avait un esprit fort original et une conception burlesque des choses de la vie. Ses lettres à Rousseau ont paru dans le recueil de Streckeisen, II, p. 63 et ss. [Voyez en outre : Ph. Godet, *Lettres inédites de Mylord Maréchal*. Musée Neuchatelois, 1908, p. 82.]

que Frédéric, du moment qu'il lui fut attaché. Le Roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne, et enfin le voyant, déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connoissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise, se cabrèrent contre ses soins bienfaisans, parce que, voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petitpierre, qui fut chassé par ses confrères, pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, Milord s'étant opposé aux usurpations des ministres, vit soulever contre lui tout le pays, dont il prenoit le parti, et quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir, et de toutes les imputations dont il fut chargé, c'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans ; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance, qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très court que je lui fis en l'abordant, il répondit en parlant d'autre chose,

comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de Milord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même : Celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères ! Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitoit l'été, étoit à six lieues de Motiers : j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pèlerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Hermitage à Eaubonne étoit bien différente assurément ; mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard ! Je l'appelois mon père, il m'appeloit son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissoit, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous

avions l'un de l'autre, et du désir continuel de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa longtems d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j'étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon Milord ! ô mon digne père ! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous ! Ah ! les barbares ! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi ! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui suis le même toujours *(a)*. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé.

Milord Maréchal n'est pas sans défaut ; c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins : ses attentions paroissent hors de propos ; ses cadeaux sont de fantaisie, et non de convenance. Il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Genevois, désirant entrer au service du Roi de Prusse, se présente à lui : Milord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet *(b)* plein de pois, qu'il le

VAR. — *(a)* : moi, qui *le* suis toujours. — *(b)* : sachet *de peau*, plein...

charge de remettre au Roi. En recevant cette singulière recommandation, le Roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient Milord Maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite, qu'elles n'influoient pas sur les *(a)* sentimens, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger il met encore la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire, en partant après dîner et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grâce qui lui importoit extrêmement, me pria de demander à *(b)* Son Excellence de la demander pour lui : volontiers. Je le mène avec moi, je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à Milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe ; en traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondoit d'attendre. Croyant que Milord l'avoit oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table ; mot comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir combien je l'importunois, un peu dure, et je me tus en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remercîment qu'il me fit du bon accueil et du bon

VAR. — *(a)* : sur *ses*... — *(b)* : pria d'*engager* Son Excellence...

dîner qu'il avoit eus chez Son Excellence, qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après Milord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre et signé du Roi, et cela, sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus, sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith : c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux ; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serremens de cœur. La mémoire en est si triste, et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits : je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile par la réponse du Roi à Milord Maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non seulement Sa Majesté approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon Milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte, en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage [1] ; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le Roi me feroit volontiers bâtir une petite maison

1. Streckeisen, II, p. 69-70, lettres du 29 octobre et du 3 novembre 1762. La réponse de Rousseau à la première de ces lettres est du 1er nov. (Voyez la *Correspondance*, *Œuvres complètes*, t. X, p. 381.)

à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur, et je m'attachai si sincèrement à lui, que je pris dès lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avois trouvé jusqu'alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu de tems après *(a)*, je témoignai ma joie par une illumination de très bon goût : c'étoit un cordon de guirlandes, dont j'ornai la maison que j'habitois, et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue, je crus que, sa gloire militaire et politique étant au comble, il alloit s'en donner une d'une autre espèce, en revivifiant ses États, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant l'arbitre de l'Europe, après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet [1], et, prenant le ton familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui

Var. — *(a)* : peu après....

1. Rousseau fait allusion ici à sa fameuse lettre du 30 octobre, au roi de Prusse.

que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant Milord Maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi toute cachetée. Milord envoya la lettre sans s'informer de son contenu. Le Roi n'y fit aucune réponse, et quelque tems après, Milord Maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avois bien grondé [1]. Je compris par là que ma lettre avoit été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvoit très bien être ; peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire, et *(a)* ne pris-je pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de tems après mon établissement à Motiers-Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle. Elle m'étoit venue diverses fois dans la cours de ma vie, et elle me revint souvent à Montmorency, où le fréquent usage des sondes, me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorency, me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du qu'en dira-t-on, dont je me souciois très peu. Cependant, avant d'adopter cette nouvelle parure, je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg, qui me conseilla fort

VAR. — *(a)* : *ou* ne pris-je...

1. Streckeisen, II, p. 87. *Lettre de Milord Maréchal (Postdam, 29 mai 1763).*

de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne ; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des tems plus tranquilles, et ce ne fut que quelques mois après que, forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Motiers, surtout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvois le porter au temple même sans*(a)* scandale. Je pris donc la veste, le cafetan, le bonnet fourré, la ceinture, et après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez Milord Maréchal. Son Excellence, me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment, *Salamaleki* ; après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout à fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce, autant qu'il dépendroit de moi. Seul je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement : mon imagination, remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe ; les pieds et les yeux font au moins quelque chose ; mais rester là, les bras croisés, à parler du tems qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entre-faire des complimens, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des

Var. — *(a)* : sans *aucun* scandale.

lacets. Je portois mon coussin dans mes visites, ou j'allois comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passans. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon tems sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étoient assez aimables, et ne manquoient pas d'esprit. Une, entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois [1], fille du Procureur-général de Neuchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particulière dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles ; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être sa raison, son mari *(a)*, sa vie, et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très douces, et surtout durant un bien triste hiver, où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérèse et moi de longues soirées qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit, et par les mutuels épanchemens de nos cœurs. Elle m'appeloit son papa, je l'appelois ma fille, et ces noms que nous nous donnons encore ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfans. Sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a

VAR. — *(a)* : peut-être son mari, sa raison, sa vie...

1. Isabelle d'Ivernois, née le 18 mai 1735. Elle épousa, le 18 mai 1764, Frédéric Guyenet, lieutenant civil du Val de Travers et receveur du Prieuré Saint-Pierre.

mérité ; Isabelle en eut un de même [1], et ne l'a pas moins mérité par l'intention ; mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres dont la première a couru le monde ; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde : l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury [2], qui avoit une maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parce que je savois qu'il étoit très mal à la cour et auprès de Milord Maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour ; cela continua, et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis avec lui connoissance chez *(a)* M. du Peyrou, et ensuite une amitié trop intime pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. du Peyrou étoit Américain [3], fils d'un com-

VAR. — *(a)* : fis *chez* lui connaissance *avec* M. du Peyrou...

1. Voyez à ce sujet, dans la *Correspondance*, la lettre CCCCXV.

2. Abraham de Pury (1724-1807), nommé conseiller d'Etat le 18 juillet 1765.

3. Pierre-Alexandre du Peyrou (1729-1794), l'ami et l'un des dépositaires des manuscrits de Rousseau. Il épousa, en 1769, la fille du colonel Pury. Voyez : J. Bonhote, *Etrennes Neuchateloises*, t. II, p. 111-139 ; *Biogr. Neuchateloise*, I, p. 299-301 ; A. Jansen, *J.-J. Rousseau. Fragm. inéd. Recherches biogr. et littér.* Paris, 1882, in-8° ; Ph. Godet, *Madame de Charrière et J.-J. Rousseau*. Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau, 1905 ; Maurice Boy de la Tour, *A propos du séjour de J.-J. Rousseau à Motiers*. Musée Neuchatelois, 1912, p. 185 et ss.)

mandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier, de Neuchâtel, épousa la veuve. Devenue veuve une seconde *(a)* fois, elle vint avec son fils s'établir dans le pays de son second mari. Du Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de demi-connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit d'avoir surtout cultivé sa raison : son air hollandois, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisoient beaucoup cette opinion. Il était sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendoit tous ses mouvemens fort posés, fort graves, et, quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parloit peu, parce qu'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis : Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu de moi, peu de mes livres, très peu de lui ; il n'étoit pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disoit étoit assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avoit dans l'esprit, ni l'élévation, ni la finesse de Milord Maréchal mais il en avoit la simplicité : c'étoit toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime *(b)*, et peu à peu cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement

VAR. — *(a)* : *deuxième* fois... — *(b)* : l'estime *et par trait de tems,* cette estime...

avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'Holbach, qu'il étoit trop riche, et je crois que j'eus tort. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez longtems je vis peu Du Peyrou, parce que je n'allois point à Neuchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neuchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le Roi de Prusse et par Milord Maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'étoit pas du bon air de ne pas me *(a)* faire au moins quelque insulte : on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs en ne les imitant pas. La classe de Neuchâtel, c'est-à-dire la compagnie des ministres de cette ville, donna le branle, en tentant d'émouvoir contre moi le Conseil d'État. Cette tentative n'ayant pas réussi, les ministres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussitôt défendre mon livre, et me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisoit comprendre et disoit même que, si j'avois voulu m'établir *(b)* dans la ville, on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur *Mercure* d'inepties et du plus plat *(c)* cafardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissoient pas d'échauffer le

VAR. — *(a)* : de ne me pas... — *(b)* : m'*aller* établir... — *(c)* : plus *idiot* cafardage,...

peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchoit pas qu'à les entendre je ne dusse être très reconnoissant de l'extrême grâce qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers *(a)*, où ils n'avoient aucune autorité ; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le Roi m'accordoit malgré eux, et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'il avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû leur rire au nez pour toute réponse : je fus assez bête pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuchâtel, résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion. D'ailleurs des esprits sans culture et sans lumières, qui ne connoissent d'autre objet de leur estime que le crédit, la puissance et l'argent, sont bien éloignés même de soupçonner *(b)* qu'on doive quelque égard aux talens, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village, qui pour ses malversations avoit été cassé, disoit au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle : On dit que ce

VAR. — *(a)* : Motiers ; ils m'auroient... — *(b)* : de soupçonner *même*...

Rousseau a tant d'esprit, amenez-le-moi, que je voie si cela est vrai. Assurément les mécontentemens d'un homme [avec] *(a)* qui [on] prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris, à Genève *(b)*, à Berne, à Neuchâtel même, je ne m'attendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par madame Boy de la Tour, et il m'avoit fait beaucoup d'accueil ; mais dans ce pays, où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant, après ma réunion solennelle à l'Église réformée, vivant en pays réformé, je ne pouvois, sans manquer à mes engagemens et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étois rentré : j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus, et il n'étoit nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le Conseil, et à Neuchâtel par la classe *(c)*, il voulût m'administrer tranquillement la Cène dans son église. Voyant donc approcher le tems de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin [1], c'étoit le nom du ministre, pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'Église protestante ; je lui dis en même tems, pour éviter des chicanes sur les articles de foi,

Var. — *(a)* : Les mots entre crochets sont empruntés au manuscrit de Paris. On lit, dans celui de Genève, ce texte incomplet : d'un homme qui prend un pareil ton... — *(b)* : à Paris, à Genève, à Neuchâtel même,... — *(c)* : *qu'*il voulût...

1. *Correspondance*, l. CCCLXXXIX (*Motiers*, 24 *août* 1762).

que je ne voulois aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin [1] ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire, dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout ne fût fini sans qu'il y eût de ma faute. Point du tout. Au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmollin vint me déclarer non seulement qu'il m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais de plus que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême à pouvoir *(a)* me dire : Au moins je suis parmi mes frères, et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter.

Quelque tems après, Milord m'envoya une lettre de madame de Bouillers [2], venue, du moins je le

Var. — *(a)* : extrême *de* pouvoir...

1. Frédéric-Guillaume de Montmollin (1709-1783). Voyez sur ce personnage, qui joua un si fâcheux rôle dans la vie de Rousseau : **Jeanneret et Bonhote**, *Biogr. neuchateloise*, 1863, II, p. 108-117 ; F. Berthoud, *J. J. Rousseau au Val de Travers*. Paris, 1881, in-12 ; Du même, *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin* (1762-1765). Fleurier, 1884, in-12 ; H. Tournier, *J.-J. Rousseau à Motiers-Travers*. Grande Revue, 1912.

2. Streckeisen, II, p. 49, lettre du 29 octobre 1762. La réponse à cette épître est du 30 octobre. Voyez dans la *Correspondance*, la lettre CCCCII.

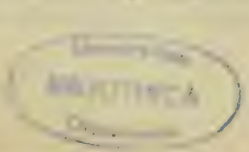

présumai, par la voie de d'Alembert, qui connoissoit Milord Maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency [1], elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que depuis mon voyage de Genève je m'étois toujours déclaré hautement protestant, et que j'avois été très publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Toutefois *(a)*, comme je ne doutois pas que son intention, quoique je n'y comprisse rien, ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur train, et leurs bénins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiemens, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissoi dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne ; je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle assurer que

VAR. — *(b)* : *Cependant*, comme...

1. Ici Rousseau commet une erreur ; il avait reçu déjà, depuis son départ de Paris, quatre lettres de Madame de Boufflers. On les lira dans le recueil de Streckeisen, II, p. 39-49.

je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit-elle prouver que je n'étois pas bon calviniste *(a)* ? Que lui importoit? C'étoit prendre un soin bien singulier ; c'étoit se faire les substituts de nos ministres. Avant que d'avoir vu cet écrit, j'ai cru qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne, pour se moquer d'elle ; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux Petites-Maisons.

Un autre écrit m'affecta davantage, parce qu'il venoit d'un homme pour qui j'eus *(b)* toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du mandement de l'Archevêque de Paris [1] contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir ; c'étoit un cas à peu près semblable à celui du Roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce mandement ne fût de la façon des jésuites, et, quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime d'écraser les malheureux. Je pouvois donc

VAR. — *(a)* : calviniste ? C'étoit prendre... — *(b)* : pour qui j'*avois* toujours...

1. Christophe de Beaumont. Ce mandement est inséré dans les *Œuvres complètes* (III) avec la réponse de Rousseau, « citoyen de Genève ». Cette dernière pièce, écrite le 18 nov. 1762, a paru, pour la première fois, à Amsterdam, chez Rey, en 1763, in-12.

aussi suivre mon ancienne maxime d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage : et c'est ce que je crois avoir fait *(a)* avec assez de succès.

Je trouvai le séjour de Motiers fort agréable, et, pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée : mais on y vit assez chèrement, et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyois diminuer journellement le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres : métier funeste auquel j'avois déjà renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en feroit rougir les puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir. Pour cela, je repris mon *Dictionnaire de Musique*, que dix ans de travail avoient déjà fort avancé, et auquel il ne manquoit que la dernière main, et d'être mis au net. Mes livres, qui m'avoient été envoyés depuis peu, me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage : mes papiers, qui me furent envoyés en même tems, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes Mémoires, dont je

VAR. — *(a)* : fait, *dans ma réponse*, avec...

voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des tems. J'avois déjà fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant, en les arrangeant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de madame d'Épinay, de madame de Chenonceaux, etc., qui remplissoient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étoient-elles devenues? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers, pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg ? Cela n'étoit pas concevable, et j'avois vu M. le Maréchal *(a)* prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans date, et que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire, et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de date, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient point, ou auxquelles je l'avois suppléée, pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point ; je vis que le vide étoit bien réel, et que les lettres avoient bien certainement été enlevées. Par qui et pourquoi ? Voilà ce qui me passoit. Ces lettres,

Var — *(a)* : le Maréchal *lui-même* prendre...

antérieures à mes grandes querelles, et du tems de ma première ivresse de la *Julie*, ne pouvoient intéresser personne. C'étoit tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux, et même de madame d'Épinay, avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres ? Qu'en vouloit-on faire *(a)* ? Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrirois quelque autre. J'en trouvai quelques-uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai *(b)* furent le brouillon de la *Morale sensitive*, et celui de l'extrait des *Aventures de milord Edouard*. Ce dernier, je l'avoue, me donna des *(c)* soupçons sur madame de Luxembourg. C'étoit La Roche, son valet de chambre, qui m'avoit expédié ces papiers, et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon ; mais quel intérêt pouvoit-elle prendre à l'autre, et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour M. le Maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment. Je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la Maréchale. Tout ce qui me vint

VAR. — *(a)* : faire ? Ce déficit... — *(b)* : remarquai *le plus* furent... — *(c)* : *quelques* soupçons...

de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué longtems à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déjà faufilé chez madame de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qui lui avoit plu, tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétois peu de ces larcins qui n'étoient pas les premiers de la même main[1] que j'avois endurés sans m'en plaindre. Bientôt je ne songeois pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune, et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes confessions.

J'avois longtems cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois, réclameroient contre l'infraction de l'édit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, du moins à l'extérieur ; car il y avoit un mécontente-

1. J'avois trouvé dans ses *Elémens de Musique* beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'*Encyclopédie*, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ces Elémens. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé : *Dictionnaire des Beaux-Arts*, mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens mot-à-mot, et cela longtems avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'*Encyclopédie*. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

ment général, qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du Conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer m'empêcha d'acquiescer à leurs instances, et, fidèle au serment que j'avois fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense, et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violens et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu, de la part de la bourgoisie, à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressoit extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillettes et les cafards *(a)*, ou soi-disant tels, que le Conseil mettoit en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti, et, me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate partie, où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois tâché de lui rendre, je me

VAR. — *(a)* : cafards, que le...

voyois si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là *(a)*, qui, je crois, étoit M. Favre, une lettre par laquelle j'abdiquois solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens : sentant qu'ils avoient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'étoit plus tems. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très bien raisonnées, qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutans refus du Conseil, qui se sentoit soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien, jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la Campagne*, ouvrage écrit en faveur du Conseil, avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un tems écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talens de son auteur, étoit du Procureur-général Tronchin [1], homme d'esprit, homme éclairé, très

VAR. — *(a)* : année-là, *et dont j'ai oublié le nom,* une lettre...

1. Jean-Robert Tronchin (1711-1793), cousin de Théodore Tronchin.

versé dans les lois et le gouvernement de la République. *Siluit terra.*

Les représentans, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse, et s'en tirèrent passablement avec le tems. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire, avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même, et, poussé par mes anciens concitoyens *(a)*, qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion, j'entrepris la réfutation des *Lettres écrites de la Campagne* [1], et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la Montagne*, que je mis aux miennes. Je fis et j'exécutai cette entreprise *(b)* si secrètement, que, dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentans, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne, qui étoit déjà faite, craignant qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenoit le moindre vent soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication ; mais on aima mieux le laisser paroître que de me faire trop comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très peu de chose ; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

VAR. — *(a)* : anciens *citoyens* qui... — *(b)* : Je fis cette entreprise et je l'exécutai si...

1. Octobre 1763.

J'avois à Motiers presque autant de visites que j'en avois eu à l'Hermitage et à Montmorency ; mais elles étoient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étoient venus voir jusqu'alors étoient des gens qui, ayant avec moi des rapports de talens, de goûts, de maximes, les alléguoient pour cause de leurs visites, et me mettoient d'abord sur des matières dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers, ce n'étoit plus cela, surtout du côté de France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature, qui même, pour la plupart, n'avoient jamais lu mes écrits, et qui ne laissoient pas, à ce qu'ils disoient, d'avoir fait trente, quarante, soixante, cent lieues pour venir voir et admirer l'homme illustre *(a)*, célèbre, très célèbre, le grand homme, etc. Car dès lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusqu'alors. Comme la plupart de ces survenans ne daignoient ni se nommer, ni me dire leur état, que leurs connoissances et les miennes ne tomboient pas sur les mêmes objets *(b)*, et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savois de quoi leur parler : j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils vou-

VAR. —— *(a)* : illustre, le grand homme, *l'homme* célèbre, etc... Car... — *(b)* : mêmes *points*, et...

loient savoir : car, comme j'étois sans défiance, je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos de me faire, et ils s'en retournoient, pour l'ordinaire, aussi savans que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon, M. de Feins, écuyer de la Reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à La Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connoissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au billoquet. J'eus avant et après M. de Feins une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A l'équipage de ces muletiers, on les prit *(a)* pour des contrebandiers, et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoient des gens d'une autre étoffe ; mais, sans être des contrebandiers, ce pouvoit être des aventuriers, et ce doute me tint quelque tems en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appelé le comte de la Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné ; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avoit mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne pouvant pas

VAR. — *(a)* : A *leur* équipage, on prit ces muletiers pour... —

l'étaler *(a)*. Ces messieurs, tous deux très aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit ; leur conversation étoit agréable et intéressante : leur manière de voyager, si bien dans mon goût, et si peu dans celui des gentilshommes françois, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon pour le début : mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me vouloient-ils donc? Pourquoi me venir voir dans cet équipage? Pourquoi rester plusieurs jours? Pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi désirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire ces *(b)* questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce tems-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, surtout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui, et quand je voulus faire imprimer les *Lettres de la Montagne*, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup *(c)*, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon : il m'avoit offert ses

Var. — *(a)* : ne *voulant* pas l'étaler *à la queue de son mulet.* Ces messieurs,... — *(b)* : *toutes* ces... — *(c)* : beaucoup de la liberté...

soins, si j'avois quelque chose à y faire imprimer : je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement, par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez longtems, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger, et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivans qu'après avoir eu *(a)* avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres, et d'Escherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre de *l'Homme de la Montagne*, que d'Holbach lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait de livre *(b)* qui eût ce titre. Quand les *Lettres* parurent, il étoit furieux et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures, et celle à laquelle j'aimois le mieux m'arrêter fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à peu près du même tems, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre qu'il faisoit faire par Le Moine, pour le placer dans sa bibliothèque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement.

VAR. — *(a)* : *reçu* avis... — *(b)* : fait *aucun ouvrage* qui...

LE MORALISTE

soins, si j'avois quelque chose à y faire imprimer : je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement, par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez longtems, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger, et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivans qu'après avoir eu *(a)* avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres, et d'Escherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre de *l'Homme de la Montagne*, que d'Holbach lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait de livre *(b)* qui eût ce titre. Quand les *Lettres* parurent, il étoit furieux et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus tenté de penser ailleurs mes conjectures, et celle à laquelle j'aimois le mieux m'arrêter fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à peu près du même tems, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Lalland de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre qu'il faisoit faire par Le Moine, pour le placer dans sa bibliothèque. Si c'étoit une capilerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement

Vve. — *(a)* : [illegible]... — *(b)* : [illegible] qui...

Gravure de J. B. Chapuy

LE MORALISTE

Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque étoit plein de mes ouvrages, par conséquent de mes principes, et qu'il m'aimoit parce que son âme étoit au ton de la mienne. Il étoit difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite. Je l'ai trouvé très zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires. Mais, au *(a)* reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre des livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage, et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre *(b)*, faite par Le Moine, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentimens et pour mes ouvrages fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde par des talens, et par des prétentions au bel esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorency l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers, et soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel

VAR. — *(a)* : Mais *du* reste... — *(b)* : terre, sur laquelle...

étoit toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usoit très mal avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler, le tout pour faire le petit Émile.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable : elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission, qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le tems d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guères plus de mon goût ; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures, qui n'annonçoient pas un homme sans talent, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageans pour poursuivre cette carrière.

Quelque tems après, il me vint voir, et nous fîmes ensemble le pèlerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai dans ce voyage différent de ce que je l'avois vu à Montmorency. Il avoit je ne sais quoi d'affecté, qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce tems-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon, à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là, ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il

vivoit dans les *(a)* grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye et ne me fit rien dire par sa parente, mademoiselle Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins ; mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit quelque chose *(b)*, à moins que les sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part : ce qui, dans le fond, pourroit très bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les De Luc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade : le père tomba malade en route ; le fils l'étoit en partant de Genève ; tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parens, des cagots, des quidams de toute espèce, venoient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir fut Moulton, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage. Le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, François, réfugié et parent du Procureur-général de Neuchâtel [1]. Ce M. d'Ivernois de Genève passoit à Mo-

Var. — *(a)* : les *plus* grandes... — *(b)* : me devoit *au moins quelque souvenir*, à moins...

1. Il était cousin de Guillaume-Pierre d'Ivernois.

tiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confidence, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentimens, ni de connoissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête-à-tête dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit, et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'aie mis un véritable intérêt de cœur : c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appeloit dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il y avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même, qu'il n'étoit venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa

physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours, et j'aurois cru manquer à l'un des plus grands devoirs en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable et qui me recherchoit par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance ; nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres ; il y prenoit goût. Je le menai chez Milord Maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivoit qu'en latin : je lui répondois en françois, et ce mélange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulans, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois, de Genève, m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir près de moi, qu'on l'avoit assuré que c'étoit un espion que le ministère de France avoit mis auprès de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquiétant, que dans le pays où j'étois, tout le monde m'avertis-

soit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France, pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier ; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois, et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis : Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux ; ce fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauroient connoître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi ; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite : il partit, et quand je le croyois déjà en Hongrie, j'appris qu'il étoit à Strasbourg. Ce n'étoit pas la première fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage : le mari, sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener la jeune femme à la vertu, et Sauttern à son devoir *(a)*. Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient *(b)* rapprochés,

Var. — *(a)* : pour ramener Sauttern à la vertu et la jeune femme à son devoir. — *(b)* : s'étoient *ainsi* rapprochés,...

et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison ; dès lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appeloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron, qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parce qu'il ne l'avoit jamais pris : mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme, et Milord Maréchal, qui se connoissoit en hommes, et qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge, où il mangeoit à Motiers, se déclara grosse de son fait. C'étoit une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs agaceries, étoient furieuses ; j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je lui écrivis [1], dans la forte persuasion non seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens : je voulois qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur, dont la salope étoit paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire ; ce

1. *Correspondance*, lettre DXXXVI (Motiers, 20 *mai* 1764).

que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg, Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié ; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à peu près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures : mais, en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers, en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même tems !

La première fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté longtems par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte, qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter là-dessus *(a)* à la rela-

VAR. — *(a)* : rapporter *sur ce triste événement,* à la...

tion que m'en écrivit La Roche [1], l'homme de confiance de madame la Maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France, et la douceur de son caractère étoit telle, qu'elle m'avoit fait oublier tout à fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que l'absence, ou mon malheur, avoit attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrâce des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avoit sur lui madame de Luxembourg *(a)* ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins, de jour en jour, son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse [2], de tems à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout, et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir en elle plus que du refroidissement envers moi.

Var. — *(a)* : Madame *la Maréchale* ne...

1. Streckeisen, I, p. 499. Lettre du 21 avril 1764.
2. Voyez dans le recueil de Streckeisen, I, p. 451 et ss., ses dernières lettres à Rousseau.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de M. le Maréchal. Il n'y avoit rien là que de très naturel et de très croyable ; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur ce legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur *(a)* à un honnête homme qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guères, en avoit eu une véritable pour moi. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs vrai ou faux ; et en vérité j'aurois été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah ! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas par des idées d'intérêt les tristes, mais sacrés devoirs, que nous rendons à notre ami mourant. J'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à peu près dans ce même tems-ci que Milord Maréchal me parla du sien, de ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie.

Ma seconde perte, plus sensible encore, et bien plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et

VAR. — *(a)* : honneur à *la mémoire* d'un honnête homme qui *m'avoit honoré* d'une *sincère amitié*. J'ai...

des mères, qui déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien que l'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense [1]. Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable ; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il espère un jour occuper près de vous ! Heureuse, dans vos infortunes, que le ciel en les terminant, vous ait épargné le cruel spectacle des siennes ! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse ; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient, et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi ; mais si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car depuis lors il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de Milord Maréchal. Il ne mourut pas ; mais, las de servir

1. Madame de Warens mourut dans une maison appartenant à un sieur Crépine, au faubourg Nezin, à Chambéry, le 29 juillet 1762 et fut inhumée le lendemain au vieux cimetière de la ville. C'est par une lettre de Conzié, du 4 octobre suivant, que Rousseau apprit la fin de l'admirable femme qui avait tant contribué à former son génie. Voyez la notice consacrée par ce dernier à Madame de Warens et à Rousseau. *Mém. et doc. publiés par la Soc. savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. I, 1856, p. 77-87)

des ingrats, il quitta Neuchâtel [1], et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit et me survivra, je l'espère : il vit, et, grâce à lui, tous mes attachemens ne sont pas rompus sur la terre ; il y reste encore *(a)* un homme digne de mon amitié, car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire ; mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grâce du Roi, et racheter *(b)* ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion qui paroissoient presque aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devois m'y rendre auprès de lui ; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du Roi de Prusse le rappelèrent à Berlin, et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage qu'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité qui sembloient être une précaution très sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet, dans le Val-de-Travers, imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier* gratuites, comme les premières. Ainsi, devenu de

Var. — *(a)* : reste un homme... — *(b)* : racheter *en Ecosse,* ses...

1. Vraisemblablement à la fin d'avril, en 1763.

tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince : mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même tems celle de l'abbé de Mably [1]. Ayant demeuré chez son frère *(a)*, j'avois eu quelques liaisons avec lui, mais jamais bien intimes, et j'ai quelque lieu de croire *(b)* que ses sentimens à mon égard avoient changé de nature depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres de la Montagne (c)* que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir *(d)* dans Genève une lettre à madame Saladin *(e)*, qui lui étoit attribuée, et dans laquelle il parloit de cet ouvrage comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumières, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris *(f)* là-dessus le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit [2]. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence me surprit : mais qu'on juge de ma sur-

Var. — *(a)* : de l'abbé de Mably. J'avois eu *d'anciennes* liaisons... — *(b)* : lieu de *présumer* que ses... — *(c)* : *des Lettres écrites de la Montagne*... — *(d)* : On fit courir, *sous son nom*, dans Genève... — *(e)* : madame Saladin, dans laquelle... — *(f)* : Je pris le parti que *m'inspira*...

1. Gabriel Bonnot, abbé de Mably (1709-1785).
2. *Correspondance*, lettre DCXXX (*Motiers, 6 février* 1765).

prise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre étoit réellement de l'abbé *(a)*, et que la mienne l'avoit fort embarrassé [1]. Car enfin, quand il auroit eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligation, sans nécessité *(b)*, à l'unique fin d'accabler au plus fort de ses malheurs, un homme auquel il avoit toujours marqué de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démérité de lui? Quelque tems après parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je sentis *(c)*, à la lecture de ce livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point désormais de pire *(d)* ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni *La Paix perpétuelle*, et qu'il n'avoit paru désirer que je fisse un extrait de l'abbé de Saint-Pierre *(e)* qu'en supposant que je ne m'en tirerois pas si bien.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a pas laissé aux événemens le tems de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables, pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont

VAR. — *(a)* : que la lettre étoit *bien* réellement de lui, et ... — *(b)* : sans nécessité, *dont l'effet étoit* d'accabler, au fort de *tous* ses malheurs, un... — *(c)* : Je *compris*, à... — *(d)* : de *plus cruel* ennemi. — *(e)* : Saint-Pierre *que dans l'espoir que je m'en tirerois mal.* — (Ce dernier paragraphe se trouve sur un feuillet libre, et à l'état de brouillon, dans le manuscrit de Paris.)

1. Streckeisen, II, p. 262.

laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront dans l'esprit. Je me rappelle que dans le tems dont je parle, tout occupé de mes confessions, j'en parlois très imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir de mettre obstacle à cette entreprise : et quand je l'aurois cru, je n'en aurois guères été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre qui n'étoit guères vue de meilleur œil par ceux qui craignoient la première : c'étoit celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paroissoit nécessaire pour constater ceux des livres *(a)* portant mon nom qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain, et c'étoit le seul, puisque, ayant renoncé à faire des livres, mes Mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sol d'aucune autre manière et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle

Var. — *(a)* : ceux des *écrits*...

du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé *(a)* de donner mon *Dictionnaire de Musique*, encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensoit annuellement plus de soixante, et cent écus de rente étoient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négocians de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition générale, et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint, je ne sais comment, se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied *(b)* raisonnable et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois, tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites, de quoi fournir six volumes in-quarto ; je m'engageai de plus à veiller sur l'édition : au moyen de quoi ils devoient me faire une pension viagère de seize cents livres de France et un présent de mille écus une fois payés.

Le traité étoit conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la Montagne* parurent [1]. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la Musique françoise*, si cette lettre, en m'attirant

VAR. — *(a)* : m'avoit *fait* presser... — *(b)* : *très* raisonnable...

1. *Lettres écrites de la Montagne*. S. l. n. d., 2 parties en un vol. in-8°, puis Amsterdam, Rey, 1764, 2 parties en un vol. in-12.

la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais, après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner à Genève et à Versailles *(a)* qu'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit Conseil, excité par le Résident de France, et dirigé par le Procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute avec une adresse qui tient du burlesque qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre ni même en faire aucune mention. Je voudrois *(b)* pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce ; mais malheureusement je ne l'ai pas et ne m'en souviens pas *(c)* d'un seul mot. Je désire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la Montagne* ; il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi d'accabler l'auteur. Mais, ne pouvant répondre aux injures, parce qu'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parce qu'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre, et il est vrai que s'ils prenoient les argumens invincibles pour des injures ils devoient se tenir fort injuriés.

Les représentans, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit, et au lieu de faire trophée des *Lettres*

VAR. — *(a)* : Versailles, *qu'il y eût quelque contrée au monde où l'on* laissât... — *(b)* : voudrois, *de tout mon cœur,* pouvoir... — *(c)* : pas *exactement* d'un...

de la Montagne, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet écrit *(a)* fait pour leur défense et à leur sollicitation, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs argumens, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avoient imposé ce devoir ; je l'avois rempli ; j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que, s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé : j'en comprens la raison, mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la Montagne*, à Neuchâtel, fut d'abord très paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin ; il le reçut bien, et le lut sans objection. Il étoit malade *(b)*, aussi bien que moi ; il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit ; on brûla le livre je ne sais où [1]. De Genève, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer d'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et surtout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût

VAR. — *(a)* : à cet *ouvrage*, ni le citer.... — *(b)* : malade ; il me vint...

1. A Paris, avec le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (arrêt du 19 mars 1765).

fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois, j'ose le dire, être aimé du peuple dans ce pays-là, comme je l'ai été dans tous ceux où j'ai vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me dérobant de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que la populace *(a)*, soulevée secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés, jusqu'à la fureur, qu'elle *(b)* ne m'insultât publiquement en plein jour, non seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bien étoient les plus acharnés, et des gens même à qui je continuois d'en faire, n'osant se montrer, excitoient les autres, et sembloient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paroissoit ne rien voir, et ne se montroit pas encore. Mais, comme on approchoit d'un tems de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter, m'assurant que du reste il ne m'en vouloit point, et qu'il me laisseroit tranquille. Je trouvai le compliment bizarre ; il me rappeloit la lettre de madame de Boufflers et je ne pouvois concevoir à qui donc il importoit si fort que je communiasse ou non. Comme je regardois

VAR. — *(a)* : que *le peuple soulevé*,... — *(b)* : qu'*il* ne m'insultât...

cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulois pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre, et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirois.

Il ne pouvoit pas m'interdire la communion de sa seule autorité : il falloit celle du Consistoire qui m'avoit admis, et tant que le Consistoire n'avoit rien dit, je pouvois me présenter hardiment, sans crainte de refus. Montmollin se fit donner par la classe la commission *(a)* de me citer au Consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvoit non plus se faire que par le Consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'anciens, composoient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devoient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matières théologiques, qu'ils entendoient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparoître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avois su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche ! Avec quelle supériorité, avec quelle facilité j'aurois terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans ! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avois, pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premières *Lettres de la Montagne*, sur

Var. — *(a)* : donner commission par la classe de me citer...

lesquelles ils avoient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte étoit tout fait, je n'avois qu'à l'étendre, et mon homme étoit confondu. Je n'aurois pas été assez sot pour me tenir sur la défensive ; il m'étoit aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en aperçût *(a)*, ou qu'il pût s'en garantir. Les prestolets de la classe, non moins étourdis qu'ignorans, m'avoient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurois pu désirer pour les écraser à plaisir. Mais quoi ! il falloit parler et parler sur-le-champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang-froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvois-je espérer de moi, qui sentois si bien mon inaptitude à m'exprimer impromptu? J'avois été réduit au silence le plus humiliant à Genève devant une assemblée toute en ma faveur, et déjà résolue à tout approuver. Ici, c'étoit tout le contraire : j'avois affaire à un tracassier, qui mettoit l'astuce à la place du savoir, qui me tendroit cent pièges avant que j'en aperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute, à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse, et, sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours à prononcer *(b)* devant le Consistoire, pour le récuser et me dispenser de répondre ; la chose étoit très facile. J'écrivis ce discours, et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquoit de moi, en m'en-

Var. — *(a)* : aperçut. Les... — *(b)* : discours, *que je prononcerois* devant le...

tendant marmotter et répéter *(a)* incessamment les mêmes phrases, pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérois tenir enfin mon discours ; je savois que le Châtelain, comme officier du Prince, assisteroit au Consistoire ; que, malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étoient bien disposés pour moi ; j'avois en ma faveur la raison, la vérité, la justice, la protection du Roi, l'autorité du Conseil d'État, les vœux de tous les bons patriotes *(b)* qu'intéressoit l'établissement de cette inquisition ; tout contribuoit à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savois mon discours par cœur ; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête : le matin je ne le savois plus ; j'hésite à chaque mot, je me crois déjà dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd ; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement ; je reste chez moi, et je prens le parti d'écrire au Consistoire [1], en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités qui, véritablement, dans l'état où j'étois alors, m'auroient difficilement laissé soutenir la séance entière.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance [2]. Dans l'intervalle, il se

VAR. — *(a)* : répéter et *marmonner* incessamment... — *(b)* : patriotes *que l'affaire* intéressoit ; tout...

1. *Correspondance*, lettre DCLX (Motiers, 29 mars 1765).

2. On trouvera le détail de toute cette affaire dans l'ouvrage de Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin* (1762-1765). Fleurier, 1884, in-12. Voyez, en outre, le livre de Gaspard Vallette : *Jean-Jacques Rousseau, genevois*. Paris, Plon,

donna par lui-même et par ses créatures mille mouvemens pour séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinoient pas au gré de la classe et au sien. Quelque puissans que ses argumens *(a)* tirés de sa cave dussent être sur ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étoient déjà dévoués, et qu'on appeloit ses âmes damnées. L'officier du Prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zèle, maintinrent les autres dans leur devoir, et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son Consistoire, à la pluralité des voix, le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit avec ses confrères et d'autres gens à y travailler ouvertement, et avec un tel succès, que malgré les forts et fréquens rescrits du Roi, malgré tous les ordres du Conseil d'État, je fus enfin forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du Prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avoit eu, avec la classe, quelque espèce

Var. — *(a)* : *tous* tirés...

1911, in-12. On comprendra que notre rôle d'éditeur ne nous permet pas d'ajouter un nouveau commentaire à la querelle qui divisa Rousseau et les ministres du XVIIIe siècle.

de négociation, dont Montmollin avoit été l'entremetteur. Il avoit feint qu'on craignoit que par mes écrits je ne troublasse le repos du pays *(a)*, à qui l'on s'en prendroit de ma liberté d'écrire. Il m'avoit fait entendre que, si je m'engageois *(b)* à quitter la plume, on seroit coulant sur le passé. J'avois déjà pris cet engagement avec moi-même ; je ne balançai point à le prendre avec la classe, mais conditionnel, et seulement quant aux matières de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double *(c)*, sur quelque changement qu'il exigea : la condition ayant été rejetée par la classe, je redemandai mon écrit ; il me rendit un des doubles et garda l'autre, prétextant qu'il l'avoit égaré. Après cela le peuple, ouvertement excité par les ministres, se moqua des rescrits du Roi, des ordres du Conseil d'État, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Antechrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servoit de renseignement à la populace : j'en sentois cruellement l'inconvénient ; mais le quitter dans ces circonstances me sembloit une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me promenois tranquillement dans le pays avec mon cafetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois en passant devant des maisons, j'entendois dire à ceux qui les habitoient : Apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus. Je n'en allois pas plus vite : ils n'en étoient que plus furieux ; mais

VAR. — *(a)* : pays. Il m'avoit... — *(b)* : m'engageois *à ne plus écrire*, on... — *(c)* : double ; la condition...

ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux fort *(a)* grands plaisirs auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnoissance par le canal de Milord Maréchal. Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitemens que j'essuyois et des manœuvres dont j'étois la victime, avoient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivoient des impulsions étrangères, et qu'ils n'étoient que les satellites d'autres gens qui se cachoient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et surtout M. Meuron, qui avoit succédé à M. d'Ivernois, dans la charge de Procureur-général, faisoient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier, en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son Consitoire, en retenant les anciens dans leur devoir. Comme il avoit du crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition ; mais il n'avoit que l'autorité des lois, de la justice et de la raison à opposer à celle de l'argent et du vin. La partie n'étoit pas égale, et dans ce point Montmollin triompha de lui. Cependant sensible à ses soins et à son zèle, j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et pouvoir *(b)* m'acquitter avec lui de quelque façon. Je

Var. — *(a)* : deux grands plaisirs... — *(b)* : et m'acquitter avec...

savois qu'il convoitoit fort une place de conseiller d'État ; mais, s'étant mal conduit *(a)* au gré de la cour, dans l'affaire du ministre Petitpierre, il étoit en disgrâce auprès du Prince et du Gouverneur *(b)*. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à Milord Maréchal ; j'osai même parler de l'emploi qu'il désiroit, et si heureusement, que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque ausssitôt conféré par le Roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même tems trop haut et trop bas, continuoit à me ballotter d'une extrémité à l'autre, et tandis que la populace me couvroit de fange, je faisois un conseiller d'État.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille [1] qu'elle avoit menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins, elle avoit enfin surmonté ma longue répugnance, et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendoit toute l'amitié qu'elle m'avoit si longtems témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvois, et où j'avois grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignois qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevois de la populace, et j'aurois voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur : mais cela ne

VAR. — *(a)* : mal conduit, dans l'affaire... — *(b)* : disgrâce *à la Cour* et *près* du Gouverneur.

1. A la fin d'août 1765. Voyez les lettres de Madame de Verdelin à Rousseau. Streckeisen, II, p. 542.

me fut pas possible, et quoique sa présence contînt un peu les insolens dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passoit dans les autres tems. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avoit jetées pendant la nuit. Un banc très massif, qui étoit dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché, fut détaché, enlevé, et posé debout contre la porte, de sorte que, si l'on ne s'en fût aperçu, le premier *(a)* qui, pour sortir, auroit *(b)* ouvert la porte d'entrée, devoit *(c)* naturellement être assommé *(d)*. Madame de Verdelin n'ignoroit rien de ce qui se passoit; car, outre ce qu'elle voyoit elle-même, son domestique, homme de confiance, étoit très répandu dans le village, y accostoit tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle *(e)* ne parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivoit, ne me parla ni de Montmollin ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement, paroissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenoit plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume qui étoit alors à Paris, de son amitié pour moi, du désir qu'il avoit de m'être utile dans son pays. Il est tems de dire quelque chose de ce M. Hume [1].

VAR. — *(a)* : *les premiers* qui,... — *(b)* : *auroient*... — *(c)* : *devoient*... — *(d)* : assommés. — *(e)* : elle *me* parut ne...

1. David Hume, né à Edimbourg en 1711, mort dans cette ville, en 1776. Sur les relations qu'entretint ce philosophe avec Rousseau,

Il s'étoit acquis une grande réputation en France, et surtout parmi les Encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et en dernier lieu par son *Histoire de la maison Stuart*, le seul de ses écrits dont j'avois lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévost. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étois persuadé, sur ce qu'on m'avoit dit de lui, que M. Hume associoit une âme très républicaine aux paradoxes anglois en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardois toute son apologie de Charles Ier comme un prodige d'impartialité, et j'avois une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le désir de connoître cet homme rare et d'obtenir son amitié, avoit beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre que me donnoient les sollicitations de madame de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignoit la pressante invitation *(a)* de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux Milord Maréchal, le compatriote et l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensois, et qui m'apprit même à son sujet une

VAR. — *(a)* : joignoit l'invitation...

et sur la querelle qui les sépara, on lira : *Le séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre* (1766-1767). *Lettres et doc. inédits*, par Louis-J. Courtois. Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau, 1910 ; G. Streckeisen-Moultou, *Les Amis et les Ennemis de J.-J. Rousseau*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., II, p. 275; enfin la *Correspondance* de Rousseau.

anecdote littéraire qui l'avoit beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Wallace, qui avoit écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, étoit absent tandis qu'on imprimoit son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite étoit dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avois débité des copies à six sols pièce, d'une chanson qu'on avoit faite contre moi. J'avois donc toutes sortes de préjugés en faveur de Hume, quand madame de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disoit avoit pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre ; car c'est ainsi qu'elle s'exprimoit. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle, et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avois pas naturellement de penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulois prendre ce parti qu'à l'extrémité *(a)*, je refusai d'écrire et de promettre ; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour maintenir Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé, par tout ce qu'elle m'avoit dit de cet homme illustre, qu'il étoit de mes amis, et qu'elle étoit encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres [1], et la populace ne connut plus de frein. Je

VAR. — *(a)* : l extrémité, *je ne voulus ni* écrire *ni* promettre ;...

1. On consultera utilement sur les procédés de Montmollin, et son intolérance, une admirable lettre de Rousseau à du Peyrou, datée du 8 août 1765 et insérée dans la *Correspondance* (t. X, p. 261). Après la lecture d'une telle épître on ne saurait contester que l'esprit de persécution, tant reproché au philosophe genevois,

continuois cependant à me promener tranquillement au milieu des *(a)* huées, et le goût de la botanique, que j'avois commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisoit parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affectèrent le plus fut de voir les familles de mes amis [1], ou des gens qui portoient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs, comme les d'Ivernois, sans en excepter même le père et le frère de mon Isabelle, Boy de la Tour, parent de l'amie chez qui j'étois logé, et madame Girardier, sa belle-sœur. Ce Pierre Boy étoit si butor, si bête, et se comporta si

VAR. — *(a)* : *de ses* huées,...

ne fut, en réalité, qu'une invention de ses ennemis pour déshonorer sa mémoire. Nous sommes de ceux qui ne croient plus à la « folie » de Rousseau.

1. Cette fatalité avoit commencé dès mon séjour à Yverdun; car le bonnet Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut le bonne foi de me marquer, avec douleur, qu'on avoit trouvé dans les papiers de son parent des preuves qu'il étoit entré dans le complot pour m'exposer d'Yverdun et de l'Etat de Berne. Il en prouvoit bien clairement que ce complot n'étoit pas, comme on vouloit le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévot, poussoit le matérialisme et l'irréligion jusqu'à l'intolérance et au fanatisme *(a)*. Au reste, personne à Yverdun ne s'étoit si fort emparé de moi, ne m'avoit tant prodigué de caresses, de louanges et de flatterie que le défunt banneret Roguin. Il suivoit fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

VAR. — *(a)* : Cette dernière phrase manque au manuscrit de Paris.

brutalement, que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter, et je fis, dans le goût du *Petit Prophète*, une petite brochure de quelques pages, intitulée *La Vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant* [1], dans laquelle je trouvai le moyen de tirer *(a)* assez plaisamment sur les miracles qui faisoient alors le grand prétexte de ma persécution. Du Peyrou fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre : les Neuchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentent guère le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même tems, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Genevois s'étoient particulièrement signalés en criant haro de toute leur force, et mon ami Vernes [2], entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit précisément ce tems-là pour publier contre moi des lettres où il prétendoit prouver que je n'étois pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étoient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avoit mis la main : car ledit Bonnet, quoi-

VAR. — *(a)* : tirer *en même tems* assez...

1. On trouve le texte de cette facétie à la suite des *Lettres écrites de la Montagne*, dans les *Œuvres* de Rousseau.

2. Jacob Vernes, pasteur genevois (1728-1790). Ses *Lettres sur le Christianisme de J.-J. Rousseau*, dont il est parlé ici, parurent à Genève, dans les derniers jours de juillet 1763 (Impr. Et. Blanc, in-8°).

que matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante, sitôt qu'il s'agit de moi *(a)*. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet ouvrage ; mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les *Lettres de la Montagne*, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse [1], qui mit Vernes en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédoit pas. Quelque tems après parut une feuille anonyme [2], qui sembloit écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusoit *(b)*, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfans dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole, et d'autres gentillesses semblables *(c)*. Il ne me fut pas difficile de reconnoître mon homme. Ma première idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordels un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi qui non seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais

VAR. — *(a)* : matérialiste, ne laisse pas, sitôt qu'il s'agit de moi, d'être d'une orthodoxie très intolérante. Je... — *(b)* : m'accusoit *hautement* d'avoir... — *(c)* : gentillesses *du même ton.* Il...

1. Partie I, livre III.

2. *Sentiments du citoyen*, de Voltaire, que Rousseau attribua par erreur à Vernes. Ce libelle de 8 pp. in-8°, sans date, fut réimprimé par la suite, sous le titre de *Réponse aux lettres de la Montagne*, puis inséré dans les *Œuvres complètes* de Voltaire.

que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avois le plus vécu *(a)*, et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il étoit, avec un avertissement où je nommois M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits [1]. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Wirtemberg, qui m'avoit fait des avances très honnêtes, et avec lequel j'étois alors en correspondance [2]. Ce prince, du Peyrou, et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle, et me blâmèrent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée ; je ne sais pas s'il l'a fait ; je l'ai trouvé menteur en tant d'occasions, que celle-là de plus ne seroit pas une merveille ; et dès lors j'étois enveloppé de ces profondes ténèbres à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité.

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'auroit pas méritée, après la fureur qu'il avoit

VAR. — *(a)* : où j'avois vécu,...

1. *Déclaration de J.-J. Rousseau, relative à M. le Pasteur Vernes.* Consultez, à ce sujet, dans la *Correspondance*, la lettre à Duchesne (6 janvier 1765).

2. Voyez dans le recueil de Streckeisen (II, p. 195), la lettre par laquelle le prince de Wirtemberg remercie Rousseau de son envoi.

montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très mesurées [1], dont le but ne parut être de tâcher de pénétrer, par mes réponses, à quel point j'étois instruit, et si j'avois quelque preuve contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisième lettre, voyant qu'il vouloit lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus : il me fit parler par d'Ivernois. Madame Cramer écrivit à du Peyrou qu'elle étoit sûre que le libelle n'étoit pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion ; mais comme enfin je pouvois me tromper, et qu'en ce cas je devois à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferois telle qu'il en seroit content, s'il pouvoit m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'étoit pas. Je fis plus : sentant bien qu'après tout, s'il n'étoit pas coupable, je n'avois pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devineroit pas quel fut cet arbitre *(a)* que je choisis. [Le Conseil de Genève] [2]. Je déclarai à la fin du Mémoire que si,

VAR. — *(a)* : arbitre ? Le Conseil de Genève...

1. Elles sont au nombre de quatre et portent la date des 2, 8, 20 février et 1er mars. On les trouvera, avec les réponses de Rousseau, au tome IX des *Œuvres complètes*, pp. 83-101.

2. Les mots placés ici, entre crochets, manquent au manuscrit de Genève. Ils sont tirés, on l'a vu par le texte de la variante, de celui de Paris.

après l'avoir examiné et fait les perquisitions qu'il jugeroit nécessaires *(a)*, et qu'il étoit bien à portée de faire avec succès, le Conseil prononçoit que M. Vernes n'étoit pas l'auteur du mémoire, dès l'instant je cesserois sincèrement de croire qu'il l'est, je partirois pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon âme, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement *(b)* que dans ce sage et touchant mémoire, où je prenois sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur et moi. Je lus cet écrit à du Peyrou : il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes promettoit ; je les attendis, et je les attends encore : il me conseilla de me taire en attendant ; je me tus, et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement *(c)* persuadé, convaincu, comme de ma propre existence, qu'il est l'auteur du libelle. Mon mémoire est entre les mains de M. *(d)* du Peyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connoîtra, je l'espère, l'âme de Jean-Jacques, que mes contemporains ont si peu voulu connoître.

Var. — *(a)* : jugeroit *à propos* et... — *(b)* : plus *évidemment* que dans... — *(c)* : intérieurement *aussi* persuadé, *aussi* convaincu qu'il est l'auteur du libelle-*que je le suis* de ma propre existence,... — *(d)* : de du Peyrou.

Il est tems d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitemens. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque ; mais on les trouvera dans la relation qu'en publia *(a)* du Peyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de madame de Verdelin, la fermentation devenoit plus vive, et, malgré les rescrits réitérés du Roi, malgré les ordres fréquens du Conseil d'État, malgré les soins du Châtelain et des magistrats du lieu, le peuple, me regardant tout de bon comme l'Antechrist, et voyant toutes ses clameurs inutiles, parut *(b)* enfin vouloir en venir aux voies de fait ; déjà dans les chemins les cailloux commençoient à rouler après moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma demeure, de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitoient.

A minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnoit sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux, lancés contre la fenêtre et la porte qui donnoient sur cette galerie, y tombèrent avec tant de fracas, que mon chien, qui couchoit dans la galerie, et qui avoit commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin, rongeant et

VAR. — *(a)* : M. du Peyrou,... — *(b)* : inutiles, *paroissait* enfin...

grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit ; j'allois sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou lancé d'une main vigoureuse traversa la cuisine, après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit ; de sorte que, si je m'étois pressé d'une seconde, j'avois le caillou dans l'estomac [1]. Je jugeai que le bruit avoit été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir *(a)* à ma sortie. Je saute dans la cuisine. Je trouve Thérèse, qui s'étoit aussi levée, et qui toute tremblante accouroit à moi. Nous nous rangeons contre un mur, hors de la direction de la fenêtre pour éviter l'atteinte des pierres et délibérer sur ce que nous avions à faire : car sortir pour appeler du secours étoit le moyen de nous faire assommer. Heureusement, la servante d'un vieux bonhomme qui logeoit au-dessous de moi se leva au bruit, et courut appeler M. le Châtelain, dont nous étions porte à porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisoit la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le Châtelain vit le dégât avec un tel effroi, qu'il en pâlit, et à la vue des cailloux dont la galerie étoit pleine, il s'écria : Mon Dieu ! c'est une carrière ! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une petite

Var. — *(a)* : m'accueillir. Je saute...

1. On trouve la confirmation de ce fait dans une lettre de Milord Maréchal (Streckeisen, II, 133, *Postdam*, 20 *sept.* 1765), ainsi que dans la *Correspondance* de Rousseau. Voyez les lettres DCCV et DCCVI, la première du 7 sept., au libraire Guy, la seconde datée du 10, à d'Ivernois.

cour *(a)* avoit été forcée, et qu'on avoit tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avoit point aperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étoient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village. Le lendemain le Châtelain envoya son rapport au Conseil d'État, qui deux jours après lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceroient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du Prince, des gardes à ma maison et à celle du Châtelain qui la touchoit. Le lendemain, le colonel Pury, le procureur général Meuron [1], le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot, tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans le pays, vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un tems d'une paroisse où je ne pouvois plus vivre en sûreté, ni avec honneur. Je m'aperçus même que le Châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, auroit été bien aise de m'en voir partir au plus vite, pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir la quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine ; car le spectacle de la haine du

VAR. — *(a)* : porte d'*une cour de derrière* avoit...

1. Samuel de Meuron (1703-1774), conseiller d'Etat, commissaire général et procureur dès 1764, destitué en 1767 et rétabli dans sa charge, en 1769.

peuple me causoit un déchirement de cœur que je ne pouvois plus supporter.

J'avois plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de madame de Verdelin à Paris, elle m'avoit parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole qu'elle appeloit Milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposoit, dans une de ses terres, un asile dont elle me faisoit les descriptions les plus agréables, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquoient à quel point ledit Milord Walpole s'occupoit avec elle de ce projet [1]. Milord Maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Écosse, et m'y offroit aussi un asile dans ses terres : mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potsdam, auprès de lui [2]. Il venoit de me faire part d'un propos que le Roi lui avoit tenu à mon sujet, et qui étoit une espèce d'invitation de m'y rendre, et madame la duchesse de Saxe-Gotha comptoit si bien sur ce voyage *(a)*, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant [3], et de m'arrêter quelque tems auprès d'elle ; mais j'avois un tel attachement pour la Suisse, que je ne pouvois me résoudre à la quitter, tant qu'il me seroit possible d'y vivre, et je pris ce tems pour

Var. — *(a)* : si bien *que je profiterois de cette invitation* qu'elle...

1. Streckeisen, II, p. 543-545 *(Abbaye de Panthémon,* 10 *octobre* 1765).

2. Voyez une lettre de Milord Maréchal à Rousseau, datée de Sans-Souci, le 11 avril 1765 (Streckeisen, II, p. 119).

3. Louise-Dorothée de Saxe-Meiningen, née le 10 août 1710, mariée le 8 août 1729, à Frédéric III, duc de Saxe-Gotha. Sa lettre à Rousseau est du mois de mai (Voyez : Streckeisen, II, p. 435).

exécuter un projet dont j'étois occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai pu parler encore pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistoit à m'aller établir dans l'île de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au milieu du lac de Bienne. Dans un pèlerinage pédestre que j'avois fait l'été précédent avec du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avois été tellement enchanté, que je n'avois cessé depuis ce tems-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle étoit que l'île appartenoit aux Bernois, qui trois ans auparavant m'avoient vilainement chassé de chez eux, et outre que ma fierté pâtissoit à retourner chez des gens qui m'avoient si mal reçu, j'avois lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avoient fait à Yverdun. J'avois consulté là-dessus Milord Maréchal qui, pensant comme moi que les Bernois, [seroient][1] bien aises de me voir relégué dans cette *(a)* île et de m'y tenir en otage pour les écrits que je pourrois être tenté de faire, avoit fait sonder là-dessus leurs dispositions *(b)* par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à des chefs *(c)* de l'État, et, sur leur réponse, assura Milord Maréchal que les Bernois, honteux de leur conduite *(d)* passée, ne demandoient pas mieux que de me voir domicilié dans l'île de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précau-

Var. — *(a)* : cette *petite* île... — *(b)* : *les* dispositions *de Leurs Excellences* par... — *(c)* : à *plusieurs* chefs... — *(d)* : conduite, ne...

1. Ce mot manque dans les deux manuscrits.

tion, avant de risquer d'y aller résider *(a)*, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet [1], qui me confirma les mêmes choses ; et le Receveur de l'île ayant reçu *(b)* de ses maîtres la permission de m'y *(c)* loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite, tant du souverain que des propriétaires ; car je ne pouvois espérer que MM. de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avoient faite et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'île de Saint-Pierre, appelée à Neuchâtel l'île de la Motte, au milieu du lac de Bienne, a environ *(d)* une demi-lieue de tour ; mais dans ce petit espace elle fournit toutes les principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes, et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties, ne se découvrant pas toutes ensemble, se font valoir mutuellement, et font juger *(e)* l'île plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse, fort élevée, en forme la partie occidentale qui regarde Gleresse et la Bonneville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où durant les vendanges on se rassemble les dimanches,

Var. — *(a)* : risquer *de m'y transporter*, je... — *(b)* : *eu* de... — *(c)* : de *me* loger,... — *(d)* : environ demi-lieue... — *(e)* : font *estimer* l'île...

1. Jean-Frédéric Chaillet (1709-1779), colonel au service du roi de Sardaigne.

de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le Receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'île, est du côté du sud, une autre île beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paroît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neuchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, surtout dans la partie occidentale, qui est très peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à peu près comme à Côte-Rôtie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le bailliage de Saint-Jean, la Bonneville, Bienne et Nidau, à l'extrémité du lac, le tout entremêlé de villages très agréables.

Tel étoit l'asile que je m'étois ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers [1]. Ce choix étoit si conforme à mon goût paci-

1. Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissois un ennemi particulier dans un M. du Terreaux, maire des Verrières, en très médiocre estime dans le pays, mais qui a un frère qu'on dit honnête homme *(a)*, dans les bureaux de M. de Saint-Florentin. Le maire l'étoit allé voir quelque tems avant mon aventure *(b)*. Les petites remarques de cette espèce, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

Var. — *(a)* : homme, *à Paris*, dans... — *(b)* : Cette dernière phrase manque dans le manuscrit de Paris.

fique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me sembloit que dans cette île je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurois voulu être tellement confiné dans cette île, que je n'eusse plus de commerce avec les mortels, et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire *(a)* à la nécessité d'en entretenir.

Il s'agissoit de subsister, et, tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette île, où d'ailleurs on est à la discrétion du Receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les Mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. Milord Maréchal, ayant recouvré tous ses biens, m'en avoit offert une de douze

VAR. — *(a)* : me soustraire, *autant qu'il étoit possible,* à la...

cents francs, que je n'avois acceptée qu'en *(a)* la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à du Peyrou, entre les mains de qui il est resté *(b)*, et qui m'en paye la rente viagère sur le pied convenu avec le constituant. Joignant donc mon traité avec du Peyrou, la pension de Milord Maréchal, dont les deux tiers étoient reversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de trois cents francs que j'avois sur Duchesne, je pouvois compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissois sept cents francs de rente, tant de la pension de Rey que de celle de Milord Maréchal : ainsi je n'avois plus à craindre que le pain lui manquât, non plus qu'à moi. Mais il étoit écrit que l'honneur *(c)* me forceroit de repousser toutes les ressources que la fortune et mon travail mettroient à ma portée, et que je mourrois aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infâmes, j'ai pu tenir des arrangemens qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant avec soin *(d)* toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se *(e)* seroient-ils doutés du parti que je prendrois dans cette alternative? ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos du côté de la subsistance, j'étois sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le

VAR. — *(a)* : que j'avois acceptée en la... — *(b)* : resté. Joignant... — *(c)* : l'honneur *m'ôteroit* toutes... — *(d)* : m'ôtant *en même tems* toute... — *(e)* : se *douteroient-ils de mon choix en pareille* alternative ? ils...

monde le champ libre à mes ennemis, je laissois dans le noble enthousiasme qui avoit dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon âme qui répondoit à celui que toute ma conduite rendoit de mon naturel *(a)*. Je n'avois pas besoin d'une autre défense contre mes *(b)* calomniateurs. Ils pouvoient peindre sous mon nom un autre homme ; mais ils ne pouvoient tromper que ceux qui vouloient être trompés. Je pouvois leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre : j'étois sûr qu'à travers mes fautes et mes foiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouveroit toujours un homme juste, bon, sans fiel *(c)*, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnoître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenois donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisois mes adieux au monde en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours ; car telle étoit ma résolution, et c'étoit là que je comptois exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avois inutilement consacré jusqu'alors tout le peu d'activité que le ciel m'avoit départie. Cette île alloit devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort :

Var. — *(a)* : de mon *caractère*. — *(b)* : mes *vils* calomniateurs. — *(c)* : sans fiel *et* sans haine, prompt à...

Où l'on fait plus, où l'on fait nulle chose [1].

Ce *plus* étoit tout pour moi, car *(a)* j'ai toujours peu regretté le sommeil ; l'oisiveté me suffit, et, pouvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restoit *(b)*, pour dernière espérance, que celle de *(c)* vivre sans gêne, dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisois désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendoit insupportables, et me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis ; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature et non pas du mien : mais il y en a si peu, que c'est par là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parce qu'elle est de nécessité. Celle de la solitude est charmante, parce qu'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parce que j'y suis forcé. Il faut que je

Var. — *(a)* : car *depuis que j'ai perdu le sommeil, je l'ai* peu regretté ; l'oisiveté... — *(b)* : restoit *plus* pour... — *(c)* : que de vivre...

1. « On y fait plus : on y fait nulle chose. » *Le Diable de Papefiguière. (Contes de La Fontaine.)* Ce vers, tel qu'on le trouve ici, d'après le texte de La Fontaine, est cité exactement dans le manuscrit de Paris.

reste là cloué sur une chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver, ayant à la fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte ; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent, et à tous les complimens qui se font, et de fatiguer incessamment ma Minerve, pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge *(a)*. Et vous appelez cela de l'oisiveté? C'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis *(b)* que ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper *(c)* à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher *(d)* pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner *(e)* sans regret au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour

VAR. — *(a)* : et *ma menterie*. Et. — *(b)* : *sitôt* que ses... — *(c)* : J'aime *sans cesse* à faire... — *(d)* : rocher, à entreprendre *sans crainte* un... — *(e)* : l'abandonner au bout...

moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantôt une fleur *(a)*, tantôt un rameau, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parce que je les oubliois toujours, étoit de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parce qu'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder, et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étois, et mon défaut de mémoire me devoit tenir toujours dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'île, quoique petite, étoit partagée, m'offroient une suffisante variété de plantes

VAR. —*(a)* : une fleur *et tantôt une autre,* brouter...

pour l'étude et pour *(a)* l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulois pas laisser un poil d'herbe sans analyse *(b)*, et je m'arrangeois déjà pour faire, avec un recueil immense d'observations curieuses, la *Flora Petrinsularis*.

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets [1]. Nous nous mîmes en pension chez le Receveur de l'île. Sa femme avoit à Nidau ses sœurs, qui la venoient voir tour à tour et qui faisoient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurois voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devoit si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquois point à mon lever, lorsqu'il faisoit beau, de courir *(c)* sur la terrasse humer l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantoient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Je comprens com-

Var. — *(a)* : étude. *ou plutôt* l'amusement... — *(b)* : sans un *examen particulier*, et je... — *(c)* : courir humer sur la terrasse l'air...

1. Rousseau dut s'installer à l'île Saint-Pierre le 18 septembre ; Thérèse Le Vasseur vint le rejoindre quelques jours après (Voyez dans la *Correspondance* les lettres DCCVII et DCCVIII, adressées à du Peyrou).

ment les habitans des villes, qui ne voient que des murs *(a)*, des rues, et des crimes, ont peu de foi ; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et surtout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur âme ne s'élève-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est surtout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à ces élévations *(b)* de cœur qui n'imposent point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement : mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un sage *(c)* évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savoit dire que O ! Il lui dit : Bonne mère, continuez de prier toujours ainsi ; votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeuner, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment *(d)* de n'en plus écrire du tout. Je tracassois quelques instans *(e)* autour de mes livres et papiers pour les déballer et arranger, plutôt que pour les lire, et cet arrangement, qui devenoit pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnoit le plaisir de muser quelques momens ; après quoi je m'en ennuyois et le quittois, pour passer les trois ou

VAR. — *(a)* : que des murs *et* des rues ont... — *(b)* : à *cette élévation* de cœur qui n'*impose*... — *(c)* : un *saint* évêque,... — *(d)* : *au* moment de... — *(e)* : quelques *momens* autour...

quatre heures qui me restoient de la matinée à l'étude de la botanique, et surtout du système de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont *(a)* je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul, avec Ludwig, qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe ; mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenois pour jardin l'île entière, sitôt que j'avois besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courois dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras : là, je me couchois par terre auprès de la plante en question *(b)*, pour l'examiner sur pied tout à mon aise. Cette méthode m'a beaucoup servi pour connoître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommoit et connoissoit parfaitement toutes les plantes du Jardin Royal, étoit d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y connoissoit plus rien. Je suis précisément le contraire : je connois quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînées, je les livrois totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans règle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air étoit calme, j'allois immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le

VAR. — *(a)* : dont *jamais* je... — *(b)* : question ; et cette méthode...

Receveur m'avoit appris à mener avec une seule rame ; je m'avançois en pleine eau. Le moment où je dérivois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause *(a)*, si ne c'étoit peut-être une félicitation secrète d'être en cet état hors de l'atteinte des méchans. J'errois ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent, laissant aller mon bateau *(b)* à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étoient pas moins douces *(c)*. Je m'écriois parfois avec attendrissement : O nature ! ô ma mère ! me voici sous ta seule garde ; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignois ainsi jusqu'à demi-lieue de terre : j'aurois voulu que ce lac eût été l'Océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimoit pas autant que moi de si longues stations *(d)* sur l'eau, je suivois d'ordinaire un but de promenade ; c'étoit d'aller débarquer à la petite île, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer ce lac et ses environs, pour examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvoient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite île. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvois mener promener Thérèse avec la

Var. — *(a)* : cause. J'errois... — *(b)* : bateau *tout-à-fait* à la — *(c)* : pas moins *délicieuses*. Cependant... — *(d)* : que moi *les* stations sur l'eau...

Receveuse et ses sœurs, comme j'étois fier d'être leur pilote et leur guide ! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler ; autre fête pour Jean-Jacques. Cette *(a)* peuplade me rendit la petite île encore plus intéressante. J'y allois plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce tems-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitans.

A ces amusemens j'en joignois un qui me rappeloit la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir *(b)*, Thérèse et moi, de partager avec la Receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirkebergher, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes, que je ne pouvois plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi des mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Voici encore *(c)* un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs, obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir dans tout le cours de

VAR. — *(a)* : *petite* peuplade... — *(b)* : faisions *une fête*,... — *(c)* : *Me* voici *réduit* encore à l'un de...

ma vie mille affections internes qui ne ressembloient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est qu'en me refusant tous les sentimens bons ou indifférens qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts *(a)* à m'en prêter de si mauvais, qu'ils ne sauroient même entrer dans un cœur d'homme ; ils trouvent alors *(b)* tout simple de me mettre en contradiction *(c)* avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister *(d)*. Rien d'absurde ne leur paroît incroyable dès qu'il tend *(e)* à me noircir ; rien d'extraordinaire ne leur paroît possible dès qu'il tend à m'honorer.

Mais, quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer *(f)* fidèlement ce que fut, fit et pensa J.-J. Rousseau, sans expliquer ni justifier la singularité de ses sentimens et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût *(g)* à l'île de Saint-Pierre, et son séjour me convenoit si fort *(h)*, qu'à force d'inscrire tous mes désirs dans cette île, je formai celui de n'en point sortir *(i)*. Les visites que j'avois à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudroit faire à Neuchâtel, à Bienne, à Yverdun, à Nidau, fatiguoient déjà mon imagination. Un jour à passer hors de l'île me paroissoit retranché de mon bonheur,

VAR. — *(a)* : n'ont pas, ils ne *font aucune difficulté de* m'en prêter... — *(b)* : ils trouvent tout simple... — *(c)* : en contradiction *même* avec... — *(d)* : qu'il n'en peut exister. — *(e)* : incroyable, *pourvu qu'il tende* à me noircir. *Ils ne s'arment d'incrédulité contre ce qui est* extraordinaire *que lorsqu'il n'est pas criminel.* Mais... — *(f)* : moins *de rapporter* fidèlement... — *(g)* : à *l'habitation* de l'île de... — *(h)* : convenoit si *parfaitement*,... — *(i)* : île, je *m'en fis un* de n'en sortir *jamais*. Les...

et sortir de l'enceinte de ce lac étoit pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs l'expérience du passé m'avoit rendu craintif. Il suffisoit que quelque bien flattât mon cœur pour que je dusse m'attendre à le perdre, et l'ardent désir de finir mes jours dans cette île étoit inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avois pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, surtout quand le lac étoit agité. Je sentois un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds. Je m'en faisois l'image du tumulte du monde, et de la paix de mon habitation ; et je m'attendrissois quelquefois à cette douce idée, jusqu'à *(a)* sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissois avec passion, n'étoit troublé que par l'inquiétude de le perdre ; mais cette inquiétude alloit au point d'en altérer *(b)* la douceur. Je sentois ma situation si précaire, que je n'osois y compter. Ah ! que je changerois volontiers, me disois-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours ! Au lieu d'y être souffert *(c)* par grâce, que n'y suis-je *(d)* détenu de force ! Ceux qui ne font que m'y souffrir peuvent à chaque instant m'en chasser *(e)*, et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être ? Ah ! c'est peu qu'on me permette d'y vivre, je voudrois qu'on m'y condamnât, et je voudrois être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetois un œil d'envie sur l'heureux Micheli Ducrêt, qui, tran-

Var. — *(a)* : *au point de* sentir des... — *(b)* : *toute* la... — *(c)* : de n'y être souffert *que* par... — *(d)* : n'y suis-je par force... — *(e)* : chasser : c'est peu qu'on me...

quille au château d'Arberg, n'avoit eu qu'à vouloir être heureux pour l'être. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions et aux pressentimens inquiétans des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à désirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette île, on me la donnât pour prison perpétuelle, et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner, je l'aurois fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie au danger *(a)* d'en être expulsé [1].

Cette crainte ne demeura pas longtems vaine. Au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre de M. le Baillif de Nidau, dans le gouvernement duquel étoit l'île de Saint-Pierre ; par cette lettre *(b)*, il m'intimoit de la part de Leurs Excellences l'ordre de sortir de l'île et de leurs États. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel *(c)*, de moins raisonnable, de moins prévu *(d)* qu'un pareil ordre : car j'avois plutôt regardé mes *(e)* pressentimens comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une pré-

VAR. — *(a)* : vie, à *la crainte* d'en... — *(b)* : Saint-Pierre, par *laquelle*... — *(c)* : naturel, *rien* de moins... — *(d)* : prévu *même*... — *(e)* : mes *secrets* pressentiments...

1. On trouvera dans les *Rêveries du promeneur solitaire* (cinquième promenade) une description détaillée des beautés naturelles de Saint-Pierre. Voyez sur le séjour du philosophe génevois dans cette île : H. Caumont, *J.-J. Rousseau et l'île de Saint-Pierre*, 1877, in-8° ; G. Jeanneret, *Un séjour à l'île de Saint-Pierre*, 1878, in-8° ; A. Metzger, *J.-J. Rousseau à l'île de Saint-Pierre*. Mémoires et doc. publiés par la Soc. savoisienne d'hist. et d'archéol., t. XLIII, 1905, fasc. 2.

voyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avois prises pour m'assurer de l'agrément tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avoit laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois et du Baillif *(a)* lui-même, qui m'avoit comblé d'amitiés et de prévenances, la rigueur de la saison dans laquelle il étoit barbare d'expulser un homme infirme, tout me fit croire avec beaucoup de gens qu'il y avoit quelque malentendu dans cet ordre, et que les malintentionnés avoient pris exprès le tems des vendanges et de l'infréquence du Sénat pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avois écouté ma première indignation, je serois parti sur-le-champ. Mais où aller ? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me falloit du *(b)* tems pour y pourvoir, et il n'étoit pas dit dans l'ordre si on m'en laissoit ou non. La continuité des malheurs commençoit d'affaisser *(c)* mon courage. Pour la première fois, je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité et, malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'étoit à M. de Graffenried, qui m'avoit envoyé l'ordre [1], que je m'adressai pour le faire interpréter. Sa lettre

VAR. — *(a)* : baillif *de Nidau* qui... — *(b)* : *un* temps... — *(c)* : commençoit d'*altérer* mon...

1. Cet ordre vint le 17 octobre. Voyez dans la *Correspondance* la lettre DCCXVI adressée à M. de Graffenried.

portoit une très vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimoit qu'avec le plus grand *(a)* regret, et les témoignages de douleur et d'estime dont elle étoit remplie me sembloient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert ; je le fis. Je ne doutois pas même que ma lettre ne fît ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que si l'on ne révoquoit pas un ordre si cruel, on ne m'accordât du moins un délai raisonnable, et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite, et pour en choisir le lieu.

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation, et à délibérer sur le parti que j'avois à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avoit si fort affecté, et ma santé en ce moment étoit si mauvaise, que je me laissai tout à fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvoient me rester dans l'esprit pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asile que je voulusse *(b)* me réfugier, il étoit clair que je ne pouvois m'y soustraire à aucune des deux manières qu'on avoit prises de m'expulser. L'une, en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines ; l'autre, en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvois donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne sembloient me le permettre. Tout cela me ramenant aux idées *(c)*

VAR. — *(a)* : *vif* regret,... — *(b)* : je *pusse* me réfugier, je ne pouvois *me* soustraire à... — *(c)* : *à l'idée* dont...

dont je venois de m'occuper, j'osai désirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre, en m'expulsant successivement de tous les asiles que j'aurois choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried, pour le prier d'en faire la proposition à Leurs Excellences [1]. La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre conçu dans les termes *(a)* les plus formels et les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiat *(b)* de la République, dans l'espace de vingt-quatre [heures]*(c)* et de n'y rentrer jamais, sous les plus grièves peines [2].

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé *(d)* depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avoit fait désirer de passer l'hiver dans l'île. Il est tems de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettoient déjà d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome.

J'avois parlé des Corses dans le *Contrat social*, comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne

VAR. — *(a)* : termes les plus durs... — *(b)* : immédiat dans... — *(c)* : Ce mot manque dans le manuscrit de Genève. — *(d)* : trouvé *souvent* dans...

1. *Correspondance*, lettre DCCXVII (20 *octobre*).

2. Rousseau quitta l'île de Saint-Pierre le 25 octobre, ainsi qu'il l'écrit à du Peyrou et à M. de Graffenried (*Correspondance*, lettres DCCXIV et DCCXX).

fût pas usé pour la législation, et j'avois marqué la grande espérance qu'on devoit avoir d'un tel peuple, s'il avoit le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses, qui furent sensibles à la manière *(a)* honorable dont je parlois d'eux, et le cas où ils se trouvoient de travailler à l'établissement de leur République fit penser *(b)* à leurs chefs de me demander mes idées sur cet important ouvrage. Un M. Buttafuoco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France dans le Royal-Italien, m'écrivit [1] à ce sujet *(c)*, et me fournit plusieurs *(d)* pièces que je lui avois demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli [2] m'écrivit aussi plusieurs fois, et quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser, pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurois pris toutes les instructions dont j'avois besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même tems, j'appris que la France envoyoit des troupes en Corse, et qu'elle avoit fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de troupes m'inquiétèrent, et sans m'imaginer

VAR. — *(a)* : la manière dont... — *(b)* : fit *songer*... — *(c)* : sujet *plusieurs lettres*, et... — *(d)* : *beaucoup de*...

1. Voyez les lettres que Rousseau lui adressa *Sur la législation de la Corse (Œuvres complètes*, t. V, p. 303 et ss. ; *Œuvres et correspondance inédite*, publiées par M. G. Streckeisen-Moultou. Paris, Levy, 1861, p. 53 et ss.)

2. Pascal Paoli (1726-1816).

encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeois impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il alloit peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Buttafuoco, qui me rassura par la certitude que s'il y avoit dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resteroit pas, comme il faisoit, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli, ne pouvoient me laisser aucun soupçon sur son compte, et quand j'appris qu'il faisoit de fréquens voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avoit des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose, sinon qu'il avoit sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissoit entendre, mais sur lesquelles il ne vouloit pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassuroit en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françoises *(a)*, ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étoient très *(b)* en état de défendre seuls contre les Génois, je ne pouvois me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée, jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'étoit pas un jeu pour me persifler *(c)*. J'aurois extrêmement désiré une entrevue avec M. Buttafuoco ;

VAR. — *(a)* : *et* ne... — *(b)* : étoient *bien* en... — *(c)* : jeu *pour se moquer de moi.* J'aurois...

c'étoit le vrai *(a)* moyen d'en tirer les éclaircissemens dont j'avois besoin. Il me la fit espérer *(b)*, et je l'attendois avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avoit véritablement le projet ; mais quand il l'auroit eu, mes désastres m'auroient empêché d'en profiter.

Plus je méditois sur l'entreprise proposée, plus j'avançois dans l'examen des pièces que j'avois entre les mains *(c)*, et plus je sentois la nécessité d'étudier de près et le peuple à *(d)* instituer, et le sol qu'il habitoit, et tous les rapports par lesquels il lui falloit approprier cette institution. Je comprenois *(e)* chaque jour davantage qu'il m'étoit impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à *(f)* Buttafuoco : il le sentit lui-même, et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui, ayant autrefois servi dans cette île, sous M. de Maillebois, devoit la connoître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein, et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays refroidit beaucoup le désir que j'avois d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce désir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires ce repos qu'on ne vouloit me laisser *(g)* nulle part. Une chose

VAR. — *(a)* : *seul* moyen... — *(b)* : espérer *un moment* et... — *(c)* : j'avois *reçues* et... — *(d)* : le peuple *qu'il s'agissoit* d'instituer, et... — *(e)* : Je *sentis* qu'il m'étoit... — *(f)* : à *M.* Buttafuoco... — *(g)* : qu'on *ne me laissoit* nulle part...

seulement m'effarouchoit sur ce voyage ; c'étoit l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allois être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étois point pour parler, agir, traiter d'affaires parmi *(a)* les hommes. La nature, qui m'avoit donné le premier talent, m'avoit refusé l'autre. Cependant je sentois que *(b)*, sans prendre part directement aux affaires publiques, je serois nécessité, sitôt que je serois en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeoit qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avois besoin. Il étoit clair que je ne pourrois plus disposer de moi-même, et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étois point né, j'y mènerois une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerois qu'à mon désavantage. Je prévoyois que soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avoient pu leur donner mes livres, je me décréditerois chez les Corses, et perdrois, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avoient donnée, et sans laquelle je ne pouvois faire avec succès l'œuvre qu'ils attendoient de moi. J'étois sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère, je leur deviendrois inutile et me rendrois malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentois vivement le besoin du repos, dont

VAR. — *(a)* : *avec* les... — *(b)* : que *même* sans...

mes barbares ennemis se faisoient *(a)* un jeu de me priver ; je soupirois *(b)* plus que jamais après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avois tant convoitée, et à laquelle, revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornoit sa félicité suprême. Je n'envisageois qu'avec effroi les travaux que j'allois entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allois me livrer ; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet, animoient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne avec succès me l'ôtoit absolument. Vingt ans de méditation profonde, à part moi, m'auroient moins coûté que six mois d'une vie active, au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer pour mes vieux jours le repos qu'ils ne vouloient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre, avec les directions de Buttafuoco, aussitôt que j'en aurois la possibilité ; mais, pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire [1], sauf à prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utile *(c)*,

VAR. — *(a)* : s'*étoient fait* un jeu... — *(b)* : soupirois après... *(c)* : utile, *après le départ des troupes françoises*, si..

1. Cf. Lettres à M. Buttafuoco (22 sept. 1764-26 mai 1765).

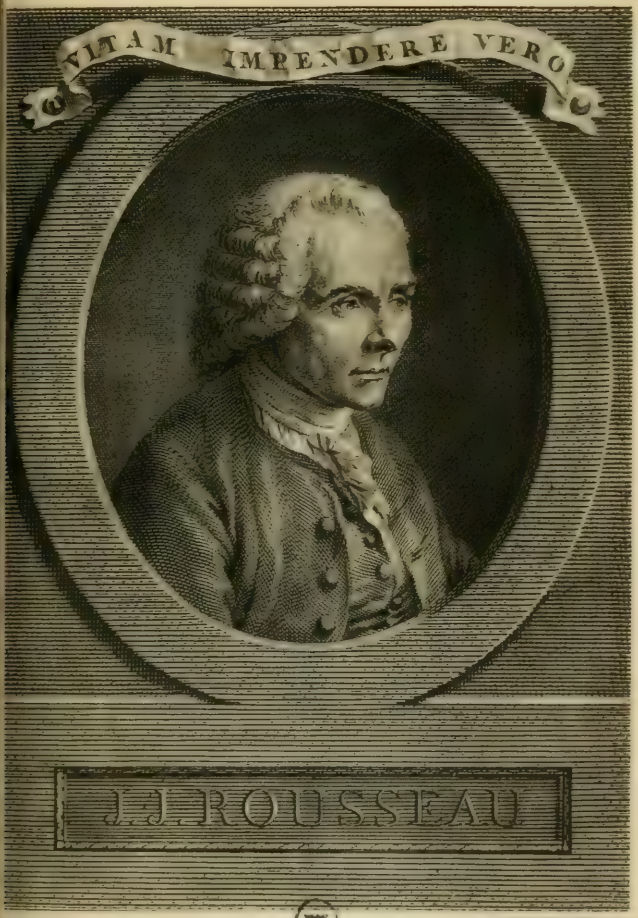
VITAM IMPENDERE VERO
J. J. ROUSSEAU

si je voyois jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérois être en état de méditer en secret, et plus à mon aise, un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni me soumettre *(a)* à un genre de vie qui m'étoit insupportable, et dont je n'avois pas le talent.

Mais ce voyage, dans ma situation, n'étoit pas une chose aisée à exécuter. A la manière dont M. Dastier m'avoit parlé de la Corse, je n'y devois trouver, des plus simples commodités de la vie, que celles que j'y porterois : linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il falloit tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante, il falloit franchir les Alpes, et dans un trajet de deux cents lieues traîner à ma suite tout un bagage ; il falloit *(b)* passer à travers les États de plusieurs souverains, et, sur le ton donné par toute l'Europe, je devois naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver partout des obstacles et à voir chacun se faire un honneur de m'accabler de quelque nouvelle disgrâce, et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage, m'obligeoient d'en prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idé de me trouver enfin seul, sans ressource *(c)* à mon âge, et loin de toutes mes connoissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce *(d)*, tel que me le peignoit

Var. — *(a)* : ni *prendre* un genre de vie qui *me mettoit au supplice* et dont... — *(b)* : il falloit *trouver le passage libre* à travers... — *(c)* : ressource et loin... — *(d)* : peuple féroce *et demi-sauvage*, tel que me le *dépeignoit*...

M. Dastier, étoit bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution *(a)* avant de l'exécuter. Je désirois passionnément l'entrevue *(b)* que Buttafuoco m'avoit fait espérer, et j'en attendois l'effet pour prendre tout à fait mon parti.

Tandis que je balançois ainsi, vinrent les persécutions de Motiers, qui me forcèrent à la retraite. Je n'étois pas prêt pour un long voyage *(c)*, et surtout pour celui de Corse. J'attendois des nouvelles de Buttafuoco ; je me réfugiai dans l'île de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci-devant. Les Alpes couvertes de neige rendoient alors pour moi cette émigration impraticable *(d)*, surtout avec la précipitation qu'on me prescrivoit. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendoit impossible à exécuter : car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures pour sortir de l'île et de tout le territoire ; quand j'aurois eu des ailes, j'aurois eu

VAR. — *(a)* : une résolution pareille... — *(b)* : passionnément *une* entrevue *avec* Buttafuoco, *pour conférer avec lui sur tout cela et, comme il m'en avoit donné l'espérance, j'attendois qu'il la remplî* pour prendre... — *(c)* : long voyage, *bien moins encore* pour celu de Corse. — *(d)* : impraticable. Il fallut renoncer à mon proje chéri, et n'ayant pu, dans mon découragement, obtenir qu'o disposât de moi, sur l'invitation de Milord Maréchal, je me déter minai *pour le* voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île d Saint-Pierre, avec mes effets et mes livres, et *mettant* mes papier *en dépôt* dans les mains de M. du Peyrou. — Les deux dernière phrases du paragraphe, ainsi que ce qui suit, jusqu'à ces mots d la page 184 (23e ligne) : ... *en lui marquant mon nouveau désastr* ne figurent pas dans le manuscrit de Paris. Le texte reprend su ces mots : *On verra dans ma troisième partie...*

peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le Baillif de Nidau, en répondant à sa lettre, et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, et comment, n'ayant pu dans mon découragement obtenir qu'on disposât de moi, je me déterminai, sur l'invitation de Milord Maréchal, au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île de Saint-Pierre, avec mes effets et mes livres, et déposant mes papiers dans les mains de du Peyrou. Je fis une telle diligence, que dès le lendemain matin je partis de l'île et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage, par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

Sitôt que le bruit s'étoit répandu que j'avois ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et surtout de Bernois qui venoient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir et me protester qu'on avoit pris le moment des vacances et de l'infréquence du Sénat pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disoient-ils, tout le Deux-Cents étoit indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques-uns de la ville de Bienne, petit état libre enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme appelé Wildremet, dont la famille tenoit le premier rang, et avoit le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement, au nom de ses concitoyens, de choisir ma retraite au milieu d'eux, m'assurant qu'ils désiroient avec empressement de m'y recevoir ; qu'ils se feroient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que

j'avois souffertes ; que je n'avois à craindre chez eux aucune influence des Bernois ; que Bienne étoit une ville libre qui ne recevoit des lois de personne, et que tous les citoyens étoient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet, voyant qu'il ne m'ébranloit pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs que de Berne même, et entre autres du même Kirkebergher dont j'ai parlé, qui m'avoit recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talens et ses principes me rendoient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus pondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade de France, qui vint me voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paroissoit prendre à moi. Je ne connoissois point du tout M. Barthès ; cependant je le voyois mettre à ses discours la chaleur, le zèle de l'amitié, et je voyois qu'il lui tenoit véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitans, avec lesquels il se montroit si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avois toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvois en Suisse. La conduite du Résident de France à Genève, celle de l'Ambassadeur à Soleure, ne confirmoient que trop ces soupçons

je voyois la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à Berne, à Genève, à Neuchâtel, et je ne croyois avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul. Que pouvois-je donc penser de la visite de Barthès, et du tendre intérêt qu'il paroissoit prendre à mon sort? Mes malheurs n'avoient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avoit pas encore appris à voir partout des embûches sous les caresses. Je cherchois avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès ; je n'étois pas assez sot pour croire qu'il fît cette démarche de son chef ; j'y voyois une publicité et même une affectation qui marquoit une intention cachée, et j'étois bien éloigné d'avoir jamais trouvé dans ces petits agens subalternes cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avoit souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avois autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville chez M. de Luxembourg ; il m'avoit témoigné quelque bienveillance ; depuis son ambassade [1], il m'avoit encore donné quelques signes de souvenir, et m'avoit même fait inviter à l'aller voir à Soleure : invitation dont, sans m'y rendre, j'avois été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai donc que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions, en ce qui regardoit les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avoit ménagé, par des soins particuliers, cet asile

1. Il était ambassadeur à Soleure.

de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter, et, déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirois avec ardeur au moment de rejoindre Milord Maréchal, persuadé que ce n'étoit plus qu'auprès de lui que je trouverois un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'île, Kirkebergher m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendoient à la descente du bateau. Nous dînâmes tous ensemble à l'auberge, et en y arrivant, mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs ; sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusques au printems prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avois pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte étoit un petit homme de basse mine et passablement fripon, que j'appris le lendemain être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier ; il n'avoit ni femme, ni enfans, ni domestiques, et tristement reclus dans ma chambre solitaire,

j'étois, dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avoit dit de l'empressement des habitans à me recevoir, fut de n'apercevoir, en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étois pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis et sentis, même dès le jour suivant, qu'il y avoit dans la ville une fermentation terrible à mon égard ; plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devoit dès le lendemain me signifier, le plus durement qu'on pourroit, un ordre de sortir sur-le-champ de l'État, c'est-à-dire de la ville. Je n'avois personne à qui me confier ; tous ceux qui m'avoient retenu s'étoient éparpillés ; Wildremet avoit disparu ; je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'étoit donnés devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avoit une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrois éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant, ayant perdu trois jours à ce retard, j'avois déjà passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avoient données pour sortir de tous leurs États, et je ne laissois pas, connoissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseroient traverser, quand M. le Baillif de Nidau vint tout à propos me tirer d'em-

barras. Comme il avoit hautement improuvé le violent procédé de Leurs Excellences, il crut, dans sa générosité, me devoir un témoignage public qu'il n'y prenoit aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ ; et, loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passeport en son nom, pour traverser l'État de Berne à mon aise, et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passeport. Je n'y aurois guères été moins sensible, quand elle auroit eu pour objet un autre que moi. Je ne connois rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du foible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devoit m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse, à qui j'avois marqué de me venir joindre, quand j'avois cru m'arrêter à Bienne, et que j'eus à peine le tems de contremander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre. On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui vouloient disposer de moi *(a)*, après m'avoir, à force d'intrigues, chassé de la Suisse, où je n'étois

VAR. — *(a)* : moi, *et de ma réputation*, après...

pas assez en leur pouvoir *(a)*, parvinrent *(b)* à me livrer à leur ami [1].

J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à monsieur et madame la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à madame la marquise de Mesme, et à M. le marquis de Juigné.

J'ai dit la vérité. Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures, et s'il refuse de les approfondir, et de les éclaircir avec moi, tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchans, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer.

J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont [2] fut la seule qui me parut émue ; elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite et garda le silence, ainsi que toute la com-

Var. — *(a)* : en leur *puissance*... — *(b)* : parvinrent *enfin* à...

1. L'ouvrage prend fin ici dans le manuscrit de Paris.

2. Sophie-Septimanie de Vignerod du Plessis de Richelieu, née le 1er mars 1740, mariée à Casimir Pignatelli, comte d'Egmont.

pagnie [1]. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.

1. On sait que dans l'hiver de 1770 à 1771, Rousseau fit trois lectures de la seconde partie des *Confessions*. Celle dont il est parlé ici, fut la première. (Voyez A. Jansen, *J.-J. Rousseau. Fragm. inéd. Recherches biogr. et littér.* Paris, Sandoz et Thuillier, 1882, in-8°.)

FIN DU LIVRE DOUZIÈME ET DE LA SECONDE PARTIE

LES RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE

MDCCLXXXII

PREMIÈRE PROMENADE

Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. Ils ont cherché, dans les raffinemens de leur haine, quel tourment pouvoit être le plus cruel à mon âme sensible, et ils ont brisé violemment tous les liens qui m'attachoient à eux. J'aurois aimé les hommes en dépit d'eux-mêmes : ils n'ont pu, qu'en cessant de l'être, se dérober à mon affection. Les voilà donc étrangers, inconnus, nuls enfin pour moi, puisqu'ils l'ont voulu ! Mais moi, détaché d'eux et de tout, que suis-je moi-même ? Voilà ce qui me reste à chercher. Malheureusement cette recherche doit être précédée d'un coup d'œil sur ma position :

c'est une idée par laquelle il faut nécessairement que je passe pour arriver d'eux à moi.

Depuis quinze ans et plus que je suis dans cette étrange position, elle me paroît encore un rêve. Je m'imagine toujours qu'une indigestion me tourmente, que je dors d'un mauvais sommeil, et que je vais me réveiller, bien soulagé de ma peine, en me retrouvant avec mes amis. Oui, sans doute, il faut que j'aie fait, sans que je m'en aperçusse, un saut de la veille au sommeil, ou plutôt de la vie à la mort. Tiré, je ne sais comment, de l'ordre des choses, je me suis vu précipité dans un chaos incompréhensible, où je n'aperçois rien du tout ; et plus je pense à ma situation présente, et moins je puis comprendre où je suis.

Eh ! comment aurois-je pu prévoir le destin qui m'attendoit? comment le puis-je concevoir encore aujourd'hui que j'y suis livré? Pouvois-je dans mon bon sens supposer qu'un jour moi, le même homme que j'étois, le même que je suis encore, je passerois, je serois tenu, sans le moindre doute, pour un monstre, un empoisonneur, un assassin ; que je deviendrois l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille ; que toute la salutation que me feroient les passans seroit de cracher sur moi ; qu'une génération toute entière s'amuseroit d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant ? Quand cette étrange révolution se fit, pris au dépourvu, j'en fus d'abord bouleversé. Mes agitations, mon indignation, me plongèrent dans un délire qui n'a pas eu trop de dix ans pour se calmer ; et, dans cet intervalle, tombé d'erreur en erreur, de faute en faute, de sottise en sottise, j'ai

fourni par mes imprudences aux directeurs de ma destinée, autant d'instrumens qu'ils ont habilement mis en œuvre pour la fixer sans retour.

Je me suis débattu longtems aussi violemment que vainement. Sans adresse, sans art, sans dissimulation, sans prudence, franc, ouvert, impatient, emporté, je n'ai fait, en me débattant, que m'enlacer davantage, et leur donner incessamment de nouvelles prises qu'ils n'ont eu garde de négliger. Sentant enfin tous mes efforts inutiles, et me tourmentant à pure perte, j'ai pris le seul parti qui me restoit à prendre, celui de me soumettre à ma destinée, sans plus regimber contre la nécessité. J'ai trouvé dans cette résignation le dédommagement de tous mes maux, par la tranquillité qu'elle me procure, et qui ne pouvoit s'allier avec le travail continuel d'une résistance aussi pénible qu'infructueuse.

Une autre chose a contribué à cette tranquillité. Dans tous les raffinemens de leur haine, mes persécuteurs en ont omis un que leur animosité leur a fait oublier ; c'étoit d'en graduer si bien les effets, qu'ils pussent entretenir et renouveler mes douleurs sans cesse, en me portant toujours quelque nouvelle atteinte. S'ils avoient eu l'adresse de me laisser quelque lueur d'espérance, ils me tiendroient encore par là. Ils pourroient faire encore de moi leur jouet par quelque faux leurre, et me navrer ensuite d'un tourment toujours nouveau par mon attente déçue. Mais ils ont d'avance épuisé toutes leurs ressources ; en ne me laissant rien, ils se sont tout ôté à eux-mêmes. La diffamation, la dépression, la dérision,

l'opprobre dont ils m'ont couvert, ne sont pas plus susceptibles d'augmentation que d'adoucissement ; nous sommes également hors d'état, eux de les aggraver, et moi de m'y soustraire. Ils se sont tellement pressés de porter à son comble la mesure de ma misère, que toute la puissance humaine, aidée de toutes les ruses de l'enfer, n'y sauroit plus rien ajouter. La douleur physique elle-même, au lieu d'augmenter mes peines, y feroit diversion. En m'arrachant des cris, peut-être elle m'épargneroit des gémissemens, et les déchiremens de mon corps suspendroient ceux de mon cœur.

Qu'ai-je encore à craindre d'eux, puisque tout est fait? Ne pouvant plus empirer mon état, ils ne sauroient plus m'inspirer d'alarmes. L'inquiétude et l'effroi sont des maux dont ils m'ont pour jamais délivré : c'est toujours un soulagement. Les maux réels ont sur moi peu de prise ; je prends aisément mon parti sur ceux que j'éprouve, mais non pas sur ceux que je crains. Mon imagination effarouchée les combine, les retourne, les étend et les augmente. Leur attente me tourmente cent fois plus que leur présence, et la menace m'est plus terrible que le coup. Sitôt qu'ils arrivent, l'événement, leur ôtant tout ce qu'ils avoient d'imaginaire, les réduit à leur juste valeur. Je les trouve alors beaucoup moindres que je ne me les étois figurés ; et même, au milieu de ma souffrance, je ne laisse pas de me sentir soulagé. Dans cet état, affranchi de toute nouvelle crainte et délivré de l'inquiétude de l'espérance, la seule habitude suffira pour me rendre de jour en jour plus supportable une situation que rien ne peut empirer,

et, à mesure que le sentiment s'en émousse par la durée, ils n'ont plus de moyens pour le ranimer. Voilà le bien que m'ont fait mes persécuteurs, en épuisant sans mesure tous les traits de leur animosité. Ils se sont ôté sur moi tout empire, et je puis désormais me moquer d'eux.

Il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon cœur. Depuis longtems je ne craignois plus rien ; mais j'espérois encore, et cet espoir, tantôt bercé, tantôt frustré, étoit une prise pour laquelle mille passions diverses ne cessoient de m'agiter. Un évènement aussi triste qu'imprévu vient enfin d'effacer de mon cœur ce foible rayon d'espérance, et m'a fait voir ma destinée fixée à jamais sans retour ici-bas. Dès lors je me suis résigné sans réserve, et j'ai retrouvé la paix.

Sitôt que j'ai commencé d'entrevoir la trame dans toute son étendue, j'ai perdu pour jamais l'idée de ramener de mon vivant le public sur mon compte, et même ce retour, ne pouvant plus être réciproque, me seroit désormais bien inutile. Les hommes auroient beau revenir à moi, ils ne me retrouveroient plus. Avec le dédain qu'ils m'ont inspiré, leur commerce me seroit insipide et même à charge, et je suis cent fois plus heureux dans ma solitude que je ne pourrois l'être en vivant avec eux. Ils ont arraché de mon cœur toutes les douceurs de la société. Elles n'y pourroient plus germer derechef à mon âge ; il est trop tard. Qu'ils me fassent désormais du bien ou du mal, tout m'est indifférent de leur part, et, quoi qu'ils fassent, mes contemporains ne seront jamais rien pour moi.

Mais je comptois encore sur l'avenir, et j'espérois qu'une génération meilleure, examinant mieux et les jugemens portés par celle-ci sur mon compte, et sa conduite avec moi, démêleroit aisément l'artifice de ceux qui la dirigent, et me verroit enfin tel que je suis. C'est cet espoir qui m'a fait écrire mes *Dialogues*, et qui m'a suggéré mille folles tentatives pour les faire passer à la postérité. Cet espoir, quoique éloigné, tenoit mon âme dans la même agitation que quand je cherchois encore dans le siècle un cœur juste, et mes espérances, que j'avois beau jeter au loin, me rendoient également le jouet des hommes d'aujourd'hui. J'ai dit dans mes *Dialogues* sur quoi je fondois cette attente. Je me trompois. Je l'ai senti par bonheur assez à tems pour trouver encore avant ma dernière heure, un intervalle de plein quiétude et de repos absolu. Cet intervalle a commencé à l'époque dont je parle, et j'ai lieu de croire qu'il ne sera plus interrompu.

Il se passe bien peu de jours que de nouvelles réflexions ne me confirment combien j'étois dans l'erreur de compter sur le retour du public, même dans un autre âge ; puisqu'il est conduit, dans ce qui me regarde, par des guides qui se renouvellent sans cesse dans les Corps qui m'ont pris en aversion. Les particuliers meurent ; mais les Corps collectifs ne meurent point. Les mêmes passions s'y perpétuent, et leur haine ardente, immortelle comme le démon qui l'inspire, a toujours la même activité. Quand tous mes ennemis particuliers seront morts, les Médecins, les Oratoriens vivront encore ; et, quand je n'aurai pour persécuteurs que ces deux Corps-là, je dois être

sûr qu'ils ne laisseront pas plus de paix à ma mémoire, après ma mort, qu'ils n'en laissent à ma personne de mon vivant. Peut-être, par trait de tems, les médecins, que j'ai réellement offensés, pourroient-ils s'apaiser ; mais les Oratoriens, que j'aimois, que j'estimois, en qui j'avois toute confiance, et que je n'offensai jamais, les Oratoriens, gens d'Église et demi-moines, seront à jamais implacables ; leur propre iniquité fait mon crime, que leur amour-propre ne me pardonnera jamais ; et le public, dont ils auront soin d'entretenir et ranimer l'animosité sans cesse, ne s'apaisera pas plus qu'eux.

Tout est fini pour moi sur la terre. On ne peut plus m'y faire ni bien ni mal. Il ne me reste plus rien à espérer ni à craindre en ce monde, et m'y voilà tranquille au fond de l'abîme, pauvre mortel infortuné, mais impassible comme Dieu même.

Tout ce qui m'est extérieur m'est étranger désormais. Je n'ai plus, en ce monde, ni prochain, ni semblables, ni frères. Je suis sur la terre comme dans une planète étrangère où je serois tombé de celle que j'habitois. Si je reconnois autour de moi quelque chose, ce ne sont que des objets affligeans et déchirans pour mon cœur, et je ne peux jeter les yeux sur ce qui me touche et m'entoure, sans y trouver toujours quelque sujet de dédain qui m'indigne, ou de douleur qui m'afflige. Écartons donc de mon esprit tous les pénibles objets dont je m'occuperois aussi douloureusement qu'inutilement. Seul pour le reste de ma vie, puisque je ne trouve qu'en moi la consolation, l'espérance et la paix, je ne dois ni ne veux plus m'occuper que de moi. C'est dans cet état que je reprens

la suite de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes *Confessions*. Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi. Livrons-nous tout entier à la douceur de converser avec mon âme, puisqu'elle est la seule que les hommes ne peuvent m'ôter. Si, à force de réfléchir sur mes dispositions intérieures, je parviens à les mettre en meilleur ordre, et à corriger le mal qui peut y rester, mes méditations ne seront pas entièrement inutiles, et, quoique je ne sois plus bon à rien sur la terre, je n'aurai pas tout à fait perdu mes derniers jours. Les loisirs de mes promenades journalières ont souvent été remplis de contemplations charmantes dont j'ai regret d'avoir perdu le souvenir. Je fixerai par l'écriture celles qui pourront me venir encore ; chaque fois que je les relirai m'en rendra la jouissance. J'oublierai mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres, en songeant au prix qu'avoit mérité mon cœur.

Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi, parce qu'un solitaire qui réfléchit, s'occupe nécessairement beaucoup de lui-même. Du reste, toutes les idées étrangères qui me passent par la tête en me promenant y trouveront également leur place. Je dirai ce que j'ai pensé tout comme il m'est venu, et avec aussi peu de liaison que les idées de la veille en ont d'ordinaire avec celles du lendemain. Mais il en résultera toujours une nouvelle connoissance de mon naturel et de mon humeur par celle des sentimens et des pensées dont mon esprit fait sa

pâture journalière dans l'étrange état où je suis. Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice de mes *Confessions* ; mais je ne leur en donne plus le titre, ne sentant plus rien à dire qui puisse le mériter. Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité, et j'y trouve à peine, en le sondant avec soin, quelque reste de penchant répréhensible. Qu'aurois-je encore à confesser, quand toutes les affections terrestres en sont arrachées ? Je n'ai pas plus à me louer qu'à me blâmer ; je suis nul désormais parmi les hommes, et c'est tout ce que je puis être, n'ayant plus avec eux de relation réelle, de véritable société. Ne pouvant plus faire aucun bien qui ne tourne à mal, ne pouvant plus agir sans nuire à autrui ou à moi-même, m'abstenir est devenu mon unique devoir, et je le remplis autant qu'il est en moi. Mais, dans ce désœuvrement du corps, mon âme est encore active, elle produit encore des sentimens, des pensées, et sa vie interne et morale semble encore s'être accrue par la mort de tout intérêt terrestre et temporel. Mon corps n'est plus pour moi qu'un embarras, qu'un obstacle, et je m'en dégage d'avance autant que je puis.

Une situation si singulière mérite assurément d'être examinée et décrite, et c'est à cet examen que je consacre mes derniers loisirs. Pour le faire avec succès, il y faudroit procéder avec ordre et méthode ; mais je suis incapable de ce travail, et même il m'écarteroit de mon but, qui est de me rendre compte des modifications de mon âme et de leurs successions. Je ferai sur moi-même à quelque égard les opérations que font les physiciens sur l'air pour en connoître l'état

journalier. J'appliquerai le baromètre à mon âme, et ces opérations bien dirigées et longtems répétées me pourroient fournir des résultats aussi sûrs que les leurs. Mais je n'étens pas jusques-là mon entreprise. Je me contenterai de tenir le registre des opérations, sans chercher à les réduire en système. Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien : car il n'écrivoit ses *Essais* que pour les autres ; et je n'écris mes rêveries que pour moi. Si dans mes plus vieux jours, aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même position où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et, faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes, je saurai goûter encore le charme de la société, et je vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrois avec un moins vieux ami.

J'écrivois mes premières *Confessions* et mes *Dialogues* dans un souci continuel sur les moyens de les dérober aux mains rapaces de mes persécuteurs, pour les transmettre, s'il étoit possible, à d'autres générations. La même inquiétude ne me tourmente plus pour cet écrit, je sais qu'elle seroit inutile ; et le désir d'être mieux connu des hommes s'étant éteint dans mon cœur n'y laisse qu'une indifférence profonde sur le sort et de mes vrais écrits et des monumens de mon innocence, qui déjà peut-être ont été tous pour jamais anéantis. Qu'on épie ce que je fais, qu'on s'inquiète de ces feuilles, qu'on s'en empare, qu'on les supprime, qu'on les falsifie, tout cela m'est égal désormais. Je ne les cache ni ne les

montre. Si on me les enlève de mon vivant, on ne m'enlèvera ni le plaisir de les avoir écrites, ni le souvenir de leur contenu, ni les méditations solitaires dont elles sont le fruit, et dont la source ne peut s'éteindre qu'avec mon âme. Si dès mes premières calamités j'avois su ne point regimber contre ma destinée, et prendre le parti que je prens aujourd'hui, tous les efforts des hommes, toutes leurs épouvantables machines eussent été sur moi sans effet, et ils n'auroient pas plus troublé mon repos par toutes leurs trames qu'ils ne peuvent le troubler désormais par tous leurs succès ; qu'ils jouissent à leur gré de mon opprobre, ils ne m'empêcheront pas de jouir de mon innocence, et d'achever mes jours en paix malgré eux.

DEUXIÈME PROMENADE

Ayant donc formé le projet de décrire l'état habituel de mon âme dans la plus étrange position où se puisse jamais trouver un mortel, je n'ai vu nulle manière plus simple et plus sûre d'exécuter cette entreprise que de tenir un registre fidèle de mes promenades solitaires et des rêveries qui les remplissent, quand je laisse ma tête entièrement libre, et mes idées suivre leur pente

sans résistance et sans gêne. Ces heures de solitude et de méditation sont les seules de la journée où je sois pleinement moi, et à moi sans diversion, sans obstacle, et où je puisse véritablement dire être ce que la nature a voulu.

J'ai bientôt senti que j'avois trop tardé d'exécuter ce projet. Mon imagination, déjà moins vive, ne s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime, je m'enivre moins du délire de la rêverie ; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais ; un tiède alanguissement énerve toutes mes facultés ; l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés ; mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et, sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerois plus que par des souvenirs. Ainsi, pour me contempler moi-même avant mon déclin, il faut que je remonte au moins de quelques années au tems où, perdant tout espoir ici-bas et ne trouvant plus d'aliment pour mon cœur sur la terre, je m'accoutumois peu à peu à le nourrir de sa propre substance, et à chercher toute sa pâture au-dedans de moi.

Cette ressource, dont je m'avisai trop tard, devint si féconde, qu'elle suffit bientôt pour me dédommager de tout. L'habitude de rentrer en moi-même me fit perdre enfin le sentiment et presque le souvenir de mes maux, j'appris ainsi par ma propre expérience que la source du vrai bonheur est en nous, et qu'il ne dépend pas des hommes de rendre vraiment misérable celui qui sait vouloir être heureux. Depuis quatre ou cinq ans je goûtois habituellement ces

délices internes que trouvent dans la contemplation les âmes aimantes et douces. Ces ravissemens; ces extases, que j'éprouvois quelquefois en me promenant ainsi seul, étoient des jouissances que je devois à mes persécuteurs : sans eux je n'aurois jamais trouvé ni connu les trésors que je portois en moi-même. Au milieu de tant de richesses, comment en tenir un registre fidèle ? En voulant me rappeler tant de douces rêveries, au lieu de les décrire j'y retombois. C'est un état que son souvenir ramène, et qu'on cesseroit bientôt de connoître en cessant tout à fait de le sentir.

J'éprouvai bien cet effet dans les promenades qui suivirent le projet d'écrire la suite de mes *Confessions*, surtout dans celle dont je vais parler, et dans laquelle un accident imprévu vint rompre le fil de mes idées, et leur donner pour quelque tems un autre cours.

Le jeudi 24 octobre 1776, je suivis après dîné les boulevards jusqu'à la rue du Chemin-Vert, par laquelle je gagnois les hauteurs de Ménilmontant, et de là, prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversai jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages ; puis je fis un détour pour revenir par les mêmes prairies, en prenant un autre chemin. Je m'amusois à les parcourir avec ce plaisir et cet intérêt que m'ont toujours donné les sites agréables, et m'arrêtant quelquefois à fixer des plantes dans la verdure. J'en aperçus deux que je voyois assez rarement autour de Paris, et que je trouvai très abondantes dans ce canton-là. L'une est le *Picris hieracioïdes*, de la famille des composées, et l'autre le *Bupleurum falcatum*, de celle des ombel-

lifères. Cette découverte me réjouit et m'amusa très longtems, et finit par celle d'une plante encore plus rare, surtout dans un pays élevé, savoir le *Cerastium aquaticum*, que, malgré l'accident qui m'arriva le même jour, j'ai retrouvé dans un livre que j'avois sur moi, et placé dans mon herbier.

Enfin après avoir parcouru en détail plusieurs autres plantes que je voyois encore en fleurs, et dont l'aspect et l'énumération qui m'étoit familière me donnoient néanmoins toujours du plaisir, je quittai peu à peu ces menues observations pour me livrer à l'impression non moins agréable, mais plus touchante, que faisoit sur moi l'ensemble de tout cela. Depuis quelques jours on avoit achevé la vendange ; les promeneurs de la ville s'étoient déjà retirés : les paysans aussi quittoient les champs jusqu'aux travaux d'hiver. La campagne, encore verte et riante, mais défeuillée en partie, et déjà presque déserte, offroit partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver. Il résultoit de son aspect un mélange d'impression douce et triste, trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse pas l'application. Je me voyois au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'âme encore pleine de sentimens vivaces, et l'esprit encore orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse et desséchées par les ennuis. Seul et délaissé, je sentois venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuploit plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur. Je me disois en soupirant : qu'ai-je fait ici-bas ? J'étois fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu. Au moins ce n'a pas été ma faute, et je porterai

à l'Auteur de mon être, sinon l'offrande des bonnes œuvres qu'on ne m'a pas laissé faire, du moins un tribut de bonnes intentions frustrées, de sentimens sains mais rendus sans effet, et d'une patience à l'épreuve des mépris des hommes. Je m'attendrissois sur ces réflexions, je récapitulois les mouvemens de mon âme dès ma jeunesse, et pendant mon âge mûr, et depuis qu'on m'a séquestré de la société des hommes, et durant la longue retraite dans laquelle je dois achever mes jours. Je revenois avec complaisance sur toutes les affections de mon cœur, sur ses attachemens si tendres mais si aveugles, sur les idées moins tristes que consolantes dont mon esprit s'étoit nourri depuis quelques années, et je me préparois à les rappeler assez pour les décrire avec un plaisir presque égal à celui que j'avois pris à m'y livrer. Mon après-midi se passa dans ces paisibles méditations, et je m'en revenois très content de ma journée, quand au fort de ma rêverie, j'en fus tiré par l'événement qui me reste à raconter.

J'étois, sur les six heures, à la descente de Ménilmontant, presque vis-à-vis du Galant Jardinier, quand des personnes qui marchoient devant moi s'étant tout à coup brusquement écartées, je vis fondre sur moi un gros chien danois qui, s'élançant à toutes jambes devant un carrosse [1], n'eut pas même le tems de retenir sa course ou de se détourner quand il m'aperçut. Je jugeai que le seul moyen que j'avois d'éviter d'être jeté par terre étoit de faire un

1. Le chien et la voiture appartenaient à M. de Saint-Fargeau. Voyez le récit rapporté par Coranccz (*Journal de Paris*, an VI, tome II, nos 259 à 261).

grand saut si juste, que le chien passât sous moi tandis que je serois en l'air. Cette idée, plus prompte que l'éclair, et que je n'eus le tems ni de raisonner ni d'exécuter, fut la dernière avant mon accident. Je ne sentis ni le coup, ni la chute, ni rien de ce qui s'ensuivit, jusqu'au moment où je revins à moi.

Il étoit presque nuit quand je repris connoissance. Je me trouvai entre les bras de trois ou quatre jeunes gens qui me racontèrent ce qui venoit de m'arriver. Le chien danois n'ayant pu retenir son élan s'étoit précipité sur mes deux jambes, et, me choquant de sa masse et de sa vitesse, m'avoit fait tomber la tête en avant ; la mâchoire supérieure, portant tout le poids de mon corps, avoit frappé sur un pavé très raboteux, et la chute avoit été d'autant plus violente, qu'étant à la descente, ma tête avoit donné plus bas que mes pieds. Le carrosse auquel appartenoit le chien suivoit immédiatement, et m'auroit passé sur le corps si le cocher n'eût à l'instant retenu ses chevaux.

Voilà ce que j'appris par le récit de ceux qui m'avoient relevé et qui me soutenoient encore lorsque je revins à moi. L'état auquel je me trouvai dans cet instant est trop singulier pour n'en pas faire ici la description.

La nuit s'avançoit. J'aperçus le ciel, quelques étoiles, et un peu de verdure. Cette première sensation fut un moment délicieux. Je ne me sentois encore que par là. Je naissois dans cet instant à la vie, et il me sembloit que je remplissois de ma légère existence tous les objets que j'apercevois. Tout entier au moment présent, je ne me souvenois de

rien ; je n'avois nulle notion distincte de mon individu, pas la moindre idée de ce qui venoit de m'arriver ; je ne savois ni qui j'étois, ni où j'étois ; je ne sentois ni mal, ni crainte, ni inquiétude. Je voyois couler mon sang comme j'aurois vu couler un ruisseau, sans songer seulement que ce sang m'appartînt en aucune sorte. Je sentois dans tout mon être un calme ravissant, auquel, chaque fois que je me le rappelle, je ne trouve rien de comparable dans toute l'activité des plaisirs connus.

On me demanda où je demeurois ; il me fut impossible de le dire. Je demandai où j'étois ; on me dit *à la Haute-Borne*, c'étoit comme si l'on m'eût dit *au mont Atlas*. Il fallut demander successivement le pays, la ville et le quartier où je me trouvois. Encore cela ne put-il suffire pour me reconnoître ; il me fallut tout le trajet de là jusqu'au boulevard pour me rappeler ma demeure et mon nom. Un monsieur que je ne connoissois pas, et qui eut la charité de m'accompagner quelque tems, apprenant que je demeurois si loin, me conseilla de prendre au Temple un fiacre pour me reconduire chez moi. Je marchois très bien, très légèrement, sans sentir ni douleur ni blessure, quoique je crachasse toujours beaucoup de sang ; mais j'avois un frisson glacial qui faisoit claquer d'une façon très incommode mes dents fracassées. Arrivé au Temple, je pensai que, puisque je marchois sans peine, il valoit mieux continuer ainsi ma route à pied que de m'exposer à périr de froid dans un fiacre. Je fis ainsi la demi-lieue qu'il y a du Temple à la rue Plâtrière, marchant sans peine, évitant les embarras, les voitures,

choisissant et suivant mon chemin tout aussi bien que j'aurois pu faire en pleine santé. J'arrive, j'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, je monte l'escalier dans l'obscurité, et j'entre enfin chez moi sans autre accident que ma chute et ses suites, dont je ne m'apercevois pas même encore alors.

Les cris de ma femme en me voyant me firent comprendre que j'étois plus maltraité que je ne pensois. Je passai la nuit sans connoître encore et sentir mon mal. Voici ce que je sentis et trouvai le lendemain. J'avois la lèvre supérieure fendue en dedans jusqu'au nez, en dehors, la peau l'avoit mieux garantie, et empêchoit la totale séparation, quatre dents enfoncées à la mâchoire supérieure, toute la partie du visage qui la couvre extrêmement enflée et meurtrie, le pouce droit foulé et très gros, le pouce gauche grièvement blessé, le bras gauche foulé, le genou gauche aussi très enflé, et qu'une contusion forte et douloureuse empêchoit totalement de plier. Mais avec tout ce fracas, rien de brisé, pas même une dent, bonheur qui tient du prodige dans une chute comme celle-là.

Voilà très fidèlement l'histoire de mon accident. En peu de jours cette histoire se répandit dans Paris, tellement changée et défigurée, qu'il étoit impossible d'y rien connoître. J'aurois dû compter d'avance sur cette métamorphose ; mais il s'y joignit tant de circonstances bizarres, tant de propos obscurs et de réticences l'accompagnèrent, on m'en parloit d'un air si risiblement discret, que tous ces mystères m'inquiétèrent. J'ai toujours haï les ténèbres ; elles

m'inspirent naturellement une horreur que celles dont on m'environne depuis tant d'années n'ont pas dû diminuer. Parmi toutes les singularités de cette époque, je n'en remarquerai qu'une, mais suffisante pour faire juger des autres.

M. ***, avec lequel je n'avois jamais eu aucune relation, envoya son secrétaire s'informer de mes nouvelles, et me faire d'instantes offres de service qui ne me parurent pas, dans la circonstance, d'une grande utilité pour mon soulagement. Son secrétaire ne laissa pas de me presser très vivement de me prévaloir de ses offres, jusqu'à me dire que, si je ne me fiois pas à lui, je pouvois écrire directement à M. ***. Ce grand empressement, et l'air de confidence qu'il y joignit, me firent comprendre qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère que je cherchois vainement à pénétrer. Il n'en falloit pas tant pour m'effaroucher, surtout dans l'état d'agitation où mon accident et la fièvre qui s'y étoit jointe avoient mis ma tête. Je me livrois à mille conjectures inquiétantes et tristes, et je faisois sur tout ce qui se passoit autour de moi des commentaires qui marquoient plutôt le délire de la fièvre que le sang-froid d'un homme qui ne prend plus d'intérêt à rien.

Un autre événement vint achever de troubler ma tranquillité. Mme *** m'avoit recherché depuis quelques années, sans que je pusse deviner pourquoi. De petits cadeaux affectés, de fréquentes visites, sans objet et sans plaisir, me marquoient assez un but secret à tout cela, mais ne me le montroient pas. Elle m'avoit parlé d'un roman qu'elle vouloit faire pour le présenter à la reine. Je lui avois dit ce que je

pensois des femmes auteurs. Elle m'avoit fait entendre que ce projet avoit pour but le rétablissement de sa fortune, pour lequel elle avoit besoin de protection ; je n'avois rien à répondre à cela. Elle me dit depuis que, n'ayant pu avoir accès auprès de la reine, elle étoit déterminée à donner son livre au public. Ce n'étoit plus le cas de lui donner des conseils qu'elle ne me demandoit pas, et qu'elle n'auroit pas suivis. Elle m'avoit parlé de me montrer auparavant le manuscrit. Je la priai de n'en rien faire, et elle n'en fit rien.

Un beau jour, durant ma convalescence, je reçus de sa part ce livre tout imprimé et même relié, et je vis dans la préface de si grosses louanges de moi, si maussadement plaquées et avec tant d'affectation, que j'en fus désagréablement affecté. La rude flagornerie qui s'y faisoit sentir ne s'allia jamais avec la bienveillance ; mon cœur ne sauroit se tromper là-dessus.

Quelques jours après, Mme *** [1] me vint voir avec sa fille. Elle m'apprit que son livre faisoit le plus grand bruit à cause d'une note qui le lui attiroit : j'avois à peine remarqué cette note en parcourant rapidement ce roman. Je la relus après le départ de Mme *** ; j'en examinai la tournure ; j'y crus trouver le motif de ses visites, de ses cajoleries, des grosses louanges de sa préface ; et je jugeai que tout cela n'avoit d'autre but que de disposer le public à m'attribuer la note, et par conséquent le blâme qu'elle

1. Lisez : Madame la Présidente d'Ormoy, auteur des *Malheurs de la jeune Emilie* (Paris, 1777), roman justement tombé dans l'oubli.

pouvoit attirer à son auteur dans la circonstance où elle étoit publiée.

Je n'avois aucun moyen de détruire ce bruit et l'impression qu'il pouvoit faire ; et tout ce qui dépendoit de moi étoit de ne pas l'entretenir en souffrant la continuation des vaines et ostensibles visites de Mme *** et de sa fille. Voici pour cet effet le billet que j'écrivis à la mère :

« Rousseau, ne recevant chez lui aucun auteur, remercie Mme *** de ses bontés, et la prie de ne plus l'honorer de ses visites. »

Elle me répondit par une lettre honnête dans la forme, mais tournée comme toutes celles que l'on m'écrit en pareil cas. J'avois barbarement porté le poignard dans son cœur sensible, et je devois croire, au ton de sa lettre, qu'ayant pour moi des sentimens si vifs et si vrais elle ne supporteroit point sans mourir cette rupture. C'est ainsi que la droiture et la franchise en toute chose sont des crimes affreux dans le monde ; et je paroîtrois à mes contemporains méchant et féroce quand je n'aurois à leurs yeux d'autre crime que de n'être pas faux et perfide comme eux.

J'étois déjà sorti plusieurs fois, et je me promenois même assez souvent aux Tuileries, quand je vis, à l'étonnement de plusieurs de ceux qui me rencontroient, qu'il y avoit encore à mon égard quelque autre nouvelle que j'ignorois. J'appris enfin que le bruit public étoit que j'étois mort de ma chute ; et ce bruit se répandit si rapidement et si opiniâtrément, que, plus de quinze jours après que j'en fus instruit, l'on en parla à la cour comme d'une chose

sûre. Le *Courrier d'Avignon*, à ce qu'on eut soin de m'écrire, annonçant cette heureuse nouvelle, ne manqua pas d'anticiper à cette occasion sur le tribut d'outrages et d'indignités qu'on prépare à ma mémoire après ma mort, en forme d'oraison funèbre.

Cette nouvelle fut accompagnée d'une circonstance encore plus singulière que je n'appris que par hasard, et dont je n'ai pu savoir aucun détail. C'est qu'on avoit ouvert en même temps une souscription pour l'impression des manuscrits que l'on trouveroit chez moi. Je compris par là qu'on tenoit prêt un recueil d'écrits fabriqués tout exprès pour me les attribuer d'abord après ma mort : car de penser qu'on imprimât fidèlement aucun de ceux qu'on pourroit trouver en effet, c'étoit une bêtise qui ne pouvoit entrer dans l'esprit d'un homme sensé, et dont quinze ans d'expérience ne m'ont que trop garanti.

Ces remarques, faites coup sur coup, et suivies de beaucoup d'autres qui n'étoient guères moins étonnantes, effarouchèrent derechef mon imagination que je croyois amortie ; et ces noires ténèbres, qu'on renforçoit sans relâche autour de moi, ranimèrent toute l'horreur qu'elles m'inspirent naturellement. Je me fatiguai à faire sur tout cela mille commentaires, et à tâcher de comprendre des mystères qu'on a rendus inexplicables pour moi. Le seul résultat constant de tant d'énigmes fut la confirmation de toutes mes conclusions précédentes, savoir, que la destinée de ma personne, et celle de ma réputation, ayant été fixées de concert par toute la génération présente, nul effort de ma part ne pouvoit m'y sous-

traire, puisqu'il m'est de toute impossibilité de transmettre aucun dépôt à d'autres âges sans le faire passer dans celui-ci par des mains intéressées à le supprimer.

Mais cette fois j'allai plus loin. L'amas de tant de circonstances fortuites, l'élévation de tous mes plus cruels ennemis, affectée, pour ainsi dire, par la fortune ; tous ceux qui gouvernent l'État, tous ceux qui dirigent l'opinion publique, tous les gens en place, tous les hommes en crédit triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secrète, pour concourir au commun complot, cet accord universel est trop extraordinaire pour être purement fortuit. Un seul homme qui eût refusé d'en être complice, un seul événement qui lui eût été contraire, une seule circonstance imprévue qui lui eût fait obstacle, suffisoit pour le faire échouer. Mais toutes les volontés, toutes les fatalités, la fortune, et toutes les révolutions, ont affermi l'œuvre des hommes ; et un concours si frappant, qui tient du prodige, ne peut me laisser douter que son plein succès ne soit écrit dans les décrets éternels. Des foules d'observations particulières, soit dans le passé, soit dans le présent, me confirment tellement dans cette opinion, que je ne puis m'empêcher de regarder désormais comme un de ces secrets du Ciel impénétrables à la raison humaine la même œuvre que je n'envisageois jusqu'ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes.

Cette idée, loin de m'être cruelle et déchirante, me console, me tranquillise, et m'aide à me résigner. Je ne vais pas si loin que saint Augustin, qui se fût

consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu : ma résignation vient d'une source moins désintéressée, il est vrai, mais non moins pure, et plus digne à mon gré de l'Etre parfait que j'adore.

Dieu est juste ; il veut que je souffre, et il sait que je suis innocent. Voilà le motif de ma confiance ; mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas. Laissons donc faire les hommes et la destinée ; apprenons à souffrir sans murmure ; tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard.

TROISIÈME PROMENADE

« Je deviens vieux en apprenant toujours. »

Solon répétoit souvent ce vers dans sa vieillesse. Il a un sens dans lequel je pourrois le dire auss dans la mienne ; mais c'est une bien triste science que celle que depuis vingt ans l'expérience m'a fait acquérir : l'ignorance est encore préférable L'adversité sans doute est un grand maître ; mais ce maître fait payer cher ses leçons, et souvent le profi qu'on en retire ne vaut pas le prix qu'elles ont coûté D'ailleurs, avant qu'on ait obtenu tout cet acqui par des leçons si tardives, l'à-propos d'en user s

passe. La jeunesse est le tems d'étudier la sagesse ; la vieillesse est le tems de la pratiquer. L'expérience instruit toujours, je l'avoue ; mais elle ne profite que pour l'espace qu'on a devant soi. Est-il tems, au moment qu'il faut mourir, d'apprendre comment on auroit dû vivre?

Eh ! que me servent des lumières si tard et si douloureusement acquises sur ma destinée, et sur les passions d'autrui dont elle est l'œuvre ! Je n'ai appris à mieux connoître les hommes que pour mieux sentir la misère où ils m'ont plongé, sans que cette connoissance, en me découvrant tous leurs pièges, m'en ait pu faire éviter aucun. Que ne suis-je resté toujours dans cette imbécile mais douce confiance qui me rendit durant tant d'années la proie et le jouet de mes bruyans amis, sans qu'enveloppé de toutes leurs trames j'en eusse même le moindre soupçon ! J'étois leur dupe et leur victime, il est vrai, mais je me croyois aimé d'eux, et mon cœur jouissoit de l'amitié qu'ils m'avoient inspirée, en leur en attribuant autant pour moi. Ces douces illusions sont détruites. La triste vérité, que le tems et la raison m'ont dévoilée, en me faisant sentir mon malheur, m'a fait voir qu'il étoit sans remède, et qu'il ne me restoit qu'à m'y résigner. Ainsi toutes les expériences de mon âge sont pour moi, dans mon état, sans utilité présente, et sans profit pour l'avenir.

Nous entrons en lice à notre naissance, nous en sortons à la mort. Que sert d'apprendre à mieux conduire son char quand on est au bout de la carrière? Il ne reste plus à penser alors que comment on en sortira. L'étude d'un vieillard, s'il lui en reste

encore à faire, est uniquement d'apprendre à mourir ; et c'est précisément celle qu'on fait le moins à mon âge ; on y pense à tout, hormis à cela. Tous les vieillards tiennent plus à la vie que les enfans, et en sortent de plus mauvaise grâce que les jeunes gens. C'est que, tous leurs travaux ayant été pour cette vie, ils voient à sa fin qu'ils ont perdu leurs peines. Tous leurs soins, tous leurs biens, tous les fruits de leurs laborieuses veilles, ils quittent tout quand ils s'en vont. Ils n'ont songé à rien acquérir durant leur vie qu'ils pussent emporter à leur mort.

Je me suis dit tout cela quand il étoit tems de me le dire ; et, si je n'ai pas mieux su tirer parti de mes réflexions, ce n'est pas faute de les avoir faites à tems, et de les avoir bien digérées. Jeté dès mon enfance dans le tourbillon du monde, j'appris de bonne heure, par l'expérience, que je n'étois pas fait pour y vivre, et que je n'y parviendrois jamais à l'état dont mon cœur sentoit le besoin. Cessant donc de chercher parmi les hommes le bonheur que je sentois n'y pouvoir trouver, mon ardente imagination sautoit déjà par-dessus l'espace de ma vie à peine commencée, comme sur un terrain qui m'étoit étranger, pour se reposer sur une assiette tranquille où je pusse me fixer.

Ce sentiment, nourri par l'éducation dès mon enfance, et renforcé, durant toute ma vie, par ce long tissu de misères et d'infortunes qui l'a remplie, m'a fait chercher, dans tous les tems, à connoître la nature et la destination de mon être, avec plus d'intérêt et de soin que je n'en ai trouvé dans aucun autre homme. J'en ai beaucoup vu qui philoso-

phoient bien plus doctement que moi, mais leur philosophie leur étoit pour ainsi dire étrangère. Voulant être plus savans que d'autres, ils étudioient l'univers pour savoir comment il étoit arrangé, comme ils auroient étudié quelque machine qu'ils auroient aperçue, par pure curiosité. Ils étudioient la nature humaine pour en pouvoir parler savamment, mais non pas pour se connoître ; ils travailloient pour instruire les autres, mais non pas pour s'éclairer en dedans. Plusieurs d'entre eux ne vouloient que faire un livre, n'importoit quel, pourvu qu'il fût accueilli. Quand le leur étoit fait et publié, son contenu ne les intéressoit plus en aucune sorte, si ce n'est pour le faire adopter aux autres et pour le défendre au cas qu'il fût attaqué, mais du reste sans en rien tirer pour leur propre usage, sans s'embarrasser même que ce contenu fût faux ou vrai, pourvu qu'il ne fût pas réfuté. Pour moi, quand j'ai désiré d'apprendre, c'étoit pour savoir moi-même et non pas pour enseigner ; j'ai toujours cru qu'avant d'instruire les autres il falloit commencer par savoir assez pour soi ; et de toutes les études que j'ai tâché de faire en ma vie au milieu des hommes, il n'y en a guères que je n'eusse faites également seul dans une île déserte où j'aurois été confiné pour le reste de mes jours. Ce qu'on doit faire dépend beaucoup de ce qu'on doit croire ; et, dans tout ce qui ne tient pas aux premiers besoins de la nature, nos opinions sont la règle de nos actions. Dans ce principe, qui fut toujours le mien, j'ai cherché souvent et longtems, pour diriger l'emploi de ma vie, à connoître sa véritable fin, et je me suis bientôt consolé de mon peu

d'aptitude à me conduire habilement dans ce monde, en sentant qu'il n'y falloit pas chercher cette fin.

Né dans une famille où régnoient les mœurs et la piété ; élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avois reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes, d'autres diroient des préjugés, qui ne m'ont jamais tout à fait abandonné. Enfant encore, et livré à moi-même, alléché par des caresses, séduit par la vanité, leurré par l'espérance, forcé par la nécessité, je me fis catholique, mais je demeurai toujours chrétien ; et bientôt, gagné par l'habitude, mon cœur s'attacha sincèrement à ma nouvelle religion. Les instructions, les exemples de Mme de Warens, m'affermirent dans cet attachement. La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier, renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments affectueux, et me rendirent dévot presque à la manière de Fénelon. La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élancer incessamment vers l'Auteur des choses, et à chercher avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent. Lorsque ma destinée me rejeta dans le torrent du monde, je n'y retrouvai plus rien qui pût flatter un moment mon cœur. Le regret de mes doux loisirs me suivit partout, et jeta l'indifférence et le dégoût sur tout ce qui pouvoit se trouver à ma portée, propre à mener à la fortune et aux honneurs. Incertain dans mes inquiets désirs, j'espérois peu, j'obtins moins, et je sentis, dans des lueurs

même de prospérité, que, quand j'aurois obtenu tout ce que je croyois chercher, je n'y aurois point trouvé ce bonheur dont mon cœur étoit avide sans en savoir démêler l'objet. Ainsi tout contribuoit à détacher mes affections de ce monde, même avant les malheurs qui devoient m'y rendre tout à fait étranger. Je parvins jusqu'à l'âge de quarante ans, flottant entre l'indigence et la fortune, entre la sagesse et l'égarement, plein de vices d'habitude sans aucun mauvais penchant dans le cœur, vivant au hasard sans principes bien décidés par ma raison, et distrait sur mes devoirs sans les mépriser, mais souvent sans les bien connoître.

Dès ma jeunesse j'avois fixé cette époque de quarante ans comme le terme de mes efforts pour parvenir, et celui de mes prétentions en tout genre ; bien résolu, dès cet âge atteint et dans quelque situation que je fusse, de ne plus me débattre pour en sortir, et de passer le reste de mes jours à vivre au jour la journée sans plus m'occuper de l'avenir. Le moment venu, j'exécutai ce projet sans peine, et, quoique alors ma fortune semblât pouvoir prendre une assiette plus fixe, j'y renonçai, non-seulement sans regret, mais avec un plaisir véritable. En me délivrant de tous ces leurres, de toutes ces vaines espérances, je me livrai pleinement à l'incurie et au repos d'esprit qui fut toujours mon goût le plus dominant et mon penchant le plus durable. Je quittai le monde et ses pompes. Je renonçai à toutes parures ; plus d'épée, plus de montre, plus de bas blancs, de dorure, de coiffure ; une perruque toute simple, un bon gros habit de drap ; et, mieux que tout cela, je

déracinai de mon cœur les cupidités et les convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittois. Je renonçai à la place que j'occupois alors, pour laquelle je n'étois nullement propre, et je me mis à copier de la musique à tant la page, occupation pour laquelle j'avois eu toujours un goût décidé.

Je ne bornai pas ma réforme aux choses extérieures. Je sentis que celle-là même en exigeoit une autre plus pénible, sans doute, mais plus nécessaire, dans les opinions ; et, résolu de n'en pas faire à deux fois, j'entrepris de soumettre mon intérieur à un examen sévère qui le réglât pour le reste de ma vie tel que je voulois le trouver à ma mort.

Une grande révolution qui venoit de se faire en moi ; un autre monde moral qui se dévoiloit à mes regards ; les insensés jugemens des hommes, dont, sans prévoir encore combien j'en serois la victime, je commençois à sentir l'absurdité ; le besoin toujours croissant d'un autre bien que la gloire littéraire, dont à peine la vapeur m'avoit atteint que j'en étois déjà dégoûté ; le désir enfin de tracer pour le reste de ma carrière une route moins incertaine que celle dans laquelle j'en venois de passer la plus belle moitié, tout m'obligeoit à cette grande revue dont je sentois depuis longtems le besoin. Je l'entrepris donc, et je ne négligeai rien de ce qui dépendoit de moi pour bien exécuter cette entreprise.

C'est de cette époque que je puis dater mon entier renoncement au monde, et ce goût vif pour la solitude, qui ne m'a plus quitté depuis ce tems-là. L'ouvrage que j'entreprenois ne pouvoit s'exécuter que dans une retraite absolue ; il demandoit de lon-

gues et paisibles méditations que le tumulte de la société ne souffre pas. Cela me força de prendre pour un tems une autre manière de vivre dont ensuite je me trouvai si bien, que, ne l'ayant interrompue depuis lors que par force et pour peu d'instans, je l'ai reprise de tout mon cœur et m'y suis borné sans peine, aussitôt que je l'ai pu ; et quand ensuite les hommes m'ont réduit à vivre seul, j'ai trouvé qu'en me séquestrant pour me rendre misérable, ils avoient plus fait pour mon bonheur que je n'avois su faire moi-même.

Je me livrai au travail que j'avois entrepris avec un zèle proportionné et à l'importance de la chose, et au besoin que je sentois en avoir. Je vivois alors avec des philosophes modernes qui ne ressembloient guères aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avoient ébranlé toutes les certitudes que je croyois avoir sur les points qu'il m'importoit le plus de connoître : car, ardens missionnaires d'athéisme et très impérieux dogmatiques, ils n'enduroient point sans colère que, sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux. Je m'étois défendu souvent assez foiblement, par haine pour la dispute et par peu de talent pour la soutenir ; mais jamais je n'adoptai leur désolante doctrine : et cette résistance à des hommes aussi intolérans, qui d'ailleurs avoient leurs vues, ne fut pas une des moindres causes qui attisèrent leur animosité.

Ils ne m'avoient pas persuadé, mais ils m'avoient inquiété. Leurs argumens m'avoient ébranlé sans m'avoir jamais convaincu ; je n'y trouvois point

de bonne réponse, mais je sentois qu'il y en devoit avoir. Je m'accusois moins d'erreur que d'ineptie, et mon cœur leur répondoit mieux que ma raison.

Je me dis enfin : Me laisserai-je éternellement ballotter par les sophismes des mieux disans, dont je ne suis pas même sûr que les opinions qu'ils prêchent et qu'ils ont tant d'ardeur à faire adopter aux autres soient bien les leurs à eux-mêmes? Leurs passions, qui gouvernent leur doctrine, leur intérêt de faire croire ceci ou cela, rendent impossible à pénétrer ce qu'ils croient eux-mêmes. Peut-on chercher de la bonne foi dans des chefs de parti? Leur philosophie est pour les autres ; il m'en faudroit une pour moi. Cherchons-la de toutes mes forces tandis qu'il est tems encore, afin d'avoir une règle fixe de conduite pour le reste de mes jours. Me voilà dans la maturité de l'âge, dans toute la force de l'entendement. Déjà je touche au déclin ; si j'attens encore, je n'aurai plus, dans ma délibération tardive, l'usage de toutes mes forces ; mes facultés intellectuelles auront déjà perdu de leur activité ; je ferai moins bien ce que je puis faire aujourd'hui de mon mieux possible, saisissons ce moment favorable : il est l'époque de ma réforme externe et matérielle ; qu'il soit aussi celle de ma réforme intellectuelle et morale. Fixons une bonne fois mes opinions, mes principes ; et soyons pour le reste de ma vie ce que j'aurai trouvé devoir être après y avoir bien pensé.

J'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention dont j'étois capable. Je sentois vivement que le repos du reste de mes jours et mon sort total en

dépendoient. Je m'y trouvai d'abord dans un tel labyrinthe d'embarras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres, que vingt fois tenté de tout abandonner, je fus près, renonçant à de vaines recherches, de m'en tenir, dans mes délibérations, aux règles de la prudence commune, sans plus en chercher dans les principes que j'avois tant de peine à débrouiller. Mais cette prudence même m'étoit tellement étrangère, je me sentois si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'étoit autre chose que vouloir, à travers les mers et les orages, chercher, sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible, et qui ne m'indiquoit aucun port.

Je persistai : pour la première fois de ma vie j'eus du courage, et je dois à son succès d'avoir pu soutenir l'horrible destinée qui dès lors commençoit à m'envelopper, sans que j'en eusse le moindre soupçon. Après les recherches les plus ardentes et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentimens qu'il m'importoit d'avoir ; et si j'ai pu me tromper dans mes résultats, je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime : car j'ai fait tous mes efforts pour m'en garantir. Je ne doute point, il est vrai, que les préjugés de l'enfance et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi. On se défend difficilement de croire ce qu'on désire avec tant d'ardeur ; et qui peut douter que l'intérêt d'admettre ou rejeter les jugemens de l'autre vie ne détermine la foi de la plupart des hommes sur leur

espérance ou leur crainte? Tout cela pouvoit fasciner mon jugement, j'en conviens, mais non pas altérer ma bonne foi : car je craignois de me tromper sur toute chose. Si tout consistoit dans l'usage de cette vie, il m'importoit de le savoir, pour en tirer du moins le meilleur parti qu'il dépendroit de moi, tandis qu'il étoit encore tems, et n'être pas tout à fait dupe. Mais ce que j'avois le plus à redouter au monde, dans la disposition où je me sentois, étoit d'exposer le sort éternel de mon âme pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix.

J'avoue encore que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes ces difficultés qui m'avoient embarrassé, et dont nos philosophes avoient si souvent rebattu mes oreilles. Mais, résolu de me décider enfin sur des matières où l'intelligence humaine a si peu de prise, et trouvant de toutes parts des mystères impénétrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne pouvois résoudre, mais qui se rétorquoient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Le ton dogmatique sur ces matières ne convient qu'à des charlatans ; mais il importe d'avoir un sentiment pour soi, et de le choisir avec toute la maturité de jugement qu'on y peut mettre. Si malgré cela nous tombons dans l'erreur, nous n'en saurions porter la peine en bonne justice puisque nous n'en aurons point la coulpe. Voilà le principe inébranlable qui sert de base à ma sécurité.

Le résultat de mes pénibles recherches fut tel, à peu près, que je l'ai consigné depuis dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, ouvrage indignement prostitué et profané dans la génération présente, mais qui peut faire un jour révolution parmi les hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi.

Depuis lors, resté tranquille dans les principes que j'avois adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la règle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter ni des objections que je n'avois pu résoudre, ni de celles que je n'avois pu prévoir, et qui se présentoient nouvellement de tems à autre à mon esprit. Elles m'ont inquiété quelquefois, mais elles ne m'ont jamais ébranlé. Je me suis toujours dit : « Tout cela ne sont que des arguties et des subtilités métaphysiques, qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison, confirmés par mon cœur, et qui tous portent le sceau de l'assentiment intérieur dans le silence des passions. Dans des matières si supérieures à l'entendement humain, une objection que je ne puis résoudre renversera-t-elle tout un corps de doctrine si solide, si bien liée, et formée avec tant de méditation et de soin, si bien appropriée à ma raison, à mon cœur, à tout mon être, et renforcée de l'assentiment intérieur que je sens manquer à toutes les autres? Non, de vaines argumentations ne détruiront jamais la convenance que j'aperçois entre ma nature immortelle et la constitution de ce monde, et l'ordre physique que j'y vois régner : j'y trouve dans l'ordre moral correspondant, et dont le système

est le résultat de mes recherches, les appuis dont j'ai besoin pour supporter les misères de ma vie. Dans tout autre système, je vivrois sans ressource et je mourrois sans espoir. Je serois la plus malheureuse des créatures. Tenons-nous en donc à celui qui seul suffit pour me rendre heureux en dépit de la fortune et des hommes. »

Cette délibération et la conclusion que j'en tirai ne semblent-elles pas avoir été dictées par le Ciel même pour me préparer à la destinée qui m'attendoit, et me mettre en état de la soutenir? Que serois-je devenu, que deviendrois-je encore dans les angoisses affreuses qui m'attendoient et dans l'incroyable situation où je suis réduit pour le reste de ma vie, si, resté sans asile où je pusse échapper à mes implacables persécuteurs, sans dédommagement des opprobres qu'ils me font essuyer en ce monde, et sans espoir d'obtenir jamais la justice qui m'étoit due, je m'étois vu livré tout entier au plus horrible sort qu'ait éprouvé sur la terre aucun mortel? Tandis que, tranquille dans mon innocence, je n'imaginois qu'estime et bienveillance pour moi parmi les hommes ; tandis que mon cœur ouvert et confiant s'épanchoit avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçoient, en silence, de rets forgés au fond des enfers. Surpris par les plus imprévus de tous les malheurs et les plus terribles pour une âme fière, traîné dans la fange sans jamais savoir par qui ni pourquoi, plongé dans un abîme d'ignominie, enveloppé d'horribles ténèbres à travers lesquelles je n'apercevois que de sinistres objets, à la première surprise je fus terrassé, et jamais je ne serois revenu de l'abattement où me

jeta ce genre imprévu de malheurs, si je ne m'étois ménagé d'avance des forces pour me relever dans mes chutes.

Ce ne fut qu'après des années d'agitation que, reprenant enfin mes esprits et commençant de rentrer en moi-même, je sentis le prix des ressources que je m'étois ménagées pour l'adversité. Décidé sur toutes les choses dont il m'importoit de juger, je vis, en comparant mes maximes à ma situation, que je donnois aux insensés jugemens des hommes, et aux petits événemens de cette courte vie, beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avoient. Que, cette vie n'étant qu'un état d'épreuves, il importoit peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte, pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étoient destinées, et que, par conséquent, plus les épreuves étoient grandes, fortes, multipliées, plus il étoit avantageux de les savoir soutenir. Toutes les plus vives peines perdent leur force pour quiconque en voit le dédommagement grand et sûr; et la certitude de ce dédommagement étoit le principal fruit que j'avois retiré de mes méditations précédentes.

Il est vrai qu'au milieu des outrages sans nombre et des indignités sans mesure dont je me sentois accablé de toutes parts, des intervalles d'inquiétude et de doute venoient, de tems à autre, ébranler mon espérance et troubler ma tranquillité. Les puissantes objections que je n'avois pu résoudre se présentoient alors à mon esprit avec plus de force, pour achever de m'abattre précisément dans les momens où, surchargé du poids de ma destinée, j'étois prêt à tomber dans le découragement. Souvent des argumens nou-

veaux, que j'entendois faire, me revenoient dans l'esprit à l'appui de ceux qui m'avoient déjà tourmenté. Ah ! me disois-je alors dans des serremens de cœur prêts à m'étouffer, qui me garantira du désespoir, si, dans l'horreur de mon sort, je ne vois plus que des chimères dans les consolations que me fournissoit ma raison ; si, détruisant ainsi son propre ouvrage, elle renverse tout l'appui d'espérance et de confiance qu'elle m'avoit ménagé dans l'adversité? Quel appui que des illusions qui ne bercent que moi seul au monde ! Toute la génération présente ne voit qu'erreurs et préjugés dans les sentimens dont je me nourris seul : elle trouve la vérité, l'évidence, dans le système contraire au mien ; elle semble même ne pouvoir croire que je l'adopte de bonne foi ; et moi-même, en m'y livrant de toute ma volonté, j'y trouve des difficultés insurmontables qu'il m'est impossible de résoudre, et qui ne m'empêchent pas d'y persister. Suis-je donc seul sage, seul éclairé parmi les mortels ? Pour croire que les choses sont ainsi, suffit-il qu'elles me conviennent? Puis-je prendre une confiance éclairée en des apparences qui n'ont rien de solide aux yeux du reste des hommes, et qui me sembleroient illusoires à moi-même si mon cœur ne soutenoit pas ma raison? N'eût-il pas mieux valu combattre mes persécuteurs à armes égales en adoptant leurs maximes, que de rester sur les chimères des miennes en proie à leurs atteintes sans agir pour les repousser? Je me crois sage, et je ne suis que dupe, victime et martyr d'une vaine erreur.

Combien de fois, dans ces momens de doute et

d'incertitude, je fus prêt à m'abandonner au désespoir. Si jamais j'avois passé dans cet état un mois entier, c'étoit fait de ma vie et de moi. Mais ces crises, quoique autrefois assez fréquentes, ont toujours été courtes ; et maintenant que je n'en suis pas délivré tout à fait encore, elles sont si rares et si rapides, qu'elles n'ont pas même la force de troubler mon repos. Ce sont de légères inquiétudes qui n'affectent pas plus mon âme qu'une plume qui tombe dans la rivière ne peut altérer le cours de l'eau. J'ai senti que remettre en délibération les mêmes points sur lesquels je m'étois ci-devant décidé, étoit me supposer de nouvelles lumières ou le jugement plus formé, ou plus de zèle pour la vérité que je n'avois lors de mes recherches ; qu'aucun de ces cas n'étant ni ne pouvant être le mien, je ne pouvois préférer, par aucune raison solide, des opinions qui, dans l'accablement du désespoir, ne me tentoient que pour augmenter ma misère, à des sentimens adoptés dans la vigueur de l'âge, dans toute la maturité de l'esprit, après l'examen le plus réfléchi, et dans des tems où le calme de ma vie ne me laissoit d'autre intérêt dominant que celui de connoître la vérité. Aujourd'hui que mon cœur serré de détresse, mon âme affaissée par les ennuis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné, aujourd'hui que toutes mes facultés, affoiblies par la vieillesse et les angoisses, ont perdu tout leur ressort, irai-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étois ménagées, et donner plus de confiance à ma raison déclinante pour me rendre injustement malheureux, qu'à ma raison pleine et

vigoureuse pour me dédommager des maux que je souffre sans les avoir mérités? Non, je ne suis ni plus sage ni mieux instruit, ni de meilleure foi, que quand je me décidai sur ces grandes questions ; je n'ignorois pas alors les difficultés dont je me laisse troubler aujourd'hui ; elles ne m'arrêtèrent pas, et, s'il s'en présente quelques nouvelles dont on ne s'étoit pas encore avisé, ce sont les sophismes d'une subtile métaphysique, qui ne sauroient balancer les vérités éternelles admises de tous les tems, par tous les sages, reconnues par toutes les nations, et gravées dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Je savois, en méditant sur ces matières, que l'entendement humain, circonscrit par les sens, ne les pouvoit embrasser dans toute leur étendue. Je m'en tins donc à ce qui étoit à ma portée, sans m'engager dans ce qui la passoit. Ce parti étoit raisonnable ; je l'embrassai jadis, et m'y tins avec l'assentiment de mon cœur et de ma raison. Sur quel fondement y renoncerois-je, aujourd'hui que tant de puissans motifs m'y doivent tenir attaché ? Quel danger vois-je à le suivre? Quel profit trouverois-je à l'abandonner? En prenant la doctrine de mes persécuteurs, prendrois-je aussi leur morale ? Cette morale sans racine et sans fruit, qu'ils étalent pompeusement dans des livres ou dans quelque action d'éclat sur le théâtre, sans qu'il en pénètre jamais rien dans le cœur ni dans la raison ; ou bien cette autre morale secrète et cruelle, doctrine intérieure de tous leurs initiés, à laquelle l'autre ne sert que de masque, qu'ils suivent seule dans leur conduite, et qu'ils ont si habilement pratiquée à mon égard.

Cette morale, purement offensive, ne sert point à la défense, et n'est bonne qu'à l'agression. De quoi me serviroit-elle dans l'état où ils m'ont réduit? Ma seule innocence me soutient dans les malheurs, et combien me rendrois-je plus malheureux encore, si, m'ôtant cette unique mais puissante ressource, j'y substituois la méchanceté? Les atteindrois-je dans l'art de nuire? et, quand j'y réussirois, de quel mal me soulageroit celui que je leur pourrois faire? Je perdrois ma propre estime, et je ne gagnerois rien à la place.

C'est ainsi que, raisonnant avec moi-même, je parvins à ne plus me laisser ébranler dans mes principes par des argumens captieux, par des objections insolubles, et par des difficultés qui passoient ma portée et peut-être celle de l'esprit humain. Le mien, restant dans la plus solide assiette que j'avois pu lui donner, s'accoutuma si bien à s'y reposer à l'abri de ma conscience, qu'aucune doctrine étrangère, ancienne ou nouvelle, ne peut plus l'émouvoir, ni troubler un instant mon repos. Tombé dans la langueur et l'appesantissement d'esprit, j'ai oublié jusqu'aux raisonnemens sur lesquels je fondois ma croyance et mes maximes ; mais je n'oublierai jamais les conclusions que j'en ai tirées avec l'approbation de ma conscience et de ma raison, et je m'y tiens désormais. Que tous les philosophes viennent ergoter contre : ils perdront leur tems et leurs peines. Je me tiens, pour le reste de ma vie, en toute chose, au parti que j'ai pris quand j'étois plus en état de bien choisir.

Tranquille dans ces dispositions, j'y trouve, avec

le contentement de moi, l'espérance et les consolations dont j'ai besoin dans ma situation. Il n'est pas possible qu'une solitude aussi complète, aussi permanente, aussi triste en elle-même, l'animosité toujours sensible et toujours active de toute la génération présente, les indignités dont elle m'accable sans cesse, ne me jettent quelquefois dans l'abattement ; l'espérance ébranlée, les doutes décourageans, reviennent encore de tems à autre troubler mon âme et la remplir de tristesse. C'est alors qu'incapable des opérations de l'esprit nécessaires pour me rassurer moi-même, j'ai besoin de me rappeler mes anciennes résolutions, les soins, l'attention, la sincérité de cœur, que j'ai mis à les prendre, viennent alors à mon souvenir, et me rendent toute ma confiance. Je me refuse ainsi à toutes nouvelles idées comme à des erreurs funestes qui n'ont qu'une fausse apparence et ne sont bonnes qu'à troubler mon repos.

Ainsi retenu dans l'étroite sphère de mes anciennes connoissances, je n'ai pas, comme Solon, le bonheur de pouvoir m'instruire chaque jour en vieillissant, et je dois même me garantir du dangereux orgueil de vouloir apprendre ce que je suis désormais hors d'état de bien savoir. Mais s'il me reste peu d'acquisitions à espérer du côté des lumières utiles, il m'en reste de bien importantes à faire du côté des vertus nécessaires à mon état. C'est là qu'il seroit tems d'enrichir et d'orner mon âme d'un acquis qu'elle pût emporter avec elle, lorsque délivrée de ce corps qui l'offusque et l'aveugle, et voyant la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connoissances dont nos faux savans sont si vains. Elle

gémira des momens perdus en cette vie à les vouloir acquérir. Mais la patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale, sont un bien qu'on emporte avec soi, et dont on peut s'enrichir sans cesse, sans craindre que la mort même nous en fasse perdre le prix. C'est à cette unique et utile étude que je consacre le reste de ma vieillesse. Heureux si, par mes progrès sur moi-même, j'apprens à sortir de la vie, non meilleur, car cela n'est pas possible, mais plus vertueux que je n'y suis entré !

QUATRIÈME PROMENADE

Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois encore, Plutarque est celui qui m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse : c'est presque le seul Auteur que je n'ai jamais lu sans en tirer quelque fruit. Avant-hier, je lisois dans ses œuvres morales le traité *Comment on pourra tirer utilité de ses ennemis ?* Le même jour, en rangeant quelques brochures qui m'ont été envoyées par les Auteurs, je tombai sur un des journaux de

l'abbé R*** [1], au titre duquel il avoit mis ces paroles : *Vitam vero impendenti*, R***. Trop au fait des tournures de ces Messieurs pour prendre le change sur celle-là, je compris qu'il avoit cru sous cet air de politesse me dire une cruelle contre-vérité ; mais sur quoi fondé? Pourquoi ce sarcasme? Quel sujet y pouvois-je avoir donné ? Pour mettre à profit les leçons du bon Plutarque, je résolus d'employer à m'examiner sur le mensonge la promenade du lendemain, et j'y vins bien confirmé dans l'opinion déjà prise que le *Connois-toi toi-même* du temple de Delphes n'étoit pas une maxime si facile à suivre que je l'avois cru dans mes *Confessions.*

Le lendemain, m'étant mis en marche pour exécuter cette résolution, la première idée qui me vint, en commençant à me recueillir, fut celle d'un mensonge affreux fait dans ma première jeunesse [2], dont le souvenir m'a troublé toute ma vie, et vient, jusque dans ma vieillesse, contrister encore mon cœur déjà navré de tant d'autres façons. Ce mensonge, qui fut un grand crime en lui-même, en dut être un plus grand encore par ses effets que j'ai toujours ignorés, mais que le remords m'a fait supposer aussi cruels qu'il étoit possible. Cependant, à ne considérer que la disposition où j'étois en le faisant, ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte, et bien loin qu'il partît d'une intention de nuire à celle qui en fut

1. Thomas-Marie Royou, beau-frère de Fréron et collaborateur à l'*Année littéraire*. Né à Quimper, vers 1741, il mourut en 1792. L'abbé Royou, chapelain de l'ordre de Saint-Lazare, tint pendant vingt ans la chaire de philosophie au Lycée Louis-le-Grand.

2. Voy. *Confessions*, liv. II.

la victime, je puis jurer à la face du Ciel qu'à l'instant même où cette honte invincible me l'arrachoit, j'aurois donné tout mon sang avec joie pour en détourner l'effet sur moi seul. C'est un délire que je ne puis expliquer qu'en disant, comme je crois le sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur.

Le souvenir de ce malheureux acte, et les inextinguibles regrets qu'il m'a laissés, m'ont inspiré pour le mensonge une horreur qui a dû garantir mon cœur de ce vice pour le reste de ma vie. Lorsque je pris ma devise, je me sentois fait pour la mériter, et je ne doutois pas que je n'en fusse digne quand, sur le mot de l'abbé R***, je commençai de m'examiner plus sérieusement.

Alors, en m'épluchant avec plus de soin, je fus bien surpris du nombre de choses de mon invention que je me rappelois avoir dites comme vraies dans le même tems où, fier en moi-même de mon amour pour la vérité, je lui sacrifiois ma sûreté, mes intérêts, ma personne, avec une impartialité dont je ne connois nul autre exemple parmi les humains.

Ce qui me surprit le plus étoit qu'en me rappelant ces choses controuvées, je n'en sentois aucun vrai repentir. Moi dont l'horreur pour la fausseté n'a rien dans mon cœur qui la balance, moi qui braverois les supplices s'il les falloit éviter par un mensonge, par quelle bizarre inconséquence mentois-je ainsi de gaîté de cœur sans nécessité, sans profit, et par quelle inconcevable contradiction n'en sentois-je pas le moindre regret, moi que le remords d'un mensonge n'a cessé d'affliger pendant cinquante ans? Je ne me

suis jamais endurci sur mes fautes ; l'instinct moral m'a toujours bien conduit, ma conscience a gardé sa première intégrité, et, quand même elle se seroit altérée en se pliant à mes intérêts, comment, gardant toute sa droiture dans les occasions où l'homme, forcé par ses passions, peut au moins s'excuser sur sa foiblesse, la perd-elle uniquement dans les choses indifférentes où le vice n'a point d'excuse? Je vis que de la solution de ce problème dépendoit la justesse du jugement que j'avois à porter en ce point sur moi-même, et, après l'avoir bien examiné, voici de quelle manière je parvins à me l'expliquer.

Je me souviens d'avoir lu dans un livre de philosophie que mentir c'est cacher une vérité que l'on doit manifester. Il suit bien de cette définition que taire une vérité qu'on n'est pas obligé de dire n'est pas mentir : mais celui qui, non content en pareil cas de ne pas dire la vérité, dit le contraire, ment-il alors, ou ne ment-il pas? Selon la définition, l'on ne sauroit dire qu'il ment. Car s'il donne de la fausse monnoie à un homme auquel il ne doit rien, il trompe cet homme, sans doute, mais il ne le vole pas.

Il se présente ici deux questions à examiner, très importantes l'une et l'autre. La première, quand et comment on doit à autrui la vérité, puisqu'on ne la doit pas toujours. La seconde, s'il est des cas où l'on puisse tromper innocemment. Cette seconde question est très décidée, je le sais bien : négativement dans les livres, où la plus austère morale ne coûte rien à l'Auteur ; affirmativement dans la société, où la morale des livres passe pour un bavardage impossible à pratiquer. Laissons donc ces autorités qui se

contredisent, et cherchons, par mes propres principes, à résoudre pour moi ces questions.

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens. Sans elle l'homme est aveugle ; elle est l'œil de la raison. C'est par elle que l'homme apprend à se conduire, à être ce qu'il doit être, à faire ce qu'il doit faire, à tendre à sa véritable fin. La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien, elle est quelquefois un mal, très souvent une chose indifférente. Les choses qu'il importe à un homme de savoir, et dont la connoissance est nécessaire à son bonheur, ne sont peut-être pas en grand nombre, mais en quelque nombre qu'elles soient, elles sont un bien qui lui appartient, qu'il a droit de réclamer partout où il le trouve, et dont on ne peut le frustrer sans commettre le plus inique de tous les vols, puisqu'elle est de ces biens communs à tous dont la communication n'en prive point celui qui le donne.

Quant aux vérités qui n'ont aucune sorte d'utilité, ni pour l'instruction, ni dans la pratique, comment seroient-elles un bien dû, puisqu'elles ne sont pas même un bien? et puisque la propriété n'est fondée que sur l'utilité, où il n'y a point d'utilité possible il ne peut y avoir de propriété. On peut réclamer un terrain quoique stérile, parce qu'on peut au moins habiter sur le sol ; mais qu'un fait oiseux, indifférent à tous égards, et sans conséquence pour personne, soit vrai ou faux, cela n'intéresse qui que ce soit. Dans l'ordre moral rien n'est inutile, non plus que dans l'ordre physique. Rien ne peut être dû de ce qui n'est bon à rien ; pour qu'une chose soit due, il faut qu'elle

soit ou puisse être utile. Ainsi, la vérité due est celle qui intéresse la justice, et c'est profaner ce nom sacré de vérité que de l'appliquer aux choses vaines dont l'existence est indifférente à tous, et dont la connoissance est inutile à tout. La vérité, dépouillée de toute espèce d'utilité même possible, ne peut donc pas être une chose due, et, par conséquent, celui qui la tait ou la déguise ne ment point.

Mais est-il de ces vérités si parfaitement stériles qu'elles soient de tout point inutiles à tout, c'est un autre article à discuter, et auquel je reviendrai tout à l'heure. Quant à présent, passons à la seconde question.

Ne pas dire ce qui est vrai, et dire ce qui est faux, sont deux choses très différentes, mais dont peut néanmoins résulter le même effet ; car ce résultat est assurément bien le même toutes les fois que cet effet est nul. Partout où la vérité est indifférente, l'erreur contraire est indifférente aussi : d'où il suit qu'en pareil cas celui qui trompe en disant le contraire de la vérité n'est pas plus injuste que celui qui trompe en ne la déclarant pas ; car, en fait de vérités inutiles, l'erreur n'a rien de pire que l'ignorance. Que je croie le sable qui est au fond de la mer blanc ou rouge, cela ne m'importe pas plus que d'ignorer de quelle couleur il est. Comment pourroit-on être injuste en ne nuisant à personne, puisque l'injustice ne consiste que dans le tort fait à autrui?

Mais ces questions, ainsi sommairement décidées, ne sauroient me fournir encore aucune application sûre pour la pratique, sans beaucoup d'éclaircissemens préalables nécessaires pour faire avec justesse

cette application dans tous les cas qui peuvent se présenter. Car si l'obligation de dire la vérité n'est fondée que sur son utilité, comment me constituerai-je juge de cette utilité? Très souvent l'avantage de l'un fait le préjudice de l'autre, l'intérêt particulier est presque toujours en opposition avec l'intérêt public. Comment se conduire en pareil cas ? Faut-il sacrifier l'utilité de l'absent à celle de la personne à qui l'on parle? Faut-il taire ou dire la vérité qui, profitant à l'un, nuit à l'autre? Faut-il peser tout ce qu'on doit dire à l'unique balance du bien public, ou à celle de la justice distributive? et suis-je assuré de connoître assez tous les rapports de la chose pour ne dispenser les lumières dont je dispose que sur les règles de l'équité? De plus, en examinant ce qu'on doit aux autres, ai-je examiné suffisamment ce qu'on se doit à soi-même, ce qu'on doit à la vérité pour elle seule? Si je ne fais aucun tort à un autre en le trompant, s'ensuit-il que je ne m'en fasse point à moi-même, et suffit-il de n'être jamais injuste pour être toujours innocent?

Que d'embarrassantes discussions dont il seroit aisé de se tirer en se disant : Soyons toujours vrais, au risque de tout ce qui en peut arriver. La justice elle-même est dans la vérité des choses ; le mensonge est toujours iniquité, l'erreur est toujours imposture, quand on donne ce qui n'est pas pour la règle de ce qu'on doit faire ou croire. Et, quelque effet qui résulte de la vérité, on est toujours inculpable quand on l'a dite, parce qu'on n'y a rien mis du sien.

Mais c'est là trancher la question sans la résoudre. Il ne s'agissoit pas de prononcer s'il seroit bon de dire

toujours la vérité, mais si l'on y étoit toujours également obligé ; et, sur la définition que j'examinois, supposant que non, de distinguer les cas où la vérité est rigoureusement due, de ceux où l'on peut la taire sans injustice et la déguiser sans mensonge : car j'ai trouvé que de tels cas existoient réellement. Ce dont il s'agit est donc de chercher une règle sûre pour les connoître et les bien déterminer.

Mais d'où tirer cette règle et la preuve de son infaillibilité?... Dans toutes les questions de morale difficiles comme celle-ci, je me suis toujours bien trouvé de les résoudre par le dictamen de ma conscience plutôt que par les lumières de ma raison. Jamais l'instinct moral ne m'a trompé ; il a gardé jusqu'ici sa pureté dans mon cœur assez pour que je puisse m'y confier, et, s'il se tait quelquefois devant mes passions dans ma conduite, il reprend bien son empire sur elle dans mes souvenirs. C'est là que je me juge moi-même avec autant de sévérité peut-être que je serai jugé par le Souverain Juge après cette vie.

Juger des discours des hommes par les effets qu'ils produisent, c'est souvent mal les apprécier. Outre que ces effets ne sont pas toujours sensibles et faciles à connoître, ils varient à l'infini comme les circonstances dans lesquelles ces discours sont tenus. Mais c'est uniquement l'intention de celui qui les tient, qui les apprécie, et détermine leur degré de malice ou de bonté. Dire faux n'est mentir que par l'intention de tromper, et l'intention même de tromper, loin d'être toujours jointe avec celle de nuire, a quelquefois un but tout contraire. Mais pour rendre un mensonge innocent il ne suffit pas que l'intention

de nuire ne soit pas expresse, il faut de plus la certitude que l'erreur dans laquelle on jette ceux à qui l'on parle ne peut nuire à eux ni à personne en quelque façon que ce soit. Il est rare et difficile qu'on puisse avoir cette certitude ; aussi est-il difficile et rare qu'un mensonge soit parfaitement innocent. Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude, mentir pour nuire est calomnie : c'est la pire espèce de mensonge. Mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir : ce n'est pas mensonge, c'est fiction.

Les fictions qui ont un objet moral s'appellent apologues ou fables, et, comme leur objet n'est ou ne doit être que d'envelopper des vérités utiles sous des formes sensibles et agréables, en pareil cas on ne s'attache guères à cacher le mensonge de fait, qui n'est que l'habit de la vérité ; et celui qui ne débite une fable que pour une fable ne ment en aucune façon.

Il est d'autres fictions purement oiseuses, telles que sont la plupart des contes et des romans, qui, sans renfermer aucune instruction véritable, n'ont pour objet que l'amusement. Celles-là, dépouillées de toute utilité morale, ne peuvent s'apprécier que par l'intention de celui qui les invente, et, lorsqu'il les débite avec affirmation comme des vérités réelles, on ne peut guères disconvenir qu'elles ne soient de vrais mensonges. Cependant, qui jamais s'est fait un grand scrupule de ces mensonges-là, et qui jamais en a fait un reproche grave à ceux qui les font? S'il y a, par exemple, quelque objet moral dans *le Temple de Gnide*, cet objet est bien offusqué et gâté par les

détails voluptueux et par les images lascives. Qu'a fait l'Auteur pour couvrir cela d'un vernis de modestie? Il a feint que son ouvrage étoit la traduction d'un manuscrit grec, et il a fait l'histoire de la découverte de ce manuscrit de la façon la plus propre à persuader ses lecteurs de la vérité de son récit. Si ce n'est pas là un mensonge bien positif, qu'on me dise donc ce que c'est que mentir. Cependant, qui est-ce qui s'est avisé de faire à l'Auteur un crime de ce mensonge, et de le traiter pour cela d'imposteur?

On dira vainement que ce n'est là qu'une plaisanterie, que l'Auteur, tout en affirmant, ne vouloit persuader personne, qu'il n'a persuadé personne en effet, et que le public n'a pas douté un moment qu'il ne fût l'Auteur lui-même de l'ouvrage prétendu grec dont il se donnoit pour le traducteur. Je répondrai qu'une pareille plaisanterie sans aucun objet n'eût été qu'un bien sot enfantillage, qu'un menteur ne ment pas moins quand il affirme, quoiqu'il ne persuade pas, qu'il faut détacher du public instruit des multitudes de lecteurs simples et crédules, à qui l'histoire du manuscrit narrée par un Auteur grave avec un air de bonne foi en a réellement imposé, et qui ont bu sans crainte, dans une coupe de forme antique, le poison dont ils se seroient au moins défiés s'il leur eût été présenté dans un vase moderne.

Que ces distinctions se trouvent ou non dans les livres, elles ne s'en sont pas moins dans le cœur de tout homme de bonne foi avec lui-même, qui ne veut rien se permettre que sa conscience puisse lui reprocher. Car dire une chose fausse à son avantage n'est pas moins mentir que si on la disoit au préjudice

Dessin de Moreau le Jeune — Gravure de H. Guttemberg

LES DERNIERES PAROLES de J. J. ROUSSEAU

de détails voluptueux et par des images lascives. Qu'a fait l'Auteur pour couvrir cela d'un vernis de modestie? Il a feint que son ouvrage était la traduction d'un manuscrit grec, et il a fait l'histoire de la découverte de ce manuscrit de la façon la plus propre à persuader ses lecteurs de la vérité de son récit. Si ce n'est pas là un mensonge bien positif, qu'on me dise donc ce que c'est que mentir. Cependant, qui est-ce qui s'est avisé de faire à l'Auteur un crime de ce mensonge, et de le traiter pour cela d'imposteur?

On dira vainement que ce n'est là qu'une plaisanterie, que l'Auteur, tout en l'affirmant, ne voulait persuader personne, qu'il n'a persuadé personne en effet, et que le public n'a pas douté un moment qu'il ne fût l'Auteur lui-même de l'ouvrage prétendu grec dont il se donnait pour le traducteur. Je répondrai qu'une pareille plaisanterie sans aucun objet n'eût été qu'un bien sot enfantillage, qu'un menteur ne ment pas moins quand il affirme, quoiqu'il ne persuade pas, qu'il faut détacher du public instruit des multitudes de lecteurs simples et crédules, à qui l'histoire du manuscrit narrée par un Auteur grave avec un air de bonne foi en a réellement imposé, et qui ont bu sans crainte dans une coupe de forme antique le poison dont ils se seraient au moins défiés s'il leur eût été présenté dans un vase moderne.

Que ces distinctions se trouvent ou non dans les livres, elles ne s'en font pas moins dans le cœur de tout homme de bonne foi avec lui-même, qui ne veut rien se permettre que sa conscience puisse lui reprocher. Car dire une chose fausse à son avantage n'est pas moins mentir que si on la disait au préjudice

Dessin de Moreau le Jeune

Gravure de H. Guttemberg

LES DERNIERES PAROLES de J. J. ROUSSEAU

d'autrui, quoique le mensonge soit moins criminel. Donner l'avantage à qui ne doit pas l'avoir, c'est troubler l'ordre de la justice ; attribuer faussement à soi-même ou à autrui un acte d'où peut résulter louange ou blâme, inculpation ou disculpation, c'est faire une chose injuste ; or tout ce qui, contraire à la vérité, blesse la justice en quelque façon que ce soit, est mensonge. Voilà la limite exacte : mais tout ce qui, contraire à la vérité, n'intéresse la justice en aucune sorte, n'est que fiction ; et j'avoue que quiconque se reproche une pure fiction comme un mensonge a la conscience plus délicate que moi.

Ce qu'on appelle mensonges officieux sont de vrais mensonges, parce qu'en imposer à l'avantage soit d'autrui, soit de soi-même, n'est pas moins injuste que d'en imposer à son détriment. Quiconque loue ou blâme contre la vérité ment dès qu'il s'agit d'une personne réelle. S'il s'agit d'un être imaginaire, il en peut dire tout ce qu'il veut sans mentir, à moins qu'il ne juge sur la moralité des faits qu'il invente, et qu'il n'en juge faussement : car alors, s'il ne ment pas dans le fait, il ment contre la vérité morale, cent fois plus respectable que celle des faits.

J'ai vu de ces gens qu'on appelle vrais dans le monde. Toute leur véracité s'épuise dans les conversations oiseuses à citer fidèlement les lieux, les tems, les personnes, à ne se permettre aucune fiction, à ne broder aucune circonstance, à ne rien exagérer. En tout ce qui ne touche point à leur intérêt, ils sont dans leurs narrations de la plus inviolable fidélité. Mais s'agit-il de traiter quelque affaire qui les regarde, de narrer quelque fait qui leur touche de près,

toutes les couleurs sont employées pour présenter les choses sous le jour qui leur est le plus avantageux, et si le mensonge leur est utile et qu'ils s'abstiennent de le dire eux-mêmes, ils le favorisent avec adresse, et font en sorte qu'on l'adopte sans le leur pouvoir imputer. Ainsi le veut la prudence : adieu la véracité.

L'homme que j'appelle *vrai* fait tout le contraire. En choses parfaitement indifférentes, la vérité, qu'alors l'autre respecte si fort, le touche fort peu, et il ne se fera guères de scrupule d'amuser une compagnie par des faits controuvés, dont il ne résulte aucun jugement injuste, ni pour ni contre qui que ce soit vivant ou mort. Mais tout discours qui produit pour quelqu'un profit ou dommage, estime ou mépris, louange ou blâme, contre la justice et la vérité, est un mensonge qui jamais n'approchera de son cœur, ni de sa bouche, ni de sa plume. Il est solidement *vrai*, même contre son intérêt, quoiqu'il se pique assez peu de l'être dans les conversations oiseuses. Il est *vrai* en ce qu'il ne cherche à tromper personne, qu'il est aussi fidèle à la vérité qui l'accuse qu'à celle qui l'honore, et qu'il n'en impose jamais pour son avantage, ni pour nuire à son ennemi. La différence donc qu'il y a entre un homme *vrai* et l'autre, est que celui du monde est très rigoureusement fidèle à toute vérité qui ne lui coûte rien, mais pas au-delà, et que le mien ne la sert jamais si fidèlement que quand il faut s'immoler pour elle.

Mais, diroit-on, comment accorder ce relâchement avec cet ardent amour pour la vérité dont je le glorifie? Cet amour est donc faux, puisqu'il souffre tant

d'alliage? Non, il est pur et vrai ; mais il n'est qu'une émanation de l'amour de la justice, et ne veut jamais être faux, quoiqu'il soit souvent fabuleux. Justice et vérité sont dans son esprit deux mots synonymes, qu'il prend l'un pour l'autre indifféremment. La sainte vérité, que son cœur adore, ne consiste point en faits indifférens et en noms inutiles, mais à rendre fidèlement à chacun ce qui lui est dû en choses qui sont véritablement siennes, en imputations bonnes ou mauvaises, en rétributions d'honneur ou de blâme, de louange ou d'improbation. Il n'est faux ni contre autrui, parce que son équité l'en empêche et qu'il ne veut nuire à personne injustement, ni pour lui-même, parce que sa conscience l'en empêche, et qu'il ne sauroit s'approprier ce qui n'est pas à lui. C'est surtout de sa propre estime qu'il est jaloux ; c'est le bien dont il peut le moins se passer, et il sentiroit une perte réelle d'acquérir celle des autres aux dépens de ce bien-là. Il mentira donc quelquefois en choses indifférentes, sans scrupule et sans croire mentir, jamais pour le dommage ou le profit d'autrui ni de lui-même. En tout ce qui tient aux vérités historiques, en tout ce qui a trait à la conduite des hommes, à la justice, à la sociabilité, aux lumières utiles, il garantira de l'erreur et lui-même et les autres, autant qu'il dépendra de lui. Tout mensonge hors de là, selon lui, n'en est pas un. Si *le Temple de Gnide* est un ouvrage utile, l'histoire du manuscrit grec n'est qu'une fiction très innocente; elle est un mensonge très punissable si l'ouvrage est dangereux.

Telles furent mes règles de conscience sur le mensonge et sur la vérité. Mon cœur suivoit machinale-

ment ces règles avant que ma raison les eût adoptées, et l'instinct moral en fit seul l'application. Le criminel mensonge dont la pauvre Marion fut la victime m'a laissé d'ineffaçables remords, qui m'ont garanti tout le reste de ma vie non seulement de tout mensonge de cette espèce, mais de tous ceux qui, de quelque façon que ce pût être, pouvoient toucher l'intérêt et la réputation d'autrui. En généralisant ainsi l'exclusion, je me suis dispensé de peser exactement l'avantage et le préjudice, et de marquer les limites précises du mensonge nuisible et du mensonge officieux ; en regardant l'un et l'autre comme coupables, je me les suis interdits tous les deux.

En ceci comme en tout le reste, mon tempérament a beaucoup influé sur mes maximes, ou plutôt sur mes habitudes ; car je n'ai guères agi par règle, ou n'ai guères suivi d'autres règles en toute chose que les impulsions de mon naturel. Jamais mensonge prémédité n'approcha de ma pensée, jamais je n'ai menti pour mon intérêt ; mais souvent j'ai menti par honte, pour me tirer d'embarras en choses indifférentes, ou qui n'intéressoient tout au plus que moi seul, lorsqu'ayant à soutenir un entretien, la lenteur de mes idées et l'aridité de ma conversation me forçoient de recourir aux fictions pour avoir quelque chose à dire. Quand il faut nécessairement parler, et que des vérités amusantes ne se présentent pas assez tôt à mon esprit, je débite des fables pour ne pas demeurer muet ; mais, dans l'invention de ces fables, j'ai soin, tant que je puis, qu'elles ne soient pas des mensonges c'est-à-dire qu'elles ne blessent ni la justice ni la vérité due, et qu'elles ne soient que

des fictions indifférentes à tout le monde et à moi. Mon désir seroit bien d'y substituer au moins à la vérité des faits une vérité morale, c'est-à-dire d'y bien représenter les affections naturelles au cœur humain, et d'en faire sortir toujours quelque instruction utile, d'en faire, en un mot, des contes moraux, des apologues ; mais il faudroit plus de présence d'esprit que je n'en ai, et plus de facilité dans la parole pour savoir mettre à profit pour l'instruction le babil de la conversation. Sa marche, plus rapide que celle de mes idées, me forçant presque toujours de parler avant de penser, m'a souvent suggéré des sottises et des inepties que ma raison désapprouvoit, et que mon cœur désavouoit à mesure qu'elles échappoient de ma bouche, mais qui, précédant mon propre jugement, ne pouvoient plus être réformées par sa censure.

C'est encore par cette première et irrésistible impulsion du tempérament que, dans des momens imprévus et rapides, la honte et la timidité m'arrachent souvent des mensonges auxquels ma volonté n'a point de part, mais qui la précèdent en quelque sorte par la nécessité de répondre à l'instant. L'impression profonde du souvenir de la pauvre Marion peut bien retenir toujours ceux qui pourroient être nuisibles à d'autres, mais non pas ceux qui peuvent servir à me tirer d'embarras quand il s'agit de moi seul, ce qui n'est pas moins contre ma conscience et mes principes que ceux qui peuvent influer sur le sort d'autrui.

J'atteste le Ciel que, si je pouvois l'instant d'après retirer le mensonge qui m'excuse, et dire la vérité qui

me charge, sans me faire un nouvel affront en me rétractant, je le ferois de tout mon cœur ; mais la honte de me prendre ainsi moi-même en faute me retient encore ; et je me repens très sincèrement de ma faute, sans néanmoins l'oser réparer. Un exemple expliquera mieux ce que je veux dire, et montrera que je ne mens ni par intérêt ni par amour-propre, encore moins par envie ou par malignité, mais uniquement par embarras et mauvaise honte, sachant même très bien quelquefois que ce mensonge est connu pour tel, et ne peut me servir du tout à rien.

Il y a quelque temps que M. F*** m'engagea, contre mon usage, à aller, avec ma femme, dîner, en manière de pique-nique, avec lui et M. B***, chez la Dame ***, restauratrice, laquelle et ses deux filles dînèrent aussi avec nous. Au milieu du dîné, l'aînée, qui est mariée depuis peu, et qui étoit grosse, s'avisa de me demander brusquement, et en me fixant, si j'avois eu des enfans. Je répondis, en rougissant jusqu'aux yeux, que je n'avois pas eu ce bonheur. Elle sourit malignement en regardant la compagnie ; tout cela n'étoit pas bien obscur, même pour moi.

Il est clair d'abord que cette réponse n'est point celle que j'aurois voulu faire, quand même j'aurois eu l'intention d'en imposer ; car dans la disposition où je voyois les convives, j'étois bien sûr que ma réponse ne changeoit rien à leur opinion sur ce point. On s'attendoit à cette négative ; on la provoquoit même pour jouir du plaisir de m'avoir fait mentir. Je n'étois pas assez bouché pour ne pas sentir cela.

Deux minutes après, la réponse que j'aurois dû faire me vint d'elle-même. « Voilà une question peu discrète, de la part d'une jeune femme, à un homme qui a vieilli garçon. » En parlant ainsi, sans mentir, sans avoir à rougir d'aucun aveu, je mettois les rieurs de mon côté, et je lui faisois une petite leçon qui, naturellement, devoit la rendre un peu moins impertinente à me questionner. Je ne fis rien de tout cela, je ne dis point ce qu'il falloit dire, je dis ce qu'il ne falloit pas et qui ne pouvoit me servir de rien. Il est donc certain que ni mon jugement ni ma volonté ne dictèrent ma réponse, et qu'elle fut l'effet machinal de mon embarras. Autrefois je n'avois point cet embarras, et je faisois l'aveu de mes fautes avec plus de franchise que de honte, parce que je ne doutois pas qu'on ne vît ce qui les rachetoit et que je sentois au dedans de moi ; mais l'œil de la malignité me navre et me déconcerte : en devenant plus malheureux, je suis devenu plus timide ; et jamais je n'ai menti que par timidité.

Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes *Confessions* ; car c'est là que les tentations auroient été fréquentes et fortes, pour peu que mon penchant m'eût porté de ce côté. Mais loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer, et qui vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentois plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité, qu'en m'excusant avec trop d'indulgence, et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-

même. Oui, je le dis et le sens avec une fière élévation d'âme, j'ai porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, la franchise, aussi loin, plus loin même, au moins je le crois, que ne fit jamais aucun autre homme ; sentant que le bien surpassoit le mal, j'avois mon intérêt à tout dire, et j'ai tout dit.

Je n'ai jamais dit moins ; j'ai dit plus quelquefois, non dans les faits, mais dans les circonstances ; et cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délire de l'imagination qu'un acte de volonté. J'ai tort même de l'appeler mensonge, car aucune de ces additions n'en fut un. J'écrivois mes *Confessions* déjà vieux, et dégoûté des vains plaisirs de la vie que j'avois tous effleurés, et dont mon cœur avoit bien senti le vide. Je les écrivois de mémoire ; cette mémoire me manquoit souvent ou ne me fournissoit que des souvenirs imparfaits, et j'en remplissois les lacunes par des détails que j'imaginois en supplément de ces souvenirs, mais qui ne leur étoient jamais contraires. J'aimois à m'étendre sur les momens heureux de ma vie, et je les embellissois quelquefois des ornemens que de tendres regrets venoient me fournir. Je disois les choses que j'avois oubliées comme il me sembloit qu'elles avoient dû être, comme elles avoient été peut-être en effet, jamais au contraire de ce que je me rappelois qu'elles avoient été. Je prêtois quelquefois à la vérité des charmes étrangers ; mais jamais je n'ai mis le mensonge à la place pour pallier mes vices ou pour m'arroger des vertus.

Que si quelquefois, sans y songer, par un mouvement involontaire, j'ai caché le côté difforme, en me peignant de profil, ces réticences ont bien été com-

pensées par d'autres réticences plus bizarres, qui m'ont souvent fait taire le bien plus soigneusement que le mal. Ceci est une singularité de mon naturel qu'il est fort pardonnable aux hommes de ne pas croire, mais qui, tout incroyable qu'elle est, n'en est pas moins réelle : j'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu tout à fait, parce qu'il m'honoroit trop, et que, faisant mes *Confessions*, j'aurois l'air d'avoir fait mon éloge. J'ai décrit mes jeunes ans sans me vanter des heureuses qualités dont mon cœur étoit doué, et même en supprimant les faits qui les mettoient trop en évidence. Je m'en rappelle ici deux de ma première enfance, qui tous deux sont bien venus à mon souvenir en écrivant, mais que j'ai rejetés l'un et l'autre par l'unique raison dont je viens de parler.

J'allois presque tous les dimanches passer la journée aux Pâquis, chez M. Fazy, qui avoit épousé une de mes tantes et qui avoit là une fabrique d'indiennes. Un jour, j'étois à l'étendage, dans la chambre de la calandre, et j'en regardois les rouleaux de fonte ; leur luisant flattoit ma vue ; je fus tenté d'y poser mes doigts, et je les promenois avec plaisir sur le lissé du cylindre, quand le jeune Fazy s'étant mis dans la roue lui donna un demi-quart de tour si adroitement qu'il n'y prit que le bout de mes deux plus longs doigts ; mais c'en fut assez pour qu'ils y fussent écrasés par le bout, et que les deux ongles y restassent. Je fis un cri perçant ; Fazy détourne à l'instant la roue, mais les ongles ne restèrent pas moins au cylindre, et le sang ruisseloit de mes doigts. Fazy,

consterné, s'écrie, sort de la roue, m'embrasse, et me conjure d'apaiser mes cris, ajoutant qu'il étoit perdu. Au fort de ma douleur la sienne me toucha ; je me tus ; nous fûmes à la carpière, où il m'aida à laver mes doigts et à étancher mon sang avec de la mousse. Il me supplia avec larmes de ne point l'accuser ; je le lui promis, et le tins si bien, que plus de vingt ans après personne ne savoit par quelle aventure j'avois deux de mes doigts cicatricés ; car ils le sont demeurés toujours. Je fus détenu dans mon lit plus de trois semaines, et plus de deux mois hors d'état de me servir de ma main, disant toujours qu'une grosse pierre, en tombant, m'avoit écrasé mes doigts.

Magnanima menzogna ! or quando è il vero
Si bello, che si possa a te preporre ?

Cet accident me fut pourtant bien sensible par la circonstance, car c'étoit le tems des exercices où l'on faisoit manœuvrer la bourgeoisie, et nous avions fait un rang de trois autres enfans de mon âge, avec lesquels je devois, en uniforme, faire l'exercice avec la compagnie de mon quartier. J'eus la douleur d'entendre le tambour de la compagnie passant sous ma fenêtre avec mes trois camarades, tandis que j'étois dans mon lit.

Mon autre histoire est toute semblable, mais d'un âge plus avancé.

Je jouois au mail, à Plain-Palais, avec un de mes camarades appelé Plince. Nous prîmes querelle au jeu ; nous nous battîmes, et, durant le combat, il me donna, sur la tête nue, un coup de mail si bien

appliqué, que d'une main plus forte il m'eût fait sauter la cervelle. Je tombe à l'instant. Je ne vis de ma vie une agitation pareille à celle de ce pauvre garçon, voyant mon sang ruisseler dans mes cheveux. Il crut m'avoir tué. Il se précipite sur moi, m'embrasse, me serre étroitement en fondant en larmes, et poussant des cris perçans. Je l'embrassois aussi de toute ma force, en pleurant comme lui, dans une émotion confuse, qui n'étoit pas sans quelque douceur. Enfin il se mit en devoir d'étancher mon sang qui continuoit de couler ; et voyant que nos deux mouchoirs n'y pouvoient suffire, il m'entraîna chez sa mère, qui avoit un petit jardin près de là. Cette bonne Dame faillit à se trouver mal en me voyant dans cet état ; mais elle sut conserver ses forces pour me panser ; et, après avoir bien bassiné ma plaie, elle y appliqua des fleurs de lys macérées dans l'eau-de-vie, vulnéraire excellent et très usité dans notre pays. Ses larmes et celles de son fils pénétrèrent mon cœur au point que longtems je la regardois comme ma mère, et son fils comme mon frère, jusqu'à ce qu'ayant perdu l'un et l'autre de vue, je les oubliai peu à peu.

Je gardai le même secret sur cet accident que sur l'autre, et il m'en est arrivé cent autres de pareille nature en ma vie, dont je n'ai pas même été tenté de parler dans mes *Confessions*, tant j'y cherchois peu l'art de faire valoir le bien que je sentois dans mon caractère. Non, quand j'ai parlé contre la vérité qui m'étoit connue, ce n'a jamais été qu'en choses indifférentes, et plus ou par l'embarras de parler, ou pour le plaisir d'écrire, que par aucun motif d'intérêt

pour moi, ni d'avantage ou de préjudice d'autrui. Et quiconque lira mes *Confessions* impartialement, si jamais celá arrive, sentira que les aveux que j'y fais sont plus humilians, plus pénibles à faire, que ceux d'un mal plus grand, mais moins honteux à dire, et que je n'ai pas dit parce que je ne l'ai pas fait.

Il suit de toutes ces réflexions que la profession de véracité que je me suis faite a plus son fondement sur des sentimens de droiture et d'équité que sur la réalité des choses, et que j'ai plus suivi, dans la pratique, les directions morales de ma conscience que les notions abstraites du vrai et du faux. J'ai souvent débité bien des fables, mais j'ai très rarement menti. En suivant ces principes, j'ai donné sur moi beaucoup de prise aux autres, mais je n'ai fait tort à qui que ce fût, et je ne me suis point attribué à moi-même plus d'avantage qu'il ne m'en étoit dû. C'est uniquement par là, ce me semble, que la vérité est une vertu. A tout autre égard elle n'est pour nous qu'un être métaphysique dont il ne résulte ni bien ni mal.

Je ne sens pourtant pas mon cœur assez content de ces distinctions pour me croire tout à fait irréprehensible. En pesant avec tant de soin ce que je devois aux autres, ai-je assez examiné ce que je me devois à moi-même? S'il faut être juste pour autrui, il faut être vrai pour soi ; c'est un hommage que l'honnête homme doit rendre à sa propre dignité. Quand la stérilité de ma conversation me forçoit d'y suppléer par d'innocentes fictions, j'avois tort, parce qu'il ne faut point, pour amuser autrui, s'avilir soi-même ;

et quand, entraîné par le plaisir, j'ajoutois à des choses réelles des ornemens inventés, j'avois plus de tort encore, parce que orner la vérité par des fables, c'est en effet la défigurer.

Mais ce qui me rend plus inexcusable est la devise que j'avois choisie. Cette devise m'obligeoit plus que tout autre homme à une profession plus étroite de la vérité, et il ne suffisoit pas que je lui sacrifiasse partout mon intérêt et mes penchans, il falloit lui sacrifier aussi ma foiblesse et mon naturel timide. Il falloit avoir le courage et la force d'être vrai toujours, en toute occasion, et qu'il ne sortît jamais ni fictions ni fables d'une bouche et d'une plume qui s'étoient particulièrement consacrées à la vérité. Voilà ce que j'aurois dû me dire en prenant cette fière devise, et me répéter sans cesse tant que j'osai la porter. Jamais la fausseté ne dicta mes mensonges ; Ils sont tous venus de foiblesse, mais cela m'excuse très mal. Avec une âme foible on peut tout au plus se garantir du vice ; mais c'est être arrogant et téméraire d'oser professer de grandes vertus.

Voilà des réflexions qui probablement ne me seroient jamais venues dans l'esprit si l'abbé R*** ne me les eût suggérées. Il est bien tard, sans doute, pour en faire usage ; mais il n'est pas trop tard au moins pour redresser mon erreur, et remettre ma volonté dans la règle ; car c'est désormais tout ce qui dépend de moi. En ceci donc, et en toutes choses semblables, la maxime de Solon est applicable à tous les âges, et il n'est jamais trop tard pour apprendre, même de ses ennemis, à être sage, vrai, modeste, et à moins présumer de soi.

CINQUIÈME PROMENADE

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. Cette petite île, qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte, est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable, et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire ; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près ; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquens et des accidens plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs, mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment

à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrens qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ demi-lieue de tour ; l'autre plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du foible est toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un Receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière, et des réservoirs pour le poisson. L'île, dans sa petitesse est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites, et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, des gras pâturages ombragés de bosquets, et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur ; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de cette terrasse on a bâti un joli salon où les habitans des rives voisines se rassemblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers. J'en trouvai le séjour si char-

mant, j'y menois une vie si convenable à mon humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avois d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordoit pas avec celui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentois déjà les premiers effets. Dans les pressentimens qui m'inquiétoient, j'aurois voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir on m'eût interdit toute communication avec la terre ferme, de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisoit dans le monde, j'en eusse oublié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guères que deux mois dans cette île, mais j'y aurois passé deux ans, deux siècles, et toute l'éternité, sans m'y ennuyer un moment, quoique je n'y eusse, avec ma compagne, d'autre société que celle du Receveur, de sa femme et de ses domestiques, qui tous étoient à la vérité de très bonnes gens, et rien de plus ; mais c'étoit précisément ce qu'il me falloit. Je compte ces deux mois pour le tems le plus heureux de ma vie, et tellement heureux, qu'il m'eût suffi durant toute mon existence, sans laisser naître un seul instant dans mon âme le désir d'un autre état.

Quel étoit donc ce bonheur, et en quoi consistoit sa jouissance ? Je le donnerois à deviner à tous [les] hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y menois. Le précieux *far niente* fut la première et la principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur, et tout ce que je fis durant

mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté.

L'espoir qu'on ne demanderoit pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étois enlacé de moi-même, dont il m'étoit impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvois avoir ni communication ni correspondance que par le concours des gens qui m'entouroient ; cet espoir, dis-je, me donnoit celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avois passés ; et l'idée que j'avois le tems de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusquement, seul et nu, j'y fis venir successivement ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étoient arrivées et vivant dans l'habitation où je comptois achever mes jours, comme dans une auberge dont j'aurois dû partir le lendemain. Toutes choses, telles qu'elles étoient, alloient si bien, que vouloir les mieux ranger étoit y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices étoit surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés, et de n'avoir point d'écritoire. Quand de malheureuses lettres me forçoient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntois en murmurant l'écritoire du Receveur, et je me hâtois de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter. Au lieu de ces tristes paperasses et de toute cette bouquinerie, j'emplissois ma chambre de fleurs et de foin ; car j'étois alors dans ma première ferveur de botanique,

pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avoit inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail, il m'en falloit une d'amusement qui me plût, et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora Petrinsularis*, et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron ; j'en aurois fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers ; enfin je ne voulois pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeuné, que nous faisions tous ensemble, j'allois, une loupe à la main, et mon *Systema naturæ* sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avois pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissemens, les extases que j'éprouvois à chaque observation que je faisois sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification, dont le système étoit alors tout à fait nouveau pour moi. La distinction des caractères génériques, dont je n'avois pas auparavant la moindre idée, m'enchantoit en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrît à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la Brunelle, le ressort de celles de l'Ortie et de la Pariétaire, l'explosion du fruit de la Balsamine et de la capsule du Buis, mille petits jeux de la fructifica-

tion que j'observois pour la première fois me combloient de joie, et j'allois demandant si l'on avoit vu les cornes de la Brunelle, comme La Fontaine demandoit si l'on avoit lu Habacuc. Au bout de deux ou trois heures, je m'en revenois chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis, en cas de pluie. J'employois le reste de la matinée à aller avec le Receveur, sa femme, et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux ; et souvent des Bernois qui me venoient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissois de fruits, et que je dévalois ensuite à terre avec une corde. L'exercice que j'avois fait dans la matinée, et la bonne humeur qui en est inséparable, me rendoient le repos du dîné très agréable ; mais quand il se prolongeoit trop, et que le beau tems m'invitoit, je ne pouvois si longtems attendre, et pendant qu'on étoit encore à table, je m'esquivois et j'allois me jeter seul dans un bateau que je conduisois au milieu du lac quand l'eau étoit calme ; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau, les yeux tournés vers le Ciel, je me laissois aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir aucun objet bien déterminé ni constant, ne laissoient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avois trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me trouvois si loin de l'île, que j'étois forcé de travailler de toute ma force pour arriver

avant la nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisois à côtoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes étoit d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très circonscrites au milieu des Marceaux, des Bourdaines, des Persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de Serpolet, de fleurs, même d'Esparcette et de trèfles qu'on y avoit vraisemblablement semés autrefois, et très propre à loger des lapins, qui pouvoient là multiplier en paix sans rien craindre, et sans nuire à rien. Je donnai cette idée au Receveur, qui fit venir de Neuchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençoient à peupler avant mon départ, et où ils auront prospéré sans doute, s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le Pilote des Argonautes n'étoit pas plus fier que moi menant en triomphe la compagnie et les lapins de la grande île à la petite, et je notois avec orgueil que la Receveuse, qui redoutoit l'eau à l'excès, et s'y trouvoit toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec confiance, et ne montra nulle peur durant la traversée.

Quand le lac agité ne me permettoit pas la navigation, je passois mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus rians et les plus solitaires

pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lacet de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et de l'autre élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendoit jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui la bornoient.

Quand le soir approchoit, je descendois des cimes de l'île, et j'allois volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeoient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenoit souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléoient aux mouvemens internes que la rêverie éteignoit en moi, et suffisoient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De tems à autre naissoit quelque foible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offroit l'image ; mais bientôt ces impressions légères s'effaçoient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçoit, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissoit pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvois m'arracher de là sans efforts.

Après le soupé, quand la soirée étoit belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposoit dans le pavillon,

on rioit, on causoit, on chantoit quelque vieille chanson qui valoit bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'alloit coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon tems dans cette île, durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir chaque fois transporter encore par les élans du désir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts momens de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clair-semés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état ; et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instans fugitifs, mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme, au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre. Rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé, qui n'est plus, ou préviennent

l'avenir, qui souvent ne doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher. Aussi n'a-t-on guères ici-bas que du plaisir qui passe ; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il y soit connu. A peine est-il, dans nos plus vives jouissances, un instant où le cœur puisse véritablement nous dire : *Je voudrois que cet instant durât toujours.* Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après?

Mais s'il est un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière, et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé, ni d'enjamber sur l'avenir, où le tems ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours, sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession, sans aucune autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte, que celui seul de notre existence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière ; tant que cet état dure, celui qui s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein, qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est l'état où je me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre, dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissois dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier.

De quoi jouit-on dans une pareille situation? De rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence ; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix, qui suffiroit seul pour rendre cette existence chère et douce à qui sauroit écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire, et en troubler ici-bas la douceur. Mais la plupart des hommes agités de passions continuelles connoissent peu cet état, et, ne l'ayant goûté qu'imparfaitement durant peu d'instans, n'en conservent qu'une idée obscure et confuse, qui ne leur en fait pas sentir le charme. Il ne seroit pas même bon, dans la présente constitution des choses, qu'avides de ces douces extases ils s'y dégoutâssent de la vie active dont leurs besoins toujours renaissans leur prescrivent le devoir. Mais un infortuné qu'on a retranché de la société humaine, et qui ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver, dans cet état, à toutes les félicités humaines des dédommagemens que la fortune et les hommes ne lui sauroient ôter.

Il est vrai que ces dédommagemens ne peuvent être sentis par toutes les âmes, ni dans toutes les situations. Il faut que le cœur soit en paix, et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. Il y faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve ; il en faut dans le concours des objets environnans. Il n'y faut ni un repos absolu, ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré, qui n'ait ni

secousses ni intervalles. Sans mouvement, la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort, il réveille ; en nous rappelant aux objets environnans, il détruit le charme de la rêverie, et nous arrache d'au-dedans de nous, pour nous remettre à l'instant sous le joug de la fortune et des hommes, et nous rendre au sentiment de nos malheurs. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort. Alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, et se présente assez naturellement à ceux que le Ciel en a gratifiés. Le mouvement qui ne vient pas du dehors se fait alors au-dedans de nous. Le repos est moindre, il est vrai, mais il est aussi plus agréable quand de légères et douces idées, sans agiter le fond de l'âme, ne font pour ainsi dire qu'en effleurer la surface. Il n'en faut qu'assez pour se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. Cette espèce de rêverie peut se goûter partout où l'on peut être tranquille; et j'ai souvent pensé qu'à la Bastille, et même dans un cachot où nul objet n'eût frappé ma vue, j'aurois encore pu rêver agréablement.

Mais il faut avouer que cela se faisoit bien mieux et plus agréablement dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde, où rien ne m'offroit que des images riantes ; où rien ne me rappeloit des souvenirs attristans ; où la société du petit nombre d'habitans étoit liante et douce, sans être intéressante au point de m'occuper incessamment ; où je pouvois enfin me livrer tout le jour, sans obstacle et sans soins, aux occupations de mon goût ou à la plus molle oisiveté. L'occasion sans doute étoit belle pour un rêveur, qui, sachant se

nourrir d'agréables chimères au milieu des objets les plus déplaisans, pouvoit s'en rassasier à son aise en y faisant concourir tout ce qui frappoit réellement ses sens. En sortant d'une longue et douce rêverie, me voyant entouré de verdure, de fleurs, d'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques rivages qui bordoient une vaste étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilois à mes fictions tous ces aimables objets ; et, me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entouroit, je ne pouvois marquer le point de séparation des fictions aux réalités ; tant tout concourroit également à me rendre chère la vie recueillie et solitaire que je menois dans ce beau séjour. Que ne peut-elle renaître encore ! Que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie, sans en ressortir jamais, ni jamais y revoir aucun habitant du continent qui me rappelât le souvenir des calamités de toute espèce qu'ils se plaisent à rassembler sur moi depuis tant d'années ! Ils seroient bientôt oubliés pour jamais : sans doute ils ne m'oublieroient pas de même ; mais que m'importeroit, pourvu qu'ils n'eussent aucun accès pour y venir troubler mon repos ? Délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon âme s'élanceroit fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commenceroit d'avance avec les Intelligences célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de tems. Les hommes se garderont, je le sais, de me rendre un si doux asile, où ils n'ont pas voulu me laisser. Mais ils ne m'empêcheront pas du moins de m'y transporter chaque jour sur les ailes de l'imagination, et d'y goûter

durant quelques heures le même plaisir que si je l'habitois encore. Ce que j'y ferois de plus doux seroit d'y rêver à mon aise. En rêvant que j'y suis ne fais-je pas la même chose? Je fais même plus ; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappoient souvent à mes sens dans mes extases ; et maintenant, plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux, et plus agréablement encore, que quand j'y étois réellement. Le malheur est qu'à mesure que l'imagination s'attiédit, cela vient avec plus de peine, et ne dure pas si longtems. Hélas ! c'est quand on commence à quitter sa dépouille qu'on en est le plus offusqué !

SIXIÈME PROMENADE

Nous n'avons guères de mouvement machinal dont nous ne puissions trouver la cause dans notre cœur, si nous savions bien l'y chercher.

Hier, en passant sur le nouveau boulevard pour aller herboriser le long de la Bièvre, du côté de Gentilly, je fis le crochet à droite en approchant de

la barrière d'Enfer ; et m'écartant dans la campagne, j'allai, par la route de Fontainebleau, gagner les hauteurs qui bordent cette petite rivière. Cette marche étoit fort indifférente en elle-même ; mais en me rappelant que j'avois fait plusieurs fois machinalement le même détour, j'en recherchai la cause en moi-même, et je ne pus m'empêcher de rire quand je vins à la démêler.

Dans un coin du boulevard, à la sortie de la barrière d'Enfer, s'établit journellement en été une femme qui vend du fruit, de la tisane et des petits pains. Cette femme a un petit garçon fort gentil, mais boiteux, qui, clopinant avec ses béquilles, s'en va d'assez bonne grâce demandant l'aumône aux passans. J'avois fait une espèce de connoissance avec ce petit bonhomme ; il ne manquoit pas, chaque fois que je passois, de venir me faire son petit compliment, toujours suivi de ma petite offrande. Les premières fois je fus charmé de le voir, je lui donnois de très bon cœur, et je continuai quelque tems de le faire avec le même plaisir, y joignant même le plus souvent celui d'exciter et d'écouter son petit babil, que je trouvois agréable. Ce plaisir, devenu par degrés habitude, se trouva, je ne sais comment, transformé dans une espèce de devoir dont je sentis bientôt la gêne, surtout à cause de la harangue préliminaire qu'il falloit écouter, et dans laquelle il ne manquoit jamais de m'appeler souvent M. Rousseau, pour montrer qu'il me connoissoit bien ; ce qui m'apprenoit assez, au contraire, qu'il ne me connoissoit pas plus que ceux qui l'avoient instruit. Dès lors je passois par là moins volontiers, et enfin je pris machina-

lement l'habitude de faire le plus souvent un détour quand j'approchois de cette traverse.

Voilà ce que je découvris en y réfléchissant, car rien de tout cela ne s'étoit offert jusqu'alors distinctement à ma pensée. Cette observation m'en a rappelé successivement des multitudes d'autres, qui m'ont bien confirmé que les vrais et premiers motifs de la plupart de mes actions ne me sont pas aussi clairs à moi-même que je me l'étois longtems figuré. Je sais et je sens que faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter ; mais il y a longtems que ce bonheur a été mis hors de ma portée, et ce n'est pas dans un aussi misérable sort que le mien qu'on peut espérer de placer avec choix et avec fruit une seule action réellement bonne. Le plus grand soin de ceux qui règlent ma destinée ayant été que tout ne fût pour moi que fausse et trompeuse apparence, un motif de vertu n'est jamais qu'un leurre qu'on me présente pour m'attirer dans le piège où l'on veut m'enlacer. Je sais cela ; je sais que le seul bien qui soit désormais en ma puissance est de m'abstenir d'agir, de peur de mal faire sans le vouloir et sans le savoir.

Mais il fut des tems plus heureux où, suivant les mouvemens de mon cœur, je pouvois quelquefois rendre un autre cœur content, et je me dois l'honorable témoignage que, chaque fois que j'ai pu goûter ce plaisir, je l'ai trouvé plus doux qu'aucun autre. Ce penchant fut vif, vrai, pur; et rien, dans mon plus secret intérieur, ne l'a jamais démenti. Cependant j'ai senti souvent le poids de mes propres bienfaits par la chaîne des devoirs qu'ils entraînoient à leur

suite : alors le plaisir a disparu, et je n'ai plus trouvé dans la continuation des mêmes soins qui m'avoient d'abord charmé qu'une gêne presque insupportable. Durant mes courtes prospérités, beaucoup de gens recouroient à moi, et jamais, dans tous les services que je pus leur rendre, aucun d'eux ne fut éconduit. Mais de ces premiers bienfaits, versés avec effusion de cœur, naissoient des chaînes d'engagemens successifs que je n'avois pas prévus et dont je ne pouvois plus secouer le joug. Mes premiers services n'étoient, aux yeux de ceux qui les recevoient, que les arrhes de ceux qui les devoient suivre ; et, dès que quelque infortuné avoit jeté sur moi le grappin d'un bienfait reçu, c'en étoit fait désormais, et ce premier bienfait, libre et volontaire, devenoit un droit indéfini à tous ceux dont il pouvoit avoir besoin dans la suite, sans que l'impuissance même suffît pour m'en affranchir. Voilà comment des jouissances très douces se transformoient pour moi dans la suite en d'onéreux assujettissemens.

Ces chaînes cependant ne me parurent pas très pesantes, tant qu'ignoré du public je vécus dans l'obscurité. Mais quand une fois ma personne fut affichée par mes écrits, faute grave sans doute, mais plus qu'expiée par mes malheurs, dès lors je devins le bureau général d'adresse de tous les souffreteux ou soi-disant tels, de tous les aventuriers qui cherchoient des dupes, de tous ceux qui, sous prétexte du grand crédit qu'ils feignoient de m'attribuer, vouloient s'emparer de moi de manière ou d'autre. C'est alors que j'eus lieu de connoître que tous les penchans de la nature, sans en excepter la bienfaisance elle-même,

portés ou suivis dans la société sans prudence et sans choix, changent de nature, et deviennent souvent aussi nuisibles qu'ils étoient utiles dans leur première direction. Tant de cruelles expériences changèrent peu à peu mes premières dispositions, ou plutôt, les renfermant enfin dans leurs véritables bornes, elles m'apprirent à suivre moins aveuglément mon penchant à bien faire, lorsqu'il ne servoit qu'à favoriser la méchanceté d'autrui.

Mais je n'ai point regret à ces mêmes expériences, puisqu'elles m'ont procuré, par la réflexion, de nouvelles lumières sur la connoissance de moi-même et sur les vrais motifs de ma conduite en mille circonstances sur lesquelles je me suis si souvent fait illusion. J'ai vu que, pour bien faire avec plaisir, il falloit que j'agisse librement, sans contrainte, et que, pour m'ôter toute la douceur d'une bonne œuvre, il suffisoit qu'elle devînt un devoir pour moi. Dès lors le poids de l'obligation me fait un fardeau des plus douces jouissances ; et, comme je l'ai dit dans l'*Emile*, à ce que je crois, j'eusse été chez les Turcs un mauvais mari à l'heure où le cri public les appelle à remplir les devoirs de leur état.

Voilà ce qui modifie beaucoup l'opinion que j'eus longtems de ma propre vertu, car il n'y en a point à suivre ses penchans, et à se donner, quand ils nous y portent, le plaisir de bien faire : mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande, pour faire ce qu'il nous prescrit, et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde. Né sensible et bon, portant la pitié jusqu'à la foiblesse, et me sentant exalter l'âme par tout ce qui tient à la générosité,

je fus humain, bienfaisant, secourable, par goût, par passion même, tant qu'on n'intéressa que mon cœur ; j'eusse été le meilleur et le plus clément des hommes si j'en avois été le plus puissant ; et, pour éteindre en moi tout désir de vengeance, il m'eût suffi de pouvoir me venger. J'aurois même été juste sans peine contre mon propre intérêt ; mais contre celui des personnes qui m'étoient chères je n'aurois pu me résoudre à l'être. Dès que mon devoir et mon cœur étoient en contradiction, le premier eut rarement la victoire, à moins qu'il ne fallût seulement que m'abstenir : alors j'étois fort le plus souvent ; mais agir contre mon penchant me fut toujours impossible. Que ce soient les hommes, le devoir, ou même la nécessité, qui commandent, quand mon cœur se tait, ma volonté reste sourde, et je ne saurois obéir. Je vois le mal qui me menace, et je le laisse arriver plutôt que de m'agiter pour le prévenir. Je commence quelquefois avec effort ; mais cet effort me lasse et m'épuise bien vite : je ne saurois continuer. En toute chose imaginable, ce que je ne fais pas avec plaisir m'est bientôt impossible à faire.

Il y a plus. La contrainte, d'accord avec mon désir, suffit pour l'anéantir et le changer en répugnance, en aversion même, pour peu qu'elle agisse trop fortement ; et voilà ce qui me rend pénible la bonne œuvre qu'on exige, et que je faisois de moi-même lorsqu'on ne l'exigeoit pas. Un bienfait purement gratuit est certainement une œuvre que j'aime à faire. Mais quand celui qui l'a reçu s'en fait un titre pour en exiger la continuation sous peine de sa haine, quand il me fait une loi d'être à jamais son bienfai-

teur, pour avoir d'abord pris plaisir à l'être, dès lors la gêne commence, et le plaisir s'évanouit. Ce que je fais alors quand je cède est foiblesse et mauvaise honte : mais la bonne volonté n'y est plus ; et, loin que je m'en applaudisse en moi-même, je me reproche en ma conscience de bien faire à contre-cœur.

Je sais qu'il y a une espèce de contrat, et même le plus saint de tous, entre le bienfaiteur et l'obligé. C'est une sorte de société qu'ils forment l'un avec l'autre, plus étroite que celle qui unit les hommes en général ; et, si l'obligé s'engage tacitement à la reconnoissance, le bienfaiteur s'engage de même à conserver à l'autre, tant qu'il ne s'en rendra pas indigne, la même bonne volonté qu'il vient de lui témoigner, et à lui en renouveler les actes toutes les fois qu'il le pourra et qu'il en sera requis. Ce ne sont pas là des conditions expresses, mais ce sont des effets naturels de la relation qui vient de s'établir entre eux. Celui qui, la première fois, refuse un service gratuit qu'on lui demande, ne donne aucun droit de se plaindre à celui qu'il a refusé ; mais celui qui, dans un cas semblable, refuse au même la même grâce qu'il lui accorda ci-devant, frustre une espérance qu'il l'a autorisé à concevoir ; il trompe et dément une attente qu'il a fait naître. On sent dans ce refus je ne sais quoi d'injuste et de plus dur que dans l'autre ; mais il n'en est pas moins l'effet d'une indépendance que le cœur aime, et à laquelle il ne renonce pas sans effort. Quand je paye une dette, c'est un devoir que je remplis ; quand je fais un don, c'est un plaisir que je me donne. Or le plaisir de remplir ses devoirs est de ceux que la seule habitude de la

vertu fait naître : ceux qui nous viennent immédiatement de la nature ne s'élèvent pas si haut que cela.

Après tant de tristes expériences, j'ai appris à prévoir de loin les conséquences de mes premiers mouvemens suivis, et je me suis souvent abstenu d'une bonne œuvre que j'avois le désir et le pouvoir de faire, effrayé de l'assujettissement auquel dans la suite je m'allois soumettre, si je m'y livrois inconsidérément. Je n'ai pas toujours senti cette crainte, au contraire, dans ma jeunesse je m'attachois par mes propres bienfaits, et j'ai souvent éprouvé de même que ceux que j'obligeois s'affectionnoient à moi par reconnoissance encore plus que par intérêt. Mais les choses ont bien changé de face à cet égard comme à tout autre, aussitôt que mes malheurs ont commencé. J'ai vécu dès lors dans une génération nouvelle qui ne ressembloit point à la première, et mes propres sentimens pour les autres ont souffert des changemens que j'ai trouvés dans les leurs. Les mêmes gens que j'ai vus successivement dans ces deux générations si différentes, se sont, pour ainsi dire, assimilés successivement à l'une et à l'autre. De vrais et francs qu'ils étoient d'abord, devenus ce qu'ils sont, ils ont fait comme tous les autres. Et par cela seul que les tems sont changés, les hommes ont changé comme eux. Eh ! comment pourrois-je garder les mêmes sentimens pour ceux en qui je trouve le contraire de ce qui les fit naître ! Je ne les hais point, parce que je ne saurois haïr ; mais je ne puis me défendre du mépris qu'ils méritent ni m'abstenir de le leur témoigner.

Peut-être, sans m'en apercevoir, ai-je changé moi-même plus qu'il n'auroit fallu : quel naturel résisteroit sans s'altérer à une situation pareille à la mienne? Convaincu par vingt ans d'expérience que tout ce que la nature a mis d'heureuses dispositions dans mon cœur est tourné, par ma destinée et par ceux qui en disposent, au préjudice de moi-même ou d'autrui, je ne puis plus regarder une bonne œuvre qu'on me présente à faire que comme un piège qu'on me tend, et sous lequel est caché quelque mal. Je sais que, quel que soit l'effet de l'œuvre, je n'en aurai pas moins le mérite de ma bonne intention. Oui, ce mérite y est toujours, sans doute ; mais le charme intérieur n'y est plus, et, sitôt que ce stimulant me manque, je ne sens qu'indifférence et glace au-dedans de moi, et, sûr qu'au lieu de faire une action vraiment utile, je ne fais qu'un acte de dupe, l'indignation de l'amour-propre, jointe au désaveu de la raison, ne m'inspire que répugnance et résistance où j'eusse été plein d'ardeur et de zèle dans mon état naturel.

Il est des sortes d'adversités qui élèvent et renforcent l'âme, mais il en est qui l'abattent et la tuent : telle est celle dont je suis la proie. Pour peu qu'il y eût eu quelque mauvais levain dans la mienne, elle l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique; mais elle ne m'a rendu que nul. Hors d'état de bien faire et pour moi-même et pour autrui, je m'abstiens d'agir : et cet état, qui n'est innocent que parce qu'il est forcé, me fait trouver une sorte de douceur à me livrer pleinement sans reproche à mon penchant naturel. Je vais trop loin sans doute, puisque j'évite les occasions d'agir, même où je ne vois que du bien

à faire. Mais, certain qu'on ne me laisse pas voir les choses comme elles sont, je m'abstiens de juger sur les apparences qu'on leur donne ; et, de quelque leurre qu'on couvre les motifs d'agir, il suffit que ces motifs soient laissés à ma portée pour que je sois sûr qu'ils sont trompeurs.

Ma destinée semble avoir tendu, dès mon enfance, le premier piège qui m'a rendu longtems si facile à tomber dans tous les autres. Je suis né le plus confiant des hommes, et, durant quarante ans entiers, jamais cette confiance ne fut trompée une seule fois. Tombé tout d'un coup dans un autre ordre de gens et de choses, j'ai donné dans mille embûches sans jamais en apercevoir aucune ; et vingt ans d'expérience ont à peine suffi pour m'éclairer sur mon sort. Une fois convaincu qu'il n'y a que mensonge et fausseté dans les démonstrations grimacières qu'on me prodigue, j'ai passé rapidement à l'autre extrémité ; car, quand on est une fois sorti de son naturel, il n'y a plus de bornes qui nous retiennent. Dès lors je me suis dégoûté des hommes, et ma volonté, concourant avec la leur à cet égard, me tient encore plus éloigné d'eux que ne font toutes leurs machines.

Ils ont beau faire, cette répugnance ne peut jamais aller jusqu'à l'aversion. En pensant à la dépendance où ils se sont mis de moi pour me tenir dans la leur, ils me font une pitié réelle. Si je ne suis malheureux, ils le sont eux-mêmes, et, chaque fois que je rentre en moi, je les trouve toujours à plaindre. L'orgueil peut être se mêle encore à ces jugemens ; je me sens trop au-dessus d'eux pour les haïr. Ils peuvent m'intéresser tout au plus jusqu'au mépris, mais jamais

jusqu'à la haine; enfin je m'aime trop moi-même pour pouvoir haïr qui que ce soit. Ce seroit resserrer, comprimer mon existence, et je voudrois plutôt l'étendre sur tout l'univers.

J'aime mieux les fuir que les haïr. Leur aspect frappe mes sens, et par eux, mon cœur d'impressions que mille regards cruels me rendent pénibles ; mais le malaise cesse aussitôt que l'objet qui le cause a disparu. Je m'occupe d'eux, et bien malgré moi, par leur présence, mais jamais par leur souvenir. Quand je ne les vois plus, ils sont pour moi comme s'ils n'existoient point.

Ils ne me sont même indifférens qu'en ce qui se rapporte à moi ; car, dans leurs rapports entre eux, ils peuvent encore m'intéresser et m'émouvoir comme les personnages d'un drame que je verrois représenter. Il faudroit que mon être moral fût anéanti pour que la justice me devînt indifférente. Le spectacle de l'injustice et de la méchanceté me fait encore bouillir le sang de colère ; les actes de vertu où je ne vois ni forfanterie ni ostentation me font toujours tressaillir de joie, et m'arrachent encore de douces larmes. Mais il faut que je les voie et les apprécie moi-même ; car, après ma propre histoire, il faudroit que je fusse insensé pour adopter, sur quoi que ce fût, le jugement des hommes, et pour croire aucune chose sur la foi d'autrui.

Si ma figure et mes traits étoient aussi parfaitement inconnus aux hommes que le sont mon caractère et mon naturel, je vivrois encore sans peine au milieu d'eux. Leur société même pourroit me plaire tant que je leur serois parfaitement étranger. Livré sans

contrainte à mes inclinations naturelles, je les aimerois encore s'ils ne s'occupoient jamais de moi. J'exercerois sur eux une bienveillance universelle et parfaitement désintéressée ; mais sans former jamais d'attachement particulier, et sans porter le joug d'aucun devoir, je ferois envers eux, librement et de moi-même, tout ce qu'ils ont tant de peine à faire incités par leur amour-propre, et contraints par toutes leurs lois.

Si j'étois resté libre, obscur, isolé, comme j'étois fait pour l'être, je n'aurois fait que du bien, car je n'ai dans le cœur le germe d'aucune passion nuisible. Si j'eusse été invisible et tout-puissant comme Dieu, j'aurois été bienfaisant et bon comme lui. C'est la force et la liberté qui font les excellens hommes : la foiblesse et l'esclavage n'ont jamais fait que des méchans. Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès, il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne. Je me suis souvent demandé dans mes châteaux en Espagne quel usage j'aurois fait de cet anneau ; car c'est bien là que la tentation d'abuser doit être près du pouvoir. Maître de contenter mes désirs, pouvant tout, sans pouvoir être trompé par personne, qu'aurois-je pu désirer avec quelque suite? Une seule chose : c'eût été de voir tous les cœurs contens. L'aspect de la félicité publique eût pu seul toucher mon cœur d'un sentiment permanent, et l'ardent désir d'y concourir eût été ma plus constante passion. Toujours juste sans partialité, et toujours bon sans foiblesse, je me serois également garanti des méfiances aveugles et des haines implacables ; parce que, voyant les hommes

tels qu'ils sont, et lisant aisément au fond de leurs cœurs, j'en aurois peu trouvé d'assez aimables pour mériter toutes mes affections, peu d'assez odieux pour mériter ma haine, et que leur méchanceté même m'eût disposé à les plaindre, par la connoissance certaine du mal qu'ils se font à eux-mêmes en voulant en faire à autrui. Peut-être aurois-je eu dans des momens de gaieté l'enfantillage d'opérer quelquefois des prodiges ; mais parfaitement désintéressé pour moi-même, et n'ayant pour loi que mes inclinations naturelles, sur quelques actes de justice sévère j'en aurois fait mille de clémence et d'équité. Ministre de la Providence et dispensateur de ses lois, selon mon pouvoir, j'aurois fait des miracles plus sages et plus utiles que ceux de la Légende dorée et du Tombeau de saint Médard.

Il n'y a qu'un seul point sur lequel la faculté de pénétrer partout invisible m'eût pu faire chercher des tentations auxquelles j'aurois mal résisté ; et, une fois entré dans ces voies d'égarement, où n'eussé-je point été conduit par elles? Ce seroit bien mal connoître la nature et moi-même que de me flatter que ces facilités ne m'auroient point séduit, ou que la raison m'auroit arrêté dans cette fatale pente. Sûr de moi sur tout autre article, j'étois perdu par celui-là seul. Celui que sa puissance met au-dessus de l'homme doit être au-dessus des foiblesses de l'humanité, sans quoi cet excès de force ne servira qu'à le mettre en effet au-dessous des autres et de ce qu'il eût été lui-même s'il fût resté leur égal.

Tout bien considéré, je crois que je ferai mieux de jeter mon anneau magique avant qu'il m'ait fait faire

quelque sottise. Si les hommes s'obstinent à me voir tout autre que je ne suis, et que mon aspect irrite leur injustice, pour leur ôter cette vue il faut les fuir, mais non pas m'éclipser au milieu d'eux. C'est à eux de se cacher devant moi, de me dérober leurs manœuvres, de fuir la lumière du jour, de s'enfoncer en terre comme des taupes. Pour moi, qu'ils me voient, s'ils peuvent, tant mieux ; mais cela leur est impossible : ils ne verront jamais à ma place que le Jean-Jacques qu'ils se sont fait, et qu'ils ont fait selon leur cœur pour le haïr à leur aise. J'aurois donc tort de m'affecter de la façon dont ils me voient : je n'y dois prendre aucun intérêt véritable, car ce n'est pas moi qu'ils voient ainsi.

Le résultat que je puis tirer de toutes ces réflexions est que je n'ai jamais été vraiment propre à la société civile, où tout est gêne, obligation, devoir, et que mon naturel indépendant me rendit toujours incapable des assujettissemens nécessaires à qui veut vivre avec les hommes. Tant que j'agis librement, je suis bon et je ne fais que du bien ; mais sitôt que je sens le joug, soit de la nécessité, soit des hommes, je deviens rebelle, ou plutôt rétif : alors je suis nul. Lorsqu'il faut faire le contraire de ma volonté, je ne le fais point, quoi qu'il arrive ; je ne fais pas non plus ma volonté même, parce que je suis foible. Je m'abstiens d'agir, car toute ma foiblesse est pour l'action, toute ma force est négative, et tous mes péchés sont d'omission, rarement de commission. Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas, et voilà celle que j'ai toujours réclamée,

souvent conservée, et par qui j'ai été le plus en scandale à mes contemporains. Car, pour eux, actifs, remuans, ambitieux, détestant la liberté dans les autres, et n'en voulant point pour eux-mêmes, pourvu qu'ils fassent quelquefois leur volonté, ou plutôt qu'ils dominent celle d'autrui, ils se gênent toute leur vie à faire ce qui leur répugne, et n'omettent rien de servile pour commander. Leur tort n'a donc pas été de m'écarter de la société comme un membre inutile, mais de m'en proscrire comme un membre pernicieux ; car j'ai très peu fait de bien, je l'avoue ; mais pour du mal, il n'en est entré dans ma volonté de ma vie, et je doute qu'il y ait aucun homme au monde qui en ait réellement moins fait que moi.

SEPTIÈME PROMENADE

Le recueil de mes longs rêves est à peine commencé, et déjà je sens qu'il touche à sa fin. Un autre amusement lui succède, m'absorbe, et m'ôte même le tems de rêver. Je m'y livre avec un engouement qui tient de l'extravagance, et qui me fait rire moi-même quand j'y réfléchis ; mais je ne m'y livre pas moins, parce que, dans la situation où me voilà, je n'ai plus d'autre règle de

conduite que de suivre en tout mon penchant sans contrainte. Je ne peux rien à mon sort, je n'ai que des inclinations innocentes ; et tous les jugemens des hommes étant désormais nuls pour moi, la sagesse même veut qu'en ce qui reste à ma portée je fasse tout ce qui me flatte, soit en public, soit à part moi, sans autre règle que ma fantaisie, et sans autre mesure que le peu de force qui m'est resté. Me voilà donc à mon foin pour toute nourriture, et à la Botanique pour toute occupation. Déjà vieux, j'en avois pris la première teinture en Suisse, auprès du docteur d'Ivernois, et j'avois herborisé assez heureusement, durant mes voyages, pour prendre une connoissance passable du règne végétal. Mais devenu plus que sexagénaire, et sédentaire à Paris, les forces commençant à me manquer pour les grandes herborisations, et, d'ailleurs, assez livré à ma copie de musique pour n'avoir pas besoin d'autre occupation, j'avois abandonné cet amusement, qui ne m'étoit plus nécessaire ; j'avois vendu mon herbier, j'avois vendu mes livres, content de revoir quelquefois les plantes communes que je trouvois autour de Paris, dans mes promenades. Durant cet intervalle, le peu que je savois s'est presque entièrement effacé de ma mémoire, et bien plus rapidement qu'il ne s'y étoit gravé.

Tout d'un coup, âgé de soixante-cinq ans passés, privé du peu de mémoire que j'avois, et des forces qui me restoient pour courir la campagne, sans guide, sans livres, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant la première fois ; me voilà

sérieusement occupé du sage projet d'apprendre par cœur tout le *Regnum vegetabile* de Murray, et de connoître toutes les plantes connues sur la terre. Hors d'état de racheter des livres de botanique, je me suis mis en devoir de transcrire ceux qu'on m'a prêtés ; et résolu de refaire un herbier plus riche que le premier, en attendant que j'y mette toutes les plantes de la mer et des Alpes, et de tous les arbres des Indes. Je commence toujours à bon compte par le Mouron, le Cerfeuil, la Bourrache et le Seneçon : j'herborise savamment sur la cage de mes oiseaux ; et à chaque nouveau brin d'herbe que je rencontre, je me dis avec satisfaction : Voilà toujours une plante de plus.

Je ne cherche pas à justifier le parti que je prens de suivre cette fantaisie; je la trouve très raisonnable, persuadé que, dans la position où je suis, me livrer aux amusemens qui me flattent est une grande sagesse, et même une grande vertu : c'est le moyen de ne laisser germer dans mon cœur aucun levain de vengeance ou de haine ; et, pour trouver dans ma destinée du goût à quelque amusement, il faut assurément avoir un naturel bien épuré de toutes passions irascibles. C'est me venger de mes persécuteurs à ma manière : je ne saurois les punir plus cruellement que d'être heureux malgré eux.

Oui, sans doute, la raison me permet, me prescrit même de me livrer à tout penchant qui m'attire, et que rien ne m'empêche de suivre ; mais elle ne m'apprend pas pourquoi ce penchant m'attire, et quel attrait je puis trouver à une vaine étude faite sans profit, sans progrès, et qui, vieux, radoteur, déjà caduc et pesant, sans facilité, sans mémoire, me ra-

mène aux exercices de la jeunesse et aux leçons d'un écolier. Or c'est une bizarrerie que je voudrois m'expliquer; il me semble que, bien éclaircie, elle pourroit jeter quelque nouveau jour sur cette connoissance de moi-même, à l'acquisition de laquelle j'ai consacré mes derniers loisirs.

J'ai pensé quelquefois assez profondément, mais rarement avec plaisir, presque toujours contre mon gré et comme par force : la rêverie me délasse et m'amuse, la réflexion me fatigue et m'attriste ; penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie ; et, durant ces égaremens, mon âme erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagination, dans des extases qui passent toute autre jouissance.

Tant que je goûtai celle-là dans toute sa pureté, toute autre occupation me fut toujours insipide. Mais quand une fois, jeté dans la carrière littéraire par des impulsions étrangères, je sentis la fatigue du travail d'esprit, et l'importunité d'une célébrité malheureuse, je sentis en même tems languir et s'attiédir mes douces rêveries ; et, bientôt forcé de m'occuper malgré moi de ma triste situation, je ne pus plus retrouver que bien rarement ces chères extases qui, durant cinquante ans, m'avoient tenu lieu de fortune et de gloire, et, sans autre dépense que celle du tems, m'avoient rendu dans l'oisiveté le plus heureux des mortels.

J'avois même à craindre, dans mes rêveries, que mon imagination, effarouchée par mes malheurs, ne

tournât enfin de ce côté son activité, et que le continuel sentiment de mes peines, me resserrant le cœur par degrés, ne m'accablât enfin de leur poids. Dans cet état, un instinct qui m'est naturel, me faisant fuir toute idée attristante, imposa silence à mon imagination, et, fixant mon attention sur les objets qui m'environnoient, me fit, pour la première fois, détailler le spectacle de la nature, que je n'avois guères contemplé jusqu'alors qu'en masse et dans son ensemble.

Les arbres, les arbrisseaux, les plantes, sont la parure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que l'aspect d'une campagne nue et pelée, qui n'étale aux yeux que des pierres, du limon et des sables. Mais, vivifiée par la nature, et revêtue de sa robe de noces, au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois règnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.

Plus un contemplateur a l'âme sensible, plus il se livre aux extases qu'excite en lui cet accord. Une rêverie douce et profonde s'empare alors de ses sens, et il se perd avec une délicieuse ivresse dans l'immensité de ce beau système avec lequel il se sent identifié. Alors tous les objets particuliers lui échappent ; il ne voit et ne sent rien que dans le tout. Il faut que quelque circonstance particulière resserre ses idées et circonscrive son imagination, pour qu'il puisse observer par partie cet univers qu'il s'efforçoit d'embrasser.

C'est ce qui m'arriva naturellement quand mon cœur, resserré par la détresse, rapprochoit et concentroit tous ses mouvemens autour de lui pour conserver ce reste de chaleur prêt à s'évaporer et s'éteindre dans l'abattement où je tombois par degrés. J'errois nonchalamment dans les bois et dans les montagnes, n'osant penser de peur d'attiser mes douleurs. Mon imagination, qui se refuse aux objets de peine, laissoit mes sens se livrer aux impressions légères, mais douces, des objets environnans. Mes yeux se promenoient sans cesse de l'un à l'autre, et il n'étoit pas possible que, dans une variété si grande, il ne s'en trouvât qui les fixoient davantage et les arrêtoient plus longtems.

Je pris goût à cette récréation des yeux qui, dans l'infortune, repose, amuse, distrait l'esprit et suspend le sentiment des peines. La nature des objets aide beaucoup à cette diversion, et la rend plus séduisante. Les odeurs suaves, les vives couleurs, les plus élégantes formes, semblent se disputer à l'envi le droit de fixer notre attention. Il ne faut qu'aimer le plaisir pour se livrer à des sensations si douces ; et si cet effet n'a pas lieu sur tous ceux qui en sont frappés, c'est, dans les uns, faute de sensibilité naturelle, et, dans la plupart, que leur esprit, trop occupé d'autres idées, ne se livre qu'à la dérobée aux objets qui frappent leurs sens.

Une autre chose contribue encore à éloigner du règne végétal l'attention des gens de goût : c'est l'habitude de ne chercher dans les plantes que des drogues et des remèdes. Théophraste s'y étoit pris autrement, et l'on peut regarder ce philosophe

comme le seul botaniste de l'antiquité : aussi n'est-il presque point connu parmi nous ; mais, grâce à un certain Dioscoride, grand compilateur de recettes, et à ses commentateurs, la médecine s'est tellement emparée des plantes transformées en simples, qu'on n'y voit que ce qu'on n'y voit point, savoir les prétendues vertus qu'il plaît au tiers et au quart de leur attribuer. On ne conçoit pas que l'organisation végétale puisse par elle-même mériter quelque attention ; des gens qui passent leur vie à arranger savamment des coquilles se moquent de la botanique comme d'une étude inutile, quand on n'y joint pas, comme ils disent, celle des propriétés, c'est-à-dire quand on n'abandonne pas l'observation de la nature, qui ne ment point, et qui ne nous dit rien de tout cela, pour se livrer uniquement à l'autorité des hommes, qui sont menteurs et qui nous affirment beaucoup de choses qu'il faut croire sur leur parole, fondée elle-même le plus souvent sur l'autorité d'autrui. Arrêtez-vous dans une prairie émaillée à examiner successivement les fleurs dont elle brille ; ceux qui vous verront faire, vous prenant pour un frater, vous demanderont des herbes pour guérir la rogne des enfans, la gale des hommes, ou la morve des chevaux.

Ce dégoûtant préjugé est détruit en partie dans les autres pays, et surtout en Angleterre, grâce à Linnæus, qui a un peu tiré la botanique des écoles de pharmacie pour la rendre à l'histoire naturelle et aux usages économiques ; mais en France, où cette étude a moins pénétré chez les gens du monde, on est resté sur ce point tellement barbare, qu'un bel esprit

de Paris, voyant à Londres un jardin de curieux, plein d'arbres et de plantes rares, s'écria pour tout éloge : *Voilà un fort beau jardin d'apothicaire !* A ce compte, le premier apothicaire fut Adam. Car il n'est pas aisé d'imaginer un jardin mieux assorti de plantes que celui d'Éden.

Ces idées médicinales ne sont assurément guères propres à rendre agréable l'étude de la botanique ; elles flétrissent l'émail des prés, l'éclat des fleurs, dessèchent la fraîcheur des bocages, rendent la verdure et les ombrages insipides et dégoûtans ; toutes ces structures charmantes et gracieuses intéressent fort peu quiconque ne veut que piler tout cela dans un mortier, et l'on n'ira pas chercher des guirlandes pour les bergères parmi les herbes pour les lavemens.

Toute cette pharmacie ne souilloit point mes images champêtres ; rien n'en étoit plus éloigné que des tisanes et des emplâtres. J'ai souvent pensé, en regardant de près les champs, les vergers, les bois et leurs nombreux habitans, que le règne végétal étoit un magasin d'alimens donnés par la nature à l'homme et aux animaux. Mais jamais il ne m'est venu à l'esprit d'y chercher des drogues et des remèdes. Je ne vois rien dans ces diverses productions qui m'indique un pareil usage ; et elle nous auroit montré le choix, si elle nous l'avoit prescrit, comme elle a fait pour les comestibles. Je sens même que le plaisir que je prens à parcourir les bocages seroit empoisonné par le sentiment des infirmités humaines, s'il me laissoit penser à la fièvre, à la pierre, à la goutte et au mal caduc. Du reste, je ne disputerai point aux végétaux les grandes vertus qu'on leur

TÊTE DE J. J. ROUSSEAU, moulée sur nature
24 heures après sa mort, par Houdon

attribue ; je dirai seulement qu'en supposant ces vertus réelles, c'est malice pure aux malades de continuer à l'être : car de tant de maladies que les hommes se donnent, il n'y en a pas une seule dont vingt sortes d'herbes ne guérissent radicalement.

Ces tournures d'esprit qui rapportent toujours tout à notre intérêt matériel, qui font chercher partout du profit ou des remèdes, et qui feroient regarder avec indifférence toute la nature, si l'on se portoit toujours bien, n'ont jamais été les miennes. Je me sens là-dessus tout à rebours des autres hommes : tout ce qui tient au sentiment de mes besoins attriste et gâte mes pensées, et jamais je n'ai trouvé de vrais charmes aux plaisirs de l'esprit, qu'en perdant tout à fait de vue l'intérêt de mon corps. Ainsi, quand même je croirois à la médecine, et quand même ses remèdes seroient agréables, je ne trouverois jamais à m'en occuper ces délices que donne une contemplation pure et désintéressée ; et mon âme ne sauroit s'exalter et planer sur la nature, tant que je la sens tenir aux liens de mon corps. D'ailleurs, sans avoir eu jamais grande confiance à la médecine, j'en ai eu beaucoup à des médecins que j'estimois, que j'aimois, et à qui je laissois gouverner ma carcasse avec pleine autorité. Quinze ans d'expérience m'ont instruit à mes dépens ; rentré maintenant sous les seules lois de la nature, j'ai repris par elle ma première santé. Quand les médecins n'auroient point contre moi d'autres griefs, qui pourroit s'étonner de leur haine? Je suis la preuve vivante de la vanité de leur art et de l'inutilité de leurs soins.

Non, rien de personnel, rien qui tienne à l'intérêt

de mon corps ne peut occuper vraiment mon âme. Je ne médite, je ne rêve jamais plus délicieusement que quand je m'oublie moi-même. Je sens des extases, des ravissemens inexprimables, à me fondre, pour ainsi dire, dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière. Tant que les hommes furent mes frères, je me faisois des projets de félicité terrestre ; ces projets étant toujours relatifs au tout, je ne pouvois être heureux que de la félicité publique, et jamais l'idée d'un bonheur particulier n'a touché mon cœur que quand j'ai vu mes frères ne chercher le leur que dans ma misère. Alors, pour ne les pas haïr, il a bien fallu les fuir ; alors, me réfugiant chez la mère commune, j'ai cherché dans ses bras à me soustraire aux atteintes de ses enfans ; je suis devenu solitaire, ou, comme ils disent, insociable et misanthrope, parce que la plus sauvage solitude me paroît préférable à la société des méchans, qui ne se nourrit que de trahisons et de haine.

Forcé de m'abstenir de penser, de peur de penser à mes malheurs malgré moi ; forcé de contenir les restes d'une imagination riante, mais languissante, que tant d'angoisses pourroient effaroucher à la fin ; forcé de tâcher d'oublier les hommes qui m'accablent d'ignominie et d'outrages, de peur que l'indignation ne m'aigrît enfin contre eux, je ne puis cependant me concentrer tout entier en moi-même, parce que mon âme expansive cherche, malgré que j'en aie, à étendre ses sentimens et son existence sur d'autres êtres, et je ne puis plus, comme autrefois, me jeter tête baissée dans ce vaste océan de la nature, parce que mes facultés, affoiblies et relâchées, ne trouvent plus

d'objets assez déterminés, assez fixes, assez à ma portée, pour s'y attacher fortement, et que je ne me sens plus assez de vigueur pour nager dans le chaos de mes anciennes extases. Mes idées ne sont presque plus que des sensations, et la sphère de mon entendement ne passe pas les objets dont je suis immédiatement entouré.

Fuyant les hommes, cherchant la solitude, n'imaginant plus, pensant encore moins, et cependant doué d'un tempérament vif, qui m'éloigne de l'apathie languissante et mélancolique, je commençai de m'occuper de tout ce qui m'entouroit ; et, par un instinct fort naturel, je donnai la préférence aux objets les plus agréables. Le régne minéral n'a rien en soi d'aimable et d'attrayant ; ses richesses, enfermées dans le sein de la terre, semblent avoir été éloignées des regards des hommes pour ne pas tenter leur cupidité : elles sont là comme en réserve pour servir un jour de supplément aux véritables richesses qui sont plus à sa portée, et dont il perd le goût à mesure qu'il se corrompt. Alors il faut qu'il appelle l'industrie, la peine et le travail, au secours de ses misères ; il fouille les entrailles de la terre, il va chercher dans son centre, aux risques de sa vie et aux dépens de sa santé, des biens imaginaires à la place des biens réels qu'elle lui offroit d'elle-même quand il savoit en jouir. Il fuit le soleil et le jour, qu'il n'est plus digne de voir ; il s'enterre tout vivant, et fait bien, ne méritant plus de vivre à la lumière du jour. L des carrières, des gouffres, des forges, des fourneaux, un appareil d'enclumes, de marteaux, de fumée et de feu, succèdent aux douces images des

travaux champêtres. Les visages hâves des malheureux qui languissent dans les infectes vapeurs des mines, de noirs forgerons, de hideux cyclopes, sont le spectacle que l'appareil des mines substitue, au sein de la terre, à celui de la verdure et des fleurs, du ciel azuré, des bergers amoureux et des laboureurs robustes sur sa surface.

Il est aisé, je l'avoue, d'aller ramassant du sable et des pierres, d'en remplir ses poches et son cabinet, et de se donner avec cela les airs d'un naturaliste : mais ceux qui s'attachent et se bornent à ces sortes de collections sont, pour l'ordinaire, de riches ignorans qui ne cherchent à cela que le plaisir de l'étalage. Pour profiter dans l'étude des minéraux, il faut être chimiste et physicien ; il faut faire des expériences pénibles et coûteuses, travailler dans des laboratoires, dépenser beaucoup d'argent et de tems parmi le charbon, les creusets, les fourneaux, les cornues, dans la fumée et les vapeurs étouffantes, toujours au risque de sa vie, et souvent aux dépens de sa santé. De tout ce triste et fatigant travail résulte pour l'ordinaire beaucoup moins de savoir que d'orgueil ; et où est le plus médiocre chimiste qui ne croie pas avoir pénétré toutes les grandes opérations de la nature, pour avoir trouvé, par hasard peut-être, quelques petites combinaisons de l'art?

Le règne animal est plus à notre portée, et certainement mérite encore mieux d'être étudié ; mais enfin cette étude n'a-t-elle pas aussi ses difficultés, ses embarras, ses dégoûts et ses peines ? Surtout pour un solitaire qui n'a, ni dans ses jeux ni dans ses travaux, d'assistance à espérer de personne ; comment

observer, disséquer, étudier, connoître les oiseaux dans les airs, les poissons dans les eaux, les quadrupèdes plus légers que le vent, plus forts que l'homme, et qui ne sont pas plus disposés à venir s'offrir à mes recherches, que moi de courir après eux pour les y soumettre de force? J'aurois donc pour ressource des escargots, des vers, des mouches ; et je passerois ma vie à me mettre hors d'haleine pour courir après des papillons, à mpaler de pauvres insectes, à disséquer des souris quand j'en pourrois prendre, ou les charognes des bêtes que par hasard je trouverois mortes. L'étude des animaux n'est rien sans l'anatomie ; c'est par elle qu'on apprend à les classer, à distinguer les genres, les espèces. Pour les étudier par leurs mœurs, par leurs caractères, il faudroit avoir des volières, des viviers, des ménageries ; il faudroit les contraindre en quelque manière que ce pût être, à rester rassemblés autour de moi ; je n'ai ni le goût ni les moyens de les tenir en captivité, ni l'agilité nécessaire pour les suivre dans leurs allures quand ils sont en liberté. Il faudra donc les étudier morts, les déchirer, les désosser, fouiller à loisir dans leurs entrailles palpitantes ! Quel appareil affreux qu'un amphithéâtre anatomique, des cadavres puans, de baveuses et livides chairs, du sang, des intestins dégoûtans, des squelettes affreux, des vapeurs pestilentielles ! Ce n'est pas là, sur ma parole, que Jean-Jacques ira chercher ses amusemens.

Brillantes fleurs, émail des prés, ombrages frais, ruisseaux, bosquets, verdure, venez purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets. Mon âme, morte à tous les grands mouvemens, ne peut

plus s'affecter que par des objets sensibles ; je n'ai plus que des sensations, et ce n'est plus que par elles que la peine ou le plaisir peuvent m'atteindre ici-bas. Attiré par les rians objets qui m'entourent, je les considère, je les contemple, je les compare, j'apprens enfin à les classer, et me voilà tout d'un coup aussi botaniste qu'a besoin de l'être celui qui ne veut étudier la nature que pour trouver sans cesse de nouvelles raisons de l'aimer.

Je ne cherche point à m'instruire : il est trop tard. D'ailleurs je n'ai jamais vu que tant de science contribuât au bonheur de la vie ; mais je cherche à me donner des amusemens doux et simples, que je puisse goûter sans peine, et qui me distraisent de mes malheurs. Je n'ai ni dépense à faire, ni peine à prendre pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences, enfin pour observer l'organisation végétale de manière à suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer aux charmes de l'admiration reconnoissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.

Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature ; mais les astres sont placés loin de nous ; il faut des connoissances préliminaires, des instrumens, des machines, de bien longues échelles pour les atteindre et les rapprocher

à notre portée. Les plantes y sont naturellement. Elles naissent sous nos pieds et dans nos mains, pour ainsi dire ; et, si la petitesse de leurs parties essentielles les dérobe quelquefois à la simple vue, les instrumens qui les y rendent sont d'un beaucoup plus facile usage que ceux de l'astronomie. La botanique est l'étude d'un oisif et paresseux solitaire : une pointe et une loupe sont tout l'appareil dont il a besoin pour les observer. Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre, il fait la revue de chaque fleur avec intérêt et curiosité, et, sitôt qu'il commence à saisir les lois de leur structure, il goûte à les observer un plaisir sans peine, aussi vif que s'il lui en coûtoit beaucoup. Il y a dans cette oiseuse occupation un charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions, mais qui suffit seul alors pour rendre la vie heureuse et douce ; mais sitôt qu'on y mêle un motif d'intérêt ou de vanité, soit pour remplir des places ou pour faire des livres, sitôt qu'on ne veut apprendre que pour instruire, qu'on n'herborise que pour devenir auteur ou professeur, tout ce doux charme s'évanouit, on ne voit plus dans les plantes que des instrumens de nos passions, on ne trouve plus aucun vrai plaisir dans leur étude, on ne veut plus savoir, mais montrer qu'on sait, et dans les bois on n'est que sur le théâtre du monde, occupé du soin de s'y faire admirer ; ou bien, se bornant à la botanique de cabinet et de jardin tout au plus, au lieu d'observer les végétaux dans la nature, on ne s'occupe que de systèmes et de méthodes, matière éternelle de dispute, qui ne fait pas connoître une plante de plus, et ne jette aucune véritable lumière sur l'his-

toire naturelle et le règne végétal. De là les haines, les jalousies, que la concurrence de célébrité excite chez les botanistes auteurs, autant et plus que chez les autres savans. En dénaturant cette aimable étude, ils la transplantent au milieu des villes et des académies, où elle ne dégénère pas moins que les plantes exotiques dans les jardins des curieux.

Des dispositions bien différentes ont fait pour moi de cette étude une espèce de passion qui remplit le vide de toutes celles que je n'ai plus. Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober, autant qu'il est possible, au souvenir des hommes et aux atteintes des méchans. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre, et paisible comme si je n'avois plus d'ennemis, ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes, comme il les éloigne de mon souvenir, et je m'imagine, dans ma bêtise, qu'en ne pensant point à eux ils ne penseront point à moi. Je trouve une si grande douceur dans cette illusion, que je m'y livrerois tout entier si ma situation, ma foiblesse et mes besoins ne le permettoient. Plus la solitude où je vis alors est profonde, plus il faut que quelque objet en remplisse le vide, et ceux que mon imagination me refuse ou que ma mémoire repousse sont suppléés par les productions spontanées que la terre non forcée par les hommes offre à mes yeux de toutes parts. Le plaisir d'aller dans un désert chercher de nouvelles plantes couvre celui d'échapper à mes persécuteurs ; et, parvenu dans des lieux où je ne vois nulles traces d'hommes, je

respire plus à mon aise, comme dans un asile où leur haine ne me poursuit plus.

Je me rappellerai toute ma vie une herborisation que je fis un jour du côté de la Robaila, montagne du justicier Clerc. J'étois seul, je m'enfonçai dans les anfractuosités de la montagne ; et, de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché, que je n'ai vu de ma vie un aspect plus sauvage. De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres, fermoient ce réduit de barrières impénétrables ; quelques intervalles que laissoit cette sombre enceinte n'offroient au delà que des roches coupées à pic, et d'horribles précipices que je n'osois regarder qu'en me couchant sur le ventre. Le Duc, la Chevêche et l'Orfraie, faisoient entendre leurs cris dans les fentes de la montagne ; quelques petits oiseaux rares, mais familiers, tempéroient cependant l'horreur de cette solitude ; là, je trouvai la Dentaire *heptaphyllos*, le *ciclamen*, le *nidus avis*, le grand *laserpitium*, et quelques autres plantes qui me charmèrent et m'amusèrent longtems ; mais, insensiblement dominé par la forte impression des objets, j'oubliai la botanique et les plantes, je m'assis sur des oreillers de *lycopodium* et de mousses, et je me mis à rêver plus à mon aise, en pensant que j'étois là dans un refuge ignoré de tout l'univers, où les persécuteurs ne me déterreroient pas. Un mouvement d'orgueil se mêla bientôt à cette rêverie. Je me comparois à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte, et je me disois avec complaisance : Sans doute je suis le premier mortel qui ait pénétré jus-

qu'ici. Je me regardois presque comme un autre Colomb. Tandis que je me pavanois dans cette idée, j'entendis peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnoître ; j'écoute : le même bruit se répète et se multiplie. Surpris et curieux, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venoit le bruit, et dans une combe, à vingt pas du lieu même où je croyois être parvenu le premier, j'aperçois une manufacture de bas.

Je ne saurois exprimer l'agitation confuse et contradictoire que je sentis dans mon cœur à cette découverte. Mon premier mouvement fut un sentiment de joie de me retrouver parmi les humains où je m'étois cru totalement seul ; mais ce mouvement, plus rapide que l'éclair, fit bientôt place à un sentiment douloureux plus durable, comme ne pouvant dans les antres mêmes des Alpes échapper aux cruelles mains des hommes acharnés à me tourmenter. Car j'étois bien sûr qu'il n'y avoit peut-être pas deux hommes dans cette fabrique qui ne fussent initiés dans le complot dont le prédicant Montmolin s'étoit fait le chef, et qui tiroit de plus loin ses premiers mobiles. Je me hâtai d'écarter cette triste idée, et je finis par rire en moi-même et de ma vanité puérile, et de la manière comique dont j'en avois été puni.

Mais, en effet, qui jamais eût dû s'attendre à trouver une manufacture dans un précipice ! Il n'y a que la Suisse au monde qui présente ce mélange de la nature sauvage et de l'industrie humaine. La Suisse entière n'est, pour ainsi dire, qu'une grande ville, dont les rues, larges et longues plus que celle de Saint-

Antoine, sont semées de forêts, coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglois. Je me rappelai à ce sujet une autre herborisation que du Peyrou, d'Escherny, le colonel Pury, le justicier Clerc et moi, avions faite il y avoit quelque tems sur la montagne de Chasseron, du sommet de laquelle on découvre sept lacs. On nous dit qu'il n'y avoit qu'une seule maison sur cette montagne, et nous n'eussions sûrement pas deviné la profession de celui qui l'habitoit, si l'on n'eût ajouté que c'étoit un Libraire, et qui même faisoit fort bien ses affaires dans le pays. Il me semble qu'un seul fait de cette espèce fait mieux connoître la Suisse que toutes les descriptions des voyageurs.

En voici un autre de même nature, ou à peu près, qui ne fait pas moins connoître un peuple fort différent. Durant mon séjour à Grenoble, je faisois souvent de petites herborisations hors la ville avec le sieur Bovier, avocat de ce pays-là, non pas qu'il aimât ni sût la botanique, mais parce que, s'étant fait mon garde de la manche, il se faisoit, autant que la chose étoit possible, une loi de ne pas me quitter d'un pas. Un jour nous nous promenions le long de l'Isère, dans un lieu tout plein de saules épineux. Je vis sur ces arbrisseaux des fruits mûrs ; j'eus la curiosité d'en goûter, et, leur trouvant une petite acidité très agréable, je me mis à manger de ces grains pour me rafraîchir ; le sieur Bovier se tenoit à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint qui, me voyant picorer ces grains, me dit : Eh ! Monsieur, que faites-vous là? ignorez-vous que ce

fruit empoisonne? — Ce fruit empoisonne ! m'écriai-je tout surpris. — Sans doute, reprit-il, et tout le monde sait si bien cela, que personne dans le pays ne s'avise d'en goûter. Je regardois le sieur Bovier, et je lui dis : Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas? — Ah ! Monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osois pas prendre cette liberté. Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. J'étois persuadé, comme je le suis encore, que toute production naturelle agréable au goût ne peut être nuisible au corps, ou ne l'est du moins que par son excès. Cependant j'avoue que je m'écoutai un peu tout le reste de la journée ; mais j'en fus quitte pour un peu d'inquiétude ; je soupai très bien, dormis mieux, et me levai le matin en parfaite santé, après avoir avalé la veille quinze ou vingt grains de ce terrible *hippophœe*, qui empoisonne à très petite dose, à ce que tout le monde me dit à Grenoble le lendemain. Cette aventure me parut si plaisante, que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de M. l'avocat Bovier.

Toutes mes courses de botanique, les diverses impressions du local des objets qui m'ont frappé, les idées qu'il m'a fait naître, les incidens qui s'y sont mêlés, tout cela m'a laissé des impressions qui se renouvellent par l'aspect des plantes herborisées dans ces mêmes lieux. Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes, dont l'aspect a toujours touché mon cœur : mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées, je n'ai qu'à ouvrir

mon herbier, et bientôt il m'y transporte. Les fragmens des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisations, qui me les fait recommencer avec un nouveau charme, et produit l'effet d'un optique qui les peindroit derechef à mes yeux.

C'est la chaîne des idées accessoires qui m'attache à la botanique. Elle rassemble et rappelle à mon imagination toutes les idées qui la flattent davantage : les prés, les eaux, les bois, la solitude, la paix surtout, et le repos qu'on trouve au milieu de tout cela, sont retracés par elle incessamment à ma mémoire. Elle me fait oublier les persécutions des hommes, leur haine, leurs mépris, leurs outrages, et tous les maux dont ils ont payé mon tendre et sincère attachement pour eux. Elle me transporte dans des habitations paisibles, au milieu de gens simples et bons, tels que ceux avec qui j'ai vécu jadis. Elle me rappelle et mon jeune âge, et mes innocens plaisirs ; elle m'en fait jouir derechef, et me rend heureux bien souvent encore, au milieu du plus triste sort qu'ait subi jamais un mortel.

HUITIÈME PROMENADE

En méditant sur les dispositions de mon âme dans toutes les situations de ma vie, je suis extrêmement frappé de voir si peu de proportion entre les diverses combinaisons de ma destinée et les sentimens habituels de bien ou mal-être dont elles m'ont affecté. Les divers intervalles de mes courtes prospérités ne m'ont laissé presque aucun souvenir agréable de la manière intime et permanente dont elles m'ont affecté ; et, au contraire, dans toutes les misères de ma vie, je me sentois constamment rempli de sentimens tendres, touchans, délicieux, qui, versant un baume salutaire sur les blessures de mon cœur navré, sembloient en convertir la douleur en volupté, et dont l'aimable souvenir me revient seul, dégagé de celui des maux que j'éprouvois en même tems. Il me semble que j'ai plus goûté la douceur de l'existence, que j'ai réellement plus vécu, quand mes sentimens, resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'alloient point s'évaporant au-dehors sur tous les objets de l'estime des hommes qui en méritent si peu par eux-mêmes, et qui font l'unique occupation des gens que l'on croit heureux.

Quand tout étoit dans l'ordre autour de moi, quand j'étois content de tout ce qui m'entouroit, et de la sphère dans laquelle j'avois à vivre, je la remplissois

de mes affections. Mon âme expansive s'étendoit sur d'autres objets. Et, toujours attiré loin de moi par des goûts de mille espèces, par des attachemens aimables qui sans cesse occupoient mon cœur, je m'oubliois, en quelque façon, moi-même, j'étois tout entier à ce qui m'étoit étranger, et j'éprouvois, dans la continuelle agitation de mon cœur, toute la vicissitude des choses humaines. Cette vie orageuse ne me laissoit ni paix au-dedans, ni repos au-dehors. Heureux en apparence, je n'avois pas un sentiment qui pût soutenir l'épreuve de la réflexion, et dans lequel je pusse vraiment me complaire. Jamais je n'étois parfaitement content ni d'autrui ni de moi-même. Le tumulte du monde m'étourdissoit, la solitude m'ennuyoit; j'avois sans cesse besoin de changer de place, et je n'étois bien nulle part. J'étois fêté pourtant, bien-voulu, bien reçu, caressé partout; je n'avois pas un ennemi, pas un malveillant, pas un envieux; comme on ne cherchoit qu'à m'obliger, j'avois souvent le plaisir d'obliger moi-même beaucoup de monde, et, sans bien, sans emploi, sans fauteurs, sans grands talens bien développés ni bien connus, je jouissois des avantages attachés à tout cela, et je ne voyois personne, dans aucun état, dont le sort me parût préférable au mien. Que me manquoit-il donc pour être heureux? je l'ignore; mais je sais que je ne l'étois pas. Que me manque-t-il aujourd'hui pour être le plus infortuné des mortels? rien de tout ce que les hommes ont pu mettre du leur pour cela. Hé bien! dans cet état déplorable, je ne changerois pas encore d'être et de destinée contre le plus fortuné d'entre eux, et j'aime encore mieux être moi

dans toute ma misère, que d'être aucun de ces gens-là dans toute leur prospérité. Réduit à moi seul, je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas ; je me suffis à moi-même, quoique je rumine, pour ainsi dire, à vide, et que mon imagination tarie et mes idées éteintes ne fournissent plus d'alimens à mon cœur. Mon âme offusquée, obstruée par mes organes, s'affaisse de jour en jour, et, sous le poids de ces lourdes masses, n'a plus assez de vigueur pour s'élancer, comme autrefois, hors de sa vieille enveloppe.

C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force l'adversité, et c'est peut-être là ce qui la rend le plus insupportable à la plupart des hommes. Pour moi, qui ne trouve à me reprocher que des fautes, j'en accuse ma foiblesse, et je me console, car jamais mal prémédité n'approcha de mon cœur.

Cependant, à moins d'être stupide, comment contempler un moment ma situation sans la voir aussi horrible qu'ils l'ont rendue, et sans périr de douleur et de désespoir? Loin de cela, moi, le plus sensible des êtres, je la contemple et ne m'en émeus pas ; et, sans combats, sans efforts sur moi-même, je me vois presque avec indifférence dans un état dont nul autre homme peut-être ne supporteroit l'aspect sans effroi.

Comment en suis-je venu là? car j'étois bien loin de cette disposition paisible, au premier soupçon du complot dont j'étois enlacé depuis longtems sans m'en être aucunement aperçu. Cette découverte nouvelle me bouleversa. L'infamie et la trahison me surprirent au dépourvu. Quelle âme honnête est

préparée à de tels genres de peines? Il faudroit les mériter pour les prévoir. Je tombai dans tous les pièges qu'on creusa sous mes pas. L'indignation, la fureur, le délire, s'emparèrent de moi : je perdis la tramontane. Ma tête se bouleversa, et, dans les ténèbres horribles où l'on n'a cessé de me tenir plongé, je n'aperçus plus ni lueur pour me conduire, ni appui, ni prise où je pusse me tenir ferme et résister au désespoir qui m'entraînoit.

Comment vivre heureux et tranquille dans cet état affreux? J'y suis pourtant encore, et plus enfoncé que jamais, et j'y ai retrouvé le calme et la paix ; et j'y vis heureux et tranquille, et j'y ris des incroyables tourmens que mes persécuteurs se donnent sans cesse, tandis que je reste en paix, occupé de fleurs, d'étamines et d'enfantillages, et que je ne songe pas même à eux.

Comment s'est fait ce passage ? Naturellement, insensiblement, et sans peine. La première surprise fut épouvantable. Moi qui me sentois digne d'amour et d'estime ; moi qui me croyois honoré, chéri, comme je méritois de l'être, je me vis travesti tout d'un coup en un monstre affreux tel qu'il n'en exista jamais. Je vois toute une génération se précipiter toute entière dans cette étrange opinion, sans explication, sans doute, sans honte, et sans que je puisse parvenir à savoir jamais la cause de cette étrange révolution. Je me débattis avec violence et ne fis que mieux m'enlacer. Je voulus forcer mes persécuteurs à s'expliquer avec moi ; ils n'avoient garde. Après m'être longtems tourmenté sans succès, il fallut bien prendre haleine. Cependant j'espérois toujours, je me

disois : un aveuglement si stupide, une si absurde prévention, ne sauroit gagner tout le genre humain. Il y a des hommes de sens qui ne partagent pas le délire ; il y a des âmes justes qui détestent la fourberie et les traîtres. Cherchons, je trouverai peut-être enfin un homme ; si je le trouve, ils sont confondus. J'ai cherché vainement ; je ne l'ai point trouvé. La ligue est universelle, sans exception, sans retour ; et je suis sûr d'achever mes jours dans cette affreuse prescription, sans jamais en pénétrer le mystère.

C'est dans cet état déplorable qu'après de longues angoisses, au lieu du désespoir qui sembloit devoir être enfin mon partage, j'ai retrouvé la sérénité, la tranquillité, la paix, le bonheur même, puisque chaque jour de ma vie me rappelle avec plaisir celui de la veille, et que je n'en désire point d'autre pour le lendemain.

D'où vient cette différence? D'une seule chose : c'est que j'ai appris à porter le joug de la nécessité sans murmure. C'est que je m'efforçois de tenir encore à mille choses, et que toutes ces prises m'ayant successivement échappé, réduit à moi seul, j'ai repris enfin mon assiette. Pressé de tous côtés, je demeure en équilibre, parce que je ne m'attache plus à rien, je ne m'appuie que sur moi.

Quand je m'élevois avec tant d'ardeur contre l'opinion, je portois encore son joug sans que je m'en aperçusse. On veut être estimé des gens qu'on estime, et, tant que je pus juger avantageusement des hommes ou du moins de quelques hommes, les jugemens qu'ils portoient de moi ne pouvoient m'être indifférens. Je voyois que souvent les jugemens du

public sont équitables, mais je ne voyois pas que cette équité même étoit l'effet du hasard, que les règles sur lesquelles les hommes fondent leurs opinions ne sont tirées que de leurs passions ou de leurs préjugés, qui en sont l'ouvrage ; et que, lors même qu'ils jugent bien, souvent encore ces bons jugemens naissent d'un mauvais principe, comme lorsqu'ils feignent d'honorer en quelque succès le mérite d'un homme, non par esprit de justice, mais pour se donner un air impartial, en calomniant tout à leur aise le même homme sur d'autres points.

Mais quand, après de si longues et vaines recherches, je les vis tous rester sans exception dans le plus inique et absurde système que l'esprit infernal pût inventer ; quand je vis qu'à mon égard la raison étoit bannie de toutes les têtes et l'équité de tous les cœurs ; quand je vis une génération frénétique se livrer toute entière à l'aveugle fureur de ses guides contre un infortuné qui jamais ne fit, ne voulut, ne rendit de mal à personne ; quand, après avoir vainement cherché un homme, il fallut éteindre enfin ma lanterne et m'écrier : Il n'y en a plus ; alors je commençai à me voir seul sur la terre, et je compris que mes contemporains n'étoient, par rapport à moi, que des êtres mécaniques, qui n'agissoient que par impulsion, et dont je ne pouvois calculer l'action que par les lois du mouvement. Quelque intention, quelque passion que j'eusse pu supposer dans leurs âmes, elles n'auroient jamais expliqué leur conduite à mon égard d'une façon que je pusse entendre. C'est ainsi que leurs dispositions intérieures cessèrent d'être quelque chose pour moi. Je ne vis plus en eux

que des masses différemment mues, dépourvues à mon égard de toute moralité.

Dans tous les maux qui nous arrivent, nous regardons plus à l'intention qu'à l'effet. Une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser davantage, mais ne nous navre pas tant qu'une pierre lancée à dessein par une main malveillante. Le coup porte à faux quelquefois, mais l'intention ne manque jamais son atteinte. La douleur matérielle est ce qu'on sent le moins dans les atteintes de la fortune ; et, quand les infortunés ne savent à qui s'en prendre de leurs malheurs, ils s'en prennent à la destinée qu'ils personnifient, et à laquelle ils prêtent des yeux et une intelligence pour les tourmenter à dessein. C'est ainsi qu'un joueur, dépité par ses pertes, se met en fureur sans savoir contre qui. Il imagine un sort qui s'acharne à dessein sur lui pour le tourmenter, et, trouvant un aliment à sa colère, il s'anime et s'enflamme contre l'ennemi qu'il s'est créé. L'homme sage, qui ne voit dans tous les malheurs qui lui arrivent que les coups de l'aveugle nécessité, n'a point ces agitations insensées ; il crie dans sa douleur, mais sans emportement, sans colère, il ne sent du mal dont il est la proie que l'atteinte matérielle; et les coups qu'il reçoit ont beau blesser sa personne, pas un n'arrive jusqu'à son cœur.

C'est beaucoup que d'en être venu là, mais ce n'est pas tout. Si l'on s'arrête, c'est bien avoir coupé le mal, mais c'est avoir laissé la racine. Car cette racine n'est pas dans les êtres qui nous sont étrangers, elle est en nous-mêmes, et c'est là qu'il faut travailler pour l'arracher tout à fait. Voilà ce que je sentis parfaitement dès que je commençai de revenir à moi.

Ma raison ne me montrant qu'absurdités dans toutes les explications que je cherchois à donner à ce qui m'arrive, je compris que les causes, les instrumens, les moyens de tout cela, m'étant inconnus et inexplicables, devoient être nuls pour moi ; que je devois regarder tous les détails de ma destinée comme autant d'actes d'une pure fatalité, où je ne devois supposer ni direction, ni intention, ni cause morale ; qu'il falloit m'y soumettre sans raisonner et sans regimber, parce que cela étoit inutile ; que tout ce que j'avois à faire encore sur la terre étant de m'y regarder comme un être purement passif, je ne devois point user à résister inutilement à ma destinée la force qui me restoit pour la supporter. Voilà ce que je me disois ; ma raison, mon cœur, y acquiesçoient, et néanmoins je sentois ce cœur murmurer encore. D'où venoit ce murmure? Je le cherchai, je le trouvai ; il venoit de l'amour-propre, qui, après s'être indigné contre les hommes, se soulevoit encore contre la raison.

Cette découverte n'étoit pas si facile à faire qu'on pourroit croire, car un innocent persécuté prend longtems pour un pur amour de la justice l'orgueil de son petit individu. Mais aussi la véritable source, une fois bien connue, est facile à tarir, ou du moins à détourner. L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières ; l'amour-propre, fertile en illusions, se déguise et se fait prendre pour cette estime ; mais quand la fraude enfin se découvre et que l'amour-propre ne peut plus se cacher, dès lors il n'est plus à craindre, et, quoiqu'on l'étouffe avec peine, on le subjugue au moins aisément.

Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre. Mais cette passion factice s'étoit exaltée en moi dans le monde, et surtout quand je fus auteur ; j'en avois peut-être encore moins qu'un autre, mais j'en avois prodigieusement. Les terribles leçons que j'ai reçues l'ont bientôt renfermé dans ses premières bornes ; il commença par se révolter contre l'injustice, mais il a fini par la dédaigner ; en se repliant sur mon âme, en coupant les relations extérieures qui le rendent exigeant, en renonçant aux comparaisons, aux préférences, il s'est contenté que je fusse bon pour moi ; alors, redevenant amour de moi-même, il est rentré dans l'ordre de la nature, et m'a délivré du joug de l'opinion.

Dès lors j'ai retrouvé la paix de l'âme et presque la félicité. Car, dans quelque situation qu'on se trouve, ce n'est que par lui qu'on est constamment malheureux. Quand il se tait et que la raison parle, elle nous console enfin de tous les maux qu'il n'a pas dépendu de nous d'éviter. Elle les anéantit même autant qu'ils n'agissent pas immédiatement sur nous ; car on est sûr alors d'éviter leurs plus poignantes atteintes en cessant de s'en occuper. Ils ne sont rien pour celui qui n'y pense pas. Les offenses, les vengeances, les passe-droits, les outrages, les injustices, ne sont rien pour celui qui ne voit dans les maux qu'il endure que le mal même et non pas l'intention ; pour celui dont la place ne dépend pas dans sa propre estime de celle qu'il plaît aux autres de lui accorder. De quelque façon que les hommes veuillent me voir, ils ne sauroient changer mon être, et, malgré leur puissance et malgré toutes leurs sourdes intri-

gues, je continuerai, quoi qu'ils fassent, d'être en dépit d'eux ce que je suis. Il est vrai que leurs dispositions à mon égard influent sur ma situation réelle. La barrière qu'ils ont mise entre eux et moi m'ôte toute ressource de subsistance et d'assistance dans ma vieillesse et mes besoins. Elle me rend l'argent même inutile, puisqu'il ne peut me procurer les services qui me sont nécessaires ; il n'y a plus ni commerce, ni secours réciproque, ni correspondance entre eux et moi. Seul au milieu d'eux, je n'ai que moi seul pour ressource, et cette ressource est bien foible à mon âge et dans l'état où je suis. Ces maux sont grands, mais ils ont perdu sur moi toute leur force, depuis que j'ai su les supporter sans m'en irriter. Les points où le vrai besoin se fait sentir sont toujours rares. La prévoyance et l'imagination les multiplient, et c'est par cette continuité de sentiment qu'on s'inquiète et qu'on se rend malheureux. Pour moi, j'ai beau savoir que je souffrirai demain, il me suffit de ne pas souffrir aujourd'hui pour être tranquille. Je ne m'affecte point du mal que je prévois, mais seulement de celui que je sens, et cela le réduit à très peu de chose. Seul, malade et délaissé dans mon lit, j'y peux mourir d'indigence, de froid et de faim, sans que personne s'en mette en peine. Mais qu'importe, si je ne m'en mets pas en peine moi-même, et si je m'affecte aussi peu que les autres de mon destin, quel qu'il soit? N'est-ce rien, surtout à mon âge, que d'avoir appris à voir la vie et la mort, la maladie et la santé, la richesse et la misère, la gloire et la diffamation, avec la même indifférence? Tous les autres vieillards s'inquiètent de tout ; moi je ne m'in-

quiète de rien ; quoi qu'il puisse arriver, tout m'est indifférent, et cette indifférence n'est pas l'ouvrage de ma sagesse, elle est celui de mes ennemis, et devient une compensation des maux qu'ils me font. En me rendant insensible à l'adversité, ils m'ont fait plus de bien que s'ils m'eussent épargné ses atteintes. En ne l'éprouvant pas, je pouvois toujours la craindre, au lieu qu'en la subjuguant je ne la crains plus.

Cette disposition me livre, au milieu des traverses de ma vie, à l'incurie de mon naturel, presque aussi pleinement que si je vivois dans la plus complète prospérité. Hors les courts momens où je suis rappelé, par la présence des objets, aux plus douloureuses inquiétudes, tout le reste du tems, livré par mes penchans aux affections qui m'attirent, mon cœur se nourrit encore des sentimens pour lesquels il étoit né, et j'en jouis avec les êtres imaginaires qui les produisent et qui les partagent, comme si ces êtres existoient réellement. Ils existent pour moi qui les ai créés, et je ne crains ni qu'ils me trahissent ni qu'ils m'abandonnent. Ils dureront autant que mes malheurs mêmes, et suffiront pour me les faire oublier.

Tout me ramène à la vie heureuse et douce pour laquelle j'étois né : je passe les trois quarts de ma vie ou occupé d'objets instructifs et même agréables, auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec les enfans de mes fantaisies que j'ai créés selon mon cœur, et dont le commerce en nourrit les sentimens, ou avec moi seul, content de moi-même, et déjà plein du bonheur que je sens m'être dû. En tout ceci l'amour de moi-même fait toute l'œuvre,

l'amour-propre n'y entre pour rien. Il n'en est pas ainsi des tristes momens que je passe encore au milieu des hommes, jouet de leurs caresses traîtresses, de leurs complimens ampoulés et dérisoires, de leur mielleuse malignité. De quelque façon que je m'y sois pu prendre, l'amour-propre alors fait son jeu. La haine et l'animosité, que je vois dans leurs cœurs à travers cette grossière enveloppe, déchirent le mien de douleur, et l'idée d'être ainsi sottement pris pour dupe ajoute encore à cette douleur un dépit très puéril, fruit d'un sot amour-propre dont je sens toute la bêtise, mais que je ne puis subjuguer. Les efforts que j'ai faits pour m'aguerrir à ces regards insultans et moqueurs sont incroyables. Cent fois j'ai passé par les promenades publiques et par les lieux les plus fréquentés, dans l'unique dessein de m'exercer à ces cruelles luttes. Non seulement je n'y ai pu parvenir, mais je n'ai même rien avancé, et tous mes pénibles mais vains efforts m'ont laissé tout aussi facile à troubler, à navrer et à indigner qu'auparavant.

Dominé par mes sens, quoi que je puisse faire, je n'ai jamais su résister à leurs impressions, et, tant que l'objet agit sur eux, mon cœur ne cesse d'en être affecté ; mais ces affections passagères ne durent qu'autant que la sensation qui les cause. La présence de l'homme haineux m'affecte violemment ; mais sitôt qu'il disparoît, l'impression cesse ; à l'instant que je ne le vois plus, je n'y pense plus. J'ai beau savoir qu'il va s'occuper de moi, je ne saurois m'occuper de lui. Le mal que je ne sens point actuellement ne m'affecte en aucune sorte ; le persécuteur

que je ne vois point est nul pour moi. Je sens l'avantage que cette position donne à ceux qui disposent de ma destinée. Qu'ils en disposent donc tout à leur aise. J'aime encore mieux qu'ils me tourmentent sans résistance que d'être forcé de penser à eux pour me garantir de leurs coups.

Cette action de mes sens sur mon cœur fait le seul tourment de ma vie. Les lieux où je ne vois personne, je ne pense plus à ma destinée. Je ne la sens plus, je ne souffre plus. Je suis heureux et content sans diversion, sans obstacle. Mais j'échappe rarement à quelque atteinte sensible ; et lorsque j'y pense le moins, un geste, un regard sinistre que j'aperçois, un mot envenimé que j'entens, un malveillant que je rencontre, suffit pour me bouleverser. Tout ce que je puis faire en pareil cas est d'oublier bien vite et de fuir. Le trouble de mon cœur disparoît avec l'objet qui l'a causé, et je rentre dans le calme aussitôt que je suis seul. Ou si quelque chose m'inquiète, c'est la crainte de rencontrer sur mon passage quelque nouveau sujet de douleur. C'est là ma seule peine ; mais elle suffit pour altérer mon bonheur. Je loge au milieu de Paris. En sortant de chez moi je soupire après la campagne et la solitude ; mais il faut l'aller chercher si loin, qu'avant de pouvoir respirer à mon aise je trouve en mon chemin mille objets qui me serrent le cœur, et la moitié de la journée se passe en angoisses avant que j'aie atteint l'asile que je vais chercher. Heureux du moins quand on me laisse achever ma route. Le moment où j'échappe au cortège des méchans est délicieux, et sitôt que je me vois sous les arbres, au milieu de la verdure, je crois

me voir dans le paradis terrestre, et je goûte un plaisir interne aussi vif que si j'étois le plus heureux des mortels.

Je me souviens parfaitement que, durant mes courtes prospérités, ces mêmes promenades solitaires, qui me sont aujourd'hui si délicieuses, m'étoient insipides et ennuyeuses. Quand j'étois chez quelqu'un à la campagne, le besoin de faire de l'exercice et de respirer le grand air me faisoit souvent sortir seul, et, m'échappant comme un voleur, je m'allois promener dans le parc ou dans la campagne. Mais, loin d'y trouver le calme heureux que j'y goûte aujourd'hui, j'y portois l'agitation des vaines idées qui m'avoient occupé dans le salon, le souvenir de la compagnie que j'y avois laissée m'y suivoit. Dans la solitude, les vapeurs de l'amour-propre et le tumulte du monde ternissoient à mes yeux la fraîcheur des bosquets, et troubloient la paix de la retraite. J'avois beau fuir au fond des bois, une foule importune m'y suivoit partout et voiloit pour moi toute la nature. Ce n'est qu'après m'être détaché des passions sociales et de leur triste cortège que je l'ai retrouvée avec tous ses charmes.

Convaincu de l'impossibilité de contenir ces premiers mouvemens involontaires, j'ai cessé tous mes efforts pour cela. Je laisse, à chaque atteinte, mon sang s'allumer, la colère et l'indignation s'emparer de mes sens ; je cède à la nature cette première explosion, que toutes mes forces ne pourroient arrêter ni suspendre. Je tâche seulement d'en arrêter les suites avant qu'elle ait produit aucun effet. Les yeux étincelans, le feu du visage, le tremblement des membres,

les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul physique, et le raisonnement n'y peut rien. Mais, après avoir laissé faire au naturel sa première explosion, l'on peut redevenir son propre maître en reprenant peu à peu ses sens : c'est ce que j'ai tâché de faire longtems sans succès, mais enfin plus heureusement ; et, cessant d'employer ma force en vaine résistance, j'attens le moment de vaincre en laissant agir ma raison, car elle ne me parle que quand elle peut se faire écouter. Eh ! que dis-je, hélas ! ma raison? J'aurois grand tort encore de lui faire l'honneur du triomphe, car elle n'y a guères de part : tout vient également d'un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus ; c'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon naturel indolent qui m'apaise. Je cède à toutes les impulsions présentes, tout choc me donne un mouvement vif et court ; sitôt qu'il n'y a plus de choc, le mouvement cesse, rien de communiqué ne peut se prolonger en moi. Tous les événemens de la fortune, toutes les machines des hommes ont peu de prise sur un homme ainsi constitué. Pour m'affecter de peines durables, il faudroit que l'impression se renouvelât à chaque instant. Car les intervalles, quelque courts qu'ils soient, suffisent pour me rendre à moi-même. Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur mes sens, mais, au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu ; c'est là, quoi qu'on puisse faire, mon état le plus constant, et celui par lequel, en dépit de la destinée, je goûte un bonheur pour lequel je me sens constitué. J'ai décrit

cet état dans une de mes rêveries [1] ; il me convient si bien, que je ne désire autre chose que sa durée, et ne crains que de le voir troublé. Le mal que m'ont fait les hommes ne me touche en aucune sorte ; la crainte seule de celui qu'ils peuvent me faire encore est capable de m'agiter ; mais, certain qu'ils n'ont plus de nouvelle prise par laquelle ils puissent m'affecter d'un sentiment permanent, je me ris de toutes leurs trames, et je jouis de moi-même en dépit d'eux.

NEUVIÈME PROMENADE

Le bonheur est un état permanent qui ne semble pas fait ici-bas pour l'homme. Tout est sur la terre dans un flux continuel qui ne permet à rien d'y prendre une forme constante. Tout change autour de nous. Nous changeons nous-mêmes, et nul ne peut s'assurer qu'il aimera demain ce qu'il aime aujourd'hui. Ainsi tous nos projets de félicité pour cette vie sont des chimères. Profitons du contentement d'esprit quand il vient, gardons-nous de l'éloigner par notre faute, mais ne faisons pas des projets

1. Voyez la *Cinquième Promenade.*

pour l'enchaîner, car ces projets-là sont de pures folies. J'ai peu vu d'hommes heureux, peut-être point ; mais j'ai souvent vu des cœurs contens, et, de tous les objets qui m'ont frappé, c'est celui qui m'a le plus contenté moi-même. Je crois que c'est une suite naturelle du pouvoir des sensations sur mes sentimens internes. Le bonheur n'a point d'enseigne extérieure : pour le connoître, il faudroit lire dans le cœur de l'homme heureux ; mais le contentement se lit dans les yeux, dans le maintien, dans l'accent, dans la démarche, et semble se communiquer à celui qui l'aperçoit. Est-il une jouissance plus douce que de voir un peuple entier se livrer à la joie un jour de fête, et tous les cœurs s'épanouir aux rayons expansifs du plaisir qui passe rapidement, mais vivement, à travers les nuages de la vie?. . . . . .

Il y a trois jours que M. P. vint, avec un empressement extraordinaire, me montrer l'*Eloge de M*me *Geoffrin* par M. d'Alembert [1]. La lecture fut précédée de longs et grands éclats de rire sur le ridicule néologisme de cette pièce et sur les badins jeux de mots dont il la disoit remplie. Il commença de lire en riant toujours. Je l'écoutois d'un sérieux qui le calma, et, voyant que je ne l'imitois point, il cessa enfin de rire. L'article le plus long et le plus recherché de

1. Rousseau fait allusion ici à deux lettres de d'Alembert à Condorcet. On les trouvera dans les *Œuvres posthumes de d'Alembert* (Paris, Ch. Pougens, I, pp. 243 à 271). Marie-Thérèse Rodet, épouse du sieur Geoffrin, naquit en 1699 à Paris, et mourut en 1777, laissant une grande réputation d'esprit et de bienveillance. Son salon était celui de tous les hommes illustres de son temps.

cette pièce rouloit sur le plaisir que prenoit Mme Geoffrin à voir les enfans et à les faire causer. L'Auteur tiroit avec raison de cette disposition une preuve de bon naturel. Mais il ne s'arrêtoit pas là, et il accusoit décidément de mauvais naturel et de méchanceté tous ceux qui n'avoient pas le même goût, au point de dire que, si l'on interrogeoit là-dessus ceux qu'on mène au gibet ou à la roue, tous conviendroient qu'ils n'avoient pas aimé les enfans. Ces assertions faisoient un effet singulier dans la place où elles étoient. Supposant tout cela vrai, étoit-ce là l'occasion de le dire? et falloit-il souiller l'éloge d'une femme estimable des images de supplice et de malfaiteurs? Je compris aisément le motif de cette affectation vilaine ; et quand M. P. eut fini de lire, en relevant ce qui m'avoit paru bien dans l'éloge, j'ajoutai que l'Auteur, en l'écrivant, avoit dans le cœur moins d'amitié que de haine.

Le lendemain, le tems étant assez beau, quoique froid, j'allai faire une course jusqu'à l'École militaire, comptant d'y trouver des mousses en pleine fleur : en allant je rêvois sur la visite de la veille et sur l'écrit de M. d'Alembert, où je pensois bien que le placage épisodique n'avoit pas été mis sans dessein, et la seule affectation de m'apporter cette brochure, à moi à qui l'on cache tout, m'apprenoit assez quel en étoit l'objet. J'avois mis mes enfans aux Enfans-Trouvés. C'en étoit assez pour m'avoir travesti en père dénaturé, et de là, en étendant et caressant cette idée, on en avoit peu à peu tiré la conséquence évidente que je haïssois les enfans ; en suivant par la pensée la chaîne de ces gradations, j'admirois avec

quel art l'industrie humaine sait changer les choses du blanc au noir. Car je ne crois pas que jamais homme ait plus aimé que moi à voir de petits bambins folâtrer et jouer ensemble ; et souvent, dans la rue et aux promenades, je m'arrête à regarder leur espièglerie et leurs petits jeux avec un intérêt que je ne vois partager à personne. Le jour même où vint M. P., une heure avant sa visite, j'avois eu celle des deux petits du Soussoi, les plus jeunes enfans de mon hôte, dont l'aîné peut avoir sept ans. Ils étoient venus m'embrasser de si bon cœur, et je leur avois rendu si tendrement leurs caresses, que, malgré la disparité des âges, ils avoient paru se plaire avec moi sincèrement ; et, pour moi, j'étois transporté d'aise de voir que ma vieille figure ne les avoit pas rebutés ; le cadet même paroissoit venir à moi si volontiers, que, plus enfant qu'eux, je me sentois attacher à lui déjà par préférence, et je le vis partir avec autant de regret que s'il m'eût appartenu.

Je comprens que le reproche d'avoir mis mes enfans aux Enfans-Trouvés a facilement dégénéré, avec un peu de tournure, en celui d'être un père dénaturé et de haïr les enfans. Cependant il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour eux mille fois pire, et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette démarche. Plus indifférent sur ce qu'ils deviendroient, et hors d'état de les élever moi-même, il auroit fallu, dans ma situation, les laisser élever par leur mère, qui les auroit gâtés, et par sa famille, qui en auroit fait des monstres. Je frémis encore d'y penser. Ce que Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on auroit fait d'eux

à mon égard, et les pièges qu'on m'a tendus là-dessus dans la suite me confirment assez que le projet en avait été formé. A la vérité j'étois bien éloigné de prévoir alors ces trames atroces ; mais je savois que l'éducation pour eux la moins périlleuse étoit celle des Enfans-Trouvés, et je les y ai mis. Je le ferois encore, avec bien moins de doute aussi, si la chose étoit à faire, et je sais bien que nul père n'est plus tendre que je l'aurois été pour eux, pour peu que l'habitude eût aidé la nature.

Si j'ai fait quelque progrès dans la connoissance du cœur humain, c'est le plaisir que j'avois à voir et observer les enfans qui m'a valu cette connoissance. Ce même plaisir dans ma jeunesse y a mis une espèce d'obstacle, car je jouois avec les enfans si gaiement et de si bon cœur, que je ne songeois guères à les étudier. Mais quand en vieillissant j'ai vu que ma figure caduque les inquiétoit, je me suis abstenu de les importuner : j'ai mieux aimé me priver d'un plaisir que de troubler leur joie : et, content alors de me satisfaire en regardant leurs jeux et tous leurs petits manéges, j'ai trouvé le dédommagement de mon sacrifice dans les lumières que ces observations m'ont fait acquérir sur les premiers et vrais mouvemens de la nature, auxquels tous nos savans ne connoissent rien. J'ai consigné dans mes écrits la preuve que je m'étois occupé de cette recherche trop soigneusement pour ne pas l'avoir faite avec plaisir ; et ce seroit assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse* et l'*Emile* fussent l'ouvrage d'un homme qui n'aimoit pas les enfans.

Je n'eus jamais ni présence d'esprit, ni facilité

de parler ; mais, depuis mes malheurs, ma langue et ma tête se sont de plus en plus embarrassées. L'idée et le mot propre m'échappent également, et rien n'exige un meilleur discernement et un choix d'expressions plus justes que les propos qu'on tient aux enfans. Ce qui augmente encore en moi cet embarras est l'attention des écoutans, les interprétations et le poids qu'ils donnent à tout ce qui part d'un homme qui, ayant écrit expressément pour les enfans, est supposé ne devoir leur parler que par oracles. Cette gêne extrême, et l'inaptitude que je me sens, me trouble, me déconcerte, et je serois bien plus à mon aise devant un Monarque d'Asie que devant un bambin qu'il faut faire babiller.

Un autre inconvénient me tient maintenant plus éloigné d'eux, et depuis mes malheurs, je les vois toujours avec le même plaisir, mais je n'ai plus avec eux la même familiarité. Les enfans n'aiment pas la vieillesse. L'aspect de la nature défaillante est hideux à leurs yeux. Leur répugnance que j'aperçois me navre, et j'aime mieux m'abstenir de les caresser que de leur donner de la gêne ou du dégoût. Ce motif, qui n'agit que sur des âmes vraiment aimantes, est nul pour tous nos docteurs et doctoresses. Mme Geoffrin s'embarrassoit fort peu que les enfans eussent du plaisir avec elle, pourvu qu'elle en eût avec eux. Mais, pour moi, ce plaisir est pis que nul ; il est négatif quand il n'est pas partagé ; et je ne suis plus dans la situation ni dans l'âge où je voyois le petit cœur d'un enfant s'épanouir avec le mien. Si cela pouvoit m'arriver encore, ce plaisir, devenu plus rare, n'en seroit pour moi que plus vif ; je l'éprouvois

bien l'autre matin par celui que je prenois à caresser les petits du Soussoi, non seulement parce que la bonne qui les conduisoit ne m'en imposoit pas beaucoup, et que je sentois moins le besoin de m'écouter devant elle, mais encore parce que l'air jovial avec lequel ils m'abordèrent ne les quitta point, et qu'ils ne parurent ni se déplaire ni s'ennuyer avec moi.

Oh ! si j'avois encore quelques momens de pures caresses qui vinssent du cœur, ne fût-ce que d'un enfant encore en jaquette, si je pouvois voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi, de combien de maux et de peines ne me dédommageroient pas ces courts mais doux épanchemens de mon cœur ! Ah ! je ne serois pas obligé de chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance, qui m'est désormais refusé parmi les humains. J'en puis juger sur bien peu d'exemples, mais toujours chers à mon souvenir. En voici un qu'en tout autre état j'aurois oublié presque, et dont l'impression qu'il a faite sur moi peint bien toute ma misère.

Il y a deux ans, que, m'étant allé promener du côté de la Nouvelle-France, je poussai plus loin ; puis, tirant à gauche et voulant tourner autour de Montmartre, je traversai le village de Clignancourt. Je marchois distrait et rêvant sans regarder autour de moi, quand tout à coup je me sentis saisir les genoux. Je regarde et je vois un petit enfant de cinq à six ans qui serroit mes genoux de toute sa force, en me regardant d'un air si familier et si caressant, que mes entrailles s'émurent. Je me disois : C'est ainsi que j'aurois été traité des miens. Je pris l'enfant dans

mes bras, je le baisai plusieurs fois dans une espèce de transport, et puis je continuai mon chemin. Je sentois en marchant qu'il me manquoit quelque chose. Un besoin naissant me ramenoit sur mes pas. Je me reprochois d'avoir quitté si brusquement cet enfant ; je croyois voir dans son action, sans cause apparente, une sorte d'inspiration qu'il ne falloit pas dédaigner. Enfin, cédant à la tentation, je reviens sur mes pas : je cours à l'enfant, je l'embrasse de nouveau, et je lui donne de quoi acheter des petits pains de Nanterre, dont le marchand passoit là par hasard, et je commençai à le faire jaser. Je lui demandai qui étoit son père ; il me le montra qui relioit des tonneaux ; j'étois prêt à quitter l'enfant pour aller lui parler quand je vis que j'avois été prévenu par un homme de mauvaise mine, qui me parut être une de ces mouches qu'on tient sans cesse à mes trousses. Tandis que cet homme lui parloit à l'oreille, je vis les regards du tonnelier se fixer attentivement sur moi d'un air qui n'avoit rien d'amical. Cet objet me resserra le cœur à l'instant, et je quittai le père et l'enfant avec plus de promptitude que je n'en avois mis à revenir sur mes pas, mais dans un trouble moins agréable qui changea toutes mes dispositions. Je les ai pourtant senties renaître souvent depuis lors ; je suis repassé plusieurs fois par Clignancourt dans l'espérance d'y revoir cet enfant ; mais je n'ai plus revu ni lui ni le père, et il ne m'est plus resté de cette rencontre qu'un souvenir assez vif, mêlé toujours de douceur et de tristesse, comme toutes les émotions qui pénétrèrent encore quelquefois jusqu'à mon cœur.

Il y a compensation à tout : si mes plaisirs sont rares et courts, je les goûte aussi plus vivement quand ils viennent que s'ils m'étoient plus familiers ; je les rumine, pour ainsi dire, par de fréquens souvenirs, et, quelque rares qu'ils soient, s'ils étoient purs et sans mélange, je serois plus heureux peut-être que dans ma prospérité. Dans l'extrême misère on se trouve riche de peu. Un gueux qui trouve un écu en est plus affecté que ne le seroit un riche en trouvant une bourse d'or. On riroit si l'on voyoit dans mon âme l'impression qu'y font les moindres plaisirs de cette espèce que je puis dérober à la vigilance de mes persécuteurs. Un des plus doux s'offrit il y a quatre ou cinq ans, que je ne me rappelle jamais sans me sentir ravi d'aise d'en avoir si bien profité.

Un dimanche nous étions allés, ma femme et moi, dîner à la porte Maillot. Après le dîné nous traversâmes le bois de Boulogne jusqu'à la Muette. Là nous nous assîmes sur l'herbe à l'ombre en attendant que le soleil fût baissé, pour nous en retourner ensuite tout doucement par Passy. Une vingtaine de petites filles, conduites par une manière de religieuse, vinrent, les unes s'asseoir, les autres folâtrer assez près de nous. Durant leurs jeux, vint à passer un Oublieur avec son tambour et son tourniquet, qui cherchoit pratique. Je vis que les petites filles convoitoient fort les oublies, et deux ou trois d'entre elles, qui apparemment possédoient quelques liards, demandèrent la permission de jouer. Tandis que la gouvernante hésitoit et disputoit, j'appelai l'Oublieur et je lui dis : Faites tirer toutes ces Demoiselles chacune à son tour, et je vous payerai le tout. Ce mot répandit

dans toute la troupe une joie qui seule eût plus que payé ma bourse, quand je l'aurois toute employée à cela.

Comme je vis qu'elles s'empressoient avec un peu de confusion, avec l'agrément de la gouvernante je les fis ranger toutes d'un côté, et puis passer de l'autre côté l'une après l'autre, à mesure qu'elles avoient tiré. Quoiqu'il n'y eût point de billet blanc, et qu'il revînt au moins une oublie à chacune de celles qui n'auroient rien, qu'aucune d'elles ne pouvoit donc être absolument mécontente, afin de rendre la fête encore plus gaie, je dis en secret à l'Oublieur d'user de son adresse ordinaire en sens contraire, en faisant tomber autant de bons lots qu'il pourroit, et que je lui en tiendrois compte. Au moyen de cette prévoyance, il y eut près d'une centaine d'oublies distribuées, quoique les jeunes filles ne tirassent chacune qu'une seule fois ; car là-dessus je fus inexorable, ne voulant ni favoriser des abus, ni marquer des préférences, qui produiroient des mécontentemens. Ma femme insinua à celles qui avoient de bons lots d'en faire part à leurs camarades, au moyen de quoi le partage devint presque égal, et la joie plus générale.

Je priai la religieuse de tirer à son tour, craignant fort qu'elle ne rejetât dédaigneusement mon offre ; elle l'accepta de bonne grâce, tira comme les pensionnaires, et prit sans façon ce qui lui revint. Je lui en sus un gré infini, et je trouvai à cela une sorte de politesse qui me plut fort, et qui vaut bien, je crois, celle des simagrées. Pendant toute cette opération, il y eut des disputes qu'on porta devant mon tribunal;

et ces petites filles, venant plaider tour à tour leur cause, me donnèrent occasion de remarquer que, quoiqu'il n'y en eût aucune de jolie, la gentillesse de quelques-unes faisoit oublier leur laideur.

Nous nous quittâmes enfin très contens les uns des autres, et cet après-midi fut un de ceux de ma vie dont je me rappelle le souvenir avec le plus de satisfaction. La fête, au reste, ne fut pas ruineuse. Pour trente sols qu'il m'en coûta tout au plus, il y eut pour plus de cent écus de contentement ; tant il est vrai que le plaisir ne se mesure pas sur la dépense ; et que la joie est plus amie des liards que des louis. Je suis revenu plusieurs fois à la même place, à la même heure, espérant d'y rencontrer encore la petite troupe ; mais cela n'est plus arrivé.

Ceci me rappelle un autre amusement à peu près de même espèce, dont le souvenir m'est resté de beaucoup plus loin. C'étoit dans le malheureux tems où, faufilé parmi les riches et les gens de lettres, j'étois quelquefois réduit à partager leurs tristes plaisirs. J'étois à la Chevrette au tems de la fête du maître de la maison ; toute sa famille s'étoit réunie pour la célébrer, et tout l'éclat des plaisirs bruyans fut mis en œuvre pour cet effet. Spectacles, festins, feux d'artifice, rien ne fut épargné. L'on n'avoit pas le tems de prendre haleine, et l'on s'étourdissoit au lieu de s'amuser. Après le dîné on alla prendre l'air dans l'avenue, où se tenoit une espèce de foire. On dansoit ; les Messieurs daignèrent danser avec les paysannes, mais les Dames gardèrent leur dignité. On vendoit là des pains d'épice. Un jeune homme de la compagnie s'avisa d'en acheter, pour

les lancer l'un après l'autre au milieu de la foule, et l'on prit tant de plaisir à voir tous ces manans se précipiter, se battre, se renverser pour en avoir, que tout le monde voulut se donner le même plaisir. Et pains d'épice de voler à droite et à gauche, et filles et garçons de courir, de s'entasser et s'estropier : cela paroissoit charmant à tout le monde. Je fis comme les autres par mauvaise honte, quoique en dedans je ne m'amusasse pas autant qu'eux. Mais bientôt ennuyé de vider ma bourse pour faire écraser les gens, je laissai là la bonne compagnie, et je fus me promener seul dans la foire. La variété des objets m'amusa longtems. J'aperçus entre autres cinq ou six Savoyards autour d'une petite fille qui avoit encore sur son inventaire une douzaine de chétives pommes, dont elle auroit bien voulu se débarrasser. Les Savoyards, de leur côté, auroient bien voulu l'en débarrasser, mais ils n'avoient que deux ou trois liards à eux tous, et ce n'étoit pas de quoi faire une grande brèche aux pommes. Cet inventaire étoit pour eux le jardin des Hespérides, et la petite fille étoit le dragon qui les gardoit. Cette comédie m'amusa longtems ; j'en fis enfin le dénoûment en payant les pommes à la petite fille, et les lui faisant distribuer aux petits garçons. J'eus alors un des plus doux spectacles qui puissent flatter un cœur d'homme, celui de voir la joie unie avec l'innocence de l'âge se répandre tout autour de moi. Car les spectateurs mêmes, en la voyant, la partagèrent ; et moi, qui partageois à si bon marché cette joie, j'avois de plus celle de sentir qu'elle étoit mon ouvrage.

En comparant cet amusement avec ceux que je venois de quitter, je sentois avec satisfaction la différence qu'il y a des goûts sains et des plaisirs naturels à ceux que fait naître l'opulence, et qui ne sont guères que des plaisirs de moquerie, et des goûts exclusifs engendrés par le mépris. Car quelle sorte de plaisir pouvoit-on prendre à voir des troupeaux d'hommes avilis par la misère s'entasser, s'étouffer, s'estropier brutalement, pour s'arracher avidement quelques morceaux de pains d'épice foulés aux pieds et couverts de boue?

De mon côté, quand j'ai bien réfléchi sur l'espèce de volupté que je goûtois dans ces sortes d'occasions, j'ai trouvé qu'elle consistoit moins dans un sentiment de bienfaisance que dans le plaisir de voir des visages contens. Cet aspect a pour moi un charme qui, bien qu'il pénètre jusqu'à mon cœur, semble être uniquement de sensation. Si je ne vois la satisfaction que je cause, quand même j'en serois sûr, je n'en jouirois qu'à demi. C'est même pour moi un plaisir désintéressé, qui ne dépend pas de la part que j'y puis avoir. Car, dans les fêtes du peuple, celui de voir des visages gais m'a toujours vivement attiré. Cette attente a pourtant été souvent frustrée en France, où cette nation, qui se prétend si gaie, montre peu cette gaieté dans ses jeux. Souvent j'allois jadis aux guinguettes, pour y voir danser le menu peuple ; mais ses danses étoient si maussades, son maintien si dolent, si gauche, que j'en sortois plus contristé que réjoui. Mais à Genève et en Suisse, où le rire ne s'évapore pas sans cesse en folles malignités, tout respire le contentement et la gaieté dans les fêtes.

La misère n'y porte point son hideux aspect. Le faste n'y montre pas non plus son insolence. Le bien-être, la fraternité, la concorde, y disposent les cœurs à s'épanouir, et souvent, dans les transports d'une innocente joie, les inconnus s'accostent, s'embrassent, et s'invitent à jouir de concert des plaisirs du jour. Pour jouir moi-même de ces aimables fêtes, je n'ai pas besoin d'en être. Il me suffit de les voir ; et en les voyant, je les partage ; et, parmi tant de visages gais, je suis bien sûr qu'il n'y a pas un cœur plus gai que le mien.

Quoique ce ne soit là qu'un plaisir de sensation, il a certainement une cause morale, et la preuve en est que ce même aspect, au lieu de me flatter, de me plaire, peut me déchirer de douleur et d'indignation, quand je sais que ces signes de plaisir et de joie sur les visages des méchans ne sont que des marques que leur malignité est satisfaite. La joie innocente est la seule dont les signes flattent mon cœur. Ceux de la cruelle et moqueuse joie le navrent et l'affligent, quoiqu'elle n'ait nul rapport à moi. Ces signes, sans doute, ne sauroient être exactement les mêmes, partant de principes si différens : mais enfin ce sont également des signes de joie, et leurs différences sensibles ne sont assurément pas proportionnelles à celles des mouvemens qu'ils excitent en moi.

Ceux de douleur et de peine me sont encore plus sensibles, au point qu'il m'est impossible de les soutenir, sans être agité moi-même d'émotions peut-être encore plus vives que celles qu'ils représentent. L'imagination, renforçant la sensation, m'identifie avec l'être souffrant, et me donne souvent plus d'an-

goisse qu'il n'en sent lui-même. Un visage mécontent est encore un spectacle qu'il m'est impossible de soutenir, surtout si j'ai lieu de penser que ce mécontentement me regarde. Je ne saurois dire combien l'air grognard et maussade des valets qui servent en rechignant m'a arraché d'écus dans les maisons où j'avois autrefois la sottise de me laisser entraîner, et où les domestiques m'ont toujours fait payer bien chèrement l'hospitalité des maîtres. Toujours trop affecté des objets sensibles, et surtout de ceux qui portent signe de plaisir ou de peine, de bienveillance ou d'aversion, je me laisse entraîner par ces impressions extérieures, sans pouvoir jamais m'y dérober autrement que par la fuite. Un signe, un geste, un coup d'œil d'un inconnu, suffit pour troubler mes plaisirs ou calmer mes peines. Je ne suis à moi que quand je suis seul ; hors de là, je suis le jouet de tous ceux qui m'entourent.

Je vivois jadis avec plaisir dans le monde, quand je ne voyois dans tous les yeux que bienveillance, ou, tout au pis, indifférence dans ceux à qui j'étois inconnu ; mais aujourd'hui qu'on ne prend pas moins de peine à montrer mon visage au peuple qu'à lui masquer mon naturel, je ne puis mettre le pied dans la rue sans m'y voir entouré d'objets déchirans. Je me hâte de gagner à grands pas la campagne ; sitôt que je vois la verdure, je commence à respirer. Faut-il s'étonner si j'aime la solitude? Je ne vois qu'animosité sur les visages des hommes, et la nature me rit toujours.

Je sens pourtant encore, il faut l'avouer, du plaisir à vivre au milieu des hommes, tant que mon visage

leur est inconnu. Mais c'est un plaisir qu'on ne me laisse guères. J'aimois encore, il y a quelques années, à traverser les villages, et à voir au matin les laboureurs raccommoder leurs fléaux, ou les femmes sur leur porte avec leurs enfans. Cette vue avoit je ne sais quoi qui touchoit mon cœur. Je m'arrêtois quelquefois, sans y prendre garde, à regarder les petits manèges de ces bonnes gens, et je me sentois soupirer sans savoir pourquoi. J'ignore si l'on m'a vu sensible à ce petit plaisir, et si l'on a voulu me l'ôter encore ; mais au changement que j'aperçois sur les physionomies à mon passage, et à l'air dont je suis regardé, je suis bien forcé de comprendre qu'on a pris grand soin de m'ôter cet incognito. La même chose m'est arrivée d'une façon plus marquée encore aux Invalides. Ce bel établissement m'a toujours intéressé. Je ne vois jamais sans attendrissement et vénération ces groupes de bons vieillards qui peuvent dire comme ceux de Lacédémone :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillans et hardis.

Une de mes promenades favorites étoit autour de l'École militaire, et je rencontrois avec plaisir çà et là quelques Invalides qui, ayant conservé l'ancienne honnêteté militaire, me saluoient en passant. Ce salut, que mon cœur leur rendoit au centuple, me flattoit, et augmentoit le plaisir que j'avois à les voir. Comme je ne sais rien cacher de ce qui me touche, je parlois souvent des Invalides, et de la façon dont leur aspect m'affectoit. Il n'en fallut pas davantage. Au bout de quelque tems je m'aperçus

que je n'étois plus un inconnu pour eux, ou plutôt que je le leur étois bien davantage, puisqu'ils me voyoient du même œil que fait le public. Plus d'honnêteté, plus de salutations. Un air repoussant, un regard farouche, avoient succédé à leur première urbanité. L'ancienne franchise de leur métier ne leur laissant pas comme aux autres couvrir leur animosité d'un masque ricaneur et traître, ils me montrent tout ouvertement la plus violente haine ; et tel est l'excès de ma misère, que je suis forcé de distinguer dans mon estime ceux qui me déguisent le moins leur fureur.

Depuis lors je me promène avec moins de plaisir du côté des Invalides : cependant, comme mes sentimens pour eux ne dépendent pas des leurs pour moi, je ne vois jamais sans respect et sans intérêt ces anciens défenseurs de leur patrie ; mais il m'est bien dur de me voir si mal payé de leur part de la justice que je leur rends. Quand, par hasard, j'en rencontre quelqu'un qui a échappé aux instructions communes, ou qui, ne connoissant pas ma figure, ne me montre aucune aversion, l'honnête salutation de ce seul-là me dédommage du maintien rébarbatif des autres. Je les oublie pour ne m'occuper que de lui, et je m'imagine qu'il a une de ces âmes comme la mienne, où la haine ne sauroit pénétrer. J'eus encore ce plaisir l'année dernière, en passant l'eau pour m'aller promener à l'île aux Cygnes. Un pauvre vieux Invalide, dans un bateau, attendoit compagnie pour traverser. Je me présentai ; je dis au batelier de partir. L'eau étoit forte et la traversée fut longue. Je n'osois presque pas adresser la parole à l'Invalide,

de peur d'être rudoyé et rebuté comme à l'ordinaire ; mais son air honnête me rassura. Nous causâmes. Il me parut homme de sens et de mœurs. Je fus surpris et charmé de son ton ouvert et affable. Je n'étois pas accoutumé à tant de faveur. Ma surprise cessa quand j'appris qu'il arrivoit tout nouvellement de province. Je compris qu'on ne lui avoit pas encore montré ma figure et donné ses instructions. Je profitai de cet incognito pour converser quelques momens avec un homme, et je sentis, à la douceur que j'y trouvois, combien la rareté des plaisirs les plus communs est capable d'en augmenter le prix. En sortant du bateau, il préparoit ses deux pauvres liards. Je payai le passage, et le priai de les resserrer, en tremblant de le cabrer. Cela n'arriva point ; au contraire, il parut sensible à mon attention, et surtout à celle que j'eus encore, comme il étoit plus vieux que moi, de lui aider à sortir du bateau. Qui croiroit que je fus assez enfant pour en pleurer d'aise? Je mourois d'envie de lui mettre une pièce de vingt-quatre sols dans la main pour avoir du tabac ; je n'osai jamais. La même honte qui me retint m'a souvent empêché de faire de bonnes actions qui m'auroient comblé de joie, et dont je ne me suis abstenu qu'en déplorant mon imbécillité. Cette fois, après avoir quitté mon vieux Invalide, je me consolai bientôt en pensant que j'aurois, pour ainsi dire, agi contre mes propres principes, en mêlant aux choses honnêtes un prix d'argent qui dégrade leur noblesse et souille leur désintéressement. Il faut s'empresser de secourir ceux qui en ont besoin ; mais, dans le commerce ordinaire de la vie, laissons la bienveil-

lance naturelle et l'urbanité faire chacune leur œuvre, sans que jamais rien de vénal et de mercantile ose approcher d'une si pure source pour la corrompre ou pour l'altérer. On dit qu'en Hollande le peuple se fait payer pour vous dire l'heure et pour vous montrer le chemin. Ce doit être un bien méprisable peuple que celui qui trafique ainsi des plus simples devoirs de l'humanité.

J'ai remarqué qu'il n'y a que l'Europe seule où l'on vende l'hospitalité. Dans toute l'Asie on vous loge gratuitement. Je comprens qu'on n'y trouve pas si bien toutes ses aises. Mais n'est-ce rien que de se dire : je suis homme et reçu chez des humains ; c'est l'humanité pure qui me donne le couvert ? Les petites privations s'endurent sans peine, quand le cœur est mieux traité que le corps.

DIXIÈME PROMENADE

Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connoissance avec Mme de Warens [1]. Elle avoit vingt-huit ans alors, étant née avec le siècle.

1. Rousseau avait donc plus de soixante-cinq ans lorsqu'il écrivait ceci. Ce passage, à lui seul, fixe la date de composition des *Rêveries*. La *dixième promenade* eut lieu le 12 avril 1778.

Je n'en avois pas encore dix-sept, et mon tempérament naissant, mais que j'ignorois encore, donnoit une nouvelle chaleur à un cœur naturellement plein de vie. S'il n'étoit pas étonnant qu'elle conçût de la bienveillance pour un jeune homme vif, mais doux et modeste, d'une figure assez agréable, il l'étoit encore moins qu'une femme charmante, pleine d'esprit et de grâces, m'inspirât, avec la reconnoissance, des sentimens plus tendres que je n'en distinguois pas. Mais ce qui est moins ordinaire est que ce premier moment décida de moi pour toute ma vie, et produisit, par un enchaînement inévitable, le destin du reste de mes jours. Mon âme, dont mes organes n'avoient point développé les plus précieuses facultés, n'avoit encore aucune forme déterminée. Elle attendoit, dans une sorte d'impatience, le moment qui devoit la lui donner, et ce moment, accéléré par cette rencontre, ne vint pourtant pas si tôt ; et, dans la simplicité de mœurs que l'éducation m'avoit donnée, je vis longtems prolonger pour moi cet état délicieux, mais rapide, où l'amour et l'innocence habitent le même cœur. Elle m'avoit éloigné. Tout me rappeloit à elle. Il y fallut revenir. Ce retour fixa ma destinée, et longtems encore avant de la posséder je ne vivois plus qu'en elle et pour elle. Ah ! si j'avois suffi à son cœur comme elle suffisoit au mien ! Quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble ! Nous en avons passé de tels ; mais qu'ils ont été courts et rapides, et quel destin les a suivis ! Il n'y a pas de jour où je ne me rappelle avec joie et attendrissement cet unique et court tems de ma vie où je fus moi

pleinement, sans mélange et sans obstacle, et où je puis véritablement dire avoir vécu. Je puis dire à peu près comme ce préfet du prétoire qui, disgracié sous Vespasien [1], s'en alla finir paisiblement ses jours à la campagne : « J'ai passé soixante et dix ans sur la terre, et j'en ai vécu sept. » Sans ce court, mais précieux espace, je serois resté peut-être incertain sur moi ; car, tout le reste de ma vie, facile et sans résistance, j'ai été tellement agité, ballotté, tiraillé par les passions d'autrui, que, presque passif dans une vie aussi orageuse, j'aurois peine à démêler ce qu'il y a du mien dans ma propre conduite, tant la dure nécessité n'a cessé de s'appesantir sur moi. Mais durant ce petit nombre d'années, aimé d'une femme pleine de complaisance et de douceur, je fis ce que je voulois faire, je fus ce que je voulois être, et, par l'emploi que je fis de mes loisirs, aidé de ses leçons et de son exemple, je sus donner à mon âme, encore simple et neuve, la forme qui lui convenoit davantage et qu'elle a gardée toujours. Le goût de la solitude et de la contemplation naquit dans mon cœur avec les sentimens expansifs et tendres faits pour être son aliment. Le tumulte et le bruit les resserrent et les étouffent ; le calme et la paix les raniment et les exaltent. J'ai besoin de me recueillir pour aimer. J'engageai Maman à vivre à la campagne. Une maison isolée, au penchant d'un vallon, fut notre asile, et c'est là que, dans l'espace de quatre ou cinq ans, j'ai joui d'un siècle de vie et d'un bonheur pur

1. Non pas sous Vespasien, mais sous Adrien. Le préfet dont il est parlé ici se nommait Similio. (Voyez : *Dion Cassius*, l. LXIX, ch. XIX.)

et plein, qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux. J'avois besoin d'une amie selon mon cœur, je la possédois. J'avois désiré la campagne, je l'avois obtenue. Je ne pouvois souffrir l'assujettissement, j'étois parfaitement libre, et mieux que libre, car, assujetti par mes seuls attachemens, je ne faisois que ce que je voulois faire. Tout mon tems étoit rempli par des soins affectueux, ou par des occupations champêtres. Je ne désirois rien que la continuation d'un état si doux ; ma seule peine étoit la crainte qu'il ne durât pas longtems, et cette crainte, née de la gêne de notre situation, n'étoit pas sans fondement. Dès lors je songeai à me donner en même tems des diversions sur cette inquiétude, et des ressources pour en prévenir l'effet. Je pensai qu'une provision de talens étoit la plus sûre ressource contre la misère, et je résolus d'employer mes loisirs à me mettre en état, s'il étoit possible, de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance que j'en avois reçue. . . . . .

FIN DES RÊVERIES

INDEX

DES NOMS ET DES OUVRAGES CITÉS
DANS LES CONFESSIONS
ET LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

INDEX

Abbé (l'), ***, I, 270 à 272.

Aiguillon (Duchesse d'), II, 301.

Aine (Caroline-Suzanne d'), sœur de la précédente, seconde femme du Baron d'Holbach, II, 389.

Aine (Geneviève-Basile-Suzanne d'), première femme du Baron d'Holbach, II, 266, 284.

A jamais Colin je t'engage, air du *Devin du Village*, II, 246.

Alamanni (le P.), oratorien, III, 58.

Alary (l'abbé), de l'Académie française, II, 114.

Albert, chanteur, II, 178.

Alembert (J. Lerond d'), II, 201, 205, 287, 442, 461, 463, 512, 515 ; III, 18, 21, 43, 48, 68, 79, 100, 105, 319, 325.

Alibard (D'), gouverneur du jeune Chenonceaux, II, 227.

Allée de Sylvie (L'), pièce en vers de Rousseau, II, 1 2.

Alphée et Aréthuse, cantate de Clérambault, I, 189, 195.

Altuna (Ignatio Emanuel de), II, 132, 145, 168 à 171, 192, 194,

Amant de lui-même (L')

comédie de J.-J. Rousseau, I, 193.
Amelot de Chaillou, chargé d'affaires, II, 124, 131, 162.
Amour croît s'il s'inquiète (L'), air du *Devin du Village*, II, 246.
Amour piqué par une Abeille (L'), cantate de Clérambault, I, 299.
Amours de Ragonde (Les), de Néricault-Destouches, II, 246.
Amours dormans (Les), cantate de Bernier, I, 299.
Analyse démontrée (L'), du P. Reynaud, II, 22.
Ancelet, officier des mousquetaires, II, 193 263, 469.
Anet (Claude), jardinier de Mme de Warens, I, 169, 206, 216 à 289, 292, 294, 325, 331, 332, 333, 347, 361 ; II, 38, 65.
Antremont (J.-François de Bellegarde, marquis d'), I, 301, 340, 345.
Anzoletta, vénitienne, II, 161.
Archimandrite (L'), de Jérusalem, I, 249 à 255.
Argenson (Marc-Pierre de Voyer, Comte d'), II, 263, 264, 456.
Armentières (Marquis d'), II, 495.
Armide, de Lulli, II, 247.
Arty (Mme d'), sœur de Mme Dupin, maîtresse du prince de Conti, II, 107.
Astrée (L'), I, 234, 267.
Athanasius Paulus (le P.), archimandrite, I, 249 à 255.
Aubeterre (Mme d'), II, 498.
Aubonne (P.-B. d'), parent de Mme de Warens I, 180, 181, 192, 193, 211, 303.
Aumont (Duc d'), II, 248, 254.
Aventures de Milord Edouard, de J.-J. Rousseau, II, 491 ; III, 104.

Bacle, ami de Rousseau, I, 158 à 165, 201, 202.
Bagueret, genevois, I, 356 à 358.
Baille, III, 32.

Bains de Thomery (Les), cantate de Batistin, I, 274.

Balexert, genevois, III, 51.

Banchieri (le P.), musicographe, II, 34.

Bardonanche (la Présidente de), de Grenoble, I, 349.

Barillot, père et fils, citoyens de Genève, I, 349 ; II, 34.

Barjac, valet de chambre du cardinal de Fleury, II, 114.

Barthélemy (Abbé), II, 472.

Barthès, secrétaire d'ambassade, III, 180. 181, 183.

Basile, marchand de Turin, I, 117, 126, 127.

Basile (Mme), épouse du précédent, I, 116 à 128, 153 ; II, 331.

Bastide (J.-F. de), III, 6 et 7.

Bayle, I, 178.

Beaumont (Christophe de), archevêque de Paris, III, 101.

Beauteville (M. dè), ambassadeur, III, 181.

Bellegarde (Claude-Marie, comte de), fils du marquis d'Antremont, I, 340, 345.

Bérard, chanteur, II, 178.

Bernard (pasteur), grand-père de Rousseau, I, 7, 350.

Bernard (Gabriel), ingénieur, oncle de Rousseau, I, 8, 18, 29, 38, 39, 40, 47, 87, 350.

Bernard (Mme), femme du précédent, I, 8, 67, 98, 350.

Bernard (Abraham), fils des précédents, cousin de Rousseau, I, 18, 20, 21, 29, 30, 34 à 41, 66, 67, 350.

Bernard (Suzanne), mère de Rousseau, I, 7, 8, 9.

Bernex (Michel-Gabriel de), évêque titulaire de Genève, I, 78, 81, 85, 194.

Bernier, musicien, I, 299.

Bernis (Abbé de), II, 108.

Berthier (le P.), oratorien, II, 165, 459, 460 ; III, 37.

Besse (M. de), II, 193.
Beuzenval (Mme de), II, 103, 104, 106, 114, 165, 480.
Bezuzzi (Les), musiciens du roi de Sardaigne, I, 114.
Binis (abbé de), attaché à l'ambassade de France à Venise, II, 115, 122, 133, 138, 141, 144.
Blainville (Mme de), sœur du Comte d'Houdetot, II, 367, 451, 452.
Blaire (M. de), conseiller au Parlement, III, 49.
Blanchard (abbé), maître de musique, I, 336, 337, 339.
Boisgelou (M. de), II, 469.
Boissy (Louis de), II, 268.
Bonac (Jean-Louis, marquis de), ambassadeur de France, I, 253 à 254, 256, 257, 261.
Bonac (Marquise de), femme du précédent, I, 254, 256, 257, 261.
Bonnefond (M. de), II, 93, 99, 172.
Bonnet, naturaliste, III, 143.
Bonneval, intendant des Menus, II, 178.
Bordes (Charles), II, 89, 91, 92, 93, 112, 232.
Bordeu (Th. de), médecin, III, 10.
Bouchard, libraire, II, 13.
Boudet (le Père), I, 194.
Boufflers (Stanislas, abbé de), III, 13, 14, 18.
Boufflers (Ctesse de), II, 81, 481, 496, 520 à 523 ; III, 10, 17, 18, 21, 48, 55, 56, 57, 60, 61, 64, 79, 99, 100, 131, 140.
Boufflers (Amélie de), petite-fille de la duchesse de Luxembourg II, 508, 509.
Boulanger (N.-A.), II, 245.
Bourbonnois (Mlle), chanteuse, II, 178.
Bovier, avocat, III, 299, 300.
Boy de la Tour, neveu de Roguin, II, 163.
Boy de la Tour (Pierre), III, 142.
Boy de la Tour (Mme), III, 73, 78, 80, 98.
Boze (Claude Gros de),

garde des médailles du Cabinet du Roi, II, 93 à 95.
Boze (Mme de), femme du précédent, II, 94, 95.
Brantome, I, 261.
Breil (Joseph Solar, marquis de), fils aîné du Comte de Gouvon, ambassadeur à Vienne, I, 150.
Breil (Marquise de), femme du précédent, I, 149, 154, 157.
Breil (Mademoiselle de), fille des précédents, I, 151 à 153 ; II, 331.
Brémond (M. de), directeur des douanes de Toscane, II, 153.
Brignole (Mme de), II, 108.
Broglie (Victor-Fr., duc de), I, 298.
Broglie (Duchesse de), II, 103, 104, 105, 106, 114.
Bruna (Mme), chanteuse, II, 395.
Buffon (Comte de), II, 108.
Buttafuoco, capitaine au Royal-Italien, III, 172 à 176, 178.
Cahouet, II, 436.
Cahuzac (Louis de), amant de Mademoiselle Fel, II, 238.
Canavas, musicien piémontois, I, 300, 302.
Candide, de Voltaire, II, 336.
Carrio, secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, ami de Rousseau, II, 130, 132. 145, 147, 150, 152, 160, 161, 167, 464.
Caroline (Voyez Mme d'Holbach).
Castel (le P.), II, 93, 103, 104, 165.
Castellane (Comte de), II, 135.
Castries (M. de), II, 368.
Cataneo (Mlle de), fille de l'agent du roi de Prusse à Venise, II, 150.
Caton (le P.), cordelier, I, 208, 300, 301, 302.
Caylus (Comte de), II, 88.
Chaignon (M. de), chargé des affaires de France à Sion, II, 162.
Chaillet (colonel), III, 153.

Challes (Mlle de), élève de Rousseau, I, 307.
Chappuis, commis de Gauffecourt, II, 278.
Charly (Comtesse de), I, 308.
Charolois (Comte de), III, 50.
Chatelet (Mlle du), amie de Mme de Warens, I, 267, 268, 273, 277, 278.
Chenonceaux (J.-A. de), fils de Mme Dupin, II, 110, 220, 227, 285.
Chenonceaux (Mme de), femme du précédent, II, 218, 219, 220, 237, 303, 304, 401, 463, 518 ; III, 104, 126.
Choiseul (Duc de), I, 346 ; II, 81 ; III, 15, 16, 38, 44, 53, 68, 173, 180, 181.
Chouet, premier syndic du Conseil de Genève, II, 280.
Clairaut (M. C.), de l'Académie des Sciences, II, 472 ; III, 49.
Clérambault, musicien, I, 299, 340, 341.
Clerc, III, 299.
Closure (M. de la), résident de France à Genève, I, 8, 344, 349 ; II, 162.
Clot (Mme), I, 15.
Coccelli, directeur général du Cadastre, I, 304, 352.
Coccelli (Mme), femme du précédent, I, 352.
Coindet (J.-J.), genevois, ami de Rousseau, II, 462, 464, 493, 494, 501.
Colombier (Madame du), II, 39, 40, 42.
Come (Jean Baseilhac, Frère), III, 45.
Condillac (abbé de), frère de l'abbé de Mably, II, 69, 88, 93, 200, 314, 468.
Condillac, fils de M. de Mably, II, 69, 70.
*Confessions du comte de *** (Les)*, de Duclos, II, 106.
Conti (Prince de), II, 107, 481, 520 à 522 ; III, 17, 50, 55, 59, 82.
Contrat Social (Le), II, 297, 300, 478 ; III, 7, 17, 26, 30, 42, 44, 53, 126, 171.
Conzié (François-Joseph de), gentilhomme savoyard, ami de Rous-

seau, I, 317, 346, 363 ; II, 13 ; III, 123.
Coppier (le Père), jésuite, II, 29.
Corvezi (Lazare), intendant, I, 192.
Corvezi (Apolline-Catherine Guilloty), femme du précédent, I, 192.
Courteilles (M. de), ambassadeur de France, I, 256.
Courtilles (M. de). Voyez : Vintzenried.
Cramer (Mme), III, 146.
Créqui (Marquise de), II, 241, 242, 324, 402, 463.
Cristin (Mme), I, 46. (Voyez : Mademoiselle de Vulson).
Cromelin, Résident de la République de Genève, II, 281.
Crouzas (M. de), lieutenant-baillival, I, 248.
Cury (M. de), intendant des Menus, II, 248, 251, 254.
Cuvilier, acteur, II, 249.

Damesin, II, 93, 94.
Dangeau (abbé de), I, 155.
Daran, médecin, II, 224 229, 230.
Darty (abbé), III, 42.
Dastier, ancien officier, III, 110, 111, 174, 177, 178.
Davenport (Mlle), II, 243.
David, musicien, II, 89, 113.
Découverte du Nouveau Monde (La), opéra-tragédie de Rousseau, II, 112.
Deleyre (Alexandre), ami de Rousseau, II, 334, 335, 342, 343, 351, 378, 437, 441, 462 ; III, 103 et 104.
Deluc, père et fils, II, 277, 278, 280 ; III, 115.
Denis (Mme), nièce de Voltaire, II, 245.
Descartes, II, 20.
Desfontaines (abbé), II, 99.
Desjardins, I, 114.
Desmahis (J.-F. de Corsambleu), II, 469.
Despotisme oriental (Le), de Boulanger, II, 245.
Des Roulins (Mlle), II, 100.
Devin du Village (Le), II, 236, 247 à 255,

Challes (Mlle de), élève de Rousseau, I, 307.
Chappuis, commis de Gauffecourt, II, 278.
Charly (Comtesse de), I, 308.
Charolois (Comte de), III, 50.
Chatelet (Mlle du), amie de Mme de Warens, I, 267, 268, 273, 277, 278.
Chenonceaux (J.-A. de), fils de Mme Dupin, II, 110, 220, 227, 285.
Chenonceaux (Mme de), femme du précédent, II, 218, 219, 220, 237, 303, 304, 401, 463, 518; III, 104, 126.
Choiseul (Duc de), I, 346; II, 81; III, 15, 16, 38, 44, 53, 68, 173, 180, 181.
Chouet, premier syndic du Conseil de Genève, II, 280.
Clairaut (M. C.), de l'Académie des Sciences, II, 472; III, 49.
Clérambault, musicien, I, 299, 340, 341.
Clerc, III, 299.
Closure (M. de la), résident de France à Genève, I, 8, 344, 349; II, 162.
Clot (Mme), I, 15.
Coccelli, directeur général du Cadastre, I, 304, 352.
Coccelli (Mme), femme du précédent, I, 352.
Coindet (J.-J.), genevois, ami de Rousseau, II, 462, 464, 493, 494, 501.
Colombier (Madame du), II, 39, 40, 42.
Come (Jean Baseilhac, Frère), III, 45.
Condillac (abbé de), frère de l'abbé de Mably, II, 69, 88, 93, 200, 314, 468.
Condillac, fils de M. de Mably, II, 69, 70.
*Confessions du comte de *** (Les)*, de Duclos, II, 106.
Conti (Prince de), II, 107, 481, 520 à 522; III, 17, 50, 55, 59, 82.
Contrat Social (Le), II, 297, 300, 478; III, 7, 17, 26, 30, 42, 44, 53, 126, 171.
Conzié (François-Joseph de), gentilhomme savoyard, ami de Rous-

seau, I, 317, 346, 363 ; II, 13 ; III, 123.
Coppier (le Père), jésuite, II, 29.
Corvezi (Lazare), intendant, I, 192.
Corvezi (Apolline-Catherine Guilloty), femme du précédent, I, 192.
Courteilles (M. de), ambassadeur de France, I, 256.
Courtilles (M. de). Voyez : Vintzenried.
Cramer (Mme), III, 146.
Créqui (Marquise de), II, 241, 242, 324, 402, 463.
Cristin (Mme), I, 46. (Voyez : Mademoiselle de Vulson).
Cromelin, Résident de la République de Genève, II, 281.
Crouzas (M. de), lieutenant-baillival, I, 248.
Cury (M. de), intendant des Menus, II, 248, 251, 254.
Cuvilier, acteur, II, 249.

Damesin, II, 93, 94.
Dangeau (abbé de), I, 155.
Daran, médecin, II, 224 229, 230.
Darty (abbé), III, 42.
Dastier, ancien officier, III, 110, 111, 174, 177, 178.
Davenport (Mlle), II, 243.
David, musicien, II, 89, 113.
Découverte du Nouveau Monde (La), opéra-tragédie de Rousseau, II, 112.
Deleyre (Alexandre), ami de Rousseau, II, 334, 335, 342, 343, 351, 378, 437, 441, 462 ; III, 103 et 104.
Deluc, père et fils, II, 277, 278, 280 ; III, 115.
Denis (Mme), nièce de Voltaire, II, 245.
Descartes, II, 20.
Desfontaines (abbé), II, 99.
Desjardins, I, 114.
Desmahis (J.-F. de Corsambleu), II, 469.
Despotisme oriental (Le), de Boulanger, II, 245.
Des Roulins (Mlle), II, 100.
Devin du Village (Le), II, 236, 247 à 255,

256, 258, 259 à 261, 267, 292, 393, 394, 455, 456 ; III, 16.

Deybens (Mme), de Grenoble, I, 349 ; II, 68, 70.

Dialogues de Phocion, par l'abbé de Mably, III, 126.

Dialogues, de J.-J. Rousseau, III, 194.

Dialogues des Morts, de Fontenelle, I, 12.

Dictionnaire de Musique, de Rousseau, II, 260, 305, 478 ; III, 26, 102, 128.

Dictionnaire Encyclopédique, II, 201.

Diderot, I, 93 ; II, 93, 101, 199, 200, 201, 202, 204, 205 à 208, 217, 223, 226, 233, 236, 237, 256, 257, 265, 266, 270, 284, 297, 314, 318, 322, 334, 335, 343, 350, 351, 378, 379, 380, 382, 383, 384, 385, 387, 388, 400, 403, 406, 412, 414, 415, 418, 421, 427, 428, 439, 441, 442, 443, 445, 446, 447, 448, 510, 511, 512 ; III, 4, 16, 103, 104.

Dillan (Mlle), femme du colonel Roguin, III, 74.

Discours sur l'Histoire universelle, par Bossuet, I, 12.

Discours sur l'Inégalité, II, 214, 233, 268, 270, 275, 278, 280, 300, 445 ; III, 61.

Dissertation sur la musique moderne, II, 97.

Dortan (François de Gruel de), I, 208, 213, 300.

Duchapt (Mme), marchande de mode, II, 194.

Duchesne, libraire, II, 510, 511, 512 ; III, 24, 25, 31, 37, 39, 48, 52,, 57, 122, 145, 156.

Duclos, II, 240, 241, 248, 258, 259, 264, 267, 297, 403, 404, 409, 456, 462 ; III, 1, 6, 32, 48.

Ducommun (Abel), graveur, I, 48 à 66.

Deffand (Mme du), III, 18.

Dudding, surnom de J.-J. Rousseau, II, 41.

Dudoyer, caissier de M. de Francueil, II, 221, 222.

Du Luc (Comte), ambassadeur de France, I, 255, ; II, 458.
Dumoulin, neveu de Mathas, II, 423 ; III, 43.
Du Peyrou (P.-A.), ami de Rousseau, II, 3, 86; III, 27, 94, 95, 96, 143, 145, 146 à 148, 152, 155, 156, 178, 179, 299.
Dupin (C.-L.), fermier général, II, 107 à 109, 111, 165, 189, 191, 220, 394, 450, 462.
Dupin (Mme), femme du précédent, I, 187 ; II, 103, 106, 107 à 110, 114, 189 à 192, 203, 205, 209, 218, 219, 220, 221, 224, 227, 281, 300, 318, 450, 462, 463, 476, 482.
Du Plessis, lieutenant-colonel, II, 193.
Dupont, secrétaire de M. de Jonville, II, 37, 466.
Dupont, laquais de M. de Francueil, II, 201.
Dupré de St-Maur (Mme), II, 202.
Durand, libraire, II, 200.
Du Soussoi, III, 320, 323.
Du Terreaux, maire des Verrières, III, 154.
Duvernois (Mlle), gouvernante de Mussard, II, 246.
Duvillard, libraire, II, 162.
Duvivier, employé au cadastre, I, 338.
Duvoisin, ministre, III, 26.

Egmont (Comte et Comtesse d'), III, 185.
Émile, de J.-J. Rousseau, I, 90, 192, 315 ; II, 265, 298, 300, 458, 477, 478, 486, 507, 509 ; III, I, 7, 21, 24, 26, 30, 32, 35, 36, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 57, 76, 79, 81, 82, 113, 271, 321.
Encyclopédie (L'), II, 16, 202, 346, 387, 442, 443, 512.
Engagement téméraire (L'), comédie en trois actes de Rousseau, II, 192.
Entremont (Marquis d'), voyez : Antremont (d').
Entretiens sur les Sciences, du P. Lamy, II, 12.

Épagny (Mme d'), I, 230.
Épinay (La Live d'), fermier général, II, 196, 197, 260, 281, 339, 341, 394, 395, 422, 450, 451, 453.
Épinay (Mme d'), femme du précédent, II, 196, 197, 198, 199, 216, 217, 237, 240, 241, 256, 257, 258, 281, 282, 284, 285, 293, 298, 305 à 308, 319, 322, 329, 340, 342, 348, 349, 350, 351, 365, 366, 368, 369 à 374, 376, 381, 383, 384, 385, 387, 388, 395, 396, 397, 399, 400, 403, 405, 409, 410 à 418, 420, 421 à 437, 444, 446, 469, 502; III, 56, 103, 104.
Épinay (Louis d'), II, 385, 422.
Escherny (Comte F.-L. d'), III, 299.
Esclave généreux (L'), tragédie de la Comtesse de Boufflers, III, 17.
Essai (L'), de Locke, II, 20.
Essai sur l'origine des Connoissances humaines, de Diderot, II, 200.
Essai sur l'origine des langues, de J.-J. Rousseau, III, 27.
Étang (M. de l'), vicaire de Marcoussis, II, 242, 243.
Ette (Mlle d'), amie de Mme d'Épinay, II, 196.
Eybens (Mme d'), voyez : Deybens.

Fagon, mndecin, III, 163.
Favre, syndic, III, 107.
Favria (Comte de), fils du Marquis de Breil, I, 149, 153, 157, 160, 161.
Fazy, III, 249, 250.
Feins (M. de), écuyer, III, 110, 115.
Fel (Marie), chanteuse de l'Opéra, II, 238, 249, 399, 401; III, 110.
Ferrand, II, 461; III, 42, 43.
Fêtes de Ramire (Les), de Voltaire, II, 180; III, 16.
Fils naturel (Le), de Diderot, II, 350, 378, 388.
Finochietti (Comte de), ministre de Naples, II, 144.
Fitz-Moris, médecin à

Montpellier, II, 53 à 56.
Fizes, médecin à Montpellier, II, 38, 53.
Follau, secrétaire du comte de Montaigu, II, 115, 141.
Fontenelle, II, 88, 101, 108.
Forcade (M. de), II, 193.
Forcalquier (Comtesse de), II, 108.
Formey (J.-H.), ami de l'abbé Trublet, II, 516, 518.
Fouchy (J.-P: de), commissaire de l'Académie des Sciences, II, 95.
Fourmont (M. de), II, 108.
Francœur, violoniste, II, 178, 248, 456.
Francueil (Dupin de), fils de C.-L. Dupin, I, 61 ; II, 109 à 111, 115, 189, 190, 191, 196, 197, 201, 209, 221, 222, 227, 249, 401, 450.
Francueil (Mme Dupin de), femme du précédent, II, 110, 197, 198, 218, 219, 284, 314.
Frédéric, roi de Prusse, I, 346, 347 ; III, 78, 79, 80, 84, 85, 87 à 91, 96, 124, 151.
Fréron (Elie-Catherine), I, 195.
Friese (Comte de), II, 208, 212, 220, 237, 238, 401, 402.
Froulay (Ch.-F.-R., comte de), II, 119, 136.
Froulay (le bailli de), frère du précédent, II, 241.

Gages (Comte de), II, 134.
Gaime (Jean-Claude), précepteur des enfants du comte de Mellarède, I, 144 à 150, 192, 307.
Galley (Mlle Claudine), I, 219 à 226, 231, 286 ; II, 331.
Gamba-Corta, charlatan, I, 40.
Gasc (M. de), président à mortier au Parlement de Bordeaux, II, 94.
Gatier (abbé), I, 190, 191, 192, 195.
Gauffecourt (M. de), ami de Rousseau, I, 343, 344, II, 162, 177, 185, 186, 234, 237, 271 à 274, 280, 387, 399.
Gaussin (Mlle), actrice, II, 267.

Gautier (Pierre), capitaine en France, I, 18.
Gautier, de Nancy, II, 231.
Gentil-Bernard, II, 90.
Geoffrin (Mme), III, 318, 322.
Géométrie (La), du P. Lamy, II, 22.
Genève, époux de Mlle Serre, II, 92.
Gesvre (Duc de), II, 127.
Gil-Blas, de Le Sage, I, 277 ; III, 18.
Girardier (Mme), belle-sœur de Mme Boy de la Tour, III, 80, 142.
Giraud (Mlle Esther), genevoise, I, 216, 217, 231, 232, 233.
Godard, colonel suisse au service de la France, I, 257, 261, 262, 265.
Godefroy (Mlle), maîtresse du chirurgien Parisot, II, 90.
Goncerut (voyez : Suzanne Rousseau).
Gontaut (Duc de), I, 186.
Goton (Mademoiselle), I, 43 à 45, 141.
Gouin (Mlle), sage-femme, II, 195, 217.
Gouvon (Octave-François, comte de), I, 148 à 158, 164.
Gouvon (Charles-Victor, abbé de), I, 149, 154, 155, 161, 162, 178.
Graffenried (M. de), III, 169, 171.
Graffenried (Mlle de), bernoise, I, 219 à 225, 231, 286 ; II, 331.
Graffigny (Mme de), II, 387.
Grandval (Mlle), actrice, II, 267.
Grave (abbé de), III, 38.
Gravelot (H.-F.), II, 493.
Graville (Commandeur de), II, 193.
Gresset, II, 93.
Griffet (le P.), jésuite, III, 36.
Grimm (F.-M.), I, 93 ; II, 204, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 217, 220, 231, 236 à 240, 242, 243, 249, 256, 257, 259, 260, 262, 265, 270, 285, 307, 309, 314, 318, 319, 322, 368, 385, 389, 395, 396, 397, 401, 402, 403, 404, 406, 407, 416, 421, 422, 425, 428, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 442,

444, 446, 452, 459, 460, 511, 518 ; III, 23, 24, 56, 68.
Gros, lazariste, I, 188, 190, 214.
Grossi, proto-médecin, I, 329 à 332.
Guérin, libraire, II, 458; III, 31, 36
Guignes (J. de), orientaliste, II, 472.
Guy, libraire, III, 31, 35, 36, 57, 122, 145.
Guyenet (Abraham), trésorier, III, 150.

Havrincourt (M. d'), chargé d'affaires, II, 124.
Hellot (Jean), de l'Académie des Sciences, II, 95.
Helvetius, II, 229 ; III, 76.
Hemet (Le P.), jésuite, confesseur de Rousseau, II, 28, 165.
Hesnault (Président), III, 18.
Henriade (La), de Voltaire, I, 177.
Hervey (Milady), II, 108.
Histoire de la Maison Stuart, par Hume, III, 140.
Histoire de l'Eglise et de l'Empire, par Le Sueur, I, 12, 103.
Histoire de Venise, de Nani, I, 12.
Holbach (Baron d'), II, 237, 240, 258, 259, 260, 266, 267, 284, 285, 307, 322, 366, 388, 389, 406, 439 ; III, 112.
Holbach (Baronne d'). Voyez : Aine (d').
Hommes Illustres, de Plutarque, I, 12.
Hopital (Marquis de l'), II, 134, 135.
Houdetot (Comte d'), capitaine de gendarmerie, II, 199, 353, 451.
Houdetot (Comtesse d'), fille de M. de La Live de Bellegarde, femme du précédent, II, 199, 339, 340, 351, 352 à 354, 355 à 360, 364 à 370, 375, 376, 387, 389 à 393, 409, 416 à 421, 427, 429, 430, 437, 441, 444 à 453, 476, 489, 498, 518, 523 ; III, I, 6.
Hubert (abbé), II, 185.
Hubner, traducteur des

Idylles de Gessner, III, 68.
Hume, écrivain anglais, III, 55, 139 à 141.
Husson (M.), joueur d'échec, II, 102.

Institutions politiques, de Rousseau, II, 279, 477.
Iphix et Anaxarète, opéra-tragédie de Rousseau, II, 112.
Ivernois (D'), commerçant genevois, II, 115, 117, 144, 146.
Ivernois (D'), Procureur-général de Neuchâtel, III, 137, 146.
Ivernois (Dr), III, 142, 258, 282.
Ivernois (Isabelle d'), fille du précédent, III, 93, 97, 142.

Jacqueline, gouvernante de Rousseau dans son enfance, I, 11.
J'ai perdu mon serviteur, air du *Devin du village*, II, 246.
Jalabert, professeur de physique, II, 278, 280.
Jaucourt (Chevalier de), II, 284.
Jelyotte, chanteur, II, 190, 249, 256, 258.
Jephté, opéra, I, 341.
Jonville (M. de), Résident de France à Gênes, II, 118, 135, 466, 467, 468.
Journal des Sçavans, II, 472, 473.
Journal de Trévoux, III, 76.
Juigné (Marquis de), III, 185.
Julie, ou la Nouvelle Héloïse, de Rousseau, II, 278, 300, 347, 351, 354, 388, 393, 444, 455, 462, 470, 477, 488, 492, 489, 493, 507 ; III, 1, 3 à 7, 61, 76, 321.

Keith (George), maréchal d'Écosse, dit Milord Maréchal, I, 89 ; III, 83 à 100, 117, 119, 122, 123, 137, 138, 140, 151, 152, 155, 156, 178, 179, 182.
Kirkebergher, bernois, III, 165, 180, 182.
Klupfell, chapelain du prince de Saxe-Gotha, II, 204, 211, 212, 213, 214.

La Briche (M. de) II, 339.
La Bruyère, I, 12, 179.
La Chetardie (M. de), chargé d'affaires, II, 124.
La Condamine, III, 49.
Lagarde, chanteur, II, 178.
Laliaud, III, 112, 120.
La Live de Bellegarde (M. de), fermier général, II, 196, 198, 339, 453, 469.
La Martinière (Laurent Corentin de), secrétaire d'ambassade, I, 255, 256.
Lambercier (Pasteur), I, 18, 19, 32 à 38, 48, 97, 103, 191.
Lambercier (Mlle), sœur du précédent, I, 22-29, 32, 34, 37, 48.
Lamoignon (le Président de), II, 105; III, 37.
La Noue, comédien, II, 267.
La Poplinière (A. Le Riche de), fermier général, II, 177, 185, 189, 203, 394, 454.
La Poplinière (Mme de), femme du précédent, II, 177, 178, 179, 183, 184.
Lard, (Jean), épicier, I, 310.
Lard (Mme), femme du précédent, I, 309, 310, 311.
Lard (Mlle Péronne), fille des précédents, élève de Rousseau, I, 309.
Larnage (Mme de), II, 39 à 50, 53, 55, 56, 155, 331.
Laroche, valet de chambre du maréchal de Luxembourg, III, 22, 23, 58, 59, 62, 104, 121.
La Rochefoucauld, I, 179.
La Roque (Comte de), I, 131, 133, 135, 138, 147, 148.
La Selle (Mme), hôtesse, II, 192-194.
La Tour (Quentin de), peintre, II, 348.
La Tour du Pin (Comte de), III, 110.
La Trimouille (Duc de), Colonel du régiment de Champagne, I, 295.
Lautrec (Comte de), Colonel du régiment d'Orléans, I, 341.

Le Blond, (Jean), chargé d'affaires de l'ambassade de Venise, II, 119, 127, 131, 132, 143, 144, 145, 148, 149, 464, 465.
Légal (M. de), chargé d'affaires, II, 102.
Leibnitz, II, 20.
Leduc (Goton), nièce de Thérèse Le Vasseur, II, 188.
Le Maître (J.-L.-N.), professeur de musique, I, 196 à 212, 213, 14, 240, 267, 336.
Le Moine, sculpteur, III, 112.
Lenieps, genevois, II, 245, 462 ; III, 122.
Léon (abbé de), II, 94.
Lespinasse (Mlle de), III 18.
Lettre à d'Alembert sur les spectacles, II, 444, 453, 454, 477, 523.
Lettres écrites de la campagne, III, 107, 108.
Lettres écrites de la Montagne, de Rousseau, I, 195 ; II, 27 ; III, 108, 111, 112, 125, 128, 129, 130, 132, 144.
Lettres Philosophiques, de Voltaire, I, 347.
Lettre sur la Musique, II, 262 ; III, 128, 129, 130.
Lettre sur les Aveugles (La), de Diderot, II, 202, 210.
Le Vasseur, officier de la Monnaie d'Orléans, II, 172, 210, 277, 285, 423.
Le Vasseur (Mme), femme du précédent, II, 172, 176, 188, 208, 210, 218, 228, 234, 242, 257, 277, 282, 285, 309, 313, 318, 320, 321, 334, 342, 343, 348, 349, 381 à 385, 403, 404, 423, 431, 459, 460 ; III, 23.
Le Vasseur (Thérèse), fille des précédents, compagne de Rousseau, II, 171 à 177, 187, 188, 191, 192, 195, 199, 209, 210, 213, 215, 227, 228, 229, 234, 257, 269, 272 à 274, 277, 282, 285, 309, 310, 313, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 332, 334, 341, 342, 348, 349, 362, 368, 369, 370, 376, 381, 385, 403, 404, 411, 423, 429, 431, 446, 461, 487, 495, 496, 509, 523 ; III, 10, 22, 23, 28, 29, 58, 62, 63, 65, 77, 80, 81, 82, 93, 133, 149,

156, 161, 164, 165, 178, 179, 184, 259, 325, 326.
Linan (De), II, 394, 411, 412.
Lobkowitz (prince de), II, 134.
Logique (La), de Port-Royal, II, 20.
Lorenza (Dame), intendante du couvent de Catéchumènes, I, 107, 109.
Lorenzi, maître d'hôtel de la comtesse de Vercellis, I, 131, 133, 134.
Lorenzi (Mme), femme du précédent, I, 131, 134.
Lorenzy (Chevalier de), II, 472, 481, 521, 522 ; III, 16, 21, 27, 79.
Lorme (De), avocat, II, 186.
Loyseau de Mauléon (A.-J.), avocat, II, 457 ; III, 44.
Lulli, II, 247.
Lullin (Professeur), II, 278.
Lutold, musicien, I, 242, 254.
Luxembourg (Charles-François-Frédéric de Montmorency, duc de) maréchal de France, II, 480 à 523 ; III, 1 à 66, 82, 103, 104, 120, 122, 181.
Luxembourg (Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, duchesse de), femme du précédent, I, 186, 216, 217, 294 ; II, 216, 217, 463, 480 à 523 ; III, 1 à 66, 72, 91, 104, 105, 115, 121.
Luxembourg (comte de), III, 9.

Mably (Bonnot de), grand prévôt à Lyon, II, 68, 71, 73, 88, 91.
Mably (Mme de), femme du précédent, II, 70, 88.
Mably (abbé Gabriel Bonnot de), II, 88, 93, 94, 101, 113, 125, 300, 468.
Maine (Duchesse du), II, 326.
Mairan (J.-J. Dortous de), physicien, II, 95, 468, 472.
Malebranche, II, 20.
Malesherbes (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de), I, 256 ; II,

206, 469 à 474, 508 ; III, 24, 27, 32, 35 à 41, 47, 48, 52, 54.

Malouin, médecin, II, 229.

Maltor, curé de Grosley, II, 458.

Mandard (le Père), oratorien, III, 58.

Marcet de Mézières (Isaac), II, 278.

Margency (M. de), II, 266, 369, 469, 472, 473, 498.

Mari (marquis), ambassadeur d'Espagne à Venise, II, 122, 126, 144.

Marianne (M. de), attaché d'ambassade, I, 256.

Marion, cuisinière de la Comtesse de Vercellis, I, 134 à 139 ; III, 244, 245.

Marivaux, II, 101.

Marmontel, II, 454, 463.

Martinet, châtelain du Val-de-Travers, III, 83, 149, 150.

Masseron, greffier, I, 47, 181.

Mathas (J.-J.), procureur fiscal, II, 431, 461, 495 ; III, 43, 49.

Maugis, cafetier, II, 102.

Maurepas (Jean-Frédéric Phelippeaux, Comte de), ministre de Louis XV, II, 124, 129, 141.

Mellarède (Pierre de), comte du Bettonet, 000.

Mellarède (Mlle de), élève de Rousseau, I, 307.

Menou (le P. de), II, 231.

Menthon (Marguerite de Lescheraine, comtesse de), I, 311 à 313, 341.

Menthon (Mlle de), fille de la précédente, élève de Rousseau, I, 307, 342.

Merceret (Hyacinthe), organiste, I, 235.

Merceret (Anne-Marie), femme de chambre de Madame de Warens, I, 169, 198, 216, 232 à 236.

Mercure de France, II, 206, 454.

Merveilleux (David-François de), secrétaire-interprète à l'am-

bassade de France, I, 257.
MERVEILLEUX (Mme de), belle-sœur du précédent, I, 260, 261, 262.
MESME (Marquise de), III, 185.
Métamorphoses (Les), d'Ovide, I, 12.
MEURON, procureur général, III, 137, 150.
MICHELI DUCRET (Jacques-Barthélemy), I, 351, 352; III, 167.
MILORD MARÉCHAL, voyez George KEITH.
MINARD, II, 461; III, 42, 43.
MINUTOLI (Capitaine), I, 66.
MIRAN (M. de), neveu de Dupin, II, 281; III, 70.
MIREPOIX (Maréchal de), commandant en Provence, II, 116.
MIREPOIX (Marquise de), I, 186; II, 108, 504; III, 64.
MODÈNE (Duc de), II, 140-141.
MOIRY DE GINGINS (Victor de), baillif, III, 76.
MOLIÈRE, I, 12; II, 325.
MONDONVILLE (J.-J. de), musicien, II, 261.
MONPIPEAU (Marquise de), II, 87.
Mondes (Les), de Fontenelle, I, 12.
MONTAIGU (P.-F.-A., comte de), capitaine aux gardes, puis ambassadeur à Venise, II, 114, 115 à 145, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 241, 466; III, 15.
MONTAIGU (le chevalier de), frère du précédent, II, 114, 142.
MONTESQUIEU, II, 253, 447.
MONTMOLIN (F.-G. de), ministre, III, 98 à 100, 130 à 141, 298, 304.
MONTMORENCY (Duc de), fils du Maréchal de Luxembourg, III, 9.
MONTMORENCY (Duchesse de), belle-fille du Maréchal de Luxembourg, II, 483, 495.
Morale sensitive (La), ou *le Matérialisme du Sage*, de Rousseau, II, 304, 478; III, 104, 105.
MORAND, médecin, II, 224, 229; III, 45.
MORANDI, marchand de Venise, II, 145.

Morellet (abbé), II, 512 à 514, 515.
Morlane, chirurgien, III, 11.
Moultou (Paul), ami de Rousseau, II, 279; III, 41, 115.
Muses galantes (Les), II, 113, 134, 149, 190, 241, 247, 394; III, 16.
Mussard, dit Tord Gueule, peintre genevois, I, 158.
Mussard (François), parent et ami de Rousseau, II, 184, 243 à 246; III, 122.
Mussard, syndic, II, 277.

Nadaillac (Mme de), III, 3.
Nanette, femme de Diderot, II, 199.
Nangis (Comte de), frère du Comte de Bellegarde, I, 340.
Nani (Zanetto), noble vénitien, II, 131, 132, 166.
Narcisse, de J.-J. Rousseau, I, 193; II, 101, 189, 267.
Neaulme, libraire d'Amsterdam, II, 458, 508; III, 24, 31, 36, 54.
Noëray (Cl.-Fr.), voir : Noiret.
Noiret (Cl.-Fr.), propriétaire de Mme de Warens, I, 363; II, 26, 27.
Nonant (commandeur de), II, 193.
Nouvelle Héloïse (La), de Rousseau, voir *Julie*.

Olivet (capitaine Antoine), II, 128, 130, 141, 152.
Oraison funèbre du feu duc d'Orléans, par J.-J. Rousseau, III, 42.
Origine de l'Inégalité parmi les hommes (L'), II, 268.
Ormoy (Présidente d'), III, 208, 209.

Padoana (La), courtisane vénitienne, II, 151, 157, 223, 468.
Paix perpétuelle (La), II, 326; III, 6, 7, 76, 126.
Palais (abbé), organiste, I, 299, 300, 302.

Paoli (Pascal), Corse, III, 172, 173.
Palissot (Charles), académicien de Nancy, II, 287, 510, 512.
Pallu, II, 89.
Parisot, chirurgien, ami de Rousseau, I, 349 ; II, 90, 91.
Parodie de Mithridate (La), I, 338.
Patizel (abbé Jean), chancelier du consulat de Venise, II, 129.
Peati (Comte), II, 136.
Pensées philosophiques, de Diderot, II, 202.
Perdriau, ministre, II, 276, 278.
Père de famille (Le), de Diderot, II, 270, 388.
Perret, ministre, I, 321.
Perrichon, Camille, Lyonnais, I, 349 ; II, 90.
Perrine, domestique de Le Maître, I, 198.
Perrotet, aubergiste à Lausanne, I, 238, 239, 243.
Persifleur (Le), périodique projeté par Rousseau, II, 201.
Pétau (le P.), II, 25.
Petit Prophète (Le), II, 262, 512 ; III, 143.
Petitti (Don Antoine), intendant général, I, 281.
Philidor, compositeur de musique, II. 177,
Philidor, joueur d'échecs, I, 357 ; II, 102.
Picon (Comte), gouverneur de Savoie, I, 330, 331.
Pignatelli (Prince), III, 185.
Pilleu, maçon, II, 497.
Pissot, libraire, II, 233, 265.
Plince, camarade de J.-J. Rousseau, III, 254.
Polignac (Cardinal de), II, 326.
Polignac (Princesse de), III, 5.
Polignac (Vicomte de), II, 401.
Polysynodie (La), de l'abbé de Saint-Pierre, II, 326.
Pompadour (Marquise de), II, 202, 251, 265, 471 ; III, 15, 16, 38, 68.
Pontal (Mlle), femme de chambre de la Com-

tesse de Vercellis, I, 132, 134.
Pontverre (abbé Benoît de), I, 71 à 74; 77, 100; II, 273.
Prévost (abbé Antoine-François), d'Exiles, II, 245.
Procope, médecin, II, 245.
Princesse de Clèves (La), III, 3.
Princesse de Navarre (La), de Voltaire, II, 180.
Profession de foi du Vicaire Savoyard (La), de Rousseau, I, 146; II, 300, 508; III, 32, 41, 49, 76, 223.
Puffendorf (Samuel), I, 177.
Pury (Abraham de), colonel, III, 94, 96, 135, 137, 150, 299.

Quillau, le père, libraire, II, 99.
Quinault (Jeanne-Françoise), de la Comédie-Française, II, 267.

Rameau (Jean-Philippe), musicien, I, 298, 299, 336, 340, 356; II, 97, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 261.
Raynal (Guillaume-Thomas-François, abbé), II, 237, 238, 239, 249.
Réaumur (René-Ant.-Ferchault de), II, 95, 202.
Rebel, violoniste, II, 190, 248.
Reguillat, libraire, III, 128.
Rey (Marc-Michel), libraire, II, 280, 455, 470, 478; III, 26 à 28, 30, 44, 112, 156.
Reydelet (Louis-Emmanuel), curé de Seyssel, I, 206 à 208.
Richardson (Samuel), III, 4.
Richelieu (L.-F.-Armand du Plessis, duc de), II, 89, 178 à 185, 189.
Rival (David), horloger, ami d'Isaac Rousseau, I, 86.
Robeck (Princesse de), fille du Maréchal de Luxembourg, II, 509, à 512; III, 9.
Roche, maître à danser, I, 300, 324.

Roche, fils du précédent, musicien, I, 300.
Rochechouart (Vicomtesse de), II, 220, 401.
Roguin, ami de Rousseau, I, 253 ; II, 93, 100, 163, 199, 462, 464; III, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 142..
Roguin (colonel), neveu du précédent, III, 80.
Roguin, banneret, III, 77 et suiv., 142.
Rohan (Princesse de), II, 94, 108.
Rohan (chevalier de). (Voyez : Léon (abbé de).
Rohault (J.), I, 351.
Rolichon, antonin, I, 275 à 276.
Rouelle (G.-F.), chimiste, II, 111, 191.
Rousseau (Jean-Baptiste), I, 255 ; II, 102, 458.
Rousseau (David), I, 40.
Rousseau (Isaac), père de J.-J. Rousseau, I, 6, 7, 8, 9, 10, 42, 86, 87, 88, 97, 191, 234, 235, 239, 337 ; II, 35, 162.
Rousseau (Suzanne), tante de J.-J. Rousseau, I, 10, 15 à 17.
Rousseau (François), frère de J.-J.-Rousseau, I, 13.
Rousselot, cuisinier de l'ambassade de France à Venise, II. 131, 132.
Royou (Th.-M.), III, 232, 233, 253.
Royer, compositeur, II, 111.

Sabran, ami de Mme de Warens, I, 83, 85, 90 à 95.
Sabran (Mme), femme du précédent, I, 90 à 95.
Saint-Cyr (M. de), II, 144, 145.
Saint-Evremond, I, 177-178.
Saint-Fargeau (M. de), III, 203.
Saint-Florentin (Comte de), II, 456, 514.
Saint-Lambert (Charles-François, marquis de), II, 302, 340, 354, 356, 357, 358 ,361, 367, 368, 389 à 393, 398, 409, 416 à 419, 441, 442 à 452 ; III, 1.
Saint-Laurent (Victor-Amé Chapel, Comte

de), intendant général des finances, I, 286, 287, 362.
Saint-Pierre (abbé de), II, 108, 300, 301, 302, 326, 327, 347 ; III, 126.
Saint-Pierre (Comte de), neveu du précédent, II, 302, 324, 326.
Sainte-Marie, fils de M. de Mably, II, 69.
Sallier (abbé), II, 108.
Salomon, médecin de Mme de Warens, II, 11 à 13 ; II, 38.
Sandoz, hôtelier, III, 88.
Santeuil (abbé de), II, 394.
Saurin (B.-J.), de l'Académie française, II, 242.
Sauttern (Sauttersheim, dit le Baron de), III, 116 à 120.
Sauvage, démonstrateur au Jardin des Plantes de Montpellier, II, 38.
Saxe-Gotha (Prince héréditaire de), II, 203, 213, 397.
Saxe-Gotha (Princesse de), III, 151.
Schomberg (Comte de), II, 237, 402.
Schomberg (Maréchal de), I, 258.
Science du Calcul (La), du P. Reynaud, II, 22.
Scotti (Marquise de), II, 121.
Segui, ami du baron de Thun, II, 203, 458.
Séguier de Saint-Brisson, officier au régiment de Limousin, III, 113, 114.
Séguier (Mlle), parente du précédent, III, 115.
Sellon, résident de Genève, II, 456.
Sénac (J.-B.), médecin, II, 238.
Sennecterre (Marquis de), I, 341, 342.
Serre (Suzanne), pensionnaire, aux Chasottes, à Lyon, I, 277 ; II, 91.
Si le progrès des sciences et des arts..., etc., discours de Rousseau, II, 206.
Silhouette (Etienne de), contrôleur général des finances, II, 503, 504.
Simon (J.-B.), juge-mage, I, 226 à 230, 353.
Socrate, I, 283.
Somis, I, 114.

Souhaitti (le P.), II, 96.
Spectateur (Le), de J. Addison, I, 177.
Stamma, I, 357.
Stanislas Ier, roi de Pologne, II, 231, 287, 484 ; III, 1.
Sturler, III, 152.
Surbeck (M. de), officier retraité, I, 260.

Tacite, II, 280.
Talmont (Princesse de), III, 4, 5.
Taulignan (J.-L. Bernard de Blégiers, marquis de), voir : Torignan.
Tavel (M. de), amant de Mme de Warens, I, 79, 320 ; II, 9.
Teissier, maître d'hôtel de Mme d'Épinay, II, 411.
Télémaque, de Fénelon, II, 7.
Temple de Guide (Le), de Montesquieu, III, 239, 243.
Temple de la gloire (Le), opéra de Voltaire, II, 180.
Theil (Du), chargé d'affaires, II, 161.
Thierry, médecin, II, 217, 229, 434.
Thieriot, II, 189.
Thun (Baron de), gouverneur du prince de Saxe-Gotha, II, 203.
Tingry (Prince de), II, 495.
Torignan (Marquis de), II, 41 à 47, 53.
Touche (Mme de la), sœur de Mme Dupin, maîtresse du duc de Kingston, II, 107.
Tour (Comtesse de la), sœur des Comtes de Bellegarde et de Nangis, I, 340.
Tournemine (le P. de), II, 447.
Traité de l'harmonie, de Rameau, I, 298, 299.
Tressan (Comte de), II, 287, 288, 484.
Treytorens (M. de), professeur de droit à Lausanne, I, 240, 300 ; II, 253.
Tribu (La), loueuse de livres, I, 62 à 64, 156.
Tronchin (J.-R.), procureur général, III, 107.
Tronchin (Théodore), médecin, I, 186 ; II,

283, 284, 336, 406, 41,1 437, 440, 504 ; III, 61.
Trublet (abbé), de l'Académie française, II, 113, 463, 516 à 518.

Valentinois (Ctesse de), II, 495.
Valmalette (M. de), maître d'hôtel du Roi, II, 184, 244.
Valmalette (Mme de), II, 245.
Valory (Chevalier de), II, 197.
Vanloo (Mme), I, 300, 301 ; II, 245.
Vaussore de Villeneuve, anagramme du nom de Rousseau, I, 240.
Vau-Travers (M. de), Bernois, III, 183.
Venture de Villeneuve, musicien, I, 200 à 206, 215, 226, 227, 238, 240, 241, 286, 313, 336, 337 ; II, 286.
Vercellis (Comtesse de), 129 à 140, 144, 154.
Verdelin (Marquis de), II, 498.
Verdelin (Marquise de), femme du précédent, II, 81, 497 à 502 ; III, 5, 138, 139, 141, 148, 151.
Vernes, ministre genevois, II, 278 ; III, 143 à 147.
Vernet (Professeur), II, 278.
Véronèse (Antoine), acteur italien, II, 127, 128.
Véronèse (Coralline, lisez Caroline), fille du précédent, actrice italienne, II, 126.
Véronèse (Camille), sœur de la précédente, actrice italienne, II, 126.
Verrat, graveur, I, 51, 52.
Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, I, 34, 78, 112, 114, 211.
Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, I, 282, 295, 298.
Vidonne (Joseph-Auguste, abbé de), chantre, I, 204.
Villeroy (Duc de), II, 495 ; III, 19, 66.
Villeroy (Duchesse de), sœur du Maréchal de Luxembourg, III, 9.

Villeroy (Marquis de), III, 20, 21.
Vincent, chargé d'affaires à Vienne, II, 134.
Vintimille (M. de), II, 458.
Vintzenried, II, 60 à 66, 75.
Virgile, II, 23, 28, 102.
Vitali (Dominique), II, 136 à 138, 141, 142, 150.
Voltaire, I, 346, 347; II, 108, 180, 181, 182, 183, 283, 335, 336, 387, 391, 516 à 520; III, 7, 18, 101.
Voyer (M. de). Voyez Argenson (d').
Vulson (Madame de), I, 42.
Vulson (Mademoiselle de), fille de la précédente, I, 42 à 47, 246.

Walpole (Horace), III, 151.
Warens (M. de), I, 78.
Warens (Louise-Eléonore de), I, 74 à 87, 95, 130, 159, 164 à 166, 167 à 212, 214, 215, 216, 219, 227, 244 à 246, 262, 267, 276, 277, 278, 279, 281 à 364; II, 1 à 38, 47, 56, 57, 59, 60 à 76, 88, 115, 161, 174, 187, 188, 221, 273, 274, 310, 312, 362; III, 81, 123, 216, 335.
Wattelet (G.-H.), de l'Académie française, II, 469.
Wildremet, III, 179, 180, 182, 183.
Wirtemberg (Prince Louis de), III, 145.

Zulietta, courtisane vénitienne, II, 153 à 159, 223, 332.
Zustiniani, patricien de Venise, II, 127.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

Avertissement 1

LES CONFESSIONS

PREMIÈRE PARTIE

Note de l'Auteur 3
Livre Premier. 5
Livre Second 70
Livre Troisième. 140
Livre Quatrième 213
Livre Cinquième 285

TOME SECOND

Livre Sixième. 1

DEUXIÈME PARTIE

NOTE DE L'AUTEUR 81
LIVRE SEPTIÈME 83
LIVRE HUITIÈME 203
LIVRE NEUVIÈME 290
LIVRE DIXIÈME 433

TOME TROISIÈME

LIVRE ONZIÈME 1
LIVRE DOUZIÈME 72

LES RÊVERIES
DU PROMENEUR SOLITAIRE

PREMIÈRE PROMENADE 189
DEUXIÈME PROMENADE 199
TROISIÈME PROMENADE 212
QUATRIÈME PROMENADE 231
CINQUIÈME PROMENADE 254
SIXIÈME PROMENADE 267
SEPTIÈME PROMENADE 281
HUITIÈME PROMENADE 302
NEUVIÈME PROMENADE 317
DIXIÈME PROMENADE 335

INDEX DES NOMS ET OUVRAGES CITÉS . . . 341

TABLE DES GRAVURES

I.	L'Education de l'homme, etc. d'après C.-N. Cochin.....	I, I
II.	Voltaire, par Garnerey, grav. de P. M. Alix	I, 97
III.	J.-J. Rousseau, par La Tour, grav. de A. de Saint-Aubin.....	I, 193
IV.	Le Baron de Grimm, par Carmontelle, grav. de Lecerf.....	I, 273
V.	J. d'Alembert, par Jollain, grav. de Henriquez.....	I, 321
VI.	Louise de Warens, par P. Batoni, grav. de Lebeau.....	II, I
VII.	Les Charmettes (état actuel).....	II, 81
VIII.	Denis Diderot, par J. M. Vanloo, grav. de David.....	II, 193
IX.	Madame d'Epinay, d'après Liotard, lithogr. de H. Baron.....	II, 257
X.	Charles Duclos, par C.-N. Cochin....	II, 337

XI. Thérèse Le Vasseur, d'après la sépia de Naudet ..... II, 401
XII. Pavillon de Rousseau a Ermenonville ..... II, 465
XIII. J.-J. Rousseau (1766), par Ramsay, grav. de D. Martin ..... III, I
XIV. L'Ermitage, dessin de Horace Vernet, grav. de Debucourt ..... III, 49
XV. Le Moraliste, d'après la grav. en couleurs de J.-B. Chapuy ..... III, 113
XVI. J.-J. Rousseau (1779), grav. de Ingouf ..... III, 177
XVII. Les dernières paroles de J.-J. Rousseau, d'après Moreau le jeune ..... III, 241
XVIII. Masque de J.-J. Rousseau, moulé par Houdon ..... III, 289

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LE PRÉSENT OUVRAGE A ÉTÉ
ACHEVÉ D'IMPRIMER PAR
F. PAILLART, A ABBEVILLE, LE
XXXI OCTOBRE MCMXIII. LES
ORNEMENTS TYPOGRAPHIQUES
PROVIENNENT DE LA
FONDERIE DEBERNY.

1821 117

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

APR 14 '80

APR 03 '80

OCT 11 '83

SEP 29 '89

07 OCT. 1989

06 OCT. 1989

a39003 002559440b

CE PQ 2036
.A1 1914 V003
COO ROUSSEAU, JE LES CONFESSI
ACC# 1217882